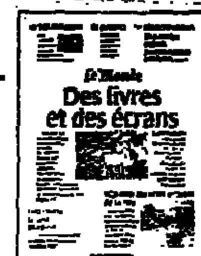




TÉLÉVISION
RADIO-MULTIMÉDIA

■ Le livre à la télévision et sur Internet



CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16211 – 7 F

DIMANCHE 9 - LUNDI 10 MARS 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Grandes surfaces : les prix augmentent

Selon une enquête de l'institut Nielsen, commandée par les Centres Leclerc, les prix des 1 500 produits les plus vendus dans les grandes surfaces ont augmenté de 4,14 % en janvier et février. Ces hausses seraient liées aux conditions imposées par la loi Galland. p. 14

Insurrection dans le Sud albanais

Les rebelles n'entendent pas déposer les armes, rapporte notre envoyé spécial, Rémy Ourdan, dans Saranda insurgée. p. 3

Jérusalem : le veto américain

Au Conseil de sécurité de l'ONU, les Etats-Unis se sont opposé à une résolution dénonçant la colonisation israélienne à Jérusalem-Est. p. 4

Pas de JO à Lille en 2004

Le Comité international olympique a privilégié la candidature de cinq grandes villes, sans retenir les efforts de la métropole du Nord. p. 19

Quota de femmes au PS



Le Parti socialiste présentera près de 30 % de femmes candidates aux élections législatives de 1998, ce qui ne s'est pas fait sans mal. p. 11

Des placements plus humains

Un nombre croissant d'épargnants place ses économies dans des œuvres de solidarité ou d'éthique comme le Comité catholique contre la faim ou Habitat et humanisme. p. 15

Le style Calvin Klein

Le couturier américain, minimaliste, a su séduire par ses créations androgynes. Une boutique parisienne ouvrira en mai. p. 20

Rock : nouvel album de Nick Cave

Ancien adepte de l'extrémisme post-punk, le chanteur australien revient à plus de douceur avec un album et un recueil de chansons et poèmes. p. 22

Au « Grand Jury »

Marc Blondel est l'invité du « Grand Jury RTL-Le Monde », dimanche 9 mars, à 18 h 30.

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 309 - 7,00 F



L'exigence d'une Europe sociale progresse à droite et à gauche

Succès relatif de la première « eurogrève » à Renault

L'ANNONCE de la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde, en Belgique, ravive, à droite comme à gauche, les débats, jamais éteints depuis le référendum de 1992, entre « pro » et « anti » maastrichtiens. Les défenseurs de l'Europe s'inquiètent de la persistance, en France, d'un fort courant anti-européen et plaident pour une accélération de la construction d'une Europe sociale.

L'« eurogrève » du 7 mars a mobilisé dans toutes les usines du groupe Renault environ la moitié des salariés. Dans *Le Figaro* du 8 mars, Hervé de Charette craint que l'absence d'Europe sociale alimente *« le scepticisme antieuropéen »*. Robert Hue et Lionel Jospin, qui débattront à nouveau, samedi 8 mars, aux assises du Parti radical-socialiste, tentent de sortir de ce *« guêpier »*, afin de favoriser une nouvelle union de la gauche avant les législatives de 1998.

Lire pages 5 et 26



M. Tchoubaïs au secours de l'économie russe

Le retour d'un libéral au gouvernement

AU LENDEMAIN de son discours devant le Parlement sur l'état de la nation, Boris Eltsine a nommé, vendredi 7 mars, le chef de son administration présidentielle, l'économiste libéral Anatoli Tchoubaïs, au poste de premier vice-premier ministre. Numéro deux du gouvernement, toujours dirigé par Viktor Tchernomyrdine, le *« régent »*, comme on le surnomme à Moscou, devra s'attaquer aux problèmes cruciaux de l'économie russe, à commencer par le non-paiement des salaires depuis plusieurs mois, la mauvaise collecte de l'impôt et la corruption chronique.

De l'aveu même de ce jeune gestionnaire âgé de quarante-deux ans, son entrée au gouvernement intervient à un moment *« extrêmement difficile »*. Elle a d'ailleurs été très mal accueillie par l'opposition communiste et nationaliste dont il est la bête noire depuis plusieurs années. Seul survivant de l'équipe des jeunes libéraux qui mirent en place les réformes en 1992, M. Tchoubaïs est très impopulaire dans la Russie profonde qui lui reproche la mise en œuvre de privatisations massives ayant bénéficié à l'oligarchie. La victoire des communistes aux élections législatives de décembre 1995 avait entraîné son limogeage du gouvernement mais, après avoir organisé dans l'ombre la campagne présidentielle qui a conduit à la réélection de Boris Eltsine, il avait ensuite été propulsé à la tête de l'administration du Kremlin, lieu de pouvoir parallèle, forte de 3 000 personnes.

A dix jours du sommet Clinton-Eltsine à Helsinki, le porte-parole du département d'Etat à Washington, Nicholas Burns, a déclaré, vendredi, que M. Tchoubaïs *« avait beaucoup de talent »* et qu'il *« défendait avec force l'intérêt national »* de la Russie. *« Nous le connaissons bien*, a-t-il ajouté, *et nous sommes disposés à travailler avec lui. »*

Lire pages 2 et 12 et notre éditorial page 13

Cannes, son ancien maire et ses quarante enquêtes...

CANNES
de notre envoyé spécial

Le chiffre n'est inscrit sur aucun guide touristique, aucun dépliant de luxe sur les fastes de la Côte d'Azur. Il constitue pourtant – on en jurerait – une sorte de record mondial. Depuis l'incarcération de son maire, Michel Mouillot, la gestion de la ville de Cannes est au centre de plus de quarante informations judiciaires et enquêtes préliminaires. Ouvertes par le parquet de Grasse, sur la base de découvertes policières, d'informations communiquées à la justice par d'autres administrations, voire de simples *« renseignements »*, la plupart de ces enquêtes illustreraient, à des degrés divers, une version azuréenne du célèbre *Main basse sur la ville*.

Deux juges d'instruction de Grasse se partagent les fleurons de ce festival judiciaire. Philippe Alenda instruit le dossier « Cannes-Balnéaire », du nom de la société d'exploitation du casino Palm Beach, dans lequel 175 millions de francs de factures sont contestés ; son enquête sur l'attribution du marché des moquettes du Palais des festivals a, par ailleurs, provoqué la mise en examen d'un conseiller municipal UDF-PR. Le juge Jean-Pierre Murciano, lui, s'est vu confier, outre l'instruction des deux affaires de corruption dans les casinos Carlton Club et Cannes-Riviera, qui ont causé la chute de M. Mouillot, plusieurs dossiers immobiliers, dans lesquels sont mis en cause non seulement deux élus et certains agents muncipaux, mais aussi certains fonctionnaires départementaux, soupçonnés d'avoir fermé les yeux, en échange de faveurs corruptrices, sur de gigantesques dépassements de permis de construire.

Le même juge Murciano examine les comptes du Comité de soutien à l'open de golf de Cannes-Mougins, association fondée pour recueillir une subvention municipale de 500 000 francs annuels, en réalité destinés à la société privée gestionnaire du golf. Le directeur des services juridiques de la mairie de Cannes est mis en examen dans ce dossier. M. Murciano a aussi été saisi d'un réquisitoire supplétif sur les conditions d'octroi, par la banque Colbert, d'un prêt destiné à l'achat de sa villa de Tourtour (Var). Les travaux effectués dans cette même maison par des entreprises ayant obtenu des marchés cannois font l'objet d'une autre procédure, confiée à un troisième juge grassois, Jean Coutton. Enfin, une multitude de vérifications policières sont en cours, à la suite de la réception d'une impressionnante série de courriers anonymes, dénonçant le versement de pots-de-vin, pour l'implantation d'un fast-food au bord de la mer ou la rénovation d'un hôtel de luxe.

Remis en liberté vendredi 7 mars, Joël Herzog, neveu de l'ancien président israélien Haïm Herzog et dirigeant du groupe Noga Hilton, mis en examen pour « corruption active » dans l'affaire du casino Cannes-Riviera, avait évoqué, le 10 janvier, au cours d'une confrontation avec M. Mouillot, une *« coutume »* cannoise consistant à *« satisfaire aux besoins financiers du maire »*. Au cours d'une nouvelle confrontation, le 5 mars, le PDG du même groupe, Nessim Gaon, a affirmé que M. Mouillot lui avait promis de lui *« donner la préférence »* pour l'attribution d'un quatrième casino cannois s'il lui versait *« 8 millions de francs en cash »*.

« Je vous mets au défi de retrouver une telle somme d'argent dans mes comptes... », a répliqué l'ancien maire de Cannes.

Hervé Gattegno

4,7 milliards contre la drogue

POUR la première fois en France, deux économistes ont, à la demande de l'observatoire des drogues et des toxicomanies, tenté d'évaluer le coût budgétaire de la lutte contre les stupéfiants. Après de prudents calculs, ils arrivent à un montant de 4,72 milliards dépensés par les administrations en 1995. Ce document, dont *Le Monde* révèle le contenu, constitue un élément important du débat sur la part respective qu'il convient d'accorder à la répression et à la prévention en matière de lutte contre la toxicomanie.

D'autre part, dans son rapport annuel, l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) s'inquiète de la progression de l'abus des stimulants de type amphétaminique dans le monde.

Lire page 8

Immigration : l'échec d'un refus, la victoire d'une idée

« AUJOURD'HUI, tout le monde doit s'employer à rétablir la vérité : les immigrés ne sont pas responsables de la crise générale que connaît notre pays. » Inscrite en tête d'un texte rédigé, jeudi 27 février, par les cinéastes à l'origine de la mobilisation contre le projet de loi Debré, et qui, ce jour-là, annonçaient la dissolution de leur comité, cette idée simple, exprimée haut et fort par de multiples voix, pourrait bien constituer le principal acquis de ce mouvement protestataire.

Vendredi 7 mars, un peu plus de trois semaines après la publication du premier appel à désobéir, les pétitionnaires ne cachaient certes pas leur inquiétude quant au succès de la manifestation prévue dimanche 9 mars à Paris. Il leur apparaissait difficile, en effet, de réunir à nouveau ces quelque 100 000 personnes qui, samedi 22 février, avaient été séduites par le fond du mouvement, mais aussi par sa nouveauté et sa spontanéité. Les opposants au texte gouvernemental ne doutaient pas davantage de l'avenir du projet gouvernemental : après son adoption – l'examen en deuxième lecture a lieu mardi 11 mars, au Sénat – et son probable examen par le Conseil constitutionnel, la France devrait se trouver dotée d'une nouvelle loi qui durcira encore un peu plus la législation actuelle sur l'immigration.

Pourtant, des intellectuels aux artistes, des militants associatifs aux responsables politiques de l'opposition, tous partagent la satisfaction d'avoir vu ce qui leur semble aujourd'hui une évidence : se faire mieux entendre en quelques jours qu'au cours des dix dernières années. Depuis 1983 et l'entrée fracassante du Front national sur la scène politique, certaines voix avaient bien tenté de mettre en garde le monde politique contre les risques que l'on courait à placer l'immigration au centre du débat. Mais rien n'y avait fait. A gauche, nombre de dirigeants socialistes croyaient avoir compris tout le bien qu'ils tireraient d'une progression lepéniste. En agitant, par exemple, le chiffon rouge du vote des étrangers aux élections, en cultivant à outrance un credo antiraciste qui n'était pas désinteressé, François Mitterrand privait la droite parlementaire d'une partie de son électorat. Peu importait alors de savoir où celui-ci se reportait... A droite, la rhétorique du « toujours plus répressif » a eu des effets plus désastreux encore. Sous prétexte de retrouver les « brebis égarées », les gouvernements dirigés par l'actuelle majorité n'ont cessé de renforcer les lois sur l'immigration. En 1993, l'adoption des lois Pasqua sur l'entrée et le séjour des étrangers, et Méhaignerie sur la nationalité devait faire taire, et pour longtemps, le leader du Front national.

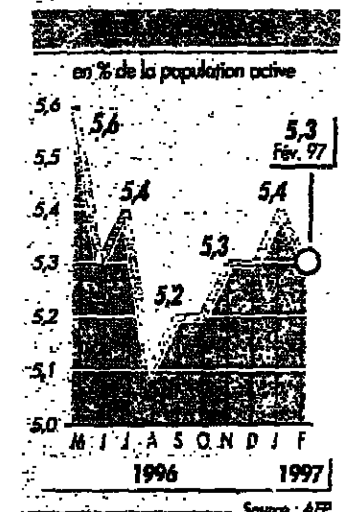
En fait de point final, cette nouvelle réglementation n'a fait que préparer les conditions d'un nouveau drame, plongeant des milliers de personnes dans la clandestinité d'abord. Loin de décliner, le Front national a décroché ses premières mairies. Et trois ans après, le successeur de Charles Pasqua, Jean-Louis Debré, a ressenti la nécessité d'une nouvelle modification de la législation, démontrant à qui en doutait encore que chaque tour de vis ne fait jamais qu'annoncer le prochain. Sauf, bien évidemment, à changer radicalement de logique.

Les idées empruntent souvent des chemins tortueux : pour parvenir à faire comprendre leur vision des problèmes, les initiateurs de l'appel ont ainsi commencé par se placer sur le terrain de leurs adversaires.

Nathaniel Herzberg

Lire la suite page 13

Nouvelle baisse du chômage aux Etats-Unis



POUR le deuxième mois consécutif depuis le début de l'année, le taux de chômage a baissé aux Etats-Unis, passant de 5,4 % à 5,3 %. Le marché du travail américain enregistre en outre un substantiel accroissement des emplois nouveaux : 339 000 d'entre eux ont été créés en février. Depuis le début de l'année, l'économie américaine a ainsi généré près de 600 000 nouveaux emplois.

Ce dynamisme commence à inquiéter les institutions financières fédérales. Ces dernières craignent un risque de surchauffe génératrice d'inflation, ce qui pourrait les amener à freiner la croissance en augmentant les taux d'intérêt.

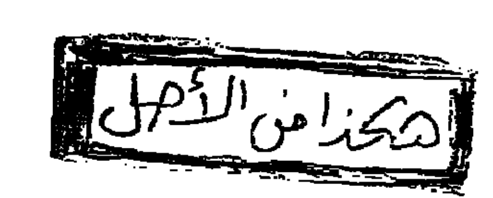
Lire pages 3 et 17

Un record pour passeport

WILSON KIPKETER

LE HÉROS de la première journée des championnats du monde d'athlétisme en salle, qui ont lieu à Paris, a été Wilson Kipketer. Il a amélioré, vendredi 7 mars lors des séries, le record du monde du 800 mètres (1 min 43 s 96). D'origine kenyane, mais vivant au Danemark, il n'avait pu disputer les Jeux d'Atlanta pour cause de nationalité *« incertaine »*. La Française Frédérique Bangué a terminé troisième du 60 mètres.

Lire page 18



RUSSIE Le président Boris Eltsine a nommé, vendredi 7 mars, Anatoli Tchoubaïs au poste de premier vice-premier ministre de Russie. L'ancien chef de l'administration présidentielle devient ainsi le numéro deux du gouvernement de Viktor Tchernomyrdine. ● ANATOLI TCHOUBAÏS, surnommé « le régent » du Kremlin, avait été l'architecte du programme de privatisations lancé en 1992 avant de tomber en disgrâce en janvier 1996. Il refera surface moins d'un mois après, en dirigeant cette fois, en sous-main, la campagne présidentielle de Boris Eltsine. ● L'ÉCONOMIE est mal en point et la nouvelle « cheville ouvrière » du gouvernement devra s'atteler à briser le cercle vicieux des non-paiements, lutter contre les grands monopoles et leurs privilèges fiscaux. Anatoli Tchoubaïs reconnaît que sa nomination intervient à un moment *« extrêmement difficile »* pour la Russie. *(Lire aussi notre éditorial page 13.)*

M. Tchoubaïs va tenter de sortir l'économie russe du marasme

Boris Eltsine a fait du chef de son administration présidentielle l'adjoint de Viktor Tchernomyrdine. Le nouveau numéro deux du gouvernement s'efforcera notamment d'assainir des finances publiques bien mal en point

MOSCOU
de notre correspondante

Attendu depuis des semaines par les cercles politiques russes, le passage d'Anatoli Tchoubaïs du poste de chef de l'administration présidentielle à celui de numéro deux du gouvernement a été annoncé, vendredi 7 mars dans la soirée, par un bref communiqué de l'agence Itar-Tass. A ce moment-là, les libations traditionnelles pour la Fête des femmes – célébrée le lendemain en Russie, où elle donne lieu à trois jours de congé – avaient déjà largement commencé, y compris à la Douma, la Chambre basse du Parlement dominée par les ennemis du nouveau promu, les nationalistes et les communistes. Le chef de ces derniers, Guennadi Ziouganov, avait promis de faire un malheur en cas de nomination au gouvernement de celui dont il a affirmé, cette semaine, qu'il était perçu dans le pays *« à l'égal d'un Hitler »* pour les malheurs causés par ses privatisations. *« Ce serait un crachat au visage du Parlement et du peuple entier, les communistes n'exécuteront aucune de ses directives »*, avait-il plusieurs fois lancé.

Mais il faudra donc attendre que la Russie soit dégrisée pour juger de la portée de ses imprécations, alors qu'au sein même de son parti l'unité est depuis longtemps rompue, et l'envie de couper la route à l'opposant Alexandre Lebed, qui a largement glané dans l'électorat communiste, est sans doute plus profonde que celle de s'opposer réellement à l'homme qui représente, à quelque poste que ce soit, les intérêts d'une partie au moins de l'oligarchie au pouvoir.

C'est sans doute conscient de cette équation que Boris Eltsine a décidé de passer outre aux menaces venues de la Douma, qu'il n'a de toute façon jamais beaucoup respectée. Il a cependant pris soin, avant de faire annoncer la signature de l'oukase en question, d'attendre trente-six heures après son adresse à la nation : il fallait que les médias aient le temps de célébrer sa performance, consistant à lire son texte sans trébucher, durant vingt-cinq minutes, debout devant les deux Chambres du Parlement, les télévisions, qui retransmettaient en direct, et le corps diplomatique. Cet exploit devait signifier qu'une nouvelle ère s'ouvrait, à savoir celle où le président, réélu pour un second et dernier mandat huit mois plus tôt mais absent de la scène pour cause de maladie, est à nouveau aux commandes. La vie politique, qui tournait tout ce temps-là autour d'une éventuelle élection



présidentielle anticipée, devait désormais oublier ce thème et, si possible, le nom même d'Alexandre Lebed. C'est ce qui fut fait vendredi, mais surtout pour des raisons de convenance : l'attention réelle restait focalisée sur le sort de M. Tchoubaïs et le type de remaniement ministériel qu'entraînerait son entrée au cabinet comme premier vice-premier ministre. Une chose est claire en tout cas : c'est l'ex-chef de l'administration présidentielle qui en sera la cheville ouvrière, même si le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, doit en rester le numéro un en titre. Dès jeudi, l'opposant démocrate Grigori Iavlinski annonçait que c'est le nouveau numéro deux théorique qui serait, en réalité, chargé de former un nouveau gouvernement, en négociant avec lui l'entrée de plusieurs membres de son parti, Iabloko. Il est vrai que, vendredi, ces négociations semblaient avoir échoué car M. Iavlinski, que les analystes donnaient comme politiquement mort depuis ses échecs électoraux à répétition, aurait placé un peu haut ses exigences : il aurait prétendu avoir voix au chapitre de la politique globale du nouvel exécutif, voire exigé le renvoi de certains de ses membres les plus discrédités ou corrompus. Mais M. Tchoubaïs lui aurait seulement proposé de laisser des femmes de Iabloko participer au gouvernement comme alibi d'un nouveau souffle et d'une démocratisation de celui-ci. Ce qui, pour MM. Eltsine et Tchoubaïs, est aussi un impératif important alors que, de leur aveu même, le capital de confiance du pouvoir est pratiquement *« épuisé »*.

Dans son discours à la nation, Boris Eltsine a semblé, plus encore que les années précédentes, parler comme le chef du parti d'opposition de son pays. Critiquant *« la passivité »* et *« l'irresponsabilité »* du gouvernement, il s'est écarté du texte pour signaler que celui-ci n'a agi ces derniers mois *« que lorsqu'il s'est trouvé sous le contrôle du président »*, autrement dit d'Anatoli Tchoubaïs, censé n'avoir fait qu'exécuter les volontés de Boris Eltsine durant sa maladie. Après une telle sortie, M. Tchernomyrdine ne pouvait qu'afficher une triste figure, même si, assailli par les journalistes, il a fini par lâcher un compliment à l'égard de son nouvel « adjoint » : *« Un très bon économiste,* a-t-il dit, *dont l'entrée au gouvernement ne pourra qu'avoir un effet positif. »* En feignant d'ignorer que les principales mesures préconisées dans le discours présidentiel, qui porte pour une fois le cachet « libéral » d'un auteur exclusif – celui d'Anatoli Tchoubaïs –, léseraient, si elles étaient suivies d'effets, les intérêts des clans qui l'ont porté au pouvoir.

« Leurs bases sont différentes, leurs styles de travail aussi, mais l'autorité de M. Tchernomyrdine est plus forte que celle de M. Tchoubaïs », ce qui rendra difficile la croisade anticorruption promise par ce dernier, pronostique un communiste modéré, membre influent de la Douma. Comme s'il sympathisait, dans le nouveau combat de titans qui se profile, avec celui dont, par discipline de parti, il devrait pourtant souhaiter la défaite...

S. Sh.

Un « homme de fer » honni du peuple et favori de l'oligarchie

MOSCOU
de notre correspondante

De l'avis général, personne en Russie plus qu'Anatoli Tchoubaïs ne suscite des sentiments aussi contrastés. Il y a, d'un côté, la haine violente d'une population appauvrie par les privatisations qu'a menées

PORTRAIT

Les problèmes de santé de Boris Eltsine ont élevé M. Tchoubaïs au rang de « régent » officieux du pays

ce jeune intellectuel sûr de lui, au nom peu russe et donc suspect, pas « moujik » pour un sou et, qui plus est, outrageusement rouquin. De l'autre, la fascination qu'il exerce sur certaines élites, intellectuelles ou d'argent, qui placent toujours en lui leur espoir d'un salut du pays, ou d'un maintien de leur propre bien-être. Ces sentiments collent aux jugements portés sur la nouvelle réalité russe, celle d'une « privatisation de masse », louée en Occident mais vite honnie sur place, qui fut suivie par une concentration de la propriété entre les mains d'une oligarchie à moitié mafieuse et désormais décriée par tous, mais qui pourrait selon certains être aussi un moindre mal : une sorte de barrage face au chaos total, garantie d'un certain pluralisme.

Les deux processus sont le fruit des efforts conscients d'Anatoli Tchoubaïs plus que de son ami très proche, Egor Gaïdar, qui a assumé en 1992 la responsabilité de la libération des prix, brutale mais techniquement facile ; des efforts plus importants que ceux de Boris Eltsine, dont le rôle a surtout consisté, depuis cinq ans, à laisser la bride plus ou moins longue au cou de celui qui est finalement devenu, à l'occasion de la maladie du président, le « régent » officieux du pays. Au lendemain de la démonstration publique de la relative guérison de Boris Eltsine, M. Tchoubaïs a abandonné le poste stratégique de chef de l'administration présidentielle pour celui de numéro deux du gouvernement, mais il reste néanmoins, à quarante-deux ans, au « centre névralgique » du corps russe, qu'il occupe depuis fin 1991. C'est alors qu'il fut nommé président du Comité de la propriété d'Etat pour lancer, selon ses dires, la privatisation *« la plus vaste et la plus rapide de l'humanité »*.

SOUTIEN DES PRINCIPAUX BANQUIERS

Dans sa famille, typique de l'intelligentsia pétersbourgeoise, où le père était officier, ce fut pourtant son frère aîné, Igor, qui fit preuve d'audace politique durant la perestroïka : contrairement à lui, Anatoli prit soin de ne pas se faire expulser du Parti communiste. Ce qui ne l'a pas empêché de diriger, de 1984 à 1987, un cercle semi-clandestin d'économistes iconoclastes à l'institut où il étudia, puis qu'il présida, avant de faire ses classes comme vice-maire et chef-économiste de sa ville. Ce pragmatisme, associé à une immense capacité de travail et de concentration ainsi qu'à une volonté de fer, explique son ascension sans accrocs, ou presque.

Fin 1995, dans une Russie démoralisée par la poursuite de la crise et de la guerre en Tchétchénie, les élections législatives donnent 10 % des voix au « parti du pouvoir » et plus de la moitié aux communistes et assimilés. *« C'est à cause de Tchoubaïs. Il a des mérites mais il a fait des erreurs,* déclare alors Boris Eltsine. *S'il avait été écarté avant,* [notre] *parti aurait eu 20 % des voix et pas 10 %. »* Ce cynisme candide du président traduit l'influence dominante qu'exerce alors sur lui le clan de son garde du corps, Alexandre Korjakov, rival fruste et ennemi juré du très sophistiqué Anatoli Tchoubaïs. Ce dernier, promu en novembre 1994 premier vice-premier ministre en charge de l'économie, démissionne sans bruit. De même qu'il s'était bien gardé, toujours « réaliste », d'élever la voix contre la guerre en Tchétchénie. Mais, comme il apparaîtra plus tard, il ne se soumet pas pour autant.

Fort du soutien financier des principaux banquiers russes, qui lui doivent leur réussite, menacée par la victoire alors prévisible du chef communiste Ziouganov, Anatoli Tchoubaïs obtient de diriger en sous-main la campagne électorale de Boris Eltsine. L'accord du président est arraché par le truchement de sa fille, Tatiana, et du trouble homme d'affaires Boris Berezovski. Le succès est au rendez-vous, mais les compromissions qui l'ont rendu possible pèsent lourdement sur cette victoire proclamée de la « démocratie » sur le « communisme ». Que ce soit en termes d'alliances douteuses, de détournements massifs de fonds de l'Etat ou de manipulations médiatiques, qui l'ont vidée de sa substance, Anatoli Tchoubaïs a tout endossé, sans jamais avoir laissé paraître d'hésitations. La victoire est acquise à l'arraché, à l'issue d'épisodes dramatiques qui auraient pu faire basculer la Russie dans l'inconnu, telles les crises cardiaques du candidat sortant entre les deux tours.

« BUVEUR DU SANG RUSSE »

Mais le sang-froid, l'assurance dans le mensonge dont a fait preuve alors l'équipe forgée par M. Tchoubaïs portent manifestement sa marque. A un moment seulement, cette qualité politique de base a semblé lui faire défaut : quand il n'a pas résisté, entre les deux tours également, au plaisir de tenir une conférence de presse une heure à peine après avoir obtenu le limogeage du général Korjakov et de ses alliés. La plupart des Russes ont appris, à ce moment-là seulement, que « le Rouquin » dirigeait la campagne de Boris Eltsine, lequel a dû perdre ainsi des voix. Mais ce n'est pas dans la bouche d'Anatoli Tchoubaïs qu'on entendra un soupçon d'autocritique. Homme d'action, il détourne les questions à ce sujet. Les seuls regrets qu'il avoue sont ceux liés à des échecs indépendants de sa volonté.

Un homme de cette trempe, excellent organisateur, moderne de formation, dont personne ne conteste l'intelligence et la vivacité d'esprit et dont les proches évoquent le sens de l'humour, qui sait aussi s'entourer d'équipes soudées et disciplinées, ne peut qu'avoir l'ambition d'être un jour le sauveur en titre de la Russie. Des médias anglo-saxons en parlent depuis deux ans, dans leurs scénarios optimistes, comme du président russe à l'horizon du siècle à venir. Mais c'est là aussi que réside le défaut de la cuirasse : les héros de l'hebdomadaire *The Economist* peuvent difficilement être ceux de la Russie profonde. Son credo – à savoir que la fin justifie les moyens – l'empêche aussi de susciter l'enthousiasme de la jeunesse éclairée. Il est apparu qu'il a récemment fait fortune, alors que jusqu'à cet hiver même ses ennemis ne pouvaient prouver qu'il se soit rendu coupable d'enrichissement.

Mais c'est le nom de Tchoubaïs – plus que la personne, qui se livre peu – qui est honni dans le peuple, en partie à cause de la propagande communiste. Une contre-propagande menée intelligemment pourrait aussi bien venir à bout de l'image du Tchoubaïs *« buveur du sang russe »*. Cela supposerait que le gouvernement où il vient d'entrer parvienne à faire en sorte que salaires et retraites soient payés régulièrement. Ce qui ne serait rien de moins qu'un miracle économique et politique, passant par la défaite des intérêts établis. Même pour Anatoli Tchoubaïs, ce pourrait être une tâche hors d'atteinte. Mais dans la Russie telle qu'elle est, nul n'est mieux armé pour s'y atteler.

Sophie Shihab

Comment forcer les entreprises à verser des impôts pour enfin payer les salaires...

MOSCOU
de notre correspondant

La nomination d'Anatoli Tchoubaïs peut-elle permettre de sortir l'économie russe de son marasme ? Peut-elle permettre d'éviter une crise politique et sociale qui couve

ANALYSE

La puissance des « lobbies » nuit au renflouement des caisses de l'Etat

en raison du non-paiement des salaires et des retraites ? Si l'on en juge par les expériences précédentes, on est en droit d'en douter. Après la victoire de l'opposition communiste et nationaliste aux élections législatives de décembre 1995, Boris Eltsine avait dû limoger du gouvernement, le 16 janvier 1996, le jeune « père des privatisations ». Le Kremlin lui reprochait alors d'être responsable des longs retards de versement des salaires des employés d'Etat, d'une aggravation de la crise des paiements entre entreprises et d'avoir organisé des « ventes aux enchères », fort peu honnêtes et pour des sommes dérisoires, de juteuses sociétés publiques.

Le retour en grâce du « régent » (M. Tchoubaïs) au Kremlin – déserté pendant des mois par un président malade – allait de nouveau susciter des espoirs, rapidement déçus. Malgré la création d'une « commission spéciale » pour faire payer leurs impôts aux principales entreprises du pays, le « régent » n'a pu remplir les caisses de l'Etat. Pour une simple raison : les membres du gouvernement russe, à commencer par le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, sont plus les représentants des intérêts des principaux lobbies économiques que ceux d'une politique.

À son « nouvel-ancien » poste, Anatoli Tchoubaïs ne restera sans doute pas inerte. Un véritable changement de la gestion du pays consisterait à se débarrasser du « gouvernement des lobbies ». Par exemple, comme la rumeur le disait à Moscou, d'un premier ministre qui s'est distingué dans ses fonctions moins par la défense des intérêts de l'Etat que par la protection fiscale des richissimes « barons de l'énergie » (principale rentrée en devises du pays) et notamment de Gazprom (2,5 milliards de dollars de dettes d'impôts), entreprise qu'il a créée et dont il serait un très heureux actionnaire.

CERCLE VICIEUX

Le fait que M. Tchernomyrdine, premier ministre depuis décembre 1992, reste à son poste a sans doute une raison pratique. Ce maintien évite au président russe d'avoir à obtenir pour le nouveau gouvernement un vote de confiance à la Douma qui est dominée par l'opposition. Mais l'exceptionnelle survie de M. Tchernomyrdine indique aussi que la puissance des groupes d'intérêts est devenue telle que Boris Eltsine (et Anatoli Tchoubaïs) ne peuvent les exclure du gouvernement. Autant dire que la tâche d'Anatoli Tchoubaïs, qui, lors de son premier passage au gouvernement, avait déjà tenté de faire payer des impôts aux plus riches, ne sera pas aisée. Il lui faudra rapidement briser le cercle vicieux des non-paiements : l'Etat ne paye pas ses commandes aux entreprises, ne verse pas leurs budgets aux institutions d'Etat (dont l'armée). A leur tour, celles-ci n'honorent pas leurs dettes face à leurs employés, aux autres entreprises et au fisc. Ce qui fait que l'Etat n'a pas d'argent, que les salaires et retraites restent impayés.

Le gouvernement devra donc faire « quelque chose » pour sortir de cet engrenage. Une solution serait de créer de la monnaie, mais cela relancerait aussitôt l'inflation, ce qui semble donc exclu. Une autre voie serait d'emprunter. Mais les autorités russes, même si elles veulent faire appel aux marchés internationaux des capitaux, semblent avoir atteint les limites de cette option déjà utilisée ces dernières années (45 milliards de dollars empruntés en bons du Trésor en 1996).

Reste l'idée de faire payer les grandes entreprises bénéficiaires, mais celles-ci, on l'a vu, sont protégées en haut lieu. Depuis quelques mois, M. Tchoubaïs propose de démanteler les monopoles de type Gazprom. Il s'agirait d'amener ces sociétés à de meilleurs sentiments à l'égard du fisc. A moyen terme, l'ex-chef de l'administration présidentielle veut régler la crise en s'attaquant au problème de la « discipline » financière, une question qui recouvre aussi bien les détournements massifs et directs des fonds d'Etat vers des activités spéculatives que l'absence de règles comptables dans les entreprises ou même l'absence de Trésor public digne de ce nom.

Mais avant de pouvoir mettre en place un « marché » digne de ce nom en Russie – ce qui prendra du temps –, le « sauveur » Anatoli Tchoubaïs devra trouver une solution rapide pour réunir l'argent nécessaire au paiement des salaires et des retraites. Outre la poursuite des pressions qui s'exercent sur les plus riches (l'actuel responsable de l'économie menace ainsi de suspendre les négociations avec le FMI tant qu'il n'y aura pas un *« environnement compétitif dans les secteurs contrôlés par les monopoles »*), M. Tchoubaïs pourrait tenter d'éviter le bras de fer au sein du pouvoir en mettant en vente les grandes entreprises qui n'ont pas été encore privatisées. Mais c'est cette manœuvre – rapportant plus de scandales que d'argent – qui avait contribué à sa chute voici un peu plus d'un an. Il l'a reconnu lui-même juste après sa nomination : *« Je rejoins le gouvernement à un moment extrêmement difficile. »*

Jean-Baptiste Naudet



Les rebelles albanais refusent de déposer les armes

Dans Saranda insurgée, un ancien colonel de l'armée tente de discipliner un soulèvement anarchique. L'Union européenne appelle le président Berisha à reporter « le plus longtemps possible » une intervention militaire

En dépit de l'appel lancé aux insurgés par le pouvoir albanais pour qu'ils déposent les armes avant dimanche 9 mars au matin, les rebelles du Sud n'y semblaient pas disposés en fin de semaine. Un de leurs leaders dans la ville de Vlora, Albert Shyti, a déclaré, vendredi 7 mars : *« Nous répondrons à ceux qui nous attaquent de la même manière. »* De Saranda, notre envoyé spécial Rémy Ourdan rapporte que l'état d'esprit est aussi à la résistance contre une éventuelle offensive de l'armée. Toute la région sud, à l'exception de la ville de Gjirokaster, paraît échapper au contrôle de Tirana, et les insurgés sont persuadés que les soldats déserteront plutôt que d'obéir à un ordre de répression. *L'Union européenne a appelé le président* Berisha à différer le plus longtemps possible une intervention armée et à convoquer des élections anticipées.

SARANDA
(sud de l'Albanie)
de notre envoyé spécial

La nuit tombe sur la baie de Saranda. Sur la place centrale, la foule se disperse, des ombres grimpent les rues étroites et ne s'attardent guère autour des maisons. Une

REPORTAGE

« Nous ne sommes pas des rebelles. (...) Nous sommes un peuple en armes »

journée de rébellion s'achève. On commente les dernières informations parvenues de la capitale, Tirana ; des tirs de kalachnikov retentissent encore. Aux carrefours stratégiques, autour de Saranda et dans les montagnes, les combattants rabattent les cagoules et enfilent leurs gants, un doigt toujours sur la détente du fusil d'assaut. Les nuits sont encore froides en ce mois de mars.

Les journées à Saranda sont rythmées par l'évolution de l'insurrection, les accrochages dans les campagnes, les assemblées populaires et les rafales lâchées par les enfants-soldats. La journée du vendredi 7 mars est consacrée à l'appel lancé par le président, qui propose d'amnistier les rebelles s'ils rendent les armes d'ici à dimanche 9 mars au matin. « A bas le dictateur ! A bas le dictateur Berisha ! », répondent en choeur les gens. Chaque matin, le « Conseil des insurgés » vient haranguer la foule. Il est hué ou applaudi – souvent applaudi. *« Nous sommes un peuple en armes »*, insistent les rebelles.

L'hymne albanais est diffusé par de vieux haut-parleurs, devant l'ancienne mairie, dont les élus du Parti démocratique (au pouvoir) ont été destitués. Trois mille personnes se recueillent, puis un soldat au foulard coloré relève son kalachnikov et tire une longue rafale. Les chefs du « Conseil des insurgés » le prient de calmer ses ardeurs. Le discours commence. *« Nous exigeons la nomination d'un gouvernement technique, l'organisation d'élections parlementaires, la démission du directeur de la radio-télévision d'Etat, l'absence de poursuites judiciaires contre les soldats qui ont rejoint nos rangs, l'amnistie pour les insurgés et la levée de l'état d'urgence »*, clame un porte-parole. *« A bas le dictateur ! »*, chante la foule. *« Nous ne rendrons pas nos armes ! »* Saranda veut, en fait, obtenir la démission du président de la République d'Albanie.

MILICES POPULAIRES

Ceux que le pouvoir appelle les *« bandits rouges »*, les *« terroristes soutenus par des services secrets étrangers »*, ont des airs de milices populaires. Les hommes ont tous des armes et sont soutenus par leur femme. Si certains habitants condamnent la destruction d'édifices publics, aucun ne se prononce contre la rébellion. Des mères craignent pour la vie de leurs enfants, mais elles comprennent l'objectif de leur lutte.

« Nous ne sommes pas de vrais rebelles, juste des enfants du peuple qui combattent pour la démocratie, déclare Xhevat Kopsiq, le chef d'état-major des insurgés. *Nous avons vécu cinquante ans sous un régime communiste très rude, et le pouvoir actuel ne respecte pas les règles démocratiques ; nous ne pouvons plus accepter une dictature. »* M. Kopsiq, cinquante ans, est un ancien colonel de l'armée albanaise. Il a commandé une division d'infanterie. Dès les premiers incidents, il est allé sur les routes afin de coordonner les positions rebelles. *« J'ai une expérience militaire, une conscience politique et je souhaite éviter qu'il y ait des morts*, dit-il. *Les jeunes m'ont prié de devenir leur commandant. »*

M. Kopsiq tente d'insuffler une certaine discipline dans les rangs rebelles de Saranda. Il ordonne que les combattants ne portent plus de masques et que les enfants livrent les armes à leurs aînés. A la fin de l'assemblée populaire, un homme, qui tient son fusil entre ses jambes, une fleur rouge plantée dans le canon, presse sur la détente. Des pétales virevoltent au-dessus des têtes. Xhevat Kopsiq s'élance de la tribune. *« J'ai demandé qu'on ne tire plus sans raison »*, dit-il. Après une brève bousculade avec le jeune combattant, des hommes lui arrachent le fusil.

Une heure plus tard, une rumeur parcourt la ville : les soldats d'un village voisin vont marcher vers Gjirokaster afin d'affronter l'armée gouvernementale. Xhevat Kopsiq s'engouffre dans une voiture et va parlementer. *« Ils ont annulé l'opération*, dit-il. *C'est aux gens de Gjirokaster de se soulever s'ils estiment que la cause est juste. »*

Le chef militaire de l'insurrection de Saranda a discuté avec Sali Berisha, mercredi 5 mars, par téléphone. *« Je l'ai informé que le peuple réclame sa démission et combattra jusqu'à la victoire finale ! Il n'a pas été d'accord... »* Alors, les insurgés, qui espéraient que l'armée albanaise n'interviendrait pas, se préparent à affronter une offensive. Ils sont fortement armés, après le pillage de la base navale, de dépôts d'armes, de commissariats de police. Dans un rayon de 30 kilomètres, ils disposent de navires de guerre, de chars d'assaut, de canons et de mitrailleuses lourdes. *« Nous avons achevé d'organiser nos positions dans les montagnes*, confirme M. Kopsiq. *Une action offensive de l'armée serait vite découverte et arrêtée. »*

Une traversée du sud de l'Albanie dément rapidement les affirmations du pouvoir, qui indique que Saranda et Vlora sont des fortins rebelles encerclés. En fait, le sud du pays est entièrement aux mains de la rébellion. L'armée et la police ont été défaites ou ont rallié les rebelles. Seuls la ville de Gjirokaster et le sud-est du pays demeurent sous contrôle gouvernemental.

Dans Gjirokaster, les soldats de dix-huit ans qui montent la garde, détendus auprès de leurs chars d'assaut, n'ont aucune envie de combattre. S'ils étaient attaqués, ils déserteraient. *« L'armée n'attaquera pas le peuple »*, dit-on en région insurgée. Xhevat Kopsiq indique que seules des infiltrations de la police secrète de Sali Berisha lui font peur.

TENSION EXTRÊME

Des centaines de barrages ont été érigés sur les routes de la région par de jeunes insurgés excités. Le kalachnikov tournoyant, ils arrêtent les intrus et prennent parfois en chasse des « suspects ». Les lunettes de soleil, les bandeaux rouges et les cagoules noires sont leurs accessoires favoris : leur torse est barré de chargeurs pour fusil d'assaut et ils portent des sacs de munitions dans le dos. Il y a cinq jours, ils ont intercepté une voiture avec quatre agents de la police secrète à bord. L'un est parvenu à s'enfuir, deux autres ont été blessés, le dernier a été brûlé vif.

« Nous avons peur de la police secrète, dit une femme. *A Saranda, ces hommes du Nord, la région de Sali Berisha, régnaient en maîtres ; ils arrêtaient, battaient et rackettaient la population. »* Si la furie populaire a été déclenchée par la fermeture des sociétés d'emprunt pyramidales, l'obsession de l'argent est aujourd'hui presque envolée. *« La population veut être remboursée à 100 %*, dit une femme. *Mais elle préférerait que Berisha quitte le pouvoir. »*

La nuit tombe sur la baie de Saranda. Les hommes de la mafia, qui profitent de l'insurrection sans apparemment la contrôler, disparaissent en Mercedes. Les rebelles rejoignent les sommets, d'où il lancent des opérations nocturnes afin de capturer un tank ou de piller une caserne isolée. Les crans d'arrêt des kalachnikov sont levés, les fleurs plantées dans les canons sont enlevées. Ce n'est pas encore la guerre dans le sud de l'Albanie, c'est l'anarchie. La tension est extrême. Et chacun regarde vers la mer, vers l'île de Corfou, distante de 7 kilomètres. L'île de Corfou ou l'éventuel chemin de l'exode, tant la peur d'un retour des hommes de Tirana est forte. Rien que cette peur peut entraîner la population très loin dans la rébellion, sans même parler de l'exaltation de l'insurrection.

Rémy Ourdan

Les Européens appellent à de nouvelles élections

L'Union européenne a appelé, vendredi 7 mars, à de nouvelles élections pour résoudre la crise et exhorté le président Sali Berisha à reporter *« le plus longtemps possible »* une intervention armée contre les rebelles du Sud. Contrairement à ce qu'avaient déclaré la veille le ministre néerlandais des affaires étrangères, Hans Van Mierlo, et le premier ministre grec, Costas Simitis, le président albanais ne semblait pas encore résolu, vendredi, à convoquer des élections anticipées. *« Je pense qu'en temps voulu le président se décidera à faire ce qui doit être fait »*, a estimé M. Van Mierlo, en visite à Tirana. Il a souhaité en outre que l'opposition albanaise cesse son boycottage du Parlement et *« utilise toute l'influence dont elle dispose »* pour mettre fin aux violences. Le pouvoir a accusé l'opposition d'avoir encouragé à des fins politiques les troubles dans le sud du pays en proie à l'insurrection. – *(AFP.)*

Le Mexique réagit vivement à l'attitude du Congrès américain sur la drogue

MEXICO
de notre correspondant

Quelques jours après avoir « certifié » que le Mexique faisait de sérieux efforts pour lutter contre le trafic de drogue (*Le Monde* du 1er mars), la Maison Blanche a entamé une intense campagne de persuasion auprès du Congrès pour le convaincre de ne pas révoquer cet équivalent d'un brevet de bonne conduite. Jeudi 6 mars, la Commission des relations internationales de la Chambre des représentants a voté une résolution révoquant la *« certification »* du Mexique. Le texte doit encore être voté par la Chambre en session plénière, puis par le Sénat, avant d'être soumis à M. Clinton, qui aurait la possibilité d'y mettre son veto. Mais la Maison Blanche espère que les choses n'iront pas jusque là.

Réagissant à l'offensive du Congrès américain, le président du Mexique, Ernesto Zedillo, a estimé, jeudi, que le débat en cours aux Etats-Unis risquait d'affecter les relations bilatérales. *« Mon gouvernement*, a-t-il averti, *défendra énergiquement la dignité et la souveraineté du Mexique. »* La fermeté de M. Zedillo semble surtout destinée à rassurer les secteurs mexicains préoccupés par l'*« ingérence »* grandissante des Etats-Unis dans leurs affaires internes, sous prétexte de lutte contre le trafic de drogues. Selon Washington, près de 70 % de la cocaïne colombienne destinée au marché américain passerait par le Mexique, qui est également un gros producteur de marijuana et de pavot, la matière première de l'héroïne.

« AVEUGLÉS PAR LA DÉSINFORMATION »

La visite-éclair au président Zedillo, le 5 mars, du principal responsable de la répression du trafic de drogue aux Etats-Unis, le général Barry McCaffrey, a heurté la susceptibilité des députés de l'opposition. *« On dirait un consul de l'empire nord-américain qui vient visiter une de ses colonies »*, s'est exclamé Jesus Ortega, secrétaire général du Parti de la révolution démocratique (PRD, gauche).

Les députés de la formation au pouvoir, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), ont réagi tout aussi énergiquement au vote de la commission du Congrès américain, dénonçant la *« xénophobie »* de certains de leurs collègues de Washington, *« aveuglés par la désinformation »*. Les députés du PRI ont aussi rappelé que les Etats-Unis étaient à l'origine du problème puisqu'ils sont, de très loin, les principaux consommateurs de drogues dans le monde et les premiers bénéficiaires en matière de blanchiment de l'argent sale. *« Les Etats-Unis devraient se soumettre eux-mêmes à un examen »*, a estimé Augusto Gomez, président de la Commission des relations extérieures de la Chambre des députés.

Il reste que l'arrestation, le mois dernier, du principal responsable de la lutte antidrogue au Mexique, le général Jesus Gutierrez (*Le Monde* du 20 février), donne des arguments aux secteurs qui, aux Etats-Unis, exigent l'augmentation des pressions sur leur voisin pour obtenir de meilleurs résultats. Malgré la discrétion officielle observée quant aux résultats de la visite du général McCaffrey, la presse locale a publié des informations tendant à confirmer que le président Zedillo avait accepté certaines exigences de Washington, notamment la réorganisation de l'Institut national de lutte contre le trafic de drogue (INCD) et le principe de l'extradition d'une douzaine de « capos », dont Amado Carrillo et les trois frères Arellano, jusqu'ici toujours insaisissables.

Bertrand de la Grange

L'opposition britannique s'accorde sur une réforme des institutions

LONDRES
de notre correspondant

Les deux principaux partis d'opposition britanniques – travailliste et libéral-démocrate (PLD) – ont conclu un accord, mercredi 5 mars, sur le principe d'une réforme constitutionnelle. S'il n'est pas question d'une alliance électorale entre les deux formations, cette définition d'objectifs communs les rapproche néanmoins dans la perspective d'une victoire probable du Labour aux prochaines élections.

Il aura fallu quatre mois de dures négociations pour que Robin Cook, secrétaire au Foreign Office du cabinet fantôme et Robert MacLellan, président du PLD, publient une longue déclaration commune, indiquant les réformes qu'ils souhaitent entreprendre. La plus importante concerne le mode de scrutin : le système uninominal à un tour actuel favorise les grands partis au détriment des petits, ce qui explique l'hostilité que lui voue le PLD, qui réclame la proportionnelle. Pour le moment, travaillistes et libéraux se contentent d'une déclaration d'intention : une commission indépendante sera chargée, peu après les élections, de fournir « une solution de rechange proportionnelle spécifique » au système en vigueur, qui sera soumise à référendum. En attendant, les prochaines élections européennes devraient être l'occasion d'une dose de proportionnelle. Cela représente une inflexion majeure de la part des travaillistes et révolutionnerait un paysage politique britannique figé.

Au programme aussi, la création d'une assemblée élue en Ecosse et au pays de Galles – après référendum également – et la réforme de la Chambre des Lords : Labour et « Lib-Dem » souhaitent abolir le droit des pairs héréditaires à siéger et à voter à la Chambre haute, qui deviendrait une seconde assemblée *« démocratique et représentative »*. Au programme enfin, la reconstitution d'une « Autorité » pour Londres – abolie par Mme Thatcher –, le vote d'une loi sur la liberté de l'information, l'incorporation à la législation britannique de la Convention européenne des droits de l'homme, la garantie de l'indépendance de la fonction publique...

Rien ne garantit qu'accédant à la tête du gouvernement le chef du Labour, Tony Blair, se sente tenu par cet accord. Il n'en représente pas moins, dans une campagne électorale marquée par l'absence délibérée de part et d'autre de tout projet qui puisse porter à controverse, une initiative originale. Pour le moment, aucun des partenaires n'entend aller plus loin. La perspective d'une fusion des deux partis n'est pas à l'ordre du jour.

Patrice de Beer

Le chômage enregistre une nouvelle baisse aux Etats-Unis

WASHINGTON
de notre correspondant

Sans cesse harcelé sur le financement de sa campagne électorale, Bill Clinton aura au moins un motif de satisfaction : entre janvier et février, le taux de chômage américain a encore baissé, passant de 5,4 % à 5,3 %. Cette baisse s'accompagne de la création de 339 000 emplois nouveaux, contre 247 000 le mois dernier, ce qui constitue la plus forte progression depuis mai 1996. Ces indices prouvent que la robuste croissance de l'économie américaine enregistrée au quatrième trimestre de 1996 (+ 4,7 %) s'est poursuivie au premier trimestre de l'année suivante, infirmant les pronostics plus pessimistes.

L'économie américaine crée des emplois

en % de la population active

5,6 — 5,0 ; 5,6 ; 5,4 ; 5,2 ; 5,3 ; 5,4 ; 5,3 Fév. 97

M J J A S O N D J F — 1996 1997

Source : AFP

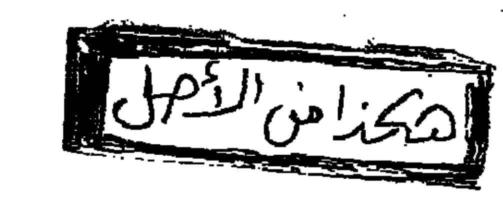
Pourtant, et contrairement à Bill Clinton, il n'est pas sûr que le président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, s'en félicite. La plupart des économistes tablaient en effet sur une progression stabilisée à quelque 230 000 emplois nouveaux, espérant ainsi, comme la Réserve fédérale, que l'économie amorcerait une décélération de la croissance. C'est l'inverse qui s'est produit, ce qui ne peut que renforcer les inquiétudes des marchés financiers qui craignent, comme le laissait entendre M. Greenspan, une « surchauffe » de l'économie. Pour freiner la croissance, la Réserve fédérale pourrait être amenée à réagir en relevant les taux d'intérêt, perspective qui n'a évidemment pas les faveurs de Wall Street.

Certes, on n'en est pas encore là et plusieurs indicateurs économiques sont attendus avant la réunion du comité monétaire de la Réserve fédérale, le 25 mars. Jusque-là, les investisseurs se retrouvent dans une situation d'incertitude particulièrement inconfortable. Les économistes se gardent de prédire l'avenir, soulignant, par exemple, que des facteurs de circonstance, notamment climatiques (le temps a été exceptionnellement doux en février), expliquent largement le « boom » enregistré dans la construction où 109 000 emplois nouveaux ont été créés.

Aussi, la Réserve fédérale va-t-elle se pencher sur des indicateurs plus significatifs, comme le pourcentage, en baisse constante, des travailleurs quittant volontairement leur emploi. Cette tendance, qui traduit une perception moins aiguë de la précarité de l'emploi, exerce sur les salaires une pression à la hausse. De fait, le salaire horaire a enregistré en février une hausse de 3 cents, après une hausse de 2 cents le mois précédent. La banque centrale trouve donc dans ces chiffres de quoi alimenter sa hantise de l'inflation.

C'est ce qu'Alan Greenspan ne cesse de répéter en soulignant que sa responsabilité est d'« anticiper » les dérapages de la hausse des prix. Les prévisions d'inflation pour 1997 n'ont pas changé – entre 2,75 % et 3 %, contre 3,3 % en 1996 –, mais les risques d'un emballement soudain se sont renforcés. M. Greenspan a reconnu que les conséquences de ses propos critiques concernant l'*« exubérance irrationnelle »* des marchés avaient dépassé l'avertissement qu'il voulait adresser aux investisseurs. En revanche, au chapitre des prix, son discours n'a pas varié : la première responsabilité de la Réserve fédérale est de se prémunir contre tout dérapage inflationniste.

Laurent Zecchini



Trois morts à Pékin dans un attentat à la bombe

PÉKIN. Une explosion à bord d'un autobus aurait fait trois morts en fin de journée, vendredi 7 mars, heure de grande affluence, dans le quartier commerçant de l'avenue Xidan, près du centre de Pékin. La presse officielle en a rendu compte, samedi, sans en indiquer la cause et en affirmant qu'elle avait fait plus de dix blessés mais pas de mort.
La population rapproche cette explosion des attaques perpétrées contre des autobus par des activistes ouïgours à Urumqi, chef-lieu de la région occidentale du Xinjiang, en Asie centrale chinoise. La police de Pékin avait précédemment mis en garde les chauffeurs de taxi et de transports en commun contre d'éventuels passagers porteurs de colis suspects. Le régime doit amender le code pénal pour y ajouter des dispositions antiterroristes, une catégorie jusqu'à présent inconnue en Chine. On n'avait jusque-là enregistré que deux attentats à la bombe connus à Pékin, en 1980 et 1987, qui semblaient être le fait de désespérés. *(Corresp.)*

Démission du recteur contesté de l'université de Belgrade

BELGRADE. Le recteur de l'université de Belgrade, Dragutin Velickovic, a démissionné vendredi 7 mars, cédant à la pression des étudiants qui manifestaient depuis trois mois et demi dans les rues de la capitale yougoslave. Le vice-recteur représentant le collège étudiant, Vojin Djurdjevic, a également démissionné. Pour devenir effectives, ces démissions doivent encore être acceptées par le conseil de l'université, qui ne se réunira que le 20 mars et qui est composé pour moitié de membres du gouvernement et de représentants des facultés. Si la démission de M. Velickovic n'est pas acceptée, les étudiants reprendront leurs manifestations, a déclaré Vlada Dobrosavljevic, un de leurs représentants. La plupart des étudiants belgradois ont repris vendredi leurs cours, après 105 jours de grève. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **RUSSIE : une amnistie a été votée** par la chambre basse du Parlement russe, vendredi 7 mars, pour les personnes *« ayant commis des délits graves »* durant les vingt et un mois du conflit russo-tchétchène. Elle s'applique aux déserteurs russes, mais pas aux militaires ayant vendu des armes aux indépendantistes. Sont également exclues les personnes ayant détourné les fonds destinés à la reconstruction de la Tchétchénie, les *« récidivistes »*, les *« étrangers »* et les *« personnes sans nationalité »*. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : les neuf membres turcs d'un commando protchétchène** qui s'était emparé, en janvier 1996, d'un ferry turc en mer Noire avec plus de 200 passagers à bord, ont été condamnés, vendredi 7 mars, à 8 ans et 10 mois de prison par la Cour de sûreté de l'Etat d'Istanbul. – *(AFP.)*

■ **ARMÉNIE : le premier ministre arménien, Armen Sarkisian**, 44 ans, a démissionné, vendredi 7 mars, après avoir subi une opération à la trachée-artère à Londres, a rapporté l'agence Itar-Tass. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉQUATEUR : l'ancien président Abdala Bucaram** et quatre de ses anciens collaborateurs font l'objet, depuis vendredi 7 mars, de poursuites judiciaires pour détournement de fonds publics devant la Cour suprême de justice. Abdala Bucaram réside au Panama depuis sa destitution, le 6 février 1997, pour incapacité mentale. – *(AFP.)*

Grève peu suivie au Pays basque espagnol

SAINT-SÉBASTIEN. En dépit des appels lancés par le mouvement indépendantiste Herri Batasuna, la grève du 7 mars a été peu suivie au Pays basque espagnol. Certains commerçants de Saint-Sébastien ont fait état de tracts collés sur leurs vitrines, de coups de téléphone anonymes et de lettres les incitant à fermer. Dans la vieille ville de Saint-Sébastien, les piquets de grève étaient nombreux et, si le mouvement n'a pas été suivi dans les grandes entreprises et le secteur industriel, beaucoup de petits commerçants – cédant, estime la police, à l'intimidation – avaient fermé. Pour le reste, taxis et autobus fonctionnaient, quitte à être « accompagnés » souvent par des voitures des forces de l'ordre. La police basque était omniprésente et a procédé à de nombreux contrôles d'identité. – *(Corresp.)*

Washington s'oppose à une résolution de l'ONU dénonçant la politique d'Israël à Jérusalem-Est

Les Palestiniens demandent la convocation de l'Assemblée générale des Nations unies

Au Conseil de sécurité de l'ONU, les Etats-Unis ont, vendredi 7 mars, opposé leur veto à une résolution présentée par leurs alliés européens pour inviter Israël à renoncer à la construction de logements dans la partie orientale, arabe, de Jérusalem. Les quatorze autres membres du Conseil ont voté en faveur du texte. Protestant contre l'attitude américaine, les Palestiniens ont demandé la convocation de l'Assemblée générale de l'ONU.

LES ETATS-UNIS se sont retrouvés isolés et sous le feu des critiques après avoir utilisé, vendredi 7 mars au Conseil de sécurité de l'ONU, leur droit de veto – en leur qualité de membre permanent – pour bloquer un projet de résolution mis au point par la France, la Grande-Bretagne, le Portugal et la Suède qui dénonce la poursuite des implantations israéliennes à Jérusalem-Est.

Le veto américain avait été précédé d'un débat, mercredi et jeudi, au cours duquel la quasi-totalité de la cinquantaine d'orateurs avaient condamné la décision d'Israël de construire 6 500 logements sur une colline du secteur de Jérusalem-Est, près de Bethléem. L'ambassadeur américain, Bill Richardson, a critiqué l'initiative israélienne, tant pendant le débat qu'après avoir opposé son veto, en affirmant qu'elle sape la confiance si nécessaire au processus de paix au Proche-Orient. Mais il a ajouté que le Conseil n'était pas *« un forum adéquat pour discuter de questions en cours de négociation entre les deux parties »*. M. Richardson a indiqué ensuite qu'il avait tenté de dégager un consensus pour une déclaration de moindre poids qu'une résolution, mais que, *« malheureusement, un membre du Conseil n'a même pas permis que l'on discute de cette option »*. Il faisait allusion à l'Egypte.

Le groupe arabe aux Nations unies a aussitôt appuyé une demande palestinienne de convocation de l'Assemblée générale en *« session d'urgence »* pour discuter de la réponse à apporter au veto américain. Le veto n'existe pas à l'Assemblée générale, mais ses décisions n'ont pas force contraignante.

« UNE SORTE DE FEU VERT »

Le représentant palestinien, Nasser al-Kidwa, a mis en garde contre les conséquences du veto américain, qui va *« compliquer »* le processus de paix et pourrait être interprété par les Israéliens comme une *« sorte de feu vert »* pour *« aller de l'avant »* dans la colonisation de Jérusalem-Est. L'ambassadeur d'Egypte, Nabil Elaraby, a souligné que le projet de résolution européen était relativement modéré puisqu'il ne condamnait pas explicitement Israël.

Le projet de résolution demandait aux autorités israéliennes de *« s'abstenir de toute action ou mesure, y compris l'implantation de colonies de peuplement, de nature à modifier la situation sur le terrain, qui préjugent les négociations sur le statut définitif, et ont des incidences négatives sur le processus de paix au Moyen-Orient »*. Le texte soulignait que les implantations sont *« illégales »* et réaffirmait l'invalidité de toutes les mesures visant à altérer le statut de Jérusalem, dont la partie orientale est occupée par Israël depuis 1967.

Vendredi soir, des diplomates occidentaux s'interrogeaient sur les conséquences de la décision américaine. S'ils n'avaient pas mis leur veto, personne n'aurait entendu parler de cette résolution, a dit un responsable européen.

Depuis le début de la semaine, les Etats-Unis cherchaient à gagner du temps et à susciter des divisions au sein du Conseil de sécurité, alors que l'armée israélienne s'apprêtait à annoncer l'ampleur de son redéploiement en Cisjordanie. Le Costa Rica, la Pologne et même la Grande-Bretagne ont semblé un temps hésiter mais, finalement, vendredi, tout le monde au Conseil s'est rallié au projet de résolution, sauf Washington.

Selon un diplomate, *« la »* superpuissance américaine donne l'impression d'ignorer son isolement et celui d'Israël sur le dossier de Jérusalem.

Les Etats-Unis avaient pour la dernière fois opposé leur veto en mai 1995 pour bloquer une résolution demandant à Israël de revenir sur l'expropriation de 53 hectares de terrains arabes à Jérusalem-Est. – *(AFP, Reuter.)*

L'ambassadeur des Etats-Unis traité de « youpin » par un député israélien

Ancien dirigeant de l'Aipac, le principal groupe de pression juif américain, l'ambassadeur américain en Israël, Martin Indyk, n'a pas apprécié d'être publiquement traité de *« youpin »*, la semaine dernière, par Rehavam Zeevi, chef du Moledet, un petit parti d'extrême droite à la Knesset. Jeudi 6 mars, lors d'une cérémonie officielle à Tel Aviv, les deux hommes se rencontrent :

« La dernière fois qu'on m'a traité de youpin,* lance l'ambassadeur, *j'ai cassé la gueule de l'intéressé.

– *Ah bon !* rétorque l'autre. *Alors vas-y, youpin…* »

– Indik, décontenancé : *« Vous êtes une honte pour le peuple juif… »*

– Zeevi, furieux : *« Et toi un fils de p… »*

L'ambassadeur a tourné les talons. Plus tard, confirmant cet échange rapporté par la presse, le diplomate, accusé par l'ancien général Zeevi de se mêler d'un peu trop près des affaires intérieures israéliennes, a diffusé un communiqué affirmant que l'intéressé avait présenté ses excuses, lesquelles ont été acceptées.

Yasser Arafat dénonce l'insuffisance du repli de Tsahal

JÉRUSALEM
de notre correspondant

S'abstenant toujours d'ordonner une mobilisation populaire massive qui pourrait dégénérer en émeutes incontrôlables contre la construction d'une nouvelle colonie juive à Jérusalem-Est, le président de l'Autorité palestinienne autonome, Yasser Arafat, est cependant apparu fort mécontent, vendredi 7 mars, de la nouvelle décision votée la nuit précédente par le gouvernement israélien. Les forces israéliennes, qui, après le redéploiement qui vient d'être décidé, occuperont encore environ 70 % de la Cisjordanie et maintiendront leur contrôle « sécuritaire » sur vingt autres pour cent du territoire, doivent se retirer dans les quatre jours d'environ 2 % des zones présentement placées sous leur contrôle exclusif.

Une petite partie de la zone qui était jusqu'ici sous administration « civile » palestinienne – la sécurité étant du ressort d'Israël – sera transférée sous la responsabilité exclusive de l'Autorité autonome. Cette portion de territoire, qui représente 7 % des 5 800 kilomètres carrés de la Cisjordanie occupée, s'ajoutera aux 3 % déjà contrôlés par les Palestiniens seuls. Mais, le gouvernement israélien ayant pris bien soin de ne restituer aucun site qui permettrait d'établir une certaine continuité territoriale entre les huit petites enclaves autonomes palestiniennes, celles-ci ne disparaissent pas.

« PROCESSUS DE PAIX EN CRISE »

Dénonçant *« une énorme supercherie unilatérale »* qui *« affecte une nouvelle fois négativement le processus de paix »*, le chef de l'OLP a convoqué une réunion urgente de la direction politique, vendredi soir. Pour Saëb Herakat, chef des négociateurs palestiniens, *« le processus de paix est à nouveau en crise, et je pèse mes mots »*. Les Palestiniens, a rappelé un autre dirigeant de l'OLP, Tayeb Abdel Rahim, espéraient recevoir *« au moins 30 % de la Cisjordanie occupée »* lors de ce premier redéploiement. Et trente autres pour cent à l'occasion de chacun des deux redéploiements supplémentaires qui, selon les derniers accords signés, doivent avoir lieu avant l'été 1998.

Cependant, rien dans ces accords ne précise l'ampleur des retraits. Rien non plus, contrairement à ce qu'affirme Yasser Arafat, n'oblige Israël à consulter, encore moins à négocier avec lui la profondeur de chacun des retraits à venir. Le chef de l'OLP peut effectivement dénoncer une *« violation de l'esprit »* des accords d'Oslo, pas de leur lettre. *« Lorsqu'il a signé ces accords en décembre 1995 avec les travaillistes,* insistait, vendredi, un dirigeant palestinien qui tient à l'anonymat, *notre président avait accepté, à la demande de Shimon Pérès, de laisser ces points capitaux dans le vague pour ne pas compromettre la victoire électorale des travaillistes. Aujourd'hui, nous nous retrouvons avec les nationalistes de Benyamin Nétanyahou et, eux, n'ont rien à faire des promesses orales qui nous ont été faites. »*

Patrice Claude

Les cauchemars de Shahab, « clandestin » pakistanais rescapé du « Yoham »

Malgré quarante jours de calvaire en Méditerranée et la mort de 289 de ses compagnons d'aventure, il n'a qu'un seul désir : repartir en Occident

MARGAZ (Pakistan)
de notre envoyé spécial

Shahab n'en revient pas d'être encore vivant. Parfois, une ombre passe sur son visage et l'on sent que défile alors dans sa mémoire le souvenir toujours recommencé des vagues furieuses de la Méditerranée et les cris de ses camarades emportés par les flots. Shahab Ahmed, vingt et un ans, est l'un des 200 rescapés d'un mystérieux naufrage survenu la veille de Noël au sud de l'Italie : 289 « clandestins » indiens, pakistanais et sri-lankais à qui les négriers des temps modernes avaient fait miroiter la promesse d'un débarquement discret sur les plages de l'Europe du Sud, ont péri (*Le Monde* du 3 février).

REPORTAGE

A Tordher, aucun des huit garçons qui se trouvaient sur le « Yoham » n'est revenu

La nuit, dans sa chambre de la vaste demeure familiale dressée comme une petite forteresse de pisé blanc au pied des monts ceinturant la région du Malakan, dans la province du Nord-Ouest pakistanais, Shahab est aux prises avec un cauchemar répétitif au cours duquel il en revit un autre, bien réel : une interminable dérive de quarante jours en Méditerranée, qui avait commencé au mois de novembre, dans la nuit d'un port de Syrie, pour se terminer en janvier dans un poste de police du Péloponnèse.

Shahab vient de rentrer au pays après avoir été expulsé de Grèce, où les rescapés du naufrage avaient fini par débarquer. Il y a quelques jours, son père l'a emmené chez le docteur du village, car il craint que son fils ne souffre de troubles mentaux : Shahab n'arrive plus à dormir et répète indéfiniment une histoire dont il n'a oublié aucun détail. Il consulte des notes en ourdou écrites sur un papier froissé, égrène une série de noms, de chiffres, de dates. Avant le naufrage, il avait recopié les grandes lignes d'un journal de bord que tenait son ami et voisin Hassan, avec lequel il avait tenté l'aventure. Mais Hassan est mort, disparu en mer, au large des côtes italiennes.

Shahab et Hassan avaient quitté Karachi en avion pour la Syrie, après avoir suivi la filière d'un « agent » pakistanais qui leur promettait l'Occident. Ils sont ensuite montés à bord d'un navire qui *« tourna en rond »* pendant vingt-huit jours dans la « grande bleue », d'où on les transféra sur le *Yoham*, un cargo de 1 500 tonnes battant pavillon hondurien. *« Tous les deux jours, on nous donnait une bouteille d'eau qu'il fallait partager avec un autre, et, tous les trois jours, un peu de riz et de lentilles »*, raconte Shahab. Le *Yoham* navigua vingt-deux jours avant de débarquer sa cargaison humaine dans un bateau de pêcheurs qui, surchargé, finit par couler en pleine tempête le 25 décembre à l'aube, entraînant par le fond près de la moitié du groupe des immigrés. Seuls ceux qui, comme Shahab, eurent le temps de remonter sur ce *Yoham* dont le capitaine les avait chassés, pistolet au poing, un peu plus tôt, réussirent à échapper à la noyade dans les flots glacés de la Méditerranée.

DOULEUR ET COLÈRE

A ce jour, aucune épave, aucun cadavre, aucune trace ne sont venus apporter la moindre preuve de cette tragédie, dont les moindres détails ont pourtant été confirmés, recoupés, vérifiés par plusieurs journalistes d'après les témoignages de survivants rencontrés en Grèce, au Pakistan et en Inde.

« On avait essayé de le convaincre de ne pas partir. J'avais refusé de lui donner de l'argent. Mais il est parti à Karachi travailler dans un restaurant. Aller en Occident, c'est chez lui une obsession » : le père de Shahab – vieillard à barbe blanche, calotte immaculée et lunettes fumées – est un propriétaire terrien prospère de ces austères confins pakistanais, non loin de la frontière afghane.

Shahab n'a rien de l'immigré que la misère pousse à quitter son pays. *« Je n'ai qu'un désir : aller en Occident. Je n'ai aucune envie de travailler dans les champs de mon père »*, dit-il. Et, dans un sourire : *« Je vais tout faire pour repartir. Mais pas en suivant une filière de clandestins !… »*

Tordher, un gros bourg, à quelques dizaines de kilomètres de Margaz. Ici, aucun des huit garçons qui se trouvaient sur le *Yoham* ne sont revenus. Assis sur leurs *charpoïs*, des lits de cordes tressées, dans la cour ensoleillée d'une ferme, leurs pères attendent un signal, un signe, une lettre. Au pis, même l'annonce de la mort des fils leur serait un soulagement. Tout plutôt que ce silence. *« S'ils sont morts, qu'on nous renvoie leurs cadavres »*, demande Abdoul Rahim, frère de l'un des disparus, avant d'éclater bruyamment en sanglots. L'islam impose en effet aux croyants la présence des corps pour accomplir les derniers rites funéraires.

Mais à Tordher la douleur le dispute aujourd'hui à la colère : *« Si c'étaient des Français ou des Anglais qui avaient péri dans le naufrage, on ferait des recherches. Mais les disparus sont des Asiatiques et tout le monde s'en moque »*, remarque avec amertume Faqir Mohammed, un ancien docker du port de Karachi. *« J'espère encore que mon fils va revenir,* avance Mohammed Ishaq. *Nous ne savions pas que les jeunes allaient rentrer en Italie illégalement. On pensait qu'ils disposaient des papiers nécessaires. »* Une affirmation difficile à croire : un « passage » est parfois « facturé » jusqu'à l'équivalent de 25 000 francs à chaque candidat au voyage, soit deux à trois fois plus qu'un billet d'avion à tarif réduit pour l'Europe si celle-ci délivrait des visas.

Si les familles de Tordher se disent écœurées par le *« silence de l'Occident »*, elles le sont tout autant par l'inertie des pouvoirs publics pakistanais. Les jeunes n'auraient jamais pu partir avec des passeports sans visa pour l'étranger sans que *« les services de l'immigration* [soient] *de mèche et touchent des pots-de-vin de la part des agents »*, explique un journaliste pakistanais.

« Mais personne n'est venu déposer la moindre plainte ! », constate le commissaire divisionnaire Abid Ali dans son bureau lambrissé de Swabi, le chef-lieu du district. *« En fait, les familles savent très bien que les documents de leurs enfants étaient des faux. »*

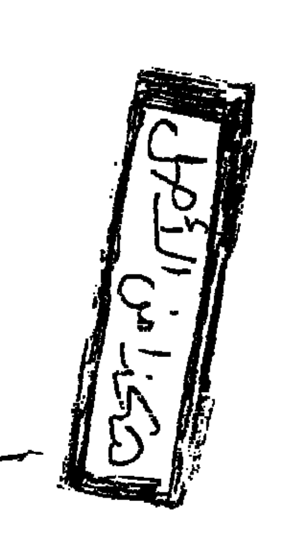
Côté pakistanais, l'enquête est donc au point mort. En Europe, l'affaire semble oubliée. La mer risque de garder ses secrets. *« Ah ! ce désir de devenir riche du jour au lendemain dans les pays de l'Ouest, ce désir de vivre dans une société plus ouverte, plus libre… »*, soupire le commissaire Ali.

Bruno Philip

« Ici, il n'y a pas de travail… »

Beaucoup de jeunes Pakistanais sont prêts à tout pour quitter un pays dont la situation économique s'est dégradée ces dernières années, surtout pour les plus défavorisés. *« Ils veulent partir parce que, ici, il n'y a pas assez de travail. Avoir des diplômes ne change rien et c'est pourquoi mon frère Mohammed, qui était licencié en lettres, s'est retrouvé sur ce bateau qui a coulé »*, explique Abdoul Rahim.

***« L'attraction de l'Occident et l'espoir d'y trouver un travail restent les plus forts. »* La hausse du chômage est l'une des raisons principales de cette « ruée » vers l'Ouest. Dans les campagnes, une expansion démographique de 3 % l'an conduit les familles à fragmenter les terres cultivables, ce qui n'incite guère les jeunes à aller travailler aux champs. Environ trois millions de Pakistanais vivent à l'étranger, surtout en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.**



EUROPE L'annonce de la fermeture de l'usine Renault à Vilvorde, en Belgique, qui a provoqué, vendredi, une *« eurogrève » (lire page 26)*, relance le débat à droite comme à gauche sur la construction européenne. ● PHILIPPE SÉGUIN a affirmé que l'Europe devait être *« positive pour tous »* et non *« ravageuse pour un trop grand nombre »*. Charles Pasqua s'est demandé s'il fallait *« laisser faire les marchés »*. Hervé de Charette, ministre des affaires étrangères, plaide pour plus d'Europe sociale. ● VILVORDE relance aussi le débat à gauche où le clivage sur la monnaie unique continue de diviser le PCF et le PS. Robert Hue, qui se rendait à Vilvorde samedi, devait retrouver ensuite Lionel Jospin aux assises du Parti radical socialiste. ● POUR PASCAL PERRINEAU, directeur du Centre d'étude de la vie politique française, la question européenne reste *« un problème pour la gauche »*.

Le choc de Vilvorde relance le débat européen à droite et à gauche

Si Philippe Séguin et Charles Pasqua, antimaastrichtiens, voient dans la décision de Renault la confirmation d'une dérive de la construction européenne, les europhiles de la majorité et de l'opposition s'inquiètent. La monnaie unique continue d'opposer PS et PCF

LE PREMIER, Philippe Séguin a compris. Lui, l'antimaastrichtien de référence, a saisi combien l'annonce soudaine de la très prochaine fermeture de l'usine Renault de Vilvorde, en Belgique, allait nourrir la querelle européenne. Mardi 4 mars, alors que le premier ministre, Alain Juppé, en dépit des conseils qui lui avaient été donnés par certains de ses amis, tôt dans la matinée, laissait son ministre de l'industrie, Franck Borotra, s'embourber, devant les députés, dans le rôle de *« chargé de communication de Renault »*, le président de l'Assemblée nationale mettait la dernière main à un texte court, aisément compréhensible, destiné au quotidien *La Libre Belgique* du lendemain.

« En France, l'Etat actionnaire, même lorsqu'il est majoritaire, ne dicte, ni n'empêche rien (...). *La liste de ses impuissances n'est pas limitative »*, rappelait le principal inspirateur de la campagne présidentielle de Jacques Chirac. Puis, *« dans l'amitié »*, ce mot d'excuse, adressé aux Belges par le maire d'Epinal, quasiment au nom de la France, invitait à cette réflexion : *« Si nous faisons l'Europe, n'est-ce pas pour qu'elle soit à l'origine de développements synergiques et solidaires, pour qu'elle soit positive pour tous, au lieu d'être ravageuse pour un trop grand nombre ? »* L'Europe pour tous, en quelque sorte...

Sortant du long silence qu'il s'est lui-même imposé, l'habile homme a déjà mesuré combien la « dépêche de Vilvorde » peut relancer le débat sur la construction européenne. Au même moment, à l'Assemblée nationale, les députés, jusqu'aux plus « europhiles », emploient les mots les plus durs pour qualifier la décision du PDG de Renault. Le choc est trop brutal, avis largement partagé. C'est un député UDF du Pas-de-Calais, Jean-Pierre Pont, qui, le premier, réclame la démission de Louis Schweitzer. Le rapporteur général du budget, Philippe Auberger (RPR, Yonne), estime que la *« brutalité, parfois, confine à la sauvagerie »*. Le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, Gilles de Robien, n'est pas le plus modéré : *« Cette décision est inacceptable. On n'annonce pas un plan de licenciement de plusieurs milliers de personnes comme le lancement d'une Clio. »* Au nom des députés de Force démocrate, Marc-Philippe Daubresse (UDF-Nord) comprend bien vite que *« c'est l'image de l'Europe sociale qui est ainsi remise en cause »*. Par comparaison, le groupe socialiste demeure un ton en dessous : il se souvient que M. Schweitzer fut directeur du cabinet de Laurent Fabius à l'Hôtel Matignon. Mais Lionel Jospin a demandé au gouvernement d'intervenir afin de revenir sur la fermeture de Vilvorde. *« C'est bien la preuve que l'Europe qu'on nous présente est une Europe antisociale »*, clame Alain Bocquet, président du groupe communiste et député du Nord. Hors du Palais-Bourbon, un autre antimaastrichtien résume l'affaire, d'un trait cinglant : *« L'Europe de Vilvorde, c'est l'Europe de Maastricht. »* Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France, précise : *« La fermeture de l'usine de Vilvorde est le résultat de la politique aveugle de l'euro-monétarisme et du libre-échangisme qui saccagent nos emplois. »*

Dans un entretien publié par *Paris-Match* (daté 13 mars), Charles Pasqua enfonce le clou : *« Avec cette affaire, on touche le cœur du vrai débat sur l'Europe : faut-il laisser faire les marchés ? On constate que l'Europe de Maastricht est mise sous leur tutelle et qu'il n'est tenu aucun compte des critères sociaux. On ne peut pas construire l'Europe sur ces bases-là, avec 18 millions d'exclus. Si on continue ainsi, on finira par compromettre définitivement l'idée européenne aux yeux des Français. »* Le sénateur (RPR) des Hauts-de-Seine ajoute : *« L'Europe que l'on nous concocte se fait sans les peuples. »*

« NOUVELLE CONSULTATION »

M. Pasqua, partisan d'une *« nouvelle consultation »* des Français avant le passage à l'euro, peut être satisfait. Peu à peu, son message chemine. Après la mise en garde adressée à l'initiative de Pierre Lefranc par les principaux anciens collaborateurs du général de Gaulle (*Le Monde* du 19 février), les appels se multiplient en ce sens. Le dernier en date, signé à la fois par M. de Villiers, par des proches de Jean-Pierre Chevènement, président du Mouvement des citoyens, et par quelques « gaullistes historiques », demande au chef de l'Etat de prendre *« l'initiative qui convient, afin de réaffirmer et de renforcer l'unité et l'identité de la France »*.

Devant la montée de « l'euroscepticisme », les partis de la coalition majoritaire demeurent comme tétanisés. Europe sociale ? Le texte de consensus, adopté par le RPR, en mars 1996, à la veille de l'ouverture de la conférence inter-gouvernementale (CIG) de Turin, parle plutôt des institutions, de *« l'élargissement »* de l'espace européen et de sa sécurité. Le programme de l'UDF pour l'Europe s'articule pareillement autour de l'euro, de la réforme des institutions, de la politique étrangère, de la sécurité européenne. Europe sociale ? En accueillant, jeudi à Paris, le président du groupe CDU-CSU au Bundestag, le président du *« plus européen des partis français »*, François Léotard, s'est interrogé, au sujet de Vilvorde : *« Comment faire en sorte que, dans les entreprises à dimension européenne, les chefs d'entreprise puissent avoir une conception européenne de la gestion de leur entreprise ? »* A la veille des assises du Parti populaire pour la démocratie française, Hervé de Charette, son délégué général, a aussi exprimé son inquiétude sur les conséquences de Vilvorde : *« Il faut que l'Europe politique, économique, monétaire soit aussi l'Europe des hommes,* affirme le ministre des affaires étrangères dans *Le Figaro* du 8 mars. *Sinon, on va alimenter le scepticisme anti-européen. »*

Jean-Louis Saux



Jean-Pierre Thomas (UDF-PR) craint d'autres « chocs »

Le député UDF-PR des Vosges, Jean-Pierre Thomas, estime que l'affaire de Vilvorde *« constitue un choc économique asymétrique, qui a entraîné un échange tendu entre deux Etats de l'Union européenne. Or de tels chocs risquent de se reproduire, sans doute à des échelles plus importantes, et d'être plus difficiles encore à supporter par l'Etat qui en sera la victime. Lorsque les Etats seront liés par l'euro, on ne pourra pas laisser l'un d'entre eux trouver seul la solution d'une catastrophe économique et sociale. En effet, les variables monétaires et budgétaires étant bloquées par l'euro, la seule variable d'ajustement sera celle de l'emploi. C'est pourquoi l'Etat victime du choc devra pouvoir s'adresser à une instance de pouvoir économique européen, qui aura le contrôle d'un fonds de stabilisation et sera également l'interlocuteur de la future banque centrale européenne, gestionnaire de l'euro (...). Il ne s'agit pas en l'occurrence de faire plus d'Europe, mais mieux d'Europe. »*

Le clivage de Maastricht continue à diviser l'opposition

ILS Y METTENT de la bonne volonté, multiplient les occasions de rencontre, cherchent des entremetteurs, pour montrer, selon la formule de Robert Hue, le 1er mars à Lille, que *« la gauche peut sortir du guêpier européen »*. Samedi 8 mars, aux assises nationales du Parti radical-socialiste, ils en débattront à nouveau, en compagnie de Jean-Pierre Chevènement et Dominique Voynet, laquelle présentera un petit précis de réconciliation. A moins d'un an des législatives, la construction européenne demeure la principale pomme de discorde entre Robert Hue et Lionel Jospin. Plus de quatre ans après le référendum sur le traité de Maastricht, le débat sur l'Europe agite la gauche avec la même passion.

Ni M. Jospin ni M. Hue, qui souhaitent tous deux l'union de la gauche, n'ont intérêt à ce clivage. La signature d'accords électoraux et programmatiques avec les Verts a permis aux socialistes de « tuer » dans l'œuf un modèle de *« pôle de radicalité »* à la gauche du PS. Mais les discussions avec le Mouvement des citoyens sont provisoirement suspendues. Le 9 mars, à Compiègne, Jean-Pierre Chevènement et Maxime Gremetz, député communiste de la Somme, lanceront des réunions destinées à soutenir des « tickets » de candidats communs aux élections législatives, dans la foulée de leur campagne nationale pour un référendum sur la monnaie unique. L'image de deux « blocs » opposés trouve – provisoirement – une nouvelle actualité.

Les positions des uns et des autres se sont rapprochées. En un an, les socialistes ont nettement évolué. Le 31 mars 1996, lors de la convention du PS sur l'Europe, gêné par un amendement de la Gauche socialiste qui contestait les critères de convergence, M. Jospin avait refusé de mettre des *« conditions »* à la mise en œuvre de l'euro. Le 15 décembre 1996, lors de la convention sur l'économie, il en arrête quatre : refus d'un *« noyau dur »* autour du mark et union monétaire élargie à l'Italie, l'Espagne et la Grande-Bretagne ; mise en place d'un gouvernement européen, contre-poids à la banque centrale ; pacte de *« solidarité et de croissance »* ; révision de la parité entre le dollar et l'euro.

Laurent Fabius a joué les poissons pilotes. Dans *Le Monde* du 7 septembre 1996, le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale plaidait pour une *« inflexion notable »* de la construction européenne. Il indiquait que, *« de toute façon, à un stade ou à un autre, le peuple devra être consulté sur ces choix »*. Après la mise sur les rails du *« pacte de stabilité »*, à Dublin, M. Jospin fustigeait à son tour *« une dérive très grave »* de la politique européenne.

VERTUS IDENTITAIRES

A l'instar des Verts, dont la moitié – parmi lesquels Mme Voynet – étaient partisans du « non » au référendum de 1992, les communistes ont relativisé sensiblement leur critique de Maastricht. Lors de son 29e congrès, en décembre 1996, le PCF a rappelé qu'il *« se prononçait fermement pour une construction européenne »*, levant le « préalable » de la monnaie unique à une participation gouvernementale. Rien n'est pour autant réglé. Le PCF revendique une Europe un peu vague dont les institutions *« partagent les responsabilités »*, un *« instrument de coopération monétaire »*, la *« conquête de nouveaux droits sociaux »*. Il accepte désormais de discuter avec le PS de ses quatre conditions, mais en pose en retour une « cinquième » : *« Que fait-on dès lors que les quatre autres n'ont aucune chance d'être remplies ? »*

Le PCF se trouve confronté à des militants pour qui le refus de l'euro a des vertus identitaires, et que la mobilisation en faveur des licenciés de Vilvorde vient à point rassurer. La direction a dû relancer, en janvier, sa pétition contre le passage à la monnaie unique, mise sous le boisseau à l'été 1996. Dans le texte distribué sur les marchés, il n'est pourtant plus question, comme en janvier 1996, de s'inquiéter de la remise en cause de la *« souveraineté »* française.

Le casse-tête du calendrier, qui fait coïncider, au printemps 1998, les échéances européennes et législatives, ajoute encore au débat. Le 27 janvier, puis au forum de l'économie mondiale à Davos (Suisse), M. Fabius indiquait que « la bonne solution », en 1998, serait de *« demander à la nouvelle Assemblée nationale, élue largement autour de ce thème, de dire oui ou non »* à la monnaie unique.

M. Jospin, pourtant soucieux de ne pas mettre Maastricht au cœur de la campagne électorale, a fait un pas dans ce sens en jugeant, le 18 février sur France-Inter, qu'il serait normal que le Parlement *« soit saisi de cette décision »*, la consultation parlementaire intervenant alors *a posteriori*. Un de ses lieutenants, Pierre Moscovici, laisse cependant entendre que, si l'Italie ne faisait pas partie du club de l'euro, les socialistes s'opposeraient à la monnaie unique. Une petite musique qu'on commence aussi à fredonner du côté de Laurent Fabius...

Ariane Chemin et Michel Noblecourt

Les pays qui adopteront l'euro seront connus en avril 1998

Cinq pays de l'Union devraient connaître des élections législatives en 1998, année cruciale pour le démarrage de l'Union monétaire, puisque c'est au début de cette année que sera décidée la liste des pays qui adopteront l'euro au 1er janvier 1999. Autant dire que la capacité des gouvernements à justifier les efforts demandés toutes ces dernières années pour tenir les engagements pris lors du traité de Maastricht va être au cœur des campagnes électorales. Selon les prévisions de la Commission européenne, l'examen des résultats de 1997, année de référence, ne pourra être achevé qu'en avril. En France, les élections, en mars 1998, auront donc lieu avant que ne soit connue la décision des chefs d'Etat et de gouvernement. En revanche, aux Pays-Bas et en Allemagne comme au Danemark et en Suède, les électeurs pourront sanctionner le choix fait.

Pascal Perrineau, directeur du Centre d'étude de la vie politique française (Cevipof)

« La question européenne est et sera un problème pour la gauche »

« La France s'était coupée en deux, en 1992, lors du référendum sur le traité de Maastricht. Cette césure persiste-t-elle ?

– Un clivage têtu demeure dans l'opinion. Il s'est formé à la fin des années 80. Il s'est exprimé politiquement, une fois, à l'occasion du référendum. Puis, très vite, sont arrivées les législatives de 1993 : on est revenu à un affrontement droite-gauche classique. Dans les enquêtes d'opinion sur l'euro, on continue de voir apparaître deux comportements : d'un côté, on trouve l'électorat Front national, communiste, une minorité socialiste et une minorité RPR et UDF, ainsi que la moitié des sympathisants écologistes ; de l'autre, la majorité de l'électorat socialiste et UDF, et à peu près la moitié de l'électorat RPR et écologiste.

– Pourquoi cet « entêtement » ?

– Parce que ce conflit est d'abord d'ordre culturel. La vulgate selon laquelle le référendum de 1992 aurait opposé d'un côté les « gens d'en haut », favorables à Maastricht, à ceux « d'en bas » me semble incroyablement réductrice et peu pertinente. Deux systèmes de valeurs s'affrontent en réalité. Bien sûr, on trouve du côté du « oui » un bloc central de cols blancs, d'employés, et, du côté du « non », des salariés modestes, des travailleurs indépendants et des paysans. Mais la variable culturelle et régionale est essentielle. La France des périphéries, qui, comme la Bretagne ou l'Alsace, a une tradition d'universalisme, véhiculée notamment par l'Eglise catholique, est nettement plus européenne. Le paysan breton, comme l'habitant de Longwy, a voté « oui ». Du côté du « non », on trouve les régions plus dépendantes de l'Etat, à l'écart des grands axes de communication, aux modes de vie plus traditionnels : des électeurs moins confiants, enclins à un nationalisme de rétraction.

– Certains ont vu dans les grèves de décembre 1995 la « première crise anti-Maastricht » et, lors de l'élection législative de Gardanne, où les candidats « pro-Maastricht » ont été éliminés au premier tour, en octobre 1996, la victoire des « anti ». Peut-on tout expliquer par l'Europe ?

– Pour Gardanne, cela me paraît hâtif : les électeurs n'y avaient pas l'Europe en tête, il s'agissait d'abord d'une élection locale. En revanche, pour le mouvement de l'hiver 1995, l'interprétation est plus pertinente. La répartition dans l'opinion des soutiens aux grèves et aux manifestations indique que, outre les électeurs de gauche, l'électorat d'extrême droite a soutenu aux deux tiers ce mouvement. Au FN, la thématique de la révolte contre la mondialisation, l'européanisation, qui était présente en 1995, a trouvé un véritable écho.

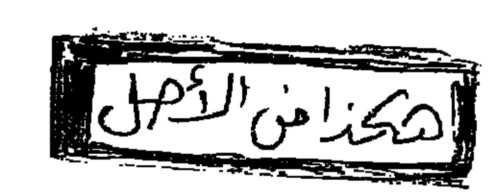
– Les législatives de 1998 se joueront-elles sur l'Europe ?

– Non. Les sondages montrent une préoccupation européenne croissante, mais les enjeux seront probablement le chômage, la pauvreté, l'avenir de la protection sociale, qui, c'est vrai, ont tous à faire avec l'Europe, mais de manière indirecte.

– Ce clivage gêne-t-il davantage la gauche ou la droite ?

– La gauche, parce qu'elle se met en ordre de bataille pour les élections de 1998. La question européenne est et sera un problème, malgré toutes ses belles déclarations. Mais ce clivage est aussi l'un des éléments de rupture entre la majorité et l'extrême droite. Même si c'est moins visible en raison des contraintes de gouvernement et de la fermeté de M. Chirac, il continue aussi de diviser l'électorat de la majorité. »

Propos recueillis par Cécile Chambraud et Ariane Chemin



M. de Charette critique la direction de l'UDF

A LA VEILLE DES ASSISES du mouvement giscardien, le Parti populaire pour la démocratie française (PPDF), qui devait avoir lieu dimanche 9 mars à Paris, Hervé de Charette, son délégué général, déplore, dans un entretien au *Figaro*, samedi 8 mars, le fonctionnement interne de l'UDF, laissant entendre qu'elle est clanique. C'est le règne, dit-il, de *« l'alliance des uns contre les autres »*, à savoir de *« la majorité qui avait soutenu la candidature de François Léotard pour la présidence de l'UDF »* en mars 1996 contre la minorité, dont le PPDF, qui avait apporté son soutien à celle d'Alain Madelin (UDF-PR). *« J'ai constaté en plusieurs circonstances que la majorité* (...) *avait pour objectif de prendre en main l'UDF à son profit »*, déplore-t-il.
« Nous ne sommes pas assez nombreux pour avoir en notre propre sein une majorité possessive et une opposition laissée pour compte », dit M. de Charette en souhaitant que *« l'UDF soit une famille rassemblée »*. Partisan de la fusion des composantes vers laquelle des *« progrès partiels »* ont été faits, le ministre des affaires étrangères estime que *« ce serait le moment d'engager une nouvelle étape dans cette direction »*. Il affirme que le PPDF se saborderait dans une UDF réunifiée *« à condition de pouvoir exprimer ensuite »* sa propre sensibilité.

A Clermont-Ferrand, les chauffeurs de bus votent la reprise du travail

EN GRÈVE depuis le 6 février, les chauffeurs de bus de Clermont-Ferrand ont voté la reprise du travail, vendredi 7 mars dans la soirée. Sur 199 votants, 114 ont voté pour la reprise du travail et 85 contre. La décision a été prise à l'issue d'une assemblée générale houleuse. La CGT avait souhaité, contre l'avis de la CFDT et de FO, reporter le vote à samedi matin. Les représentants syndicaux de la CFDT et de FO estimaient qu'ils étaient arrivés *« au maximum de ce qui pouvait être obtenu »*.
Le protocole qui a été entériné prévoit une durée hebdomadaire de travail de 35 heures et 47 minutes au 1er septembre 1999 avec maintien des avantages acquis et passage à 37 heures hebdomadaires dès le 1er septembre 1998. Les chauffeurs effectuaient jusqu'à présent 38 heures 25 hebdomadaires, payées 37. La fin du conflit intervient après une semaine de négociations très difficiles, butant notamment sur le paiement des jours de grève. Les grévistes ont finalement obtenu le règlement des deux derniers jours et un échelonnement des retenues sur salaire.

DÉPÊCHES

■ **ÉLECTION : le gouvernement a décidé de ne pas organiser d'élection législative partielle** dans la 2e circonscription du Rhône (Lyon), laissant vacant le siège abandonné le 6 février par Michel Noir (*Le Monde* du 8 mars). Le décret de convocation des électeurs, qui aurait dû être publié au plus tard samedi 8 mars pour que cette partielle puisse avoir lieu dans les conditions prévues par la loi, ne figure pas, en effet, au *Journal officiel* de ce jour. Michel Noir (NI) ayant démissionné de son mandat de député le 6 février, jour de sa condamnation définitive dans l'affaire Botton, le gouvernement devait convoquer des élections partielles dans un délai de trois mois.
■ **FISCALITÉ : le Parti radical-socialiste a élaboré une série de propositions** *« pour un changement radical »* de la politique et de la société qui constitueront son programme électoral en vue des élections de 1998. Dévoilée vendredi 7 mars, à la veille des assises du mouvement, cette plate-forme suggère de nombreuses mesures et, en particulier, l'instauration d'un impôt universel et progressif qui se substituerait progressivement aux cotisations sociales, à la CSG, au RDS et à l'impôt sur le revenu. Le PRS milite également pour la modulation du remboursement des frais médicaux en fonction des revenus et l'offre à tous les jeunes d'un premier emploi salarié pour un an.
■ **CHÔMAGE : le député socialiste de l'Essonne, Michel Berson,** a déposé, vendredi 7 mars, à l'Assemblée nationale une proposition de loi *« relative à une publication objective des statistiques du chômage et à l'inscription des demandeurs d'emploi »*. Cette proposition, qui sera examinée jeudi 13 mars en séance publique, tend notamment à assurer la publication des statistiques de toutes les catégories de demandeurs d'emploi, ainsi que du nombre total de demandeurs d'emploi.
■ **EMPLOI : la secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat,** s'est déclarée convaincue, vendredi 7 mars, que le président Jacques Chirac allait *« faire part de ses grandes convictions »* sur l'insertion des jeunes, lors de l'émission télévisée de lundi, mais elle a estimé que *« ce qui manque c'est le passage à l'acte »*.
■ **VILLEJUIF : l'économiste Alain Lipietz, candidat (Verts) à l'élection municipale** qui se tiendra avant deux mois à Villejuif (Val-de-Marne), à la suite de l'annulation de l'élection du maire communiste Pierre-Yves Cosnier (*Le Monde* du 7 mars), a demandé à la section socialiste de soutenir la liste « Villejuif autrement », jugeant que *« l'expérience de Vitrolles »* a *« montré les effets redoutables de l'invalidation d'un maire de gauche accusé de malhonnêteté »*. Dominique Voynet, porte-parole des Verts, a soutenu cette demande auprès de la direction du PS.

L'armée de terre va renforcer ses moyens de renseignement

La base de Phalsbourg accueillera cet été une escadrille d'hélicoptères

Selon la revue *Terre magazine* de l'état-major, la brigade de renseignement et de guerre électronique (BRGE) de l'armée de terre française, créée en 1993, va être renforcée. Ce renforcement interviendra en deux temps. A l'été prochain, la base de Phalsbourg (Moselle) va accueillir une escadrille d'hélicoptères. En 1998, la BRGE intégrera un régiment cantonné à Soudrun (Seine-et-Marne)

LA BRIGADE de renseignement et de guerre électronique (BRGE) de l'armée de terre française sera renforcée, dès l'été prochain, par des moyens de surveillance héliportés, basés à Phalsbourg (Moselle), et, en 1998, par un cinquième régiment de recherche et d'intervention, cantonné à Sourdun (Seine-et-Marne). Ainsi en a décidé le comité du renseignement de l'armée de terre, selon la revue *Terre magazine* de l'état-major.

Créée en 1993, la BRGE est une unité spécialisée dans l'acquisition du renseignement. Elle est en quelque sorte les yeux et les oreilles du commandement sur un théâtre des opérations ou à distance de celui-ci. Forte de 4 000 hommes, elle est actuellement composée de quatre régiments : le 13e régiment de dragons parachutistes, à Dieuze (Moselle), voué à la recherche du renseignement par des commandos qui opèrent en toute discrétion sur le terrain ; les 44e et 54e régiments de transmissions, déployés respectivement à Mutzig et à Haguenau (Bas-Rhin), pour l'interception, l'analyse et le brouillage des émissions radioélectriques ; et le 7e régiment d'artillerie, à Nevers (Nièvre) et Phalsbourg, qui met en œuvre des missiles d'observation CL-289 et des avions légers téléguidés Crécerelle susceptibles de recueillir des images de la zone survolée.

En temps de paix, seuls travaillent en permanence à la collecte du renseignement les deux régiments de transmissions, qui effectuent des écoutes au profit de la direction du renseignement militaire (DRM). En temps de crise et, *a fortiori*, quand des opérations sont engagées, la BRGE fait appel à tous ses moyens réunis. Ainsi, actuellement, quelque 700 spécialistes de cette brigade servent en Bosnie et en Afrique.

Le renforcement de la BRGE aura lieu en deux temps, selon les initiatives arrêtées par le comité du renseignement de l'armée de terre.

A l'été prochain, la base de Phalsbourg va accueillir une escadrille d'hélicoptères destinée à détecter des mouvements de troupes au sol ou proches du sol (des hélicoptères évoluant à très basse altitude), dans la profondeur à l'intérieur du dispositif adverse. C'est le système Horizon, capable de pénétrer à 150 kilomètres au sein même du dispositif à observer. Au total, quatre hélicoptères Cougar, qui opéreront par équipes de deux ou en solitaire, transmettent par liaisons hertziennes des renseignements radar à une station d'exploitation déployée au sol. Un hélicoptère prototype du système Horizon avait été testé dans le Golfe, en 1990-1991, lors des opérations militaires menées contre l'Irak.

INTELLIGENCE ÉLECTRONIQUE

En 1998, la BRGE devrait intégrer le 2e régiment de hussards, à Sourdun. *« C'est*, écrit la revue de l'armée de terre, *l'outil prédisposé à devenir le régiment blindé de recherche du renseignement. »* Equipée au total de quelque deux cents chars à roues AMX-10RC et véhicules blindés légers VBL, cette formation dispose d'une grande autonomie pour acquérir le renseignement en s'infiltrant, jusqu'à plus de 100 kilomètres en avant du dispositif au sein duquel elle sert, vers des objectifs d'intérêt majeur. Elle dispose surtout, en propre, de moyens de commandement, de transmissions et de traitement informatique des données recueillies, qui devraient lui permettre, selon *Terre magazine*, d'être en permanence le *« cerveau »* d'une action de renseignement menée par l'armée de terre.

Ces moyens de l'armée de terre ne sont pas les seuls dont dispose la DRM pour accomplir sa mission au profit du chef d'état-major des armées.

L'armée de l'air peut mettre en œuvre, selon les besoins, des avions Mirage IV et Mirage F1 de reconnaissance, des avions DC8 Sarigue et Gabriel pour l'interception électronique, et des hélicoptères Puma spécialisés dans l'intelligence électronique et rapatriés d'Allemagne après 1994. Enfin, la marine, avec la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), utilise un bâtiment de recueil électronique, le *Berry*, parfois déployé en Méditerranée pour suivre la situation en Algérie.

Jacques Isnard

Nouveau statut pour les personnels des chambres de commerce et d'industrie

LA COMMISSION PARITAIRE des chambres de commerce et d'industrie (CCI) a arrêté, jeudi 6 mars, les grandes lignes du nouveau statut des personnels, par onze voix (Etat, présidents de chambre, syndicat autonome SNAPCC) et deux abstentions (CFDT). Cet accord, qui devrait faire l'objet d'un décret, met fin à plusieurs mois d'agitation parmi les personnels consulaires, qui avaient fait grève à l'automne pour s'opposer au projet officiel (*Le Monde* du 12 décembre 1996).

Toutes les parties jugeaient obsolète le statut de 1952. Les présidents réclamaient plus de souplesse de gestion. S'appuyant sur la jurisprudence du Conseil d'Etat, les syndicats demandaient qu'un terme soit mis au foisonnement de situations créées par les CCI : 15 000 agents statutaires cohabitent aujourd'hui avec 8 000 *« hors statut »* et avec une trentaine de milliers de vacataires. Les syndicats ont obtenu partiellement satisfaction puisque le statut sera applicable aux personnels relevant du droit public, ceux des services industriels et commerciaux pouvant être régis par des contrats de travail de droit privé. Le recours aux vacataires sera limité.

En contrepartie, les avantages liés à l'ancienneté sont revus. Les avantages spécifiques de certaines chambres, comme celle de Paris, ne sont pas remis en cause. Un congé de fin d'activité permettra à l'agent de plus de cinquante-six ans ayant cotisé cent quarante-quatre trimestres de partir en préretraite avec 65 % de son salaire brut, la CCI devant embaucher un jeune. Cet accord favorisera la réforme des CCI que le gouvernement veut mener à bien avant la fin de 1997, pour recentrer les organismes consulaires sur leurs missions en faveur des entreprises.

Gérard Trémège, président de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie, devrait pouvoir se représenter sans crainte aux suffrages de ses pairs, à la fin de l'année.

Alain Faujas

Les communaux de Chambéry refusent de se serrer la ceinture

CHAMBÉRY
de notre correspondant

A l'appel de la CGT, la CFDT et FO, plusieurs dizaines d'employés communaux se sont rassemblés, jeudi 6 mars, devant la mairie de Chambéry (Savoie) pour protester à la fois contre la *« politique Juppé »* et *« le plan Besson »*. Ils mettent en cause le *« contrat de solidarité pour l'emploi »* que le maire de Chambéry, Louis Besson (PS), doit présenter au conseil municipal le 24 mars. Il propose notamment de réserver 1 % de la masse salariale des quelque 1 270 agents titularisés pour l'affecter à la création de vingt à vingt-cinq nouveaux emplois permanents. Cette mesure, selon le maire, ne toucherait de manière progressive que les revenus au-delà de 8 000 francs, soit environ la moitié du personnel communal. Par ailleurs, il souhaite que les élus municipaux réduisent leurs indemnités de 5 %.

Ancien ministre et membre du mouvement Agir présidé par Martine Aubry, le premier magistrat de Chambéry veut donner l'exemple. Préoccupé par la présence de quatre mille demandeurs d'emploi dans le bassin chambérien, il est convaincu que *« le service public ne peut pas s'exonérer des difficultés du privé »*. Pour M. Besson, les textes qui s'appliquent à la fonction publique territoriale, et notamment le régime indemnitaire issu des accords Durafour de 1990, pèsent de plus en plus lourdement sur les finances d'une collectivité qui veut stabiliser la pression fiscale et où le personnel travaille, depuis 1982, trente-cinq heures payées trente-neuf par semaine.

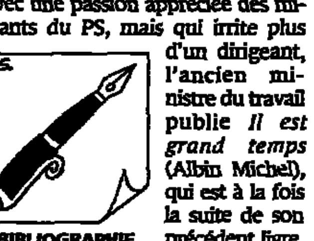
« La solidarité ne s'impose pas, elle se négocie. Nous n'acceptons pas d'être traités comme des nantis », réagit Monique Exertier, déléguée CFDT, rappelant que les accords Durafour ont été signés quand M. Besson était au gouvernement. En tant que maire, dit-elle, il est engagé par un accord sur le régime indemnitaire signé en 1992 avec les syndicats de communaux. Refusant une ponction sur les salaires *« allant jusqu'à 8 % sur le revenu de certains techniciens et agents de maîtrise »*, ainsi que la mise en cause du système d'avancement qui serait envisagée, les syndicats ont recueilli un millier de signatures d'agents sur une pétition. Ils critiquent aussi les quatre cents emplois précaires de la ville et le recours massif aux CES : six cents, d'après eux, depuis 1990.

« Ce qui est tenté à Chambéry ne doit pas aboutir, ainsi cela ne pourra pas être tenté ailleurs », proclame Daniel Cornut, de l'union départementale FO. *« Un contrat suppose deux parties pour y souscrire. Si la municipalité est seule, ce seront des mesures de solidarité. Ce n'est pas agréable mais doit-on s'affranchir d'une démarche citoyenne ? »*, réplique M. Besson, décidé à aller jusqu'au bout.

Philippe Révil

Le « changement radical » de Martine Aubry

DANS LA POLYPHONIE socialiste qu'orchestre Lionel Jospin, Martine Aubry joue sa partition. Avec une passion appréciée des militants du PS, mais qui irrite plus d'un dirigeant, l'ancien ministre du travail publie *Il est grand temps* (Albin Michel), qui est à la fois la suite de son précédent livre, *Le Choix d'agir*, et un développement de l'amendement, non retenu, qu'elle avait proposé sur le projet économique du PS, prônant la rupture avec le libéralisme.


BIBLIOGRAPHIE

Mme Aubry persiste et signe – *« être réaliste aujourd'hui, c'est proposer un changement radical »* – en dessinant « son » projet de société. A des Français qui redoutent un demain *« pire qu'aujourd'hui »*, elle propose de *« replacer l'impératif de solidarité au cœur de la société »*, ce modèle valant pour la France comme pour l'Europe.

L'exercice était délicat. Souvent critiquée à demi-mots pour son coté franc-tireur, elle devait faire entendre sa différence sans paraître s'opposer à M. Jospin. Le membre du bureau national s'en sort bien. Le premier secrétaire a droit à trois coups de chapeau sur la place des femmes, son *« volontarisme fort »* sur l'emploi des jeunes – même si, fidèle aux exonérations sociales, elle ne reprend pas l'objectif de création de 700 000 postes en deux ans – ou ses idées sur la fiscalité.

Partant du principe que les associations doivent *« enrichir »* le travail des partis, elle s'exprime souvent en présidente de son mouvement Agir, s'appuyant sur son expérience de premier adjoint du maire de Lille. L'écueil était, en vingt chapitres denses, de mêler diagnostic (acéré), témoignages, exemples, cris d'indignation, messages d'espoir et propositions détaillées. Au risque de voir la densité programmatique assourdir parfois les appels à *« vivre mieux ensemble »*.

Rejetant les *« illusionnistes »* de droite et les *« fausses pistes »* de gauche – comme celle visant à *« faire bouger la société seulement par la loi »*, – Mme Aubry entonne avec succès un hymne à la non-résignation. *« Réveillons-nous, sachons offrir autre chose que le franc fort, les critères de Maastricht et la réduction des déficits publics ! »*, lance-t-elle en fustigeant *« ce capitalisme débridé, qu'on appelle aussi libéralisme »* et qui est en train de *« miner la cohésion de la société française »*. Avocate du *« débat démocratique »*, dont elle fait un outil de contrôle des politiques, elle récuse le raisonnement dominant selon lequel *« l'économie doit ordonner la société »*. La tâche est donc de *« reconstruire la politique »*, en partant des *« besoins des gens »*.

AU PEIGNE FIN

L'emploi, la culture, l'immigration, le logement, la santé, l'éducation, la sécurité, la gestion du temps, les services publics, la fiscalité, l'Etat, l'Europe, rien n'est oublié. Tout est passé au peigne fin. Refusant un pays de *« sans droits »*, Mme Aubry croit toujours au plein emploi et aux gisements potentiels pour les services de proximité. Elle est convaincue que l'immigration continuera *« tant que notre société demeurera démocratique et ouverte »*. Elle ne fait pas du *« monopole national »* une *« condition indispensable du service public »*, qui doit être guidé par un impératif d'efficacité. Elle croit qu'il n'est ni possible ni souhaitable d'abaisser les dépenses publiques, *« car, en période de crise, on a particulièrement besoin de solidarité »*.

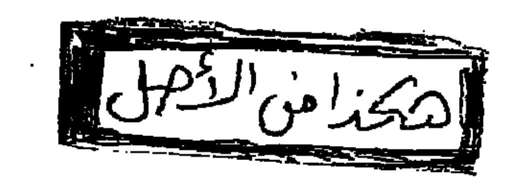
Sa différence « radicale », elle l'expose en suggérant des remèdes contre l'insécurité, qui *« affaiblit la citoyenneté au même titre que l'absence de logement ou le chômage »*. Originale, elle préconise aussi de *« donner à chaque salarié un droit à du temps disponible, rémunéré sur une base forfaitaire »*. Dans un chapitre « Vive l'impôt ! », Mme Aubry plaide pour une réforme fiscale audacieuse, en faisant une *« priorité politique fondamentale »*. Si elle reprend l'idée du PS d'assujettir tous les revenus de placements, comme l'assurance vie, au prélèvement libératoire de 20,9 %, qu'elle complète par ses propositions, elle juge illusoire de promettre une baisse globale des impôts *« sans changer fortement les conditions de vie »*.

Et elle s'oppose au principe, retenu par le PS, d'une CSG déductible du revenu imposable. De quoi pimenter un débat interne au PS qui est... théoriquement clos, et de prendre date en montrant les points sur lesquels le changement qu'elle propose est plus « radical ».

Michel Noblecourt

★ ***Il est grand temps***, de Martine Aubry, Albin Michel, 252 p., 95 F.

rre va renforcer
e renseignement



TOXICOMANIE Pour la première fois en France, deux économistes ont évalué le coût budgétaire de la lutte contre les drogues. Au terme de prudents calculs, ils arrivent à un montant de 4,72 milliards de francs dépensés par les administrations en 1995. ● LA MISSION interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT) se félicite de ce travail, souhaitant qu'*« il permette d'établir des éléments de comparaison dans le cadre européen »*. ● LE DÉBAT sur le *« rééquilibrage des dépenses en faveur de la prévention »* continue d'agiter experts et décideurs. La comparaison des situations aux Etats-Unis et aux Pays-Bas ne permet pas d'évaluer l'impact des choix politiques en termes de rentabilité et d'efficacité. ● L'ORGANE INTERNATIONAL de contrôle des stupéfiants (OICS), dans son rapport pour 1996, met en exergue la progression de l'abus des stimulants dans toutes les régions du monde.

Le coût budgétaire de la lutte contre les drogues est passé au crible

Les dépenses publiques destinées à combattre le trafic et l'usage de stupéfiants auraient atteint 4,72 milliards de francs en 1995. Les deux chercheurs qui ont établi ce bilan inédit soulignent toutefois la difficulté à disposer de données exhaustives en ce domaine

A LA DEMANDE de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), deux économistes sont allés marcher en terrain miné. Pierre Kopp, professeur d'économie à l'université de Reims, et Christophe Palle, chercheur auprès du groupe « psychotropes, politiques et société » du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), ont tenté, pour la première fois en France, d'évaluer le coût budgétaire de la lutte contre les drogues. Au terme d'un prudent calcul d'apothicaire, ils arrivent à un montant provisoire de 4,72 milliards de francs dépensés par les administrations centrales en 1995, dont près de 198 millions de crédits interministériels.

Constat liminaire : le flou prévaut en la matière. Dans leur rapport, intitulé « Le coût de la politique publique de la drogue », les chercheurs soulignent en effet l'*« absence presque totale d'informations sur les moyens utilisés »* par les institutions engagées dans la lutte contre la toxicomanie. Durant leurs trois mois d'enquête, ils disent avoir rencontré *« de nombreuses réticences »* et *« de multiples difficultés techniques »*.

Si les chiffres présentés ne tiennent pas compte de l'investissement des collectivités locales et constituent seulement des *« ordres de grandeur »*, le « décorticage » budgétaire auquel se sont livrés les deux experts révèle une nette prédominance des budgets « drogues » de la justice et de la police, respectivement évalués à 1,520 et 1,194 milliard de francs. Le montant consacré par le ministère de la justice à la lutte contre les drogues comprend, d'une part, les dépenses liées à l'activité des magistrats et des tribunaux correctionnels dans le cadre des infractions à la législation sur les stupéfiants (ILS) et, d'autre part, celles supportées par l'administration pénitentiaire pour l'incarcération des prévenus et des condamnés pour ILS.

Au total, les auteurs du rapport estiment que 210 magistrats *« équivalent temps plein »* se sont exclusivement consacrés aux ILS en 1995, pour un coût global de 73,269 millions de francs. Ils en déduisent que le coût de l'activité pénale correctionnelle liée aux ILS représente *« 7,7 % du coût pénal correctionnel et 3,6 % du coût total des magistrats »*. En y ajoutant les dépenses engendrées par l'emploi des greffiers et des autres fonctionnaires de justice impliqués dans les procédures d'ILS (52,77 millions de francs), ainsi que les dépenses nécessitées par l'aide juridique et les frais divers, le coût imputable à la lutte contre les stupéfiants sur le budget des services judiciaires se situe *« entre 175 et 225 millions de francs »*.

La prison coûte beaucoup plus cher. En rapportant le montant dépensé pour chaque détenu par l'administration pénitentiaire au nombre des incarcérations pour ILS (11 816 personnes au 1er mai 1995), les rapporteurs évaluent à 1,317 milliard de francs le coût annuel de la détention des personnes emprisonnées pour ILS. Ils signalent en outre que ce chiffre est vraisemblablement sous-estimé, la seule répression des ILS ne correspondant pas à tous les actes de délinquance commis par des toxicomanes. *« L'idée d'une relation de cause à effet entre drogue et délinquance s'appuie sur la représentation classique du toxicomane en état de manque »*, expliquent les chercheurs. *« Il semble que le modèle du consommateur "compulsif" ne s'applique qu'à une fraction des consommateurs de drogues dures »*, poursuivent-ils, ajoutant que *« les enquêtes menées sur les toxicomanes incarcérés montrent que la première incarcération est souvent antérieure au déclenchement de la toxicomanie »*.

Il est apparu aussi délicat d'estimer le montant des fonds publics dépensés par la police nationale pour combattre les drogues. Tout comme les magistrats, et hormis quelque 2 000 fonctionnaires consacrant toute leur activité à la répression du trafic et de l'usage de stupéfiants, le quotidien des policiers comporte des tâches très diverses. Pierre Kopp et Christophe Palle arrivent néanmoins à un total de près de 1,2 milliard de francs consacrés en 1995 par les forces de police aux ILS (503,329 millions de francs dépensés par les brigades spécialisées, 585,927 millions par les forces de sécurité publique, et 105,085 millions voués aux actions de prévention).

« Aujourd'hui, les administrations concernées ont elles aussi envie d'y voir clair »

Le volet sanitaire du budget est encore plus malaisé à appréhender. *« Il existe un clivage majeur entre les administrations intervenant dans le domaine de la toxicomanie selon qu'elles se situent plutôt sur le versant répressif (justice, police, gendarmerie, douanes) ou sur le versant du traitement et de la prévention »*, observent les deux experts. Si les dépenses liées aux activités répressives sont *« exercées par de grandes administrations nationales »* et se révèlent plus *« aisément identifiables »*, la multiplicité des sources de financement des soins et de la prévention, ajoutée à leur forte *« composante locale »*, les rend très difficiles à quantifier. Les auteurs assurent qu'elles s'en trouvent *« automatiquement mimimisées »* et ils envisagent, dans un second temps, de prolonger leurs travaux au sein des collectivités décentralisées.

MM. Kopp et Palle ont tout de même pu aboutir au montant de 629,10 millions de francs consacrés à la prise en charge sanitaire des toxicomanes en 1995, dont 10,8 millions de francs ont été affectés à la mise en œuvre de l'injonction thérapeutique. Le coût de l'épidémie de sida a volontairement été exclu de ces données au motif que le rapprochement eût semblé *« douteux »*. Les économistes arguent à cet égard que, *« si le sida des consommateurs de drogues est bien la conséquence directe de leur toxicomanie* [environ 25 % des nouveaux cas déclarés en 1995 étaient des usagers de drogues], *les dispositifs et les dépenses ne s'adressent plus à des toxicomanes mais à des malades du sida »*. Ils constatent cependant, hors évaluation, qu'environ 40 millions de francs ont été affectés à la prévention du sida parmi les consommateurs de drogues illicites et que 19,5 millions de francs ont servi à l'hébergement et à l'aide à la vie quotidienne des toxicomanes. En prenant en compte les dépenses hospitalières et celles de la médecine de ville, le coût pour la collectivité du traitement de l'infection à VIH chez les usagers de drogues dépasserait 1 milliard de francs.

Les crédits dégagés par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et par le ministère de la jeunesse et des sports afin de combattre l'usage de drogues sont apparus quasiment inquantifiables. *« Tout ce qui conduit à l'épanouissement des jeunes contribue à la prévention des conduites à risques*, rappelle l'étude. *Délimiter ce qui empêche spécifiquement une population de jeunes de tomber dans la toxicomanie est tout simplement impossible. »* Par ailleurs, l'évaluation des dépenses de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) et du CNRS en la matière s'est non seulement heurtée à *« la tendance naturelle de ces organismes (...) à minimiser le montant des crédits et des chercheurs »*, mais aussi au fait que *« toute recherche fondamentale dans le domaine de la neurobiologie est susceptible d'avoir des répercussions sur les connaissances en matière de toxicomanie »*.

Cette première vision, imparfaite, de la politique budgétaire antidrogues de la France a le mérite d'exister. Au-delà des données produites, elle révèle sans conteste une certaine frilosité de l'Etat à communiquer sur ce sujet. On peut s'étonner que l'enquête n'ait pas été déclenchée plus tôt. *« Il n'existe pas de culture de l'évaluation en France*, nous a confié Pierre Kopp, vendredi 7 mars. *Mais, aujourd'hui, les administrations concernées ont elles aussi envie d'y voir clair. »*

Laurence Folléa

4,72 milliards pour lutter contre les stupéfiants

INTERVENTION PUBLIQUE EN MATIÈRE DE DROGUE

en millions de francs	Budget propre par ministère	Montant des crédits interministériels
Ministères :		
JUSTICE	1 520,0	16,56
POLICE	1 194,0	24,84
GENDARMERIE	459,2	10,35
DOUANES	530,0	20,25
SANTÉ	629,1	26,10
AFFAIRES SOCIALES	14,0	14,58
DIV*	62,0	9,45
MILDT**	-	45,36
EDUCATION NATIONALE	-	9,90
JEUNESSE ET SPORT	17,7	8,28
RECHERCHE	42,0	2,43
AFFAIRES ÉTRANGÈRES	14,0	7,20
COOPÉRATION	18,0	1,80
TRAVAIL, EMPLOI ET FORM.PROF.	-	0,81
CONTRIB. AU BUDGET DROGUE DE L'UE	30,0	-

* Délégation interministérielle à la ville
** Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie

Source : Rapport Kopp-Palle

Les dépenses liées à la lutte contre la drogue représentent, hors celles des collectivités locales, 0.3 % du budget de l'Etat.

Etendre ce travail à l'Europe, pour la Mildt

« Aucun rapport de cette nature n'a été effectué en Europe, **s'est félicité, vendredi 7 mars, Patrick Sansoy, au nom de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Mildt).** ***Nous sommes les premiers à nous engager dans cette voie et nous souhaitons que ce travail permette d'établir des éléments de comparaison dans le cadre européen. » « Il ne suffit pas de compter les toxicomanes,*** **nous a précisé M. Sansoy,** ***il s'agit aussi de connaître les acteurs du secteur et le montant de l'argent investi. »*** **Cependant, selon le représentant de la Mildt,** ***« on ne peut pas juger des choix politiques à l'aune de critères budgétaires. Les incertitudes sont beaucoup trop grandes du côté de la santé et de la prévention pour raisonner en termes de rentabilité ».***

L'impossible rééquilibrage des dépenses

DEUX EXPÉRIENCES étrangères viennent tempérer l'analyse politique que l'on serait tenté de faire à partir de ce rapport budgétaire sans précédent. Dans la troisième et dernière partie de leur étude, Pierre Kopp et Christophe Palle se font l'écho des interrogations soulevées chez les décideurs américains depuis qu'ils disposent d'une vision d'ensemble des dépenses fédérales allouées à la lutte contre les stupéfiants : *« La collectivité dépense-t-elle assez ? Les parts relatives de la répression et du traitement et de la prévention dans le total du budget sont-elles satisfaisantes ? »*

Aux Etats-Unis, à la fin des années 80, la proportion des dépenses consacrées à la répression du trafic et de l'usage de stupéfiants avait atteint 71 % du budget de la lutte contre les drogues. Au début des années 90, nombreux sont ceux qui ont réclamé un *« rééquilibrage des dépenses en faveur de la prévention »*, rappellent les experts. Or, selon eux, *« il est impossible, à court et moyen terme, de réduire les dépenses de la police nationale au profit de la santé (ou d'ailleurs l'inverse), car une telle réallocation signifierait de supprimer des postes ici pour en créer là, ce qui est une procédure administrative très complexe »*.

S'ils estiment *« envisageable »* d'affecter certains policiers à d'autres missions que la répression, ce changement *« ne* [dégagerait] *pas pour autant des ressources pour une autre administration »*, dans la mesure où *« renforcer un poste budgétaire suppose, en général, une croissance du budget global »*. En ces temps de restrictions, les pouvoirs publics français ne pourraient donc pas revenir sur le passé ni agir sur les options stratégiques qui ont conduit, somme toute, à privilégier les versants judiciaires et policiers dans la lutte contre le trafic et la consommation de stupéfiants.

« ILLUSION NAÏVE »

En comparant, de manière un peu osée, la situation outre-Atlantique avec celle des Pays-Bas, où les données budgétaires sont accessibles, les chercheurs accréditent presque malgré eux la relation de cause à effet entre les choix politiques et la ventilation des crédits. Ils constatent que *« la dépense par tête consacrée aux Etats-Unis à la répression est quatre fois plus importante »*. La proportion par habitant de détenus incarcérés pour délits liés aux stupéfiants est en outre seize fois plus importante aux Etats-Unis qu'aux Pays-Bas et le nombre de condamnations est cinq fois plus élevé chez les premiers que chez les seconds. Les coûts du traitement sanitaire des toxicomanes semblent plus approchants, qui représentent 15 % du budget toxicomanie américain et 30 % du budget néerlandais.

Les deux économistes mandatés par l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies mettent finalement en garde contre *« l'illusion naïve selon laquelle le budget drogue serait l'instrument, par excellence, d'une décision publique scientifique »*. Si l'outil n'est pas fiable à cent pour cent, il reste *« probable que le budget drogue français n'a pas encore atteint le degré d'opacité américain »*. Un prolongement de l'étude semble donc possible, en enquêtant au sein des collectivités locales, exclues du présent rapport, et en affinant la ventilation des dépenses par catégorie de délits et par type de produits. L'impact des choix politiques sur le coût social du phénomène pourrait, alors seulement, être évalué en termes de rentabilité et d'efficacité.

L. F.

L'OICS constate le développement du marché des produits stimulants

EN TÊTE de ses préoccupations concernant l'abus et le trafic de drogues dans le monde, l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) a mis en exergue, dans son rapport pour 1996, la progression de l'abus des stimulants de type amphétamine dans toutes les régions du monde. L'évolution en cours la plus inquiétante concerne en effet les substances synthétiques, selon l'OICS, et non pas les drogues d'origine naturelle (cannabis, cocaïne ou héroïne).

Le *« marché des comprimés amincissants »* est ainsi en plein développement : ces produits sont appréciés pour leurs propriétés stimulantes, dans la mesure où nombre d'entre eux contiennent des amphétamines ou d'autres drogues affectant le système nerveux central. Baptisés *« réducteurs d'appétit »* ou *« pilules de régime »*, ces produits proviennent *« tant de sources licites qu'illicites »*. Certains peuvent en effet être fournis sur ordonnance, sur la base, notamment, de campagnes de promotion dans les médias et sur Internet. Les produits illicites sont vendus dans des clubs de santé, des boutiques de mode ou des instituts de beauté. Ils provoquent *« toute une gamme de syndromes et de troubles psychologiques »*, allant de l'hypertension à la dépression, de la violence dans le comportement à la paranoïa.

De manière comparable, l'augmentation de la prescription de certains stimulants utilisés pour le traitement des troubles du comportement chez les enfants est jugée préoccupante, tout spécialement aux Etats-Unis. La consommation mondiale de méthylphénidate, bondissant de 3 tonnes en 1990 à 10 tonnes en 1995, a continué de s'accroître en 1996. Le rapport souligne également la montée de la consommation d'ecstasy, autre amphétamine, particulièrement en Europe, où cette drogue est fabriquée dans des laboratoires clandestins.

LÉGALISATION INDIRECTE

Du côté des drogues naturelles, le cannabis reste la *« principale drogue »* consommée en Europe. Le Maroc est toujours le *« principal fournisseur de résine de cannabis destinée aux marchés illicites d'Europe »*. Même si la majeure partie des saisies réalisées sur le Vieux Continent proviennent de ce royaume, l'OICS apprécie que l'opération « Mains propres » menée, au début de 1996, au Maroc ait conduit à l'arrestation de plusieurs trafiquants bien connus. Le cannabis est aussi cultivé dans de grandes proportions au Canada, aux Etats-Unis et au Mexique, pour une consommation régionale. Commentant les référendums réalisés, en novembre 1996, en Californie et en Arizona, qui autorisent l'usage du cannabis *« à des fins prétendues médicales »*, l'OICS considère *« ces initiatives comme des moyens indirects mais évidents de légaliser le cannabis »*.

En Europe occidentale, l'OICS observe que *« la prédominance de l'abus d'héroïne et de cocaïne dans la plupart des pays est en recul »*. Environ 75 % de l'héroïne introduite en contrebande en Europe passent par les Balkans (Bulgarie, Hongrie et Roumanie). En Afrique, des quantités croissantes de cocaïne entrent en contrebande d'Amérique du Sud ; 40 % seraient consommés sur place, le reste repartant vers l'Europe.

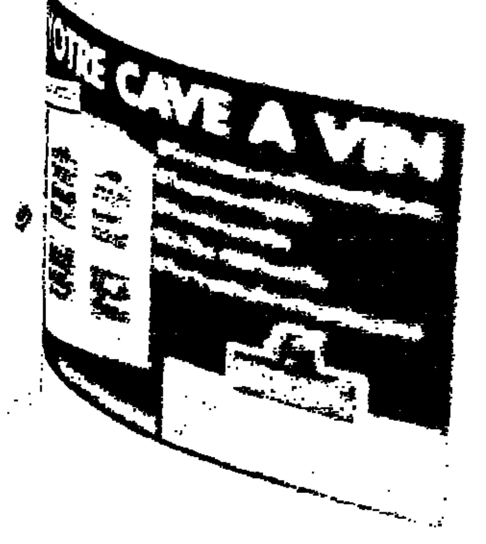
L'Amérique du Sud demeure la *« seule région qui fournisse de la cocaïne à d'autres régions du monde »*, principalement aux Etats-Unis et à l'Europe ; le Pérou y est le principal producteur de feuilles de coca. En Asie de l'Est et du Sud-Est, la Birmanie est l'*« un des plus grands producteurs d'opium et fournisseurs d'héroïne du monde »*. En Asie de l'Ouest, les troubles politiques et la guerre civile en Afghanistan, principale source d'opium dans la région, ont rendu impossible l'application des mesures de contrôle prônées par l'OICS.

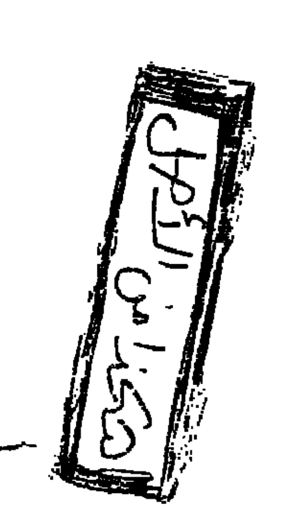
Le *« plus grand marché illicite de drogues du monde »* se trouve cependant aux Etats-Unis, ajoute le rapport, en notant une augmentation de l'abus de cocaïne, de cannabis et d'hallucinogènes chez les jeunes. Chaque mois, 200 000 personnes consomment de l'héroïne aux Etats-Unis, selon une enquête américaine sur l'abus de drogues effectuée en 1996 dans les ménages – ce qui exclut les populations marginalisées, où l'héroïne est plus fréquente. D'après la même source, reprise par l'OICS, 1,45 million d'Américains abuseraient de la cocaïne chaque mois.

Erich Inciyan

Des sites spécialisés sur Internet

Trouver des informations pratiques sur les modes de fabrication de l'ecstasy, cette amphétamine appelée « X » dans les rave-parties, ou de LSD, cet hallucinogène en vogue dans les années 70, a été, ces derniers mois, à la portée des curieux capables de dénicher certains sites spécialisés du réseau Intenet (*Le Monde* du 4 octobre 1996). Les schémas des molécules, les dosages, les diverses manières de mélanger les composés pour fabriquer des pilules d'« X » ou des buvards de LSD, y ont été précisément décrits. D'autres sites ont proposé à la vente une nouvelle molécule, le GHB (gamma-hydroxybutyrate), utilisée outre-Atlantique pour perdre du poids ou comme tranquillisant. Des consignes de prudence et des avertissements en cas d'effets secondaires dangereux sont généralement associés à ces *vade-mecum* informatiques qui ont retenu l'attention de l'ONU.





Le juge Evelyne Picard enquête sur le système des sociétés d'économie mixte de la Ville de Paris

Le parquet lui a accordé un réquisitoire supplétif dans l'affaire de la Semidep

Un rapport de la chambre régionale des comptes de l'Ile-de-France mettant en cause la gestion de la société d'économie mixte parisienne, la Semidep, et la Mairie de Paris a été transmis au parquet de Paris. Ce dernier a accordé un réquisitoire supplétif au juge Evelyne Picard, qui enquête sur les méthodes des dirigeants de cette société chargée de gérer un parc de 6 330 logements sociaux.

LE PARQUET de Paris a accordé, le 29 janvier 1997, un réquisitoire supplétif au juge parisien Evelyne Picard, en charge d'une information judiciaire pour abus de biens sociaux au sein de la société d'économie mixte parisienne, la Semidep (*Le Monde* du 31 décembre 1996). Cette extension de l'enquête fait suite à la transmission au ministère public, par la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France, d'une lettre d'observations provisoires faisant état de faits relevant de l'« *abus de biens sociaux, de faux et usage de faux* ».

Ce rapport, aux conclusions particulièrement sévères, met en cause la politique menée par les directions successives de cette société et les choix imposés par la Mairie de Paris, qui exerce, indique la chambre, « *une tutelle de fait qui se traduit par une information sur la situation générale de la société sans commune mesure avec celle mise à la disposition des autres actionnaires* ».

Chargés de gérer un parc de 6 330 logements sociaux, essentiellement répartis dans la banlieue parisienne, les dirigeants se voient reprocher des méthodes de financement qui « *n'offrent pas les garanties suffisantes de fiabilité* », des montages d'opérations aux « *déficiences graves* », « *des prises en charge de dépenses étrangères à l'objet social* » et « *plusieurs irrégularités dans la fixation de la rémunération des directeurs généraux de la société* ».

Après avoir mis en examen pour « *abus de biens sociaux* », *l'ancien président de cette société*, Alain-Michel Grand, le juge Picard ne s'attaque plus aux simples dérapages d'un dirigeant mais étend, avec ce réquisitoire supplétif, *ses investigations au cœur* même du système des sociétés d'économie mixte de la capitale. Grâce au rapport de la chambre régionale, elle peut, désormais, embrasser dans leur ensemble les pratiques délictueuses de l'entreprise qui, à terme, peuvent mettre en cause l'autorité de tutelle, la Mairie de Paris.

Ainsi, la lettre d'observations note-t-elle que la Semidep a pu régler des prestations fictives dans le cadre d'opérations de nettoyage dans la cité des Courtillières, à Pantin (Seine-Saint-Denis), à trois sociétés qui détiennent, par ailleurs, la quasi-totalité des marchés d'entretien. La chambre fait état d'une facture de 36 477 francs payée à l'entreprise SENI qui ne correspond à aucune prestation. De plus, cette société recevait des factures identiques, datées du même jour pour un motif équivalent, tout en étant rémunérée forfaitairement, ce qui signifie que la Semidep acquittait deux fois une prestation qui n'était pas effectuée...

La chambre stigmatise également l'utilisation des prêts d'honneur. D'un montant de 50 000 francs, ces allocations destinées aux agents de l'entreprise devant utiliser des véhicules pour le service ont été détournées à des fins personnelles. La lettre d'observations relève, parmi d'autres, le cas d'une femme, inspecteur gérant, qui a reçu deux prêts pour deux voitures qui lui ont été successivement volées en 1992 et 1994 *et qui dispose aujourd'hui*, sans justification, d'une voiture prise en charge par la Semidep. « *Dans les trois cas*, affirme le rapport, *les documents officiels du véhicule portaient le nom d'Antonio Astore dont l'entreprise réalise, sous cette raison sociale, un chiffre d'affaires important avec la Semidep dans un secteur d'activités où* [cette femme] *exerce des responsabilités, notamment en participant à la négociation des contrats.* »

« JEUX D'ÉCRITURES »

Au-delà de ces pratiques qui relèvent de l'abus de biens sociaux ou du trafic d'influence, la lettre d'observations provisoires s'attarde sur la structure financière de la Semidep, qui « *a connu*, note-t-elle, *en une seule année, une dégradation rapide* [la] *mettant, à la fin 1995, dans une situation juridiquement proche de la cessation de paiements* ». Résultat, cette société a cherché, par tous les moyens, à renflouer ses caisses. Pour financer ses travaux, elle a ainsi prélevé directement des provisions sur les loyers. *Mais cette opération* comptable, mal gérée, a conduit la Semidep à percevoir un trop-perçu qui s'établissait, au 31 décembre 1995, à 4,2 millions de francs au détriment des locataires.

Pour résoudre ses problèmes de trésorerie, la Semidep a également tenté de récupérer une part des fonds apportés par ses coinvestisseurs dans le cadre de programmes immobiliers. Une des victimes de « *ces jeux d'écritures* », *comme l'indique le rapport*, la caisse d'allocations familiales (CAF) du Val-de-Marne, avait apporté 4,1 millions de francs, en 1987, pour la construction d'un immeuble, rue Panoyaux à Paris, contre la remise, quatre ans plus tard, de vingt appartements. En 1996, seuls dix logements avaient été livrés. De son côté, la chambre de commerce et d'industrie de Paris, faute de voir ses participations correctement utilisées, a décidé unilatéralement de réduire ses crédits de 26,5 millions de francs en 1990 à 6,9 millions fin 1995. En guise de conclusion, le rapport indique : « *Cet afflux ponctuel de moyens demeure sans incidence sur le fait que la Semidep est* (...) *confrontée à des difficultés mettant en cause son avenir même.* »

Enfin, rappelant que le personnel de la société a été pressé, par ses dirigeants, de faire montre de solidarité dans *cette passe difficile*, la chambre note que l'actuel directeur général de la Semidep, Alfred Gilder, s'est attribué une augmentation de salaire de plus de 14 % tout en percevant « *une prime d'assiduité* » de 77 175 francs par an à laquelle il ne pouvait prétendre.

Jacques Follorou

Nouvelles manifestations contre la loi Debré le 9 mars

DEUX JOURS avant la discussion de la loi Debré sur l'immigration en seconde lecture au Sénat, les opposants au texte manifesteront, dimanche 9 mars, à Paris et dans plusieurs villes de province. Partant de la place Denfert-Rochereau à 15 heures, le cortège parisien se rendra à la Bastille. Pour sa part, la Cimade (service œcuménique d'entraide) a demandé, vendredi 7 mars, l'abrogation « *du délit d'hospitalité* », qui « *demeure malgré les dernières modifications proposées pour le projet de loi Debré* ».

A Lavaur (Tarn), le professeur Albert Jacquard, défenseur des sans-papiers, s'est vu interdire la grande salle de la Halle aux grains, mercredi 5 mars, par le député et maire (RPR) Bernard Carayon, qui a considéré que la conférence prévue par « *ce philosophe de bazar qui a comparé le gouvernement à celui de Vichy* » pouvait causer un trouble à l'ordre public. Le professeur Jacquard a rassemblé sept cents personnes dans une autre salle excentrée, dans cette ville de 8 000 habitants.

Un lycéen tue un de ses camarades d'un coup de couteau

A DRAVEIL (Essonne), un lycéen de quinze ans a tué l'un des ses camarades, âgé de dix-neuf ans, d'un coup de couteau sous le sternum, jeudi 6 mars, à la suite d'un différent concernant le vol d'un appareil de messagerie électronique. Les deux lycéens s'étaient battus le matin même dans la cour de leur établissement, le plus jeune reprochant à l'aîné, non seulement de lui avoir volé son Tam-tam mais d'exiger une sommé de 100 francs en échange de sa restitution. C'est à la suite de cette transaction, finalement « acceptée » et effectuée vers 19 heures, que le drame s'est produit. Le meurtrier présumé, qui s'était enfui après le drame, s'est constitué prisonnier au commissariat de la ville quelques heures plus tard et a été placé en garde à vue.

DÉPÊCHES

■ **PERQUISITION : le juge d'instruction Eva Joly s'est rendu, jeudi 6 mars, dans un château appartenant à Gilles Ménage,** ancien directeur du cabinet de François Mitterrand à l'Elysée, à Penne-d'Agenais (Lot-et-Garonne). Une lettre anonyme lui avait indiqué que des documents intéressant son enquête sur l'affaire Elf y étaient dissimulés dans une cache. La perquisition s'est avérée infructueuse. M. Ménage, *par ailleurs mis en examen dans l'affaire des écoutes de la cellule* de l'Elysée, s'est déclaré, dans *Le Figaro* du 7 mars, « *totalement étranger au dossier Elf* ».

■ **JUSTICE : Jacques Coz, ancien président du Syndicat national des cadres hospitaliers (SNCH), a été mis en examen et placé en détention,** *vendredi 7 mars, par un juge d'instruction du tribunal de* La Roche-sur-Yon (Vendée), dans le cadre d'une information ouverte, notamment, pour « *abus de biens sociaux, abus de confiance et recel dans des passations de marchés publics hospitaliers* ». Jacques Coz avait démissionné, début janvier, du SCNH, dont il assurait la présidence *depuis plusieurs années.*

Des graphologues bénévoles interviennent à l'ANPE pour remotiver les chômeurs

AUX YEUX des demandeurs d'emploi, la graphologie a d'abord été conçue pour leur mettre des bâtons dans les roues. Si l'entretien d'embauche est raté, si le poste convoité passe sous le nez du candidat, ce serait par la faute d'une lettre de motivation qu'un graphologue aux méthodes pseudo-scientifiques aurait mal analysée. Les membres de la Société francaise de graphologie savent que leur profession est mal aimée du public. Peut-être est-ce pour cela qu'ils ont décidé de proposer leurs services à des organismes d'aide aux chômeurs.

L'Agence nationale pour l'emploi fait appel depuis un an et demi à des graphologues qui interviennent régulièrement au sein de l'antenne emploi des métiers de la communication de l'agence Saint-Lazare (Paris, 9e). « *Il s'agit d'abord pour nous d'aider les demandeurs d'emploi à préparer l'entretien d'embauche ou la rédaction de la lettre de motivation*, explique Sophie Penven, responsable opérationnelle de l'antenne. *Mais le plus important est encore de remotiver le candidat, de le redynamiser en faisant ressortir lors de l'entretien avec le graphologue les points forts de sa personnalité. En cela, le face-à-face entre le graphologue et le candidat est essentiel. C'est un peu comme un diagnostic médical : pour être entendu, compris, il doit avoir été l'objet d'un échange.* »

Personne ne prétendra pourtant que la graphologie est la panacée, pas même les graphologues. Depuis vingt-huit ans, Jacqueline Pinon exerce son métier en libéral, essentiellement pour des cabinets de recrutement. Elle s'est impliquée dans l'expérience de l'ANPE Saint-Lazare dès le départ . « *La graphologie n'a pas une valeur d'orientation, mais de connaissance de soi. Notre seule ambition est de remettre le candidat en confiance, de l'aider à valoriser son potentiel. A peine pouvons-nous le conseiller sur le type d'emploi qui conviendrait à sa personnalité.* » Une position que partagent une majorité de graphologues, qui tiennent à démystifier leur métier et ne surtout pas être considérés comme des gourous tout-puissants.

L'antenne emploi du groupe Mornay (Caisse générale interprofessionnelle de retraite pour salariés, CGIS) s'est aussi dotée d'une structure où interviennent des consultants extérieurs et dont l'ambition est de faciliter la réinsertion de ses cotisants sans emploi. Le parcours est ici plus long. Le chômeur est pris en charge par un conseiller qui élabore avec lui un bilan de compétences, avant d'être orienté vers des modules de préparation à l'entretien d'embauche, à la conversation téléphonique ou à la lettre de motivation.

« UN BON OUTIL »

Mariana Polivka, graphologue, intervient au moment du bilan de compétences. « *Notre rôle est de tenter de déceler les qualités, les atouts du candidat. On l'aide à explorer des pistes auxquelles il ne pensait pas* a priori. *Il faut trois à quatre entretiens de deux heures pour parvenir à un résultat intéressant. L'aspect psychologique est très important. Il ne faut pas oublier qu'on a en face de soi des personnes fragiles, qui ont tendance à tout voir en noir.* »

Les chômeurs qui ont eu affaire à ce type de structure admettent qu'il s'agit pour eux d'un plus dans l'élaboration de leur projet professionnel. Ainsi, Alexandra Deherripon, vingt-quatre ans, tout juste sortie d'un magistère en ressources humaines, est passée par l'association d'aide aux chômeurs Nouvelle donne de Lille. C'est là qu'elle a découvert la graphologie. « *C'est un bon outil quand elle sert à aider des chômeurs en difficulté*, dit-elle. *Elle ne doit pas être utilisée comme moyen de triage.* »

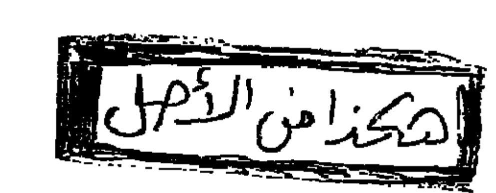
Les graphologues ont beau faire, leur profession reste toujours perçue avec une certaine méfiance. Leurs interventions au sein des structures d'aide aux chômeurs se font d'ailleurs toutes à titre gratuit. Une façon d'améliorer une image de marque largement négative et de mettre, pour une fois, leur « science » au service de ceux que, généralement, ils contribuent à écarter d'un poste. « *Le bénévolat nous oblige à voir les choses différemment*, reconnaît Mariana Polivka. *On se place de l'autre côté de la barrière. On reprend contact avec le monde du travail en rencontrant en tête-à-tête le demandeur d'emploi, ce qui ne nous arrive jamais pendant un recrutement.* » La gratuité des interventions préserve également l'originalité de la démarche. « *On ne peut pas demander à des chômeurs de financer leur étude graphologique* », estime Bruno Liefooghe, consultant à l'association Nouvelle donne de Lille.

Cette attitude a un revers : elle constitue un frein au développement de ces structures. L'ANPE, par exemple, n'envisage pas de reproduire l'expérience de son antenne de Saint-Lazare. « *Nous préférons que les initiatives viennent de la base, de nos agences locales et ne pas institutionnaliser le principe de la graphologie comme outil d'aide aux chômeurs* », explique-t-on au siège parisien de l'organisme.

Acacio Pereira

Une formation reconnue

Si l'on en trouve déjà des traces dans l'Antiquité, la graphologie a réellement pris son essor au XIXe siècle. L'abbé Hippolyte Michon, qui publia en 1872 un ouvrage intitulé *Les Mystères de l'écriture*, est considéré comme le fondateur de cette méthode d'analyse du caractère d'un individu. Il créa en 1871 la Société française de graphologie, reconnue, depuis, d'utilité publique. Cette société savante assure un enseignement, généralement en cours du soir, sanctionné par un diplôme au bout de trois ans. Pour devenir graphologue-conseil, il faut obtenir le diplôme du groupement des graphologues-conseils de France. Les cours durent deux ans et demi. D'autres écoles, dont certaines sont regroupées au sein de la Fédération nationale des graphologues professionnels, assurent également une formation.



DISPARITIONS

Cheddi Jagan

Le président du Guyana

LONGTEMPS considéré par les Etats-Unis comme un dangereux communiste aspirant à créer *« un deuxième Cuba »* en Amérique du Sud, le président du Guyana, Cheddi Jagan est mort, jeudi 6 mars, à l'âge de soixante-dix-huit ans, à l'hôpital militaire Walter Reed de Washington, où il avait été transporté à la mi-février à la suite d'une crise cardiaque. Le président Bill Clinton a salué la mémoire de celui qu'il a qualifié de *« chef d'Etat respecté et de champion des pauvres à travers la région des Caraïbes »*.

Né dans une famille d'ouvriers agricoles originaires du sous-continent indien, Cheddi Jagan a activement participé à la lutte pour l'indépendance du Guyana, ancienne colonie britannique riche en ressources naturelles. Après des études de dentiste aux Etats-Unis, où il rencontre sa femme, Janet Rosenberg, originaire de Chicago, il s'engage dans le mouvement syndical et remporte les premières élections organisées dans la colonie en 1953. Au bout de cinq mois, Londres envoie des troupes pour déposer ce premier ministre accusé de vouloir établir des relations avec l'Union soviétique.

Dans les années 60, la CIA prend le relais, organisant des grèves violentes pour empêcher Cheddi Jagan de devenir le premier président du Guyana indépendant. Appuyé par les Etats-Unis, son rival Forbes Burnham l'emporte. Paradoxalement, il transformera le Guyana en un Etat marxisant et corrompu. Pendant vingt-huit ans, Cheddi Jagan ronge son frein dans l'opposition.

En 1992, lors des premières élections supervisées par la communauté internationale, il conduit son Parti progressiste populaire à la victoire et s'installe à la présidence. L'ancien marxiste, qui se compare volontiers à Mikhaïl Gorbatchev, s'est converti à l'économie de marché et s'efforce d'attirer les investissements étrangers.

Le premier ministre, Samuel Hinds, a prêté serment et restera président jusqu'aux élections qui doivent avoir lieu d'ici le mois d'octobre.

Jean-Michel Caroit

■ **ROGER MEHL**, pasteur et universitaire, est mort vendredi 7 mars, à Strasbourg, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Auteur de nombreux ouvrages sur le protestantisme, Roger Mehl, qui a enseigné à la faculté de théologie protestante de Strasbourg de 1956 à 1981, avait fondé et dirigé le Centre de sociologie du protestantisme.

Michael Manley

Un leader charismatique de la Jamaïque

ANCIEN premier ministre de la Jamaïque, Michael Manley, qui est mort jeudi 6 mars à l'âge de soixante-douze ans des suites d'un cancer de la prostate, s'était hissé dans les années 70 aux premiers rangs des leaders du tiers-monde militant.

Après des études à la prestigieuse London School of Economics, qui forme alors les dirigeants progressistes issus des colonies britanniques, Michael se lance sur les traces de son père Norman Washington Manley, l'un des fondateurs de la Jamaïque indépendante. A la tête du Parti national populaire (PNP), il remporte les élections de 1972 et met en œuvre un programme socialiste. Membre actif du Mouvement des non-alignés, avocat du nouvel ordre économique mondial, pourfendeur de l'apartheid, Michael Manley noue d'étroites relations avec Cuba et défie le Fonds monétaire international, les multinationales et Washington. Mais les difficultés économiques s'amoncellent et le *Daily Gleaner*, le puissant quotidien de Kingston, se déchaîne contre le gouvernement du PNP.

Lors des sanglantes élections de 1980, Michael Manley est battu par son rival de toujours, Edward Seaga. La traversée du désert dure neuf ans, que Manley consacre à la lecture, à l'écriture – il rédige un imposant traité sur l'évolution du cricket, son sport favori, dans les Antilles anglophones –, et surtout au recentrage de son parti. Il écarte ses conseillers les plus radicaux et se rapproche des Etats-Unis tout en continuant de participer activement aux travaux de l'Internationale socialiste, dont il est vice-président depuis 1979. *« Je suis un socialiste pro-américain »*, nous déclare-t-il peu avant de retrouver son fauteuil de premier ministre en 1989. Il s'efforce de rassurer les investisseurs, mais la maladie l'empêche de terminer son mandat et il passe la main en 1992 à l'actuel premier ministre Percival J. Patterson.

A titre de consultant, il s'intéressait, ces dernières années, au développement du tourisme régional. Influencé dans sa jeunesse par la lecture de Fourier, ce leader charismatique et séduisant était un puissant orateur. Mulâtre, il maniait avec aisance le patois des campagnes et des ghettos jamaïcains, où les masses noires l'appelaient « Joshua », du nom du prophète biblique. Sa notoriété dépassait les côtes de la Jamaïque et s'étendait à tout le bassin caraïbe. Promoteur de l'intégration régionale, il fut l'un des signataires du traité créant la Communauté des Caraïbes (Caricom).

J.-M. Ca

François Giacobbi

Un régionaliste « jacobin »

L'ANCIEN MINISTRE François Giacobbi (Parti radical socialiste), sénateur (RDSE) de Haute-Corse, est mort, vendredi 7 mars, à Paris. Il sera remplacé par son suppléant Jean-Baptiste Motroni. Né le 19 juillet 1919 à Venaco (Corse), François Giaccobbi, licencié en droit, entre en politique en mai 1951. Héritier d'une famille de tradition républicaine, il est élu, cette année-là, maire de Venaco, puis conseiller général du canton de Vezzani. Après son échec aux élections législatives de juin 1951, il entame une longue bataille contre son principal rival, Jean-Paul de Rocca Serra, maire de Porto-Vecchio et radical-socialiste comme lui. En 1956, François Giacobbi entre à l'Assemblée nationale. Au printemps 1958, il est sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, auprès de Félix Gaillard. La vague gaulliste l'emporte aux élections législatives de novembre 1958.

Aux sénatoriales de 1962, François Giacobbi triomphe enfin de M. de Rocca Serra, après s'être emparé de la présidence du conseil général, qu'il va conserver jusqu'en 1965. L'île est alors divisée en deux départements malgré l'opposition de M. Giacobbi, qui s'installe à Bastia à la présidence du conseil général de Haute-Corse, fonction qu'il conserve jusqu'en 1992. Il est régulièrement réélu au Sénat, comme représentant de toute la Corse en 1971, puis de la Haute-Corse, en 1980 et en 1989. De 1979 à 1982, il est président du conseil régional.

François Giacobbi a rejoint le Mouvement des radicaux de gauche dès sa création dans les années 60. Régionaliste et décentralisateur, il vote en 1982 la loi Defferre qui apportait à la Corse son premier statut particulier. Mais il aura constamment dénoncé les dérives nationalistes, faisant preuve d'une totale intransigeance devant les menées indépendantistes ou réputées telles. *« Je suis un giacobbiste jacobin »*, aimait-il à rappeler. Il n'avait pas hésité dans sa dernière intervention publique au Sénat, en juin 1996, à se rallier à la politique de fermeté annoncée par Alain Juppé.

François Giacobbi aura, avec Jean-Paul de Rocca Serra, dominé la vie politique corse pendant la seconde moitié du siècle. Mais c'est dans la protection et la sauvegarde des richesses naturelles de son île qu'il laissera l'empreinte la plus durable. *« Je parcours la Corse depuis mon jeune âge, je la connais à peine »*, lançait, à ceux qui affichaient dans ce domaine une prétentieuse ignorance, celui qui fut à l'origine, en 1970, de la création du parc naturel régional.

Paul Silvani

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Paul Flamand,
Michel Chodkiewicz,
Claude Cherki,
Et les Éditions du Seuil,

ont la tristesse de faire part du décès de

Paul-André LESORT,

le 5 mars 1997.

– Sa famille,
Ses amis,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Sylvain MONGAUZE,

le 4 mars 1997, à l'âge de trente-trois ans.

1, rue des Pinsons,
78990 Elancourt.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Alès. Londres. Paris.

Catherine Mew-Poinso et Anthony Mew,
Nicole Poinso et Michel Bercovier,
Christopher et Sophie Mew,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Jean POINSO,
née Simone POLGE,

survenu, le 2 mars 1997, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mercredi 5 mars, en l'église Saint-Joseph d'Alès (Gard).

– M. Stéphane Baumont,
son époux,
Olivier, Victoire et Edouard,
ses enfants,
M. et Mme Guy de Masquard de Laval,
ses parents,
Mlle Marie-Pierre de Masquard de Laval,
M. et Mme Michel Mosello,
ses sœurs et beau-frère,
M. et Mme Gérard Clin,
ses oncle et tante,
Et leur famille,
M. et Mme Gérard Clin,
ses oncle et tante,
Et leur famille,
M. et Mme Bertrand Clin
et leurs enfants,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mme Stéphane BAUMONT,
née Dominique
de MASQUARD de LAVAL,

survenu le 7 mars 1997, dans sa quarante-septième année, après un combat exemplaire de près de quarante ans contre le cancer.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 10 mars, à 14 h 30, en l'église de Saint-Cirq, commune de Colayrac-Saint-Cirq (Lot-et-Garonne).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Hautefage-La-Tour (Lot-et-Garonne).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les dons peuvent être adressés à NRB Vaincre le cancer, 14, avenue Paul-Vaillant-Couturier, 94800 Villejuif.

« A chaque effondrement des preuves, le poète répond par une salve d'avenir. »
René Char.

Carcas,
47450 Colayrac-Saint-Cirq.

– Mme Louise Harel,
Isabelle et Pierre Harel,
Annick et Marc Bellan,
Hélène et Olivier Jeannot,
Yves et Jacqueline Gaildraud,
Lilian Harel – de Noisy,
Marcel et Francine Ceddaha,
Jean-Jacques et Monique Ceddaha,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jacques HAREL,
directeur de recherche émérite
du CNRS,

survenu le 6 mars 1997, dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 12 mars, à 15 heures, au cimetière du Montparnasse.

15, rue Thiboumery,
75015 Paris.

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Geoffroy LINŸER,

le 4 mars 1997.

De la part de
Alexandrine Linÿer,
son épouse,
Albane et Hadrien,
ses enfants.

– Grasse. Neuilly. Toulouse. Paris.

Mme René Izac,

Le docteur et Mme Jean-Pierre Izac,
M. et Mme Philippe Guerlain,
Mme Françoise Izac,
M. Michel Izac,

M. et Mme Bruno Izac
et leurs enfants,
Mlle Véronique Izac,
M. et Mme Philippe Roger
et leur fils,
Mlle Delphine Guerlain,
M. Olivier Gion,
Mlle Hortense Izac,
M. Grégoire Izac,

Mme Pierre Carcanagues,

ont la douleur de faire part du décès, le mercredi 5 mars 1997, du

médecin-général René IZAC (c.r.),
commandeur de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont été célébrées samedi 8 mars, à Villefranche-de-Rouergue (Aveyron).

– Le commissaire général de division de l'armée de terre Henri Malbec,
son époux,
M. et Mme Philippe Bartoli,
M. et Mme François Ozanne,
M. et Mme Didier Arnaud,
M. et Mme Jean Malbec,
ses enfants,
Olivier, Agnès, Eric,
Sandrine, Valérie,
Anne, Aurélie, Mathilde,
ses petits-enfants,
Marc, Claire, Coline,
ses arrière-petits-enfants,
Les familles Bley et Lecler,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Henri MALBEC,
née Yvonne LECLER,

survenu le 5 mars 1997, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité, le mardi 11 mars, à 15 h 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue de Roule, 92200 Neuilly-sur-Seine.

Ni fleurs ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

38, rue Perronet,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Le président de l'université Jean-Moulin-Lyon-III,
Le doyen de la faculté des langues,
Les personnels enseignant et administratif,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Bernard POUDRET,
maître de conférences d'italien,

survenu le 4 mars 1997.

– Joseph Krulic,
son époux,
Joseph et Brigitte,
Marija et Daniel,
ses enfants,
Pauline-Marie,
sa petite-fille,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Josepha KRULIC,
née POJE,

survenu le 4 mars 1997, dans sa soixante-huitième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le vendredi 7 mars, en l'église Notre-Dame de Château-Landon (Seine-et-Marne).

21, rue des Alouettes,
91190 Gif-sur-Yvette.

Remerciements

– Mounir, Lyette, Ariane et Bénédicte, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées, remercient tous ceux qui ont partagé leur douleur, lors du décès de

Thierry-Philippe CHAMOUN.

« Délivre-le.
Rends-lui l'espace et le chemin. »

Avis de messe

– Une messe à la mémoire de

Roger COQUOIN,
compagnon de la Libération,

dont le décès est présumé avoir eu lieu le 29 décembre 1943,

sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, Paris-7e, à 18 h 30, le samedi 15 mars.

Cette célébration coïncide avec le centenaire de la naissance de

Roger Coquoin.

De la part de
Mme Roger Coquoin, née Marguerite Carnot,
Et des familles parentes et alliées.

Communications diverses

Anciens de CHAPTAL
Le 21 mars, à Chaptal, 45, boulevard des Batignolles, Paris-8e, aura lieu, à 18 heures, l'assemblée générale de l'Amicale des anciens élèves. A 20 heures, dîner au Dôme de Villiers.

Inscriptions avant le 18 mars avec un chèque de 190 francs à l'ordre des AEC, chez E. Galmard, 91, rue Caulaincourt, Paris-18e.

La guerre des roses

Lionel Jospin a imposé à son parti un quota de 30 % de femmes candidates aux prochaines législatives, espérant ainsi faire avancer la rénovation à grands pas. L'exercice a parfois été douloureux



SI les socialistes venaient – sait-on jamais ? – à perdre les élections législatives de 1998, il ne faudra pas chercher bien loin les coupables... Certains font déjà cette sinistre prophétie : ce sera la faute des femmes. Ah, les femmes ! Parlons-en de ces femmes, imposées au parti par le fait du prince Jospin, dûment chapitré par sa si féministe épouse... Ce bataillon de cent cinquante-huit candidates, socialistes, vertes et radicales (sur cinq cent cinquante-cinq sièges métropolitains), par comparaison avec les quatre malheureuses actuellement élues, qu'en restera-t-il quand les électeurs les auront jaugées, soupesées, scrutées de leurs yeux sans merci ? Des femmes, en lieu et place des hommes qui s'apprêtaient à prendre leur revanche sur la terrifiante déculottée de 1993 ! Des femmes, qui ne chassent ni ne pêchent, ni n'excellent à flatter le cul des vaches, pas plus qu'elles n'ont de goût pour les bavardages de comptoir arrosés ! Des femmes, quoi ! Rien que des femmes, inconnues pour la plupart (hormis les incontournables Roudy, Royal, Aubry, Bredin ou Guigou), parachutées pour certaines d'entre elles, la belle invention quand on croit sentir à portée de main les retrouvailles avec le succès !

Qui dit cela ? Mais personne. La main sur le cœur, croix de bois, croix de fer : ils le jurent avec les yeux de l'innocence outragée. Pas Laurent Fabius, ni André Laignel, ni Henri Emmanuelli, ni Jean Glavany, ni tel ou tel secrétaire fédéral dont les propos, à n'en pas douter, ont été – c'est forcé, les gens sont si médisants ! – mal interprétés. Officiellement, plus acquis à la cause des femmes en politique, il n'y a pas plus royalistes que les socialistes. Sans affirmer tout de même que *« l'opération femmes »*, qui a permis de présenter ce chiffre sans précédent de candidates, a été une partie de plaisir, Daniel Vaillant, député de Paris et maire du 18e arrondissement, grand alchimiste de cette potion de rénovation que Lionel Jospin a décidé d'imposer à son parti (*« Lionel m'a dit : " Tu te débrouilles. " Et je me suis débrouillé. »*), a trouvé, dit-il, *« l'exercice plus facile qu'il ne l'imaginait »*, et facilité par le très faible nombre de députés sortants.

« Une chance historique pour imposer le rajeunissement et de nouvelles têtes, et une présence significativement accrue des femmes dans la vie politique que nous réclamions depuis si longtemps sans jamais y être parvenus : il devenait alors de plus en plus difficile de manifester son archaïsme », selon Sylvie Guillaume, chargée du droit des femmes au secrétariat national. Les grincheux se sont donc tus, peu ou prou, et se sont contentés de marmonner leurs réticences dans leur barbe. Certains d'entre eux, qui comptent bien, en cas de victoire, décrocher un ministère, ont eu à cœur de ne pas déplaire. *« Ce n'est pas à la mode de dire publiquement qu'on n'est pas très chaud pour l'imposition de quotas, et on a peu de chances, en ce moment, d'augmenter son indice de popularité en le disant »*, s'amuse André Laignel, maire d'Issoudun (Indre) et ancien trésorier du parti.

Une fois le principe admis – 30 % de candida-tes –, et adopté par les instances du parti, il avait fallu décider de la liste des circonscriptions *« réservées »* aux femmes, puis mettre un nom en face de chaque siège. Et c'est là que les ennuis ont commencé. *« Il est plus facile de céder sa place à une femme dans l'autobus qu'à l'Assemblée »* : un peu agacée que Laurent Fabius lui ait *« chipé »* cette jolie formule, Yvette Roudy, maire de Lisieux et ancienne ministre chargée des droits de la femme, tout en saluant chaleureusement la démarche de Lionel Jospin, raconte sans aménité ce qu'elle a alors observé. *« Il n'y a plus beaucoup de conquérants dans ce parti : il y a en revanche beaucoup d'héritiers, qui se disputent le patrimoine. Quand les petits chefs des fédérations se sont vus menacés par des parachutages, et qu'ils ont compris que Jospin ne plaisantait pas, ils ont très vite cherché des femmes qui ne les dérangeraient pas : celles que j'appelle des auxiliaires. »* Candidatures instrumentalisées, téléguidées, femmes ou petites amies de, tripatouillages de ces *« votes démocratiques de la base »* à coups de cartes achetées par paquets de dix ou de cent, champ de bataille rêvé pour les courants – dont la mort si souvent annoncée n'est jamais constatée : la *« tambouille »* interne n'a pas toujours été reluisante. Péché de jeunesse pour cette *« révolution culturelle »* imposée par le sommet, ou indécrottables manies ?

Sans compter ce qu'Yvette Roudy appelle *« ce supplément de chiennerie »* auquel ont droit les femmes – et qui est en général épargné aux hommes –, sur leur allure, ou leur vie privée.

Certaines sont tombées de haut. Michèle André, ancien secrétaire d'Etat chargé des droits des femmes dans le gouvernement Rocard et adjoint au maire de Clermont-Ferrand, a ainsi vu l'investiture lui passer sous le nez à quatre voix près, grâce aux efforts conjugués de proches de Michel Charasse et de la Gauche socialiste. *« J'ai manqué de vigilance et omis d'être calculatrice,* confesse la perdante. *Mais je peux régler mes additions : je paie encore une note qui s'appelle Rocard. »*

Des femmes, qui ne chassent ni ne pêchent, ni n'excellent à flatter le cul des vaches, pas plus qu'elles n'ont de goût pour les bavardages de comptoir arrosés !

Devant le bureau national qui s'est, le 4 mars, saisi des errements de la fédération des Bouches-du-Rhône, Geneviève Couraud, une prof des quartiers Nord de Marseille, qui avait osé se présenter sans bénéficier des soutiens nécessaires, a raconté comment elle avait vu *« des gens qui ne savent ni lire ni écrire, et qu'on venait de ramasser dans la rue »* prendre part à ce scrutin interne à un parti dont on leur avait obligeamment offert une carte d'adhérent quelques instants plus tôt. *« Certains croyaient même qu'ils allaient voter pour un candidat RPR... »*, a-t-elle raconté à un auditoire tout de même ébahi, bien qu'il en ait vu d'autres. Une circonscription en principe *« réservée »* a, en dernière minute, écopé d'un ancien ministre tout ce qu'il y a de plus masculin, qui se sentait fort désœuvré depuis 1993, mais qui avait gardé de solides appuis.

Selon les départements – et les *« sensibilités »* des fédérations –, certains ont plus ou moins bien accepté de se plier aux règles nouvelles. *« Que les observateurs regardent ! »*, conseille simplement Daniel Vaillant à défaut de vouloir décerner lui-même les bonnets d'âne ou les médailles en chocolat. Regardons, donc. Prix d'excellence : les Deux-Sèvres où Ségolène Royal fait le grand chelem avec trois femmes (dont elle-même) pour trois sièges. Bons élèves : le Nord, l'Ouest, l'Ile-de-France, la Haute-Garonne... Mauvaise surprise : aucune femme dans le Loir-et-Cher où le si féministe Jack Lang affirme, la main sur le cœur, n'avoir rien pu imposer à une fédération sourde à ses prières. *Idem* dans les Landes d'Henri Emmanuelli (mais la liste socialiste aux régionales y sera paritaire), ou dans le fief mitterrandiste de la Nièvre. Une seule femme dans l'Essonne, le bastion de la Gauche socialiste, Marie-Noëlle Lienemann, qui fut un moment d'ailleurs tentée de s'expatrier loin de ses terres. Situation plus controversée à Paris où neuf femmes se présentent, mais où une seule, Véronique Carrion, adjoint au maire du vingtième arrondissement (et, soulignent les mauvaises langues, épouse du directeur de cabinet de Michel Charzat), paraît avoir décroché une circonscription *« gagnable »*, la vingt-et-unième. *« Ces messieurs, depuis les succès du PS aux municipales ont eu un regain d'amour pour Paris,* souligne un observateur impertinent. *Ils se sont octroyé les bonnes circonscriptions, histoire de garder les pieds au chaud. »* Quant à la Seine-Maritime, chère à Laurent Fabius, elle s'est contentée du service minimum, alimentant la rumeur selon laquelle l'ancien premier ministre sait admirablement traîner les pieds quand il en a ainsi décidé. *« Des scories, des verrues, il y en a, mais pas des masses »*, concède Daniel Vaillant. *« Désormais, la fleur s'épanouit là où elle était au congélateur. »* Qu'il s'agisse, comme le pense Marie-Noëlle Lienemann, *« d'une rénovation à bon compte où l'idéologie sert de cache-sexe à l'impuissance »*, c'est bien possible. *« Mais c'est toujours ça de pris. »*

OUTRE le fait que l'opération *« permet de raccompagner discrètement quelques mecs à la porte »*, comme le relève avec ironie son complice Julien Dray, elle fait, c'est aussi vrai et c'était bien là l'un des buts de la manœuvre, émerger une nouvelle génération de politiques.

Les voilà donc, ces femmes-quota, déjà en précampagne un an avant les élections. Comme Colette Popard, qui se présente à Dijon, elles sont nombreuses à avoir déjà exercé des mandats locaux, sans jamais vraiment croire que leur tour viendrait d'être en première ligne pour faire autre chose que de la figuration. Attachées parlementaires, membres de cabinet ministériel ou employées par des assemblées départementales ou régionales, elles ont *« si longtemps travaillé par procuration »*, comme le relève Lyne Cohen-Solal – à qui échoit la rude tâche d'affronter à Paris Jean Tibéri –, qu'elles ont pris comme une divine surprise et un juste retour des choses le fait que l'on accepte que leur heure soit enfin venue.

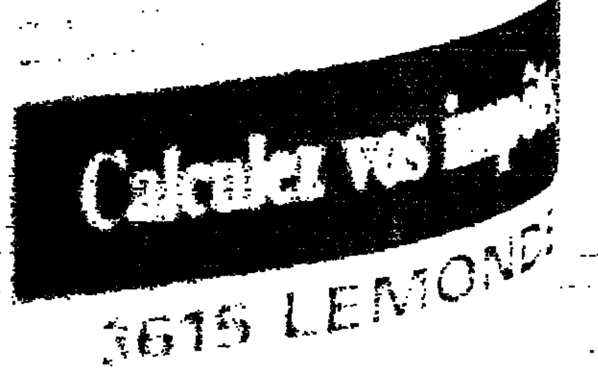
Un peu intimidées pour certaines, elles se sont lancées dans la bataille électorale avec une fougue rafraîchissante. Laurence Dumont, dont la dégaine adolescente avait su attirer l'intérêt des médias lorsqu'elle mit Edouard Balladur en ballottage dans le quinzième arrondissement de Paris, a atterri dans le Calvados. Ex-prof de maths (elle n'a jamais fini sa thèse sur... « le rôle des problèmes affectifs dans l'échec en mathématiques »), cette spécialiste des affaires européennes au groupe socialiste du Sénat, a déjà pris ses quartiers à Bayeux (Calvados) et commencé de labourer les cent soixante-huit communes de sa circonscription, aidée de son suppléant, le maire d'une petite commune, facteur de son métier et qui connaît tout le monde.

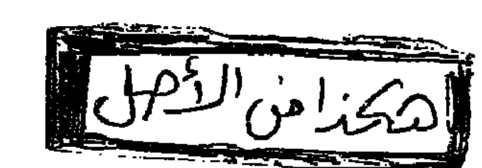
Après bien des tours et détours, Adeline Hazan, ancienne présidente du Syndicat de la magistrature et secrétaire nationale chargée des questions de société, aujourd'hui en première ligne sur les questions d'immigration, a la rude tâche de reconquérir Reims. Bettina Laville, spécialiste des questions d'environnement et de coopération, s'est lancée à Chalon-sur-Saône, avec enthousiasme. A cette habituée des cabinets ministériels, la campagne ne fait pas peur : *« Je suis aussi à l'aise avec ma boulangère qu'avec Michel Rocard. »* Avec ou sans les quotas, elle se serait, dit-elle, de toute façon présentée. *« Quand vous avez fermé votre gueule pendant tant d'années, et que vous avez l'extraordinaire prétention de considérer que vous avez quelque chose à dire, il faut bien, un jour ou l'autre, se mettre à votre compte. »*

A Paris, Annick Lepetit, adjoint au maire dans le dix-huitième arrondissement et chargée de la presse auprès de Lionel Jospin tout en conservant un travail à temps partiel, a dû braver l'agacement du premier secrétaire du PS peu enclin à laisser du temps libre à une collaboratrice – un comble ! – pour imposer sa candidature face à Françoise de Panafieu. Et voilà Béatrice Marre, l'ancien chef de cabinet de François Mitterrand, dans l'Oise, décidée à tenir la dragée haute à Jean-François Mancel, le secrétaire général du RPR. Ou Marisol Touraine, conseiller d'Etat et fille du sociologue, parachutée... en Touraine : elle ne se satisfaisait plus, dit-elle, de son statut d'expert des relations internationales et sentait qu'il *« lui manquait une légitimité »*. C'est aussi à reconstruire le parti, souvent laissé localement à l'abandon depuis 1993, qu'elle s'attachera.

DANS sa voiture, *« sa deuxième maison »*, Odette Grzegrzulka, autrefois membre du cabinet de Jack Lang et adjoint au maire de Blois, a entassé de quoi offrir un pot aux militants de Saint-Quentin, dans l'Aisne, qui ont bien voulu l'investir, au détriment d'une secrétaire de section qui a toujours du mal à ravaler son amertume. Sous l'auguste protection du buste de Jaurès, dans la modeste permanence du parti, elle chouchoute ses nouveaux amis qu'elle connaît déjà tous par leur prénom. Meurtris par de précédents parachutages, éternels effacés derrière les communistes, les socialistes saint-quentinois découvrent la nouvelle venue avec circonspection. *« Tu n'es pas Picarde. Tu n'auras jamais l'accent de chez nous ! »* D'abord glacés, les militants du cru, victimes de leurs guerres intestines entre poperénistes et rocardiens, ont bien dû admettre qu'ils étaient séduits, et même confusément flattés de leur nouvelle candidate. Du charme, du bagou, un langage franc et de la conviction : il y a longtemps qu'ils n'avaient pas été à pareille fête ! La bagarre électorale promet d'être rude : livrés à eux-mêmes, ils savent bien qu'ils n'avaient guère de chances de reconquête. Désormais, la reconquête a pour eux un visage.

Agathe Logeart
Dessin : Nicolas Vial





L'abdication de Nicolas II, le dernier des tsars

Le 3 mars 1917, l'empereur de Russie renonçait à sa couronne. Incapable de moderniser le pays, affaiblie par des désastres militaires, la monarchie fut emportée par la révolution qui grondait. Seize mois plus tard, la famille royale était assassinée. Certains rêvent aujourd'hui d'une restauration

LORSQUE la révolution éclate à la fin février 1917, Nicolas II est au grand quartier général de son armée, en guerre avec l'Allemagne. Il décide de regagner la capitale mais son train spécial est arrêté à proximité de Petrograd par les troupes révoltées. L'empereur doit rebrousser chemin à Pskov, à 300 kilomètres au sud-ouest de Petrograd. C'est donc un homme seul, n'ayant plus guère de prise sur les événements, qui reçoit les deux députés de la Douma venus demander son abdication. Le tsar a d'abord songé à remettre la couronne à son fils Alexis, âgé de douze ans. Mais il renonce au dernier moment après avoir demandé l'avis d'un médecin, le docteur Fedorov, à propos de l'hémophilie dont est atteint l'enfant. Il s'agit d'un mal incurable, qui ne permettra pas à ce dernier de régner dans des conditions normales, lui affirme le praticien. Nicolas II hésite encore, rédige plusieurs brouillons de déclaration. Puis il se décide à abdiquer en faveur de son frère, le grand-duc Michel.

« *Dans ces trois années de lutte contre l'ennemi étranger qui a tenté d'asservir notre patrie, Dieu a envoyé à la Russie une épreuve supplémentaire. Les troubles intérieurs qui ont commencé menacent d'avoir des effets désastreux sur la poursuite de la guerre* (...). *C'est pourquoi, en accord avec la Douma d'Empire, nous estimons bien faire en abdiquant la couronne de l'Etat russe et en déposant le pouvoir suprême. Ne voulant pas nous séparer de notre fils bien-aimé, nous léguons notre héritage à notre frère, le grand-duc Michel Alexandrovitch, en lui donnant notre bénédiction à l'instant de son avènement au trône. Que Dieu aide la Russie !* », écrit finalement Nicolas II, le 3 mars. Le lendemain, le grand-duc Michel renonce à son tour à la couronne. Seize mois plus tard, le 17 juillet 1918, toute la famille impériale est massacrée dans la maison Ipatiev, à Ekaterinbourg, dans l'Oural.

On a souvent comparé Nicolas II à Louis XVI : faiblesse de caractère, incapacité à prendre une décision, soumission à l'entourage. Toutes les vertus de l'homme privé, aucune de l'homme public. « *De taille très moyenne, joli de visage certes, mais apparemment peu impressionnant pour ceux qui le rencontraient* », écrit Hélène Carrère d'Encausse dans la biographie qu'elle lui a consacrée (Fayard, 1996). Son éducation est des plus contestables. Le jeune homme est aux mains de maîtres bornés et tenu à l'écart des affaires publiques par son père Alexandre III, un colosse auprès duquel il fait pâle figure. Il est, par ailleurs, bon danseur, excellent cavalier, passionné par la chasse et les uniformes militaires...

Né en 1868, Nicolas II a été marqué à vie en 1881 par le spectacle de son grand-père Alexandre II, ramené au palais agonisant, défiguré, les jambes arrachées. Le « *tsar libérateur* », qui avait aboli le servage en 1861, avait été victime d'un attentat. Le jeune homme en a-t-il tiré la conclusion que les réformes se terminaient toujours mal ? Lui-même a été l'objet d'une tentative d'assassinat au Japon, en 1890, lors d'un voyage destiné à lui faire connaître l'Orient. Il avait eu alors le crâne sérieusement entaillé par un coup de sabre de son agresseur.

Son règne commence mal, surtout dans un pays volontiers superstitieux. Alexandre III meurt prématurément en 1894, et Nicolas II se marie, une semaine seulement après l'enterrement de son père, avec la princesse allemande Alix de Hesse-Darmstadt, petite-fille de la reine Victoria, devenue Alexandra Fedorovna par sa conversion à la religion orthodoxe. Les festivités populaires à Moscou provoquent une vive bousculade qui tourne à la panique. On relève de nombreux morts. Le jeune couple a le tort d'aller danser le soir même au bal donné par l'ambassadeur de France. « *La mort l'accompagne* », dit-on de la nouvelle tsarine.

Nicolas II est faible et indécis. Mais il est aussi, ce qui n'est pas incompatible, obstiné. Profondément religieux, il ne peut concevoir son rôle autrement que comme « *autocrate* », investi par Dieu, et qui ne peut céder une partie de son pouvoir sans briser le lien, quasi mystique, qui l'unit à ses « *sujets* ». Toutes les tentatives de modernisation de la vie politique russe vont se briser sur cette conviction intime. On le voit bien lors des événements de 1905, lorsque l'agitation sociale s'empare du pays et que les libéraux le pressent d'accepter une Constitution et des institutions représentatives « *à l'occidentale* ». Dans la tourmente, il cède du bout des lèvres, sans prononcer toutefois le mot abhorré de « *Constitution* ».

Hélène Carrère d'Encausse note une contradiction, qui tient là encore au caractère du tsar.



AKG PHOTO



SIPA PRESS

Ci-dessus : Nicolas II et son fils Alexis, en 1917, après le renversement de la monarchie. Ci-contre : le grand prince, Gueorgui Mikhalovitch (à droite) assiste, en septembre 1994, à la reconstitution de la bataille de Borodino (dite aussi de la Moskova), qui eut lieu en 1812. Cet adolescent, âgé aujourd'hui de seize ans, est l'actuel héritier du trône russe.

Nicolas II s'affirme en communion avec ses « *moujiks* », hors de toute médiation. Mais lorsque des milliers de manifestants pacifiques s'efforcent, le 9 janvier 1905, lors du « *dimanche rouge* » de lui porter une supplique, il est absent. « *Il a toujours proclamé, et on ne peut plus sincèrement, l'amour qu'il porte à son peuple ; vis-à-vis de chacun de ses sujets, il se sent une âme de père. Pourtant, lorsque le peuple s'adresse directement à lui, par cette supplique au bas de laquelle les signatures se comptent par centaines de milliers, il ne veut pas le rencontrer.* » La troupe tire sur les manifestants, faisant des centaines de victimes.

Après la révolution manquée de 1905, Nicolas II nomme Stolypine à la tête du gouvernement en 1906. Ce dernier se livre d'abord à une féroce répression des révolutionnaires, « *jugés* » de manière expéditive par des tribunaux itinérants, et aussitôt pendus. Mais il procède aussi à la dernière tentative visant à transformer la société russe en profondeur dans le cadre de l'Empire. Stolypine cherche à créer une classe de petits propriétaires terriens, à l'image de ceux qu'il a connus en Lituanie, où sa femme possède de vastes domaines. Il s'agit d'en finir progressivement avec la propriété communale. Les paysans sont incités à sortir de la commune ou à coloniser la Sibérie. Mais lorsque Stolypine est assassiné à Kiev en 1911, le tsar est, depuis des années déjà, en désaccord profond avec son premier ministre. Nicolas II ne peut accepter de rompre avec la tradition nationale russe, fondée sur le lien « *personnel* » du paysan avec le souverain. Il ne veut pas que le « *moujik* », devenu propriétaire, se transforme du même coup en un « *citoyen* ».

Nicolas II a eu deux hommes d'Etat à ses côtés, Witte d'abord, puis Stolypine. Mais, à partir de 1911, il est seul. Son épouse, déjà psychologiquement instable, s'enfonce dans un mysticisme religieux, encore aggravé par la maladie dont souffre le jeune Alexis. Elle est la proie d'une série de mages et de charlatans. Elle reçoit pour la première fois en 1907 un moine illettré et vagabond, Raspoutine, qui se fait fort de soigner le tsarevitch. De fait, en jetant les cachets d'aspirine qu'on administre à ce dernier, Raspoutine améliore peut-être son état. On ignore alors que l'aspirine accentue les hémorragies internes dont souffre l'enfant.

Mais Raspoutine fait scandale par ses beuveries et ses débauches, mettant en pratique l'audacieuse doctrine qu'il prêche par ailleurs, selon laquelle « *il faut toujours céder aux tentations que Dieu nous envoie, puisque le repentir est la condition indispensable du salut* ». Maurice Paléologue, alors ambassadeur de France, qui l'a rencontré, fait état de « *ses yeux bleu de lin, d'un éclat, d'une profondeur et d'une attirance étranges* ». Le moine guérisseur exerce une influence extraordinaire sur la tsarine, qui écrit à son mari : « *Il faut lui obéir. Dieu lui a tout dévoilé.* »

L'entrée en guerre de la Russie aboutit rapidement à un désastre militaire, le 31 août 1914, aux lacs de Mazurie. L'armée dirigée par le général Samsonov est anéantie. Au début de 1915, le bilan est de 1,2 million de soldats tués, blessés, disparus ou prisonniers. L'impératrice inonde le souverain de lettres lui recommandant le choix de ses ministres ou de sa stratégie militaire, sur les conseils de Raspoutine. « *Notre Ami dit qu'il ne faut pas appeler les réservistes de la deuxième catégorie. Si l'ordre est déjà donné, insiste pour qu'il soit révoqué* », écrit-elle, le 10 juin 1915. La rumeur publique, dans les rues de Petrograd, affirme que l'Empire est dirigé par la tsarine, surnommée « *l'Allemande* », et par le moine. Même l'assassinat de Raspoutine, en décembre 1916, par un proche de la famille impériale, se retourne contre cette dernière.

Profondément religieux, il ne peut concevoir son rôle autrement que comme « autocrate », investi par Dieu

L'hiver 1916-1917 est particulièrement rigoureux. L'agitation commence à Petrograd le 21 février 1917 en raison des problèmes de ravitaillement. Les autorités font preuve d'indécision, alors que le tsar est retourné au grand état-major général. Les ouvriers licenciés de l'usine Poutilov manifestent. Le palais d'Hiver est envahi par la foule et les régiments chargés de la défense de la ville se mutinent. Un gouvernement provisoire se met en place le 2 mars, parallèlement au soviet de Petrograd. En quelques jours, le régime impérial se décompose. Lénine rentre d'exil en avril. Le 25 octobre 1917, les bolcheviks prennent le pouvoir.

Dominique Dhombres

« Je suis voué à de terribles épreuves... »

La plupart de ses contemporains sont sévères pour le dernier tsar russe, y compris l'ambassadeur de France Maurice Paléologue, plus indulgent à l'égard de son épouse, à laquelle il a consacré un petit livre *Alexandra Fedorovna, impératrice de Russie* (Plon, 1932). Le manque de sens politique de Nicolas II est souvent souligné, par exemple dans l'*Histoire de Russie*, de Milioukov, Seignobos et Eisenmann (Librairie Ernest Leroux, 1933, Paris).

Le portrait de Nicolas II est nettement plus flatté depuis quelques années. C'est le cas du livre d'Hélène Carrère d'Encausse *Nicolas II, la transition interrompue* (Fayard, 1996). La personnalité du dernier empereur est présentée de façon émouvante. Nicolas II se confie ainsi en 1909 à son premier ministre Stolypine : « *Je ne réussis dans rien de ce que j'entreprends. Je n'ai pas de chance. D'ailleurs, la volonté humaine est si impuissante. Savez-vous quel est mon jour de naissance ? Le 6 mai, jour de la fête du patriarche Job. Croyez-moi, j'en ai plus que le pressentiment, j'en ai l'intime conviction : je suis voué à de terribles épreuves...* »

La nouvelle oligarchie russe spécule sur le retour des Romanov

ASSASSINÉ en 1918 par les bolcheviques, Nicolas II peut se retourner dans sa tombe provisoire à Ekaterinbourg. Après soixante-dix ans de communisme et cinq ans d'intermède démocratique et républicain, à Moscou, dans les milieux politiques et journalistiques, la mode est, en ce début d'année 1997, au retour du tsar ! Parmi les divers prétendants au trône de la famille Romanov, les autorités et l'« élite » russes semblent pencher pour un garçon de seize ans, le grand prince Gueorgui Mikhalovitch, arrière-arrière-arrière-arrière-petit-fils d'Alexandre II, actuellement au lycée à Madrid. Mais le retour de ce jeune tsar, sans doute rapidement flanqué d'un « conseil de régence » (qui permettrait à ce qu'il est convenu d'appeler l'« oligarchie » au pouvoir à Moscou de se maintenir si Boris Eltsine, malade, disparaissait rapidement), nécessite – démocratie proclamée oblige – d'y préparer l'opinion.

Exécuteur des basses œuvres vaguement idéologiques du pouvoir russe, Evgueni Kisselov, le présentateur vedette de la chaîne « privée » nationale NTV, a commencé à vanter les mérites de la monarchie face au « *chaos actuel* ». Et surtout face à la « *menace d'une dictature* » qu'il voit se profiler sous les ambitions présidentielles du très populaire général Alexandre Lebed.

Le cinéaste Nikita Mihaïlkov (*Soleil trompeur*), un ferme soutien « intellectuel » de l'élite (à ne pas confondre avec l'élite intellectuelle), a pris position pour les « *valeurs* » de la Russie tsariste. Le rédacteur en chef du très populaire quotidien *Moskovski Komsomolets* a estimé, à son tour, que « *seule la monarchie pouvait sauver le pays* ». Plus spectaculaire encore : Igor Tchoubaïs, le frère du très puissant chef de l'administration présidentielle, Anatoli Tchoubaïs (qui tirerait les ficelles au Kremlin déserté par un Boris Eltsine « *convalescent* »), a aussi donné de la voix.

LE CANDIDAT « TERMINATOR »

Lâchant sans doute un ballon d'essai pour ceux qui tiennent le pouvoir et cherchent une solution à la « succession » d'Eltsine sans le perdre, ce docteur en « philosophie » (marxisme-léninisme) a estimé à la télévision que « *l'empereur, s'il apparaissait, pourrait être porteur d'une image spirituelle, symbole de l'idée même de la Russie, et pourrait être son représentant idéal* ».

Effrayée par la perspective d'une victoire du général Lebed, le candidat « anti-oligarchie » surnommé « Terminator », la nouvelle élite russe a peut-être déjà été plus loin pour préparer cette « apparition ». Du côté de la famille royale russe, on affirme en effet que les négociations sont déjà en cours, tandis que la presse, citant des sources « *sûres* », mais anonymes, au Kremlin (aussitôt officiellement démenties), assure qu'un oukase sur le retour du tsar, dans un rôle officiel mais, évidemment, mal défini, est prêt.

Hélas ! Malgré le battage médiatique, l'écho rencontré dans l'opinion par cette « variante », peut-être trop clairement destinée à sauver l'impopulaire classe dirigeante, est plus que limité. Selon un sondage publié mi-février, plus de neuf Russes sur dix (91 %) sont opposés à l'idée de la restauration de la monarchie. Cette « idée » ne recueille que 8 % d'opinions favorables. « *Ça fait rire tout le monde* », précise une Moscovite, qui attend avec plus d'impatience le paiement de son salaire. Il est donc probable que les « stratèges du Kremlin » relancent une autre « idée » pour éviter la sanction du suffrage universel direct et la personne du général Lebed : faire élire le tout-puissant président russe par les deux Chambres du Parlement.

L'ÉGLISE ORTHODOXE DIVISÉE

Cependant, la campagne pour le retour du tsar n'en est peut-être qu'à ses débuts. Sur le marché parallèle des archives, le prix des images de la période tsariste, enterrées et parfois perdues sous les soviets, est en forte hausse. C'est le signe qu'une forte demande existe de la part des télévisions russes, la plupart assujetties au pouvoir, peut-être afin, comme on le dit toujours au Kremlin, « *d'activer la propagande* ».

D'autres occasions de susciter l'enthousiasme populaire pourraient très « naturellement » se présenter prochainement. Les restes de la famille royale fusillée, récemment identifiés grâce à l'ADN, doivent être inhumés, à une date non définie, à Saint-Pétersbourg. L'Eglise orthodoxe, qui n'a pas vraiment rompu ses liens avec le pouvoir, pourrait alors être « convaincue » de donner à cette cérémonie le lustre nécessaire à la soudaine proclamation des valeurs de la « Russie éternelle » (dont la recherche est officiellement en cours). Cependant, le concile des évêques de l'Eglise orthodoxe russe est divisé. Réuni fin février à Moscou, il n'a pu se mettre d'accord sur un projet de longue date : la canonisation du tsar Nicolas II et de sa famille assassinée. La question de la sainteté du dernier tsar de Russie a été renvoyée à une autre instance, qui pourrait se réunir avant la fin de l'année.

Officieusement, les analystes politiques à Moscou soulignent que les valeurs de la « Russie éternelle » ont peu varié, que ce soit sous le tsar, les soviets ou les « démocrates » : ceux qui ont le pouvoir le gardent, par tous les moyens. Même si la partie de l'ancienne nomenklatura communiste soviétique qui a réussi sa mutation en « nouvelle élite russe » devait en être réduite à tenter de rétablir pour la forme le régime que ses aïeux ont renversé...

Jean-Baptiste Naudet, à Moscou

LE COURRIER DES LECTEURS Les questions soulevées par le projet de loi controversé de Jean-Louis Debré sont toujours au centre des préoccupations de nos lecteurs. Au-delà des dispositions mêmes du projet et des appels à la « désobéissance civique » qu'il a suscités, ils nous adressent leurs témoignages, commentaires et réflexions sur l'immigration, le racisme, le Front national. Certains d'entre eux continuent de reprocher au *Monde* de se comporter sur ces sujets comme un journal militant et s'étonnent que le médiateur ne proteste pas contre une telle « *dérive* ». Ils l'accusent de préférer la solidarité à l'égard de la rédaction plutôt que l'indépendance de sa fonction.

Entre indépendance et solidarité

par Thomas Ferenczi

DES LECTEURS soupçonneux s'interrogent sur l'indépendance dont se prévaut le médiateur. Ils se demandent si son statut de salarié du *Monde* ne *limite pas* sa *liberté* de jugement. Les plus sévères soutiennent que sa fonction consiste avant tout à défendre les choix de la direction et que ses avis ressemblent le plus souvent à des plaidoyers *pro domo*.

L'AVIS DU MÉDIATEUR

Ils en veulent notamment pour preuve le fait que le médiateur n'ait rien trouvé à redire à la « couverture » par *Le Monde* du mouvement de protestation contre la loi Debré. Notre journal, soulignent-ils, a pris parti pour les adversaires de ce texte non seulement par ses éditoriaux, ses commentaires, ses analyses, mais aussi par ses titres de première page et par les informations *mises en valeur dans ses pages intérieures*. Le médiateur, en cautionnant ces prises de position, n'a-t-il pas *démontré que, sur les sujets qui* engagent fortement le journal, il ne peut pas, ou ne veut *pas, se dissocier de sa direction ?*

Cette question nous semble assez importante pour appeler quelques éclaircissements. Le médiateur considère qu'il ne lui appartient pas de se prononcer sur les orientations éditoriales du *Monde*, qui relèvent du libre choix de l'équipe rédactionnelle. Son rôle est de veiller au respect *de certaines règles* : il doit, par exemple, *s'assurer* que l'information est aussi exacte et aussi *complète que possible, qu'elle est clairement séparée* du commentaire, que les opinions de la rédaction sont exposées d'une manière *suffisamment* argumentée, que les titres correspondent bien au contenu des articles, etc. A *s'en* tenir à ces critères, le médiateur, à quelques réserves près, a le sentiment que *Le Monde* a traité convenablement le débat sur la loi Debré.

Oui mais, dira-t-on, le médiateur ne saurait prétendre, en raison de son appartenance au *Monde*, à un jugement indépendant. L'objection n'est pas négligeable. Essayons donc de préciser les garanties de cette indépendance. Rappelons que l'avis du médiateur, à la différence de tous les autres articles du *Monde*, n'est relu, avant de *paraître, ni par le directeur de la publication, ni* par le directeur de la rédaction, ni par aucun *« hiérarque » : il n'a pas besoin de recevoir l'im*primatur d'une quelconque autorité du journal pour être publié. Toute rupture de ce pacte et *a fortiori* toute tentative de censure seraient immédiatement communiquées au lecteur par le médiateur : le crédit de cette institution s'en trouverait gravement atteint, ce qui irait directement à l'encontre du but recherché.

Certes, répondra-t-on peut-être, mais, à *supposer qu'il refuse de se soumettre à la censure*, le médiateur ne risque-t-il pas, par solidarité avec la direction qui l'a nommé ou pour préserver son avenir professionnel au sein du journal, de pratiquer l'autocensure ?

Ecartons le second argument, le médiateur étant, en règle générale, assez avancé dans sa carrière pour n'être pas trop soucieux de son avenir. Quant à la solidarité, il convient d'en fixer les limites. Le médiateur est évidemment solidaire de la nouvelle formule du *Monde*, mise en place par Jean-Marie Colombani en 1995, et des changements éditoriaux qu'elle implique. Dans le cas contraire, il n'aurait pas accepté le poste qui lui a été confié. Mais il se réserve le *droit de critiquer, le cas échéant, la manière* dont cette nouvelle formule est appliquée. Avec *la conviction que cette critique est conforme* à l'intérêt bien compris du journal.

DIFFICILE HÉBERGEMENT

Je suis mariée depuis plus de trente ans avec un Algérien. Notre problème, quand nous voulons recevoir un membre de notre famille algérienne, n'est pas de devoir déclarer son départ à la mairie, mais tout simplement d'obtenir la légalisation de notre signature au bas du certificat d'hébergement, et donc d'obtenir ce certificat ! Avant même le début de la guerre civile algérienne et des actes de terrorisme qui rendent, on le comprend, les autorités particulièrement méfiantes, je me suis heurtée aux exigences suivantes pour une simple légalisation de ma signature : me rendre à la police municipale et lui fournir non seulement une pièce d'identité, une attestation de logement, une fiche d'état civil de *l'hébergé* (ce qui est sans doute normal), mais aussi des fiches de paye, une attestation de présence au travail, un descriptif détaillé de mon logement, l'identité de chaque personne y habitant. Je devais, en outre, m'engager à accepter la visite de la police municipale à mon domicile...

J'aurais compris ces précautions s'il s'agissait de « regroupement familial » ou si j'avais été suspecte de me livrer à un trafic de main-d'œuvre. Le problème est moins dans la loi, le décret, que dans son application plus ou moins fantaisiste. Je trouve les intellectuels bien chanceux si eux obtiennent déjà les certificats d'hébergement sans problème majeur.

Edith Zeghmar, Hyères

LE PEN ET LES MUSULMANS

Pourquoi ne fait-on pas connaître davantage le texte de l'intervention du député Jean-Marie Le Pen à l'Assemblée nationale, le 28 janvier 1958 (*cité par* L. Ageron dans *Le Monde, Dossiers et documents*, nº 15, octobre 1984, repris par Olivier Milza dans *Les Français devant l'immigration*, éditions Complexe) : « *Ce qu'il faut dire aux Algériens, ce n'est pas qu'ils ont besoin de la France, mais que la France a besoin d'eux. C'est qu'ils ne sont pas un fardeau ou que, s'ils le sont pour l'instant, ils seront au contraire la partie dynamique et le sang jeune d'une nation française dans laquelle nous les aurons intégrés. J'affirme que, dans la religion musulmane, rien ne s'oppose au point de vue moral à faire du croyant ou du pratiquant musulman un citoyen français complet. Bien au contraire, sur l'essentiel, ses préceptes sont les mêmes que ceux de la religion chrétienne, fondement de la civilisation occidentale. D'autre part, je ne crois pas qu'il existe plus de race algérienne que de race française... Je conclus : offrons aux musulmans d'Algérie l'entrée et l'intégration dans une France dynamique. Au lieu de leur dire, comme nous le faisons maintenant : "Vous nous coûtez très cher, vous êtes un fardeau", disons-leur : "Nous avons besoin de vous. Vous êtes la jeunesse de la nation"* » (...)

Pierre Guillaumin, Fontaine-Heudebourg (Eure)

CONTRÔLE ROUTIER

Samedi 15 février, à 20 heures, au volant d'une automobile d'aspect anodin (une AX Citroën de couleur bordeaux, immatriculée à Paris), je fus choisi parmi la rangée de véhicules sagement alignés au feu rouge par une équipe de policiers parisiens pour être soumis à un « *contrôle routier* », selon leurs propres termes. Après la présentation des papiers, en règle, le jeune *policier qui conduit le* contrôle avec fermeté (« *on vous a dit d'arrêter votre moteur !* ») me demande d'ouvrir mon coffre. N'ignorant *pas que* les policiers ne disposent pas de ce droit, je m'inquiète de savoir s'il est au moins officier de police judiciaire. Ce fonctionnaire s'emporte alors quelque peu et évoque « Vigipirate » pour appuyer sa demande, qu'il réitère sur un ton de menace qui ne m'incite pas à la conciliation. Je déclare donc très calmement que je n'ouvrirai mon coffre qu'en présence d'un OPJ (ce qui constitue déjà une importante concession au vu de la législation actuelle).

Vingt à trente minutes après se présente à moi un gradé plus âgé, qui me demande de bien vouloir sortir du véhicule, ce que je fais bien volontiers, et qui m'explique avec douceur et amabilité qu'il aimerait bien que j'ouvre ce coffre. Je lui réponds que, s'il me déclare être officier de police judiciaire, j'accéderai à sa demande, bien que rien ne m'oblige formellement à le faire. Avec franchise, ce gradé m'indique qu'il n'est pas officier de police judiciaire *et qu'il va falloir attendre au* moins deux heures pour obtenir un OPJ car « *ils sont occupés ailleurs* », et insiste, gentiment. Il reconnaît que le statut de telles visites des véhicules est « *ambigu* », mais assure que la police parisienne a reçu des instructions écrites du préfet de police pour procéder à des contrôles des coffres.

Je m'y résigne alors, en raison de son attitude conciliante, et aussi, je crains de devoir l'avouer, parce que je suis attendu pour une petite fête entre amis (...) Ainsi, alors que l'on reproche aux nombreux signataires de la pétition des cinéastes d'évoquer une hypothétique désobéissance civique, c'est, très concrètement, à une désobéissance fort incivile aux lois de la République que se livrent ceux-là mêmes qui *devraient en être les plus scrupuleux* observants. Car je n'ai pas ouvert « *spontanément* » *mon coffre, mais* sous la menace de devoir passer deux heures en attendant un hypothétique OPJ... lequel n'aurait pas eu pour autant le droit de me demander de l'ouvrir, faute de flagrant délit ou d'instruction expresse du Parquet.

Dans cet incident, apparemment anodin, c'est bien les libertés publiques qui sont mises en cause, c'est la loi qui est contournée, et ce qui m'inquiète le plus, c'est que, hormis le gradé déjà âgé, aucun de ces fonctionnaires de police ne semblait comprendre le sens de mes réticences.

Jacques Rémy, Paris

BRUNES ET BLONDES

Comme beaucoup, j'ai lu avec attention les récentes déclarations de Mme Mégret sur l'inégalité des races. Suivant son conseil, j'ai enquêté auprès de plusieurs personnes de bonne foi, lesquelles ont reconnu qu'il existe, en effet, trois grandes races, ayant des caractéristiques *physiques facilement distinguables*. Toutes les personnes interrogées ont classé *sans hésiter* Elisabeth Taylor dans la race brune, Grace Kelly dans la race blonde, et Arlene Dahl dans la race rousse.

Non seulement ces races sont physiquement distinctes, mais leurs aptitudes sont aussi différentes. Tout le monde sait qu'il y a plus de jolies rousses parmi les actrices de cinéma que parmi les Prix Nobel. Si nous prenons les derniers Prix Nobel français, nous constatons que M. Lehn est brun et M. de Gennes aussi. Il est difficile de conclure pour M. Charpak. De toute façon, c'est un immigré, il compte moins que les autres. La supériorité des bruns s'exerce aussi dans le domaine des arts. Ainsi, les cinéphiles s'accordent pour dire *qu'Olivia de Havilland est meilleure* actrice que sa sœur Joan Fontaine. *Normal, l'une est brune, l'autre pas.*

Sur la base de ces données objectives, on peut conclure que la race des bruns est supérieure à celle des blonds, elle-même supérieure à celle des roux.

Nguyên Trong Anh, Palaiseau

La victoire d'une idée

Suite de la première page

« Nous sommes coupables d'avoir hébergé des étrangers en situation irrégulière »... « Nous demandons à être mis en examen »... « Nous appelons nos concitoyens à désobéir pour ne pas se soumettre à des lois inhumaines »...

Provocatrice, la démarche n'allait pas sans risques. N'allait-on pas braquer les milieux populaires en leur donnant le sentiment que seuls les immigrés méritaient l'indignation des élites culturelles ? Et les millions de chômeurs ? Et la paupérisation de pans entiers de la population ? Réagissant contre l'initiative des cinéastes, plusieurs intellectuels, hostiles pourtant au principe de délation contenu dans la première mouture du texte comme à d'autres articles du projet, exprimaient leur malaise : « *Ce qui me frappe*, indiquait par exemple Emmanuel Todd, *c'est de voir à quel point le FN, Jean-Louis Debré et, d'une certaine manière, les pétitionnaires ne cessent de remettre l'immigration au cœur du débat public, alors que tous les indicateurs démontrent que ce n'est pas le problème des Français.* »

L'immigration n'est pas le problème des Français... Bien embarrassé par une initiative qu'il n'avait nullement vu venir, c'est autour de ce même argument que le Parti socialiste a construit sa réponse. Condamner les pétionnaires ? Il n'en était évidemment pas *question. Mais ceux-ci se plaçaient sur* un terrain glissant. Un parti qui aspire au pouvoir pouvait-il appeler comme eux à la désobéissance ? Et comment trouver sa place aux côtés de personnes qui régulièrement venaient rappeler qu'entre 1988 et 1993, la gauche aux affaires avait poursuivi elle aussi une politique répressive ?

Comme toujours, « *humanistes* » et « *réalistes* » s'affrontaient en coulisse. Le PS soutenait la manifestation du 22 février, mais Lionel Jospin, son premier secrétaire, se gardait bien de se rendre au défilé parisien. Au lendemain du rassemblement, Michel Rocard exprimait l'idée-force du Parti socialiste : « *Il faut dire aux Français que l'immigration n'est pour rien dans la crise, qui est liée au chômage.* » Le porte-parole du PS, François Hollande, ravi du succès d'une manifestation centrée sur les valeurs humanistes, insistait à son tour sur la nécessité d'expliquer « *à ceux qui sont peut-être moins attentifs à ces références-là que ce n'est pas l'immigration qui est leur problème* ».

Sans doute ne s'agissait-il là que des plus faciles à convaincre. Quelques indices laissent à penser que ce nouvel axiome a connu une diffusion élargie, au-delà des premiers cercles auxquels il était destiné. La mobilisation des *syndicats, et plus particulièrement* de la CGT, peut constituer un bon baromètre. Sensibles, par exemple, à la situation des sans-papiers, il y a un an, les dirigeants de la centrale syndicale avaient exprimé leur embarras. Nombre d'adhérents restaient réservés face à ce combat. Certains autres accordaient même un certain crédit à une partie des idées du FN.

Face au mouvement pétitionnaire, en revanche, la CGT s'est engagée sans mal : il a suffi pour cela d'affirmer, clairement, *la nécessité de dépolariser* une bonne fois pour toute le débat *social de la question de l'immigration. « Depuis, nous ne cessons d'être sollicités par des sections d'entreprise qui souhaitent que l'on vienne intervenir sur ce thème »*, affirme-t-on avec satisfaction à la Confédération.

A droite enfin, le président de la commission des lois à l'Assemblée nationale, Pierre Mazeaud, est venu rappeler violemment à l'ordre les plus « insatiables » de ses collègues. Rapporteur du projet, il s'en est clairement pris au « *délire xénophobe de ceux qui voudraient faire des immigrés le bouc émissaire de tous les maux dont notre société souffre* ». Une phrase qui ne s'adressait pas seulement aux amis de Jean-Marie Le Pen.

Certes, le ministre de l'intérieur, *Jean-Louis Debré, n'a pu s'empêcher* d'associer, à la tribune de l'Assemblée, *immigration clandestine et chômage*. Certes, il s'est même trouvé des parlementaires pour attribuer aux étrangers la responsabilité de l'insécurité, de la crise identitaire, voire de la crise morale que traverse la France. Mais hors de l'hémicycle, le débat public a emprunté le chemin inverse. Vendredi 7 mars, par exemple, la réunion organisée à la Sorbonne par quelques têtes d'affiche du mouvement (l'écrivain Dan Franck, le cinéaste Bertrand Tavernier) a évidemment appelé à la manifestation. *Mais au bout d'une demi-heure, c'est de toute autre chose que l'on parlait. Des moyens de lutter* contre le chômage. De l'urgence à retrouver l'usage de la parole. De la nécessité de refaire – mais comment ? – de la politique. A la tribune, les sourires des pétitionnaires témoignaient de leur satisfaction.

Au-delà de la modification de l'article premier sur les certificats d'hébergement, au-delà du coup d'arrêt aux ardeurs des ultras de la majorité, au-delà enfin du « *sursaut citoyen* » qu'ils *venaient de saluer, ils étaient parvenus* à faire avancer une idée.

Nathaniel Herzberg

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Telex : 206 806 F
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Le retour de Boris Eltsine

LES faveurs du prince sont changeantes. Anatoli Tchoubaïs, qui, vendredi 7 mars, *a été fait premier vice-premier* ministre par Boris Eltsine, en *sait quelque chose. Le président* russe n'avait pas hésité à le sacrifier quand il pouvait nuire à sa réélection, puis à le rappeler quand il pouvait l'assurer. Voici Anatoli Tchoubaïs investi de tous les pouvoirs économiques. Celui qu'on avait surnommé « le régent » pendant la longue éclipse du président fait maintenant figure de « dauphin ». *Mais* c'est un cadeau empoisonné, tant est catastrophique *l'état économique de la Russie*. Dans son discours devant les *deux Chambres, Boris Eltsine* n'a pas fardé la réalité. Seigneurial, il a tancé *ses gens*, comme s'il n'était pas responsable de l'intendance.

Le président a annoncé une remise en ordre, et il compte sur Anatoli Tchoubaïs pour la mener à bien. Trop soucieux de ménager le complexe énergétique dont il est issu, les nouveaux riches et les anciens nomenklaturistes reconvertis dans la spéculation (ce sont souvent les mêmes), Viktor Tchernomyrdine, qui reste premier ministre en titre, a cultivé l'immobilisme.

Le nouveau patron de l'économie, dont les liens avec les milieux financiers les moins *recommandables de Moscou* sont connus, pourra-t-il faire mieux ? *Il a le soutien d'un* président qui a plus de pouvoirs *que le président des Etats-Unis* et le président de la République française réunis. Mais c'est un chef d'Etat sans Etat. Il a beau édicter des oukases à la chaîne – ce dont il ne se prive pas, – la plupart restent lettre morte, parce qu'il n'existe pas d'administration digne de ce nom pour *les appliquer*.

Boris Eltsine est de retour. Les *Russes, qui en ont vu d'autres*, attendent des actes avant d'abandonner leur fatalisme. Les Occidentaux, eux, respirent. Ils pensent avoir retrouvé un partenaire avec lequel ils vont pouvoir négocier sérieusement. Ils ne craignaient rien de plus que le vide du pouvoir à Moscou, qui aurait empêché les dirigeants russes de s'engager. Avec Boris Eltsine, tout redevient possible. Non parce qu'affaibli par la maladie il serait un interlocuteur moins coriace, mais parce que *la politique* étrangère est un domaine où il peut souverainement *prendre des décisions* suivies d'effet.

Sur les relations avec l'OTAN, la réduction des armements en Europe, la coopération économique, les Occidentaux attendent les réponses du Kremlin à leurs propositions. Dans son discours devant les Chambres, Boris Eltsine a réitéré son opposition à l'élargissement de l'OTAN, mais dans des termes qui laissent la place au compromis. La Russie ne veut pas être coupée de l'Europe. Or, justement, l'Alliance atlantique propose de l'associer étroitement aux destinées du continent. Boris Eltsine va pouvoir s'en convaincre en rencontrant Bill Clinton, les 20 et 21 mars à *Helsinki*. Les Russes n'aiment rien tant que de parler de l'Europe avec les Américains.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : *Edwy Plenel*
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, *Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre*
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'énergie de l'atome

En raison d'un mouvement de grève dans les imprimeries parisiennes, Le Monde *n'a pas paru du vendredi 14 février au lundi 17 mars 1947. L'article ci-dessous a été publié dans le numéro daté 4 février 1947.*

BIEN que la plus grande partie des recherches sur l'énergie atomique ait été entreprise et menée à *bien sur le sol des Etats-Unis* au cours de ces cinq dernières années, les applications pacifiques de cette nouvelle source d'énergie promettent d'être plus intéressantes pour l'Europe que pour l'Amérique.

Il semble bien en effet que notre continent connaîtra dans les dix années à venir une pénurie extrêmement sérieuse de sources énergétiques, tant en charbon qu'en huiles lourdes. D'autre part, les *sources d'énergie hydraulique* sont beaucoup moins abondantes sur le *continent européen que sur le* continent américain, et même si ces possibilités étaient exploitées au maximum, l'énergie électrique ainsi fournie ne suffirait pas aux besoins sans cesse croissants de l'industrie et de la consommation ménagère.

Comment alors suppléer à la houille blanche ? Les hommes sont maintenant à même de répondre à cette question : en se servant de cette « énergie atomique » que l'homme a désormais sous son contrôle et à son service. Le principe fondamental de cette application est assez simple : l'énergie considérable produite par la désintégration atomique est récupérable presque entièrement sous forme d'énergie calorifique, que l'on peut *alors transformer en énergie* électrique.

L. T. Winkler
(4 février 1947.)

DISTRIBUTION Les lois Raffarin et Galland, destinées à protéger les petites entreprises des pratiques des grandes surfaces, semblent produire des effets pervers allant à l'encontre de leur but initial. ● EN INTERDISANT la création de nouveaux hypermarchés, la première a revalorisé le patrimoine et les actions boursières des groupes de distribution. La seconde, qui vise à empêcher les prix abusivement bas, aurait provoqué une flambée des prix dans les linéaires, que dénoncent les Centres Leclerc. ● LES RÉSULTATS FINANCIERS des groupes de distribution pour 1996 montrent que le dispositif gouvernemental visant à limiter leur développement n'a pas affecté leur rentabilité, bien au contraire. ● LE GOUVERNEMENT ne relâche cependant pas la pression. Il a saisi, le 20 février, le Conseil de la concurrence à propos de l'entrée du groupe Carrefour dans le capital de Cora.

La loi Galland fait déraper les prix dans les grandes surfaces

Une enquête de l'institut Nielsen, commandée par les Centres Leclerc, montre que les prix des 1 500 produits les plus vendus dans les supermarchés ont augmenté de 4,14 % en janvier et février, du fait des nouvelles conditions de facturation fixées par le législateur

ÉTONNANTS paradoxes d'un gouvernement qui prétend affaiblir la grande distribution. On savait déjà que la loi Raffarin, en restreignant les créations de nouvelles surfaces de vente, avait favorisé la revalorisation du patrimoine et des actions boursières des groupes de distribution. Voilà que la loi Galland sur la loyauté des transactions, votée pour lutter contre les pratiques abusives des grandes surfaces vis-à-vis de leurs fournisseurs, est accusée de provoquer un dérapage des prix et un gonflement des marges des distributeurs. Une étude de l'institut Nielsen, commanditée par les Centres Leclerc et publiée le 5 mars, montre que les prix de 1 500 articles de grande consommation parmi les plus diffusés en France auraient augmenté en moyenne de 4,14 % en deux mois, depuis le 1er janvier, date d'entrée en application complète de la nouvelle loi.

Le relevé, effectué par la société Panel de gestion, filiale de Nielsen France, porte sur 190 magasins (hypermarchés et supermarchés) des principales enseignes. Les hausses sont très variables selon les produits, et les grandes marques sont en première ligne. Ainsi, le cassoulet William Saurin a augmenté de 10 %, la purée Mousseline de 7,5 %, la chicorée Leroux de 22 %... Le tout *« sans justification économique »*, dénonce Michel-Edouard Leclerc, coprésident des Centres Leclerc.

MARGES « FORCÉES »

Ces hausses seraient liées aux nouvelles conditions de négociation et de facturation imposées par la loi Galland, pour protéger les petits fournisseurs des pratiques de la grande distribution. La principale disposition contestée par le premier distributeur français est *« l'interdiction pour les distributeurs de répercuter sur les consommateurs l'intégralité des rabais et des remises de coopération commerciale, pourtant légalement négociés avec les fabricants de produits de grandes marques nationales et multinationales »*. Ces « marges arrière », selon le jargon de la profession, permettaient jusque-là aux distributeurs d'abaisser encore leurs prix de vente. La loi le leur interdit désormais. Les ristournes consenties par les fournisseurs seraient ainsi devenues des marges « forcées » pour les distributeurs, *« prélevées sur le pouvoir d'achat des consommateurs »*, selon M. Leclerc, qui les chiffre à *« 12 milliards de francs par an »*.

En somme, à en croire M. Leclerc, le législateur ferait la fortune des grands distributeurs à leur corps défendant... A Bercy, dans l'entourage du ministre délégué aux finances, Yves Galland, auteur de la loi, on se contente de souligner que deux mois sont *« insuffisants pour juger de l'efficacité d'une loi »*. Et l'on renvoie à la conférence de presse que doit tenir M. Galland le 26 mars, pour établir *« un premier bilan de tous les aspects de la loi, avec le recul nécessaire »*. Quant aux chiffres de Nielsen, le ministère se contente de renvoyer à l'indice général des prix relevés par l'Insee, qui faisait état, en janvier, d'une hausse limitée à 0,3 %.

Quoi qu'il en soit, les premiers résultats qui viennent d'être publiés par des groupes de grande distribution pour 1996 montrent que ce secteur ne s'est jamais aussi bien porté financièrement. Promodès (hypermarchés Continent) et Casino ont annoncé cette semaine des bénéfices nets annuels en forte hausse, de respectivement 1,25 milliard de francs (+ 22 %) et 838 millions (+ 32,4 %). Carrefour, la semaine précédente, avait dévoilé un résultat courant en croissance de 20,4 %. Une tendance qui devrait se poursuivre en 1997, surtout si les *« effets pervers »* des lois Galland et Raffarin se confirment.

Mais si Leclerc conteste avec véhémence cette vision cynique des choses, c'est moins par vertu que parce que sa politique de développement, comme celle des deux autres grands réseaux de magasins indépendants, Intermarché et Système U, est entièrement bâtie sur des prix toujours plus bas attirant un nombre de clients toujours plus élevé. *« Cette loi va bien au-delà de la répression de quelques ventes à perte. Elle a créé les conditions d'un gonflement global des marges dans la distribution et oblige les discounters à aligner leurs prix sur ceux qui sont le moins performants. »* De là à accuser le pouvoir de favoriser les grands groupes capitalistes, tant distributeurs qu'industriels, il y a un pas que n'hésite pas à franchir le bouillant patron breton.

Ces hausses de prix, voulues par le gouvernement, pour redonner un peu d'oxygène aux PME, ne semblent profiter pour le moment qu'aux grandes marques, et aux groupes qui les possèdent. Selon Nielsen, les produits des PME représentent moins d'un quart des hausses observées. Près de 19 % des produits des PME ont même vu leur prix baisser.

Ce n'est pas pour autant que leurs volumes de vente vont augmenter sensiblement. Car, affirme M. Leclerc, *« seuls les grands groupes auront les moyens d'offrir aux distributeurs des budgets promotionnels non répercutés dans les prix »*. Et ils risquent de s'en servir pour éjecter les PME des linéaires. *« Quelle chance aura le café Legal face aux deux multinationales qui dominent le marché mondial du café ? »*, lance le fils d'Edouard Leclerc.

Reste que la riposte envisagée par les Centres Leclerc est pour le moins en contradiction avec les convictions qu'il affiche. Au lieu d'utiliser ses « marges forcées » pour mettre en place une politique de soutien aux PME, comme peut le faire Carrefour au travers de ses filières agro-alimentaires, le groupement se propose, via la centrale d'achats européenne qu'il vient de créer, d'aller s'approvisionner hors de France, là où les conditions d'achat seront les plus avantageuses. Des conditions sur lesquelles les PME françaises, contrairement aux multinationales, ne pourront pas s'aligner.

Pascal Galinier

Des amendes très alourdies pour les ventes à perte

● **La loi Galland**, votée en 1996, totalement entrée en vigueur depuis le 1er janvier 1997, réforme les conditions des négociations commerciales entre distributeurs et fournisseurs, et notamment celles de la revente à perte.
● **Le distributeur** ne peut revendre en dessous du prix inscrit sur la facture par le fournisseur, produit par produit, même pour s'aligner sur les magasins concurrents.
● **Les « marges arrière »**, consenties a posteriori par les fournisseurs au titre des volumes vendus ou pour des opérations promotionnelles, et qui ne figurent pas sur les factures, ne peuvent plus être répercutées dans les prix pour les faire encore baisser. Le seuil de revente à perte est donc de facto relevé.
● **Les sanctions** prévues par la nouvelle loi ont été considérablement alourdies : pour un produit revendu à perte, l'amende a été portée de 100 000 à 500 000 francs pour une personne physique, et à 2,5 millions de francs pour une entreprise, qui peut même être condamnée pénalement.

Le gouvernement saisit le Conseil de la concurrence du rapprochement Carrefour-Cora

LE MINISTRE délégué aux finances et au commerce extérieur, Yves Galland, a saisi, le 20 février, le Conseil de la concurrence, pour lui demander son avis sur l'entrée du groupe de distribution Carrefour dans le capital de son concurrent Cora. Carrefour avait racheté, en décembre dernier, à des membres de la famille fondatrice de Cora, les Bouriez, 42,39 % de capital de cette entreprise de distribution de l'Est de la France. Cette saisine est une démarche classique, même si elle n'a rien d'obligatoire ni d'automatique, ce qui expliquerait qu'elle n'ait pas été connue jusqu'à maintenant.

Le leader français des hypermarchés n'a pas voulu commenter la décision du ministre, mais il attend avec une certaine sérénité l'avis du Conseil de la concurrence, qui devrait être rendu au plus tard dans les trois mois. Carrefour n'a pas encore pris le contrôle de Cora. Au contraire, après être monté rapidement à 42 %, le groupe présidé par Daniel Bernard semble avoir quelque mal à convaincre le reste des actionnaires familiaux, sinon de lui vendre leurs parts, du moins d'accepter de coopérer avec le nouvel actionnaire. Par leur implantation géographique, Carrefour et Cora sont en effet plus complémentaires que concurrents.

Les dirigeants de Carrefour peuvent aussi espérer que cette saisine va couper court aux rumeurs qui courent depuis plusieurs semaines sur les relations privilégiées qu'ils sont supposés entretenir avec le gouvernement. Les prises de position conciliantes du numéro un des hypermarchés commencent à agacer certains concurrents. Daniel Bernard a refusé de s'associer à la campagne de critiques contre la loi Galland et ses effets inflationnistes *(voir ci-dessus)*, menée par l'ensemble des distributeurs et de leur lobby, la FCD. Une attitude qui laisse perplexe un concurrent direct de Carrefour : *« Les chiffres de Nielsen sont indiscutables, et ils montrent clairement que Carrefour n'échappe pas plus que nous au phénomène de hausse. »* Et de s'interroger sur les raisons de cette *« complaisance »* à l'égard du pouvoir.

AGACEMENT

Par ailleurs, Auchan était, semble-t-il, particulièrement agacé, ces dernières semaines, de voir le peu d'empressement que mettait le gouvernement à saisir le Conseil de la concurrence, alors que celui-ci l'avait été par Jean Arthuis, à grands renforts de communiqués à la presse, l'été dernier, dès le franchissement du seuil de 10 % par Auchan dans Docks de France.

Carrefour fait savoir qu'il n'a nullement l'intention de répondre aux *« rumeurs »* qui courent. Et ne trouve rien à redire au fait que le ministre Yves Galland – qui a la tutelle, justement, de la concurrence –, ait, ces derniers mois, inauguré un hypermarché Carrefour à Séoul, ou présidé la convention de lancement du plan PME du groupe.

Carrefour affrète la semaine prochaine un avion long-courrier pour emmener quelque cent cinquante patrons de PME, faisant partie de ses fournisseurs, au Brésil. Ils pourront y rencontrer, jeudi 13 à Sao Paulo, le président de la République Jacques Chirac, en voyage officiel dans ce pays. La grande distribution, honnie à l'intérieur de l'Hexagone, est, après tout, un fer de lance pour les exportations françaises...

P. G.

Les banques devront renforcer leurs contrôles sous peine de sanctions

LA FRANCE meurt-elle de trop de réglementations ? Certains le prétendent. Et pourtant, combien de catastrophes bancaires auraient pu être évitées si des contrôles internes efficaces avaient été mis en place par les différents acteurs de la place de Paris ? Peu, admettent les autorités de tutelle, qui estiment que les quasi-faillites des Crédit lyonnais, Marseillaise de crédit, Crédit foncier et autres UIC sont plus à mettre au passif de pratiques politiques que de dysfonctionnements techniques.

Tout au moins les dégâts auraient pu être circonscrits. C'est tout l'objet de la réglementation nº 97-02, signée par le président du comité de la réglementation bancaire (CRBF) – le directeur du Trésor Jean Lemierre – et par celui de la Commission bancaire (CB) – le gouverneur de la banque de France, Jean-Claude Trichet – et qui doit, après homologation par le ministre des finances, paraître au *Journal officiel* dans quelques jours.

Cela fait deux ans que ces équipes travaillent sur un texte qui a connu plusieurs versions en raison des multiples réticences formulées par les banques auxquelles il s'adresse. Celles-ci ne s'y sont pas trompées : l'époque des mises en garde symboliques est révolue. La réglementation 97-02 va *de facto* donner à la Commission bancaire des pouvoirs de sanctions allant de l'avertissement au retrait d'agrément, en passant par le blame, l'interdiction d'effectuer certaines opérations et la suspension des dirigeants.

L'enjeu était de taille pour la Commission bancaire, qui a été durement critiquée pour n'avoir pas su prévenir les défaillances bancaires de ces dernières années. Résultat : quarante-huit articles qui définissent les contours des instruments dont les établissements devront se doter et organisent le « contrôle » du contrôle interne.

COMITÉ D'AUDIT

Deux d'entre eux sont particulièrement déterminants et ont donné lieu à de nombreuses passes d'armes : l'article 4 alinéa C exige la constitution d'un comité d'audit, dénommé ainsi à l'issue de négociations serrées, les banquiers tentant d'imposer le terme, plus vague, de comité ad hoc. C'est le conseil d'administration *« qui en définira la composition, les missions, les modalités de fonctionnement ainsi que les conditions dans lesquelles les commissaires aux comptes ainsi que toute personne appartenant à l'établissement sont associés à ses travaux »*. Pour que l'indépendance du comité d'audit soit totale et constitue un véritable contre-pouvoir, les PDG en seront exclus bien que certains d'entre eux, même les plus zélés en matière de gouvernement d'entreprise, aient plaidé pour y siéger.

L'article 20 prend le relais de la fameuse directive Trichet interdisant la vente à perte. *« La sélection des opérations de crédit doit tenir compte de leur rentabilité, en s'assurant que l'analyse prévisionnelle des charges et produits, directs et indirects, soit la plus exhaustive possible et porte notamment sur les coûts opérationnels et de financement, sur la charge correspondant à une estimation du risque de défaut du bénéficiaire au cours de l'opération de crédit et sur le coût de rémunération des fonds propres. »*

La mise en œuvre ne sera pas aisée : selon la tutelle, peu de banques ont mis en place une comptabilité analytique et sont à l'heure actuelle capables d'indiquer de façon précise le coût de leurs crédits. En tout état de cause, les décisions de prêts et d'engagements doivent être prises *« par au moins deux personnes »* (article 21).

La publication de la réglementation sur le contrôle est la première étape concrète du vaste chantier qu'a entrepris le gouvernement pour faire évoluer le secteur bancaire. Mi-janvier, le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, a affirmé que *« l'année 1997 doit être l'année de la réforme bancaire »*. Pour M. Arthuis, *« les diagnostics sont établis, et il faut passer aux actes (...) pour rendre le système bancaire français plus sûr et plus compétitif »*.

Babette Stern

Les mineurs allemands bloquent des puits et des autoroutes

LES MINEURS ALLEMANDS ont bloqué plusieurs puits et quelques autoroutes, vendredi 7 mars, dans la Ruhr et en Sarre pour protester contre les projets du gouvernement de réduire les subventions attribuées à leur activité. La veille, lors de négociations avec le syndicat de la branche, Bonn avait indiqué vouloir limiter par étapes le volume de son soutien à 3,8 milliards de deutschemarks en 2005, contre 9,1 milliards par an aujourd'hui (environ 31 milliards de francs).
Les projets gouvernementaux conduiraient à la fermeture rapide de sept puits et à mettre au chômage 30 000 mineurs sur les 90 000 que compte encore l'Allemagne. Le SPD critique la position de la coalition au pouvoir et a refusé, en signe de protestation, de poursuivre les discussions sur une réforme fiscale prévues pour ce samedi. Les mineurs annoncent une série de manifestations pour ce week-end.– *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **ITT : le groupe américain va vendre sa participation de 50 %** dans le Madison Square Garden de New York pour 650 millions de dollars (3,7 milliards de francs) au câblo-opérateur Cablevision Systems, qui détient le reste des parts. ITT fait l'objet d'une OPA hostile de 10,5 milliards de dollars de la part du groupe hôtelier Hilton Hotels.
■ **OZONA : la société de confection pour enfants**, en liquidation judiciaire depuis le 14 janvier, a licencié 100 salariés sur son site d'Yvetot (Seine-Maritime).
■ **CHANTIERS NAVALS DE L'ATLANTIQUE : l'entreprise de Saint-Nazaire** a annoncé, vendredi 7 mars, la commande d'un car-ferry rapide du type Corsaire 11 500 pour l'armateur suédois Rederi AB Gotland.

Aérospatiale souhaite s'introduire en Bourse après sa fusion avec Dassault

ENTRÉE AU CAPITAL de quelques partenaires industriels, actionnariat des salariés, mise en Bourse d'une partie des titres de l'entreprise... le « modèle Bull » de privatisation inspire décidément beaucoup de monde. Le gouvernement y songe pour le fabricant d'équipements d'électronique grand public Thomson Multimédia. C'est aussi l'*« exemple à suivre »* pour Yves Michot, le président du groupe Aérospatiale. Ce dernier a confirmé, vendredi 7 mars, qu'il souhaite voir ce modèle appliqué à l'ensemble Aérospatiale-Dassault en cours de constitution. *« Il n'y a pas de différences de principes »* sur ce sujet avec le groupe Dassault, assure-t-il.

La mise en Bourse d'une partie du capital de ce nouveau pôle aéronautique pourrait avoir lieu avant fin 1997. *« Cela dépendra de l'évolution des marchés financiers »*, tempère M. Michot, qui confirme que la privatisation de la future société est prévue d'ici à la fin de l'année. M. Michot se refuse à citer le pourcentage du capital qui pourrait être coté. De même qu'il ne veut pas donner d'indication sur le nombre et l'identité des partenaires industriels qu'il souhaite voir entrer dans le capital d'Aérospatiale-Dassault.

« Nous n'avons pas entamé de discussions », indique-t-il, tout en assurant qu'il ne fait pas d'*« ostracisme »*. *« Tous ceux qui travaillent dans les métiers proches des nôtres, français et européens »*, sont des candidats possibles selon lui. Il cite aussi bien l'allemand Daimler Benz Aerospace (DASA) – avec qui les discussions sur un rapprochement dans les missiles et les satellites ont avorté fin 1996 – que les britanniques British Aerospace et GEC, l'Italien Alenia, ou les Français Alcatel et Thomson-CSF.

RENFORCER LES FONDS PROPRES

A propos de la privatisation de ce dernier, M. Michot se refuse à tout commentaire sur la candidature de son groupe aux côtés d'Alcatel et de Dassault. S'il n'écarte pas l'idée de voir Aérospatiale-Dassault prendre des participations croisées dans ses futurs partenaires industriels, M. Michot relève que l'un des objectifs de la privatisation est avant tout de renforcer des fonds propres qui, chez Aérospatiale, restent *« encore faibles »* (4,9 milliards de francs fin 1996).

Aérospatiale, dont les comptes sont redevenus bénéciaires en 1996 (*Le Monde* du 8 mars), n'aura pas besoin d'être recapitalisé par l'Etat avant d'être privatisé, a souligné M. Michot. En effet, la fusion avec Dassault, qui selon M. Michot dispose de fonds propres estimés à 4,7 milliards et d'une trésorerie d'une dizaine de milliards, suffira à regonfler les fonds propres de l'entité fusionnée.

Philippe Le Cœur

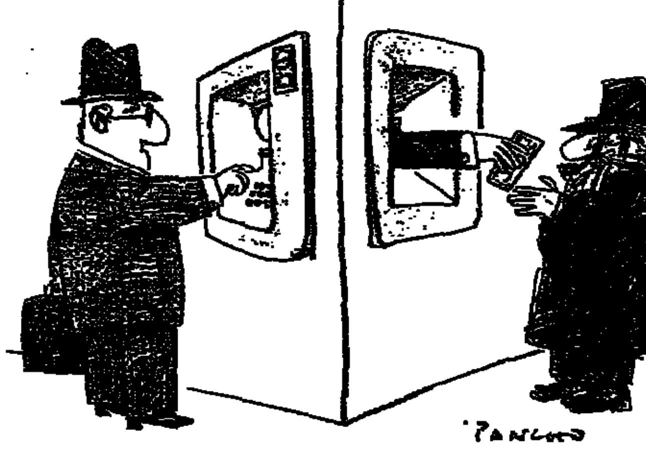
VALEURS Ils sont de plus en plus nombreux à décider de placer une petite partie de leur épargne sur des produits particuliers, dits solidaires ou éthiques, qui permettent soit de participer à une œuvre de solidarité sociale, soit de respecter certains critères moraux dans le choix des placements. ● LE COMITÉ CATHOLIQUE CONTRE LA FAIM et pour le développement a été le premier à lancer, en 1983, un fonds commun de placement solidaire. Baptisé Faim et Développement, il a reversé 85 millions de francs depuis sa création. ● L'ASSOCIATION HABITAT ET HUMANISME, dont l'objectif est l'insertion par le logement de personnes défavorisées, a aujourd'hui 800 souscripteurs pour le fonds qui porte son nom, contre 230 fin 1993. ● LA DIVERSIFICATION des types de placements est à l'œuvre et Habitat et Humanisme a lancé, fin octobre, la première assurance-vie « solidaire ».

Les placements solidaires et éthiques remportent un succès croissant

L'association Habitat et Humanisme a lancé au mois d'octobre le premier contrat d'assurance-vie qui permet d'investir jusqu'à 25 % de l'épargne dans des programmes immobiliers de réinsertion

LE MÉLANGE des genres est a priori étonnant. La pratique de la solidarité sociale et le respect de certaines valeurs morales existent pourtant, de plus en plus, dans le monde de l'épargne via les placements solidaires et éthiques. Ces derniers permettent de placer de l'argent tout en participant à une œuvre de solidarité ou en respectant certains critères moraux.

Le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) a été le premier à lancer en 1983 un fonds commun de placement solidaire. Baptisé Faim et Développement, il fonctionne sur un principe simple : les sommes placées rapportent un bénéfice, et le souscripteur ne conserve que ce qui est nécessaire pour couvrir l'inflation. Tout le reste est donné au CCFD et à quelques autres associations. Les sommes en jeu ne sont pas négligeables : Faim et Développement a reversé 85 millions de francs depuis sa création. On compte aujourd'hui une petite quinzaine de placements solidaires. La majorité sont des fonds de partage comme *Faim et Développement*. Une minorité sont des fonds éthiques. L'objectif est alors d'investir en respectant certains critères sociaux ou moraux. « *Dans Hymnos, il n'y a pas de sociétés d'armement, ni de laboratoires pharmaceutiques ni de produits de luxe* », explique l'un des gérants de ce fonds au Crédit lyonnais.



EN PARTENARIAT

Ces placements solidaires se développent. L'association Habitat et Humanisme, dont l'objectif est l'insertion par le logement de personnes défavorisées peut se réjouir d'avoir aujourd'hui 800 souscripteurs pour le fonds qui porte son nom contre 230 fin 1993. L'encours d'Epargne solidaire, géré par le Crédit coopératif au profit d'une dizaine d'associations, atteint 45 millions de francs contre 26 millions en 1993. Les promoteurs des placements solidaires ne cachent pourtant pas qu'ils réfléchissent aux moyens de faire plus, mieux et peut-être différemment.

Plusieurs songent à proposer de nouveaux placements. Pour compléter l'offre mais aussi parce que les fonds de partage sont menacés par la baisse des rendements. *Habitat et Humanisme* a franchi le pas et lancé fin octobre la première assurance-vie « solidaire » en partenariat avec la compagnie Avis, filiale de la Dresdner Bank. Une partie des frais de souscription et de gestion est reversée à l'association, et 25 % de l'épargne, au maximum, sont investis dans la société foncière d'Habitat et Humanisme qui achète et réhabilite les logements.

Autre formule regardée avec intérêt : le fonds Insertion Emploi créé en 1994 à l'initiative de la CFDT. « *90 % de l'épargne sont gérés de manière éthique*, indique Pierre Douniol du Centre national des Caisses d'épargne, *et 10 % sont investis dans les entreprises d'insertion qui luttent contre le chômage.* » On retrouve l'idée d'un investissement « *en direct* » pour soutenir les activités des associations au lieu d'un simple partage des bénéfices. Autre illustration : les comptes-chèques et les livrets d'épargne gérés par le Crédit coopératif pour le compte de la Nef (Nouvelle Economie fraternelle). « *Nous avons 3 millions de francs d'encours permanents sur les premiers et 28 millions sur les seconds et nous les mettons à disposition de la Nef qui les utilise à son tour pour accorder des prêts et soutenir des projets* », indique Jean Frébourg du Crédit coopératif. « *Nous avons aussi un Codevi solidaire qui intéresse les associations de parents d'enfants handicapés car la loi permet de se servir du Codevi pour financer des centres d'aide par le travail.* »

ÉLARGIR L'AUDIENCE

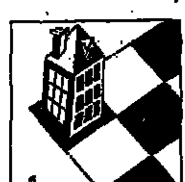
Banquiers et associations cherchent aussi à élargir l'audience des placements solidaires. Ils continuent à se reprocher mutuellement de ne pas faire assez d'efforts pour les promouvoir. Mais l'heure est plutôt aux actions concertées. « *Nous menons une expérience en Provence - Côte-d'Azur avec des gestionnaires de patrimoine du Crédit lyonnais qui font la promotion de notre sicav Eurco Solidarité* », indique Jean-Jacques Tartinville directeur administratif et financier du CCFD. « *En interne, nous avons formé des bénévoles pour aller parler de ces produits dans notre centaine de comités diocésains.* »

Une association Finansol s'est créée avec pour objectif de faire connaître les placements solidaires. Elle lancera le 29 avril un label à son nom. Finansol regroupe des banques, quelques personnalités et associations et des « opérateurs », c'est-à-dire des entreprises d'insertion comme la Nef, déjà citée, ou la société d'investissement France active. Pour Benoît Granger, secrétaire général de France active, l'enjeu aujourd'hui est d'arriver à mobiliser les comités d'entreprise, l'épargne salariale, les mutuelles et les caisses de retraite. Il voit des signes encourageants. « *Nous avons passé un accord avec la CFDT et une cinquantaine de comités d'entreprise ont déjà souscrit au fonds Crédit mutuel France Emploi. EDF-GDF réfléchit par ailleurs à un projet de fonds d'épargne salariale éthique et solidaire.* » Rien n'est encore décidé mais l'entreprise confirme que l'idée est à l'étude.

Fanny Guibert

Acheter une maison de ville

Pourquoi ne pas profiter de la crise immobilière *pour s'acheter une maison de ville plutôt* qu'un appartement ? Certes, ce qui est rare est cher et les prix au mètre carré ont, proportionnellement, moins baissé pour ce type de biens que dans le collectif. Mais tout de même. Voilà dix ans, de 1,5 à 2 millions de francs donnaient tout juste accès à un trois-pièces situé *dans Paris intra muros.*



IMMOBILIER

Aujourd'hui, il est possible de s'offrir une maison de ville d'environ 100 m² dans le 13e, le 17e ou le 20e arrondissement de la capitale pour un montant à peu près équivalent. En fait, le marché, qui compte environ 2 000 biens disséminés à travers Paris est, grosso modo, divisé en deux. D'un côté, on recense de vastes maisons bourgeoises où les prix descendent rarement sous un *plancher de 40 000 francs* au mètre carré, comme aux alentours du parc Montsouris (14e) ou dans les rues calmes du 16e arrondissement. De l'autre, on trouve des maisons plus modestes qui, à l'exemple de celles du 13e (Buttes-aux-Cailles), 17e (Cité des fleurs) ou du 20e arrondissement sont parfois plus accessibles à partir *de 18 000-20 000 francs* le mètre carré. Dans cette gamme de prix, il est possible d'acquérir une maison *construite au début du siècle avec des* matériaux durables. A savoir des murs en pierre de Paris recouverts de crépi et une couverture reposant sur une charpente de bois massif. Avant d'acheter, il sera néanmoins indispensable de mandater un expert pour vérifier l'état du gros œuvre, l'absence de parasites (termites, capricornes, etc) et obtenir un relevé de superficie exact. De manière générale les villas construites *dans les années 50 doivent faire* l'objet d'une vigilance particulière, car leurs toits-terrasses présentent souvent de sérieux défauts d'étanchéité. Les principaux inconvénients liés à l'achat d'une petite maison de ville sont généralement de deux ordres. Elles sont construites en hauteur, et donc truffées de petites pièces, ce qui rend l'agencement difficile. De plus, les charges de fonctionnement (*impôts locaux, chauffage, entretien, etc.*) y sont beaucoup plus élevées que dans un appartement. En contrepartie de quoi on peut s'y endormir sans entendre la télé des voisins et s'éveiller au chant des oiseaux si l'on possède un brin de jardinet. Autant d'arguments qui, pour un citadin, sont inestimables !

Didier Laurens

Donner 100 000 francs tous les dix ans à un petit-enfant

Depuis le 1er avril 1996, chaque grand-parent peut transmettre 100 000 francs à chacun de ses petits-enfants sans avoir à payer de droits de donation. Une récente instruction fiscale vient de préciser que cet avantage s'applique à tous les actes de donation, qu'ils soient notariés, sous seing privé ou qu'ils prennent *la forme d'un don manuel* révélé au fisc par le donataire (la personne qui bénéficie de la *dotation*).



FISCALITÉ

Un petit-enfant peut donc recevoir 400 000 francs en franchise totale de *droits si ses quatre* grands-parents décident de faire preuve de générosité à son égard. Mais la loi instituant cet abattement n'indiquait pas s'il était renouvelable tous les dix ans *comme c'est le cas pour* les donations entre parents et enfants. Une précision apportée par la loi de finances pour 1997 mentionne *que cette règle s'applique* aux donations entre grands-parents et petits-enfants. Exemple : un grand-père donne à son petit-fils un bien d'une valeur de 40 000 francs le 20 mars 1997. La valeur taxable est nulle, puisque le montant donné est inférieur à l'abattement de 100 000 francs. Quatre ans plus tard, en 2001, le grand-père donne à ce même petit-fils un autre bien d'une valeur de 100 000 francs. Cette fois, la valeur taxable sera de 40 000 francs. En effet, la première donation étant intervenue *il y a moins de dix ans*, elle s'imputera sur l'abattement initial de 100 000 francs. Le solde d'abattement disponible de 60 000 francs sera ensuite utilisé pour ramener la base taxable de la deuxième donation de 100 000 francs à 40 000 francs. Remarque : si cette deuxième donation était intervenue en 2008, soit plus de dix ans après la première, l'intégralité du montant donné – 100 000 francs – n'aurait pas supporté de droit de donation, car il aurait été couvert par l'abattement de 100 000 francs qui se reconstitue tous les dix ans. Autre précision : les donations entre *grands-parents et petits-enfants bénéficient* de la réduction de droits pour charge de famille lorsque le donataire a trois enfants ou plus au moment de la donation. La réduction d'impôt sur les droits à payer ne peut excéder 4 000 francs par enfant en sus du deuxième. Exemple : un grand-père de soixante-douze ans donne un bien d'une valeur de 300 000 francs à son petit-fils, qui est père de trois enfants. Valeur taxable après abattement de 100 000 francs : 200 000 francs. *Droits théoriques* : 28 750 francs. Réduction pour enfant : 4 000 francs. Droits après réduction pour enfant : 24 750 francs. Le donateur étant âgé de moins de soixante-quinze ans en 1997, une réduction *d'impôt de 25 % s'applique*. Le montant des droits à payer sera donc de 18 562francs (24 750 – 6 188).

Laurent Edelmann

Le compte épargne-logement permet d'obtenir des prêts à des taux imbattables

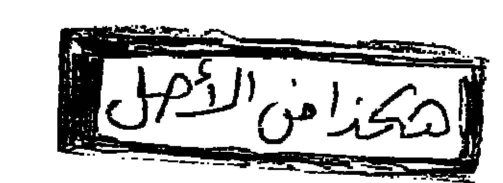
LE TAUX de rémunération du plan d'épargne-logement (PEL) a été revu à la baisse le 23 janvier. En revanche, celui du compte épargne-logement (CEL) n'a pas bougé. Mais le CEL vit tellement dans l'ombre du PEL que sa stabilité est passée quasi inaperçue. Le *compte est mal vendu par les* banques, comme le reconnaissent en aparté certains responsables. Dommage, car il ne manque pas de qualités.

Il repose sur le même principe que le plan : une période d'épargne préalable donne ensuite droit à un prêt à un taux avantageux pour financer l'acquisition d'un logement ou des travaux. *Avec le compte*, l'adjectif « avantageux » se justifie vraiment : les intérêts acquis sur un CEL depuis février 1994 permettent d'emprunter à 3,75 %. Qui dit mieux ? Le compte a aussi l'avantage de fonctionner avec la même souplesse qu'un livret d'épargne. Il n'impose donc pas, comme le plan, un blocage des fonds pendant quatre ans. Son titulaire n'est pas non plus obligé d'effectuer des versements réguliers. Il l'alimente librement et il peut procéder à des retraits *sans que cela entraîne une* clôture. Sa seule obligation est de maintenir en permanence un minimum de 2 000 francs sur le compte. Ce dernier, enfin, peut donner lieu à plusieurs prêts successifs alors que le PEL, lui, ne sert qu'une fois.

Le point faible du CEL, c'est sa rémunération. Avec un taux modeste de 2,25 %, elle ne suscite pas l'enthousiasme. De plus, ses maigres intérêts sont désormais soumis aux 3,4 % de contribution *sociale généralisée (CSG)* et au 0,5 % de contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS). Après impôt, la rémunération chute à 2,16 %. C'est à peine plus que l'inflation. Mais il ne faut pas oublier que le CEL permet ensuite de faire des économies avec un prêt au taux imbattable de 3,75 %. Il faut enfin et surtout tenir compte de la prime d'Etat qui est *versée lors de l'obtention d'un* prêt. Cette prime est égale au 5/9 des intérêts acquis depuis février 1994. Soit, par exemple, 1 000 francs pour 1 800 francs d'intérêts accumulés. Elle améliore sensiblement la rémunération même si elle est, elle aussi, soumise à la CSG et à la CRDS et plafonnée à 7 500 francs par opération. *Prime incluse*, le taux du CEL reste inférieur à celui du livret A ou du Codevi, mais il s'en rapproche.

Ceux qui veulent financer l'acquisition de leur logement doivent continuer à privilégier le PEL. Il est mieux rémunéré et il *est surtout plus approprié à un* projet d'envergure. Avec le compte, les dépôts sont limités à 100 000 francs et le prêt possible à 150 000 francs. Avec le PEL, les plafonds sont plus élevés et atteignent 400 000 francs pour les dépôts et 600 000 francs pour le prêt. Mais le CEL peut très bien être joué en complément. Il rapporte des droits à prêt supplémentaires qui s'ajoutent à ceux obtenus sur le PEL pour permettre d'emprunter plus au titre de l'épargne-logement. Il est aussi recommandé pour ceux qui sont déjà propriétaires et qui peuvent *l'utiliser pour financer* des travaux. La liste de ceux autorisés dans le cadre de l'épargne-logement est large : extension, réparations, amélioration, économies d'énergie et même aménagement d'une cuisine intégrée.

F. G.



REVUE DES ACTIONS

ÉNERGIE

	07-03-97	Diff.
Coflexip	344,10	+8,20
Elf Aquitaine	576	+5,68
Esso	627	−0,47
Total	483	+6,27
Elyo	—	—

PRODUITS DE BASE

	07-03-97	Diff.
Air Liquide	923	+3,81
Eramet	282	−1,01
Gascogne (B)	517	+3,79
Metaleurop	88,30	+14,67
Pechiney	258	+7,09
Rhone Poulenc A	201,40	+0,70
Rochette (La)	30,30	−2,25
Usinor Sacilor	90,50	+2,84
Vallourec	341,20	+1,39
CFF.(Ferrailles)	385	−0,72
Oxyg.Ext-Orient	5300	+3,92

CONSTRUCTION

	07-03-97	Diff.
Bouygues	607	+11,58
Ciments Fr.Priv.B	226,50	+0,93
Colas	818	+3,67
Eiffage	385	+6,35
GTM-Entrepose	320,30	+4,67
Imetal	860	+4,87
Lafarge	380	+6,44
Lapeyre	368	+6,66
Saint-Gobain	905	+7,73
SGE	132,40	+0,37
Vicat	490	—

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	07-03-97	Diff.
Alcatel Alsthom	651	+11,28
Carbone Lorraine	1224	−2,08
CS Signaux(CSEE)	312,90	+0,93
Dassault-Aviation	1394	+1,82
Dassault Electro	720	+9,09
De Dietrich	261,90	−0,41
Fives-Lille	503	+6,36
Intertechnique	1298	+9,25
Legrand	1088	+8,80
Legris indust.	270,90	−0,03
Sagem SA	3192	+1,65
Sat	1970	+16,49
Schneider SA	309,70	+3,19
SFIM	1269	+2,33
Sidel	470,10	+12,73
Thomson-CSF	198,30	+9,86
Zodiac ex.dt divid	1554	+2,91
Machines Bull#	55	+11,11
CNIM CA#	242	−0,81
Falveley #	325	−4,41
Gebo Industries #	1227	+7,16
GFI Industries #	1120	+3,41
HIT Ly #	420	−2,32
Manitou #	830	+1,34
Mecatherm	1503	+8,91
NSC Schlum. Ny	638	−0,31
Radiall #	690	+7,81
Sediver	112	+1,81

Paris accélère, Renault baisse de régime

POUR UNE FOIS, les déclarations d'Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale américaine, n'ont pas fait mauvais effet sur les marchés. S'exprimant devant la Commmission bancaire de la Chambre des représentants, M. Greenspan a de nouveau évoqué *« l'exubérance irrationnelle des marchés »* mais a tempéré rapidement ses propos en ajoutant que *« si les marges de profits continuent de grimper comme s'y attendent les analystes de Wall Street, alors le niveau du marché est correct »*. Les boursiers n'ont apparemment pas envisagé que ces marges pouvaient ne plus croître... Forte de ce coup de pouce, ajouté à la vigueur du billet vert et aux liquidités abondantes, la Bourse de Paris a battu cette semaine records sur records avant de marquer le pas vendredi matin pour mieux repartir en cours de séance. L'indice CAC 40 termine la période sur un nouveau record de clôture et un gain hebdomadaire de 3,86 % à 2 708,28 points portant à 16,9 % son avance depuis le début de l'année.

VALEURS

On a, une fois encore, pas manqué d'évoquer le cœur de pierre des boursiers cette semaine à propos de Renault dont le cours avait terminé sur une gain hebdomadaire de 21,4 % huit jours plus tôt à 146,90 francs avec quelques changement de recommandation à l'image de Cheuvreux de Vireu, qui était passé de *« vendre »* à *« acheter »*. Cette semaine d'autres sociétés de Bourse ont également changé leur recommandation au vu des restructurations envisagées : Cholet Dupont passant de *« alléger »* à *« achat »* et Oddo de *« vendre »* à *« surpondérer »*. Le titre a toutefois subi des prises de bénéfice.

Le marché craint par ailleurs que la restructuration du groupe n'entraîne un long mouvement de grève... Le titre Renault termine la semaine sur un repli de 4,90 % à 139,70 francs. Une fois n'est pas coutume, il faut noter la bonne performance d'Elf Gabon cotée aux valeurs étrangères du compartiment à règlement mensuel. Cette filiale d'Elf Aquitaine, de droit gabonais, a progressé en cinq séances de 17,65 % à 1 847 francs. Selon les boursiers, Elf Gabon a bénéficié de l'annonce par le groupe d'un dividende exceptionnel d'environ 75 dollars par action distribué au titre de 1997, à la suite de la liquidation de CPIH.

Depuis le début de l'année, l'action a gagné 39,4 %. Les bons résultats de Casino publiés jeudi ont permis au titre de terminer la semaine sur un gain de 3,96 % à 270,30 francs. Le groupe de distribution a enregistré une progression de 32,4 % de son résultat net. A l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 29 mai, il sera proposé de porter le dividende net de 4 francs à 4,50 francs par action ordinaire et de 4,25 francs à 4,75 francs par action à dividende prioritaire. Accor termine la période à son plus haut niveau de l'année. En cinq séances, l'action du groupe hôtelier et de services aux entreprises a gagné 5,23 % à 825 francs. Cette progression s'est faite en deux temps.

Mercredi, le titre s'est apprécié après que le groupe eut annoncé qu'il allait céder, à des institutionnels, 11,5 % du capital du groupe britannique Compass (numéro un mondial de la restauration collective) pour ramener sa participation à 10 %. Compass et Accor ont annoncé vendredi que cette participation avait été reclassée au prix de 7 livres par action, le montant de la cession représentant 2,35 milliards de francs. Nigel Reed, analyste chez Paribas, a estimé que l'endettement du groupe (environ 17 milliards de francs fin 1996) allait atteindre 14,6 milliards de francs à l'issue de la vente des actions Compass.

Le titre a poursuivi sa progression vendredi après que Morgan Stanley eut émis une recommandation d'achat renforcé. Pour Floreis van Dijkum, analyste de Morgan Stanley, l'action sous-performe de 30 % le secteur hôtelier européen sur la base du bénéfice net par action.

François Bostnavaron

AUTOMOBILE

	07-03-97	Diff.
Bertrand Faure	283	+0,31
Labinal	1310	+1,15
Michelin	360,50	+1,03
Peugeot	654	+3,80
Plastic-Omn.(Ly)	558	+3,52
Renault	139,70	−4,90
Sommer-Allibert	174,80	+7,04
Valeo	374,10	−2,57
Ecia	972	−0,81
Sylea	547	−0,54

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

	07-03-97	Diff.
BIC	919	−0,54
Chargeurs Intl	324,40	+12,63
Clarins	780	−1,26
DMC (Dollfus Mi)	154	−4,70
Essilor Intl	1611	+3
Filipacchi Medias	1501	+3,51
L'Oreal	2030	+5,12
Moulinex	138	+4,54
Salomon (Ly)	421	+7,59
Sanofi	568	+0,70
S.E.B.	1005	+6,07
Skis Rossignol	154	−0,64
Strafor Facom	445,30	−1,04
Synthelabo	590	−4,53
CEP Communication	—	—
Roussel Uclaf	1530	—
Arkopharma#	330	−3,22
Boiron (Ly) #	695	−0,57
Christ.Dalloz #	2106	−3,17
Devanlay	490	+1,65
Deveaux(Ly)#	990	+1,02
Gautier France #	259	−0,38
Guerbet	280	+6,82
Hermes internat.1#	1494	−3,42
Info Realite #	290	+11,53
Pochet	883	−0,78
Reynolds #	410	+1,73
Robertet #	1124	−0,26
Smoby (Ly)#	645	—
Virbac	600	−4,76

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

	07-03-97	Diff.
Bongrain	2282	+3,35
Danone	931	+7,75
Eridania Beghin	1000	+8,57
Fromageries Bel	4520	+1,55
LVMH Moet Hen.	1391	+4,35
Pernod-Ricard	329,20	+5,85
Remy Cointreau	155,50	+4,71
Saint-Louis	1478	−1,20
SEITA	210,50	−3,44
Brioche Pasq.(Ns)	690	+0,14
L.D.C.	1044	−0,66

DISTRIBUTION

	07-03-97	Diff.
Bazar Hot. Ville	608	+12,59
Carrefour	3429	−2,33
Casino Guichard	270,30	+3,96
Castorama Dub.(Li)	868	+1,04
Comptoirs Mod.	2810	+0,31
Damart	4440	+1,35
Galeries Lafayette	2075	+1,19
Groupe Andre S.A.	486	+1,25
Guilbert	1093	−0,19
Guyenne Gascogne	1994	−7,05
Pinault-Print.Red.	2350	−2,53
Primagaz	602	+2,98
Promodes	1899	+4,20
Rexel	1810	+2,34
Monoprix	210	[illegible]
But S.A.	339,50	+8,44
Grandoptic.Photo #	820	−3,52
IMS(Int.MetalSer)#	930	+3,30
Manutan	456	−8,43
Rallye(Cathiard)Ly	261	+1,75
Rubis et Cie #	167	+2,45

AUTRES SERVICES

	07-03-97	Diff.
Accor	825	+5,22
Axime	740	+1,36
BIS	490	—
Canal +	1074	+0,56
Cap Gemini	351	+2,37
Cipe France Ly #	705	—
Club Mediterranee	430	−1,01
Dassault Systemes	382	+8,52
Degremont	495	+5,81
Eaux (Gle des)	805	+1,51
Euro Disney	10,35	−8,95
Europe 1	1357	+0,51
Eurotunnel	7,05	
Gaumont #	424	−1,39
Havas	449,60	−0,08
Havas Advertising	681	−1,30
Infogrames Enter.#	810	—
Lyonnaise Eaux	605	+3,95
NRJ #	800	+4,53
Pathe	1418	−0,70
Publicis	606	+2,36
S.I.T.A	1223	+0,16
Sligos	845	−3,09
Sodexho Alliance	2935	−7,41
Spir Communication	554	+4,52
Technip	618	+7,29
G.T.I (Transport)	259	+16,14
Louvre #	201	+2,49
Altran Techno. #	2097	+3,38
Assystem #	425	−5,13
Fralkin 2#	349,90	+1,42
Groupe Partouche #	470	−10,47
M6-Metropole TV	566	+13,19
Norbert Dentres.#	927	+9,43
Sogeparc (Fin)	863	+1,64
TF1-1	535	+7,32

IMMOBILIER

	07-03-97	Diff.
Bail Investis.	860	+1,65
Finextel	108	+11,81
G.F.C.	546	+1,29
Immeubl.France	378	+4,70
Klepierre	820	+1,99
Rue Imperiale(Ly)	5710	+0,52
Sefimeg	460	−2,43
Silic CA	861	+1,17
Simco	545	−1,26
UIF	477	+1,05
Unibail	546	−0,18
Fonciere (Cie)	610	+0,82
Fonciere Euris	258	+1,57
Fonc. Lyonnaise #	798	+10,67
Foncina #	—	—
Imm.Plaine Monc.	275	—
Im.Marseillaise	8850	+1,49
Frankoparis #	84,50	+0,59
Immob.Batibail Ny#	250,10	−0,64
Immob.Hotel. #	51,30	+0,19

SERVICES FINANCIERS

	07-03-97	Diff.
AGF-Ass.Gen.France	216,10	+7,78
Axa	376,60	−0,71
Bancaire (Cie)	781	+13,82
B.N.P.	268,90	+4,02
C.C.F.	278	+4,11
Cetelem	735	+4,10
CLF-Dexia France	600	+5,44
CPR	507	+4,29
Cred.Fon.France	65,30	+0,30
Credit Lyonnais CI	216	−4,63
Credit National	370	−1,33
GAN	144,70	−2,95
Interbail	242	−3,20
Locindus	854	+8,47
Paribas	395,60	+1,98
SCOR	234,50	−2,29
Selectibanque	79,50	—
Societe Generale	695	+5,30
Sophia	223	−0,44
Suez	294,50	+5,78
UFB Locabail	571	+3,81
UIS	198	+1,53
Union Assur.Fdal	665	−2,63
Via Banque	227	+8,87
Worms & Cie	377,10	−0,76
France S.A	1201	−1,23
Immobanque	660	—
SAFR #	1451	+12,83
Cardif SA	760	−6,74
C.A. Paris IDF	870	+1,04
Factorem	705	+2,62
Fructivie	704	+6,66
I.C.C.	118,20	−3,90
Union Fin.France	709	+8,11

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT

	07-03-97	Diff.
Bollore Techno.	705	+8,62
Cerus Europ.Reun	138,70	+0,21
CGIP	1604	−1,29
Christian Dior	850	+2,65
Dynaction	144,70	+0,48
Eurafrance	2690	—
Fimalac SA	547	+2,62
Gaz et Eaux	2563	+1,70
Lagardere	179	+6,54
Lebon	227	+4,12
Marine Wendel	624	+4,87
Nord-Est	151	−0,59
Salvepar (Ny)	475	+5,32
Acmer	—	—
Albatros Invest	130	+1,40
Burelle (Ly)	264	+10
Carbonique	10200	−0,48
Centenaire Blanzy	478	+13
F.F.P. (Ny)	270	+7,91
Finaxa	320	−0,62
Francarep	280	+4,47
Invest.(Ste Cie.)	697	+5,60
Sabeton (Ly)	790	+6,25
Finatis(ex.Locain)	180	+5,26
Montaignes P.Gest.	1985	+0,91
Siparex (Ly) #	—	—

LES PERFORMANCES DES SICAV OBLIGATAIRES

FININFO http://www.fininfo.fr

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 28 février

OBLIGATAIRES FRANÇAISES DE CAPITALISATION
Performance moyenne sur 1 an : 10,05 %, sur 5 ans : 51,61 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
INDOSUEZ OAT (C)	INDOSUEZ	1	17,23	27	65	27102,71
INDOSUEZ OAT (D)	INDOSUEZ	2	17,21	28	64,63	17587,63
INDOSUEZ HORIZON 30 (D)	INDOSUEZ	3	16,97	—	—	12532,10
INDOSUEZ HORIZON 30 (C)	INDOSUEZ	4	16,88	—	—	15302,40
CPR OAT-PLUS	CPRGESTI	5	16,83	2	76,38	23486,55
OAT INDICE GESTION	CDC GEST	6	16,47	3	75,25	19318,55
SYNTHESIS	CNCA	7	16,33	8	69,98	17617,69
SELECTION PREMIERE	CCF	8	16,05	32	63,02	1439,19
NATWEST LONG TERME (D)	NATWEST	9	15,94	—	—	1203,36
NATWEST LONG TERME (C)	NATWEST	10	15,94	—	—	1474,15
SLIVARENTE	CL	11	15,84	57	59,84	247,53
BIP OAT INDEX (D)	BIP	12	15,72	12	69,60	20028,16
BIP OAT INDEX (C)	BIP	13	15,72	11	69,67	26013,77
FIMINDEX PREMIERE	FIMAGEST	14	15,70	4	70,83	11590,22
BFT CNO 7/10 (C)	BFT	15	15,45	—	—	125376,12
BFT CNO 7/10 (D)	BFT	15	15,45	—	—	125376,12
STATE STREET OAT PLUS (D)	STATE ST	17	15,44	—	—	1509,67
STATE STREET OAT PLUS (C)	STATE ST	18	15,43	—	—	1660,94
PARTNER OBLIGATIONS 2002	LA MONDI	19	15,30	1	78,06	22578,28
UAP ALTO	UAP	20	15,20	13	69,56	180,99
FRASECUR	B PARIBA	21	15	15	68,76	267472,38
MDM LONG TERME	MDMASSUR	22	14,99	23	66,54	168,60
VICTOIRE OBLIREA	VICTOIRE	23	14,92	7	70,63	497,19
PARTNER VT	LA MONDI	24	14,64	103	54,13	19661,48
FRUCTI-PREMIERE (D)	CCBP	25	14,49	20	66,78	13110,85
FRUCTI-PREMIERE (C)	CCBP	26	14,47	21	66,75	13939,43
HAUSSMANN OBLIGATIONS	WORMS	27	14,44	74	57,14	1540,68
SOGEPREMIERE (D)	SG	28	14,44	36	62,27	5728,04
SOGEPREMIERE (C)	SG	29	14,44	37	62,27	6270,34
LION INSTITUTIONNELS	CL	30	14,36	24	65,27	48034,21
SELECTION VALEURS DU TRESOR	CCF	31	14,29	34	62,39	121192,31
CROISSANCE MERCURE (D)	EPARGNE	32	14,13	89	55,81	3202,85
CROISSANCE MERCURE (C)	EPARGNE	33	14,19	88	55,84	4711,03
SOPRANE LONG TERME (C)	BACOT	34	14,11	—	—	7349,02
SOPRANE LONG TERME (D)	BACOT	35	14,11	—	—	5839,20
AXA PREMIERE (C)	AXA	36	14,09	42	61,63	142,11
AXA PREMIERE (D)	AXA	37	14,09	43	61,63	135,08
AXA FRANCE OBLIGATIONS	AXA	38	14,05	22	66,61	179,74
LIONPLUS (C)	CL	39	14,05	45	61,46	1523,07
LIONPLUS (D)	CL	39	14,05	45	61,46	1523,07
INDOSUEZ LONG TERME (C)	INDOSUEZ	41	14,05	85	55,89	760,75
REFLEX PREMIERE (D)	STE CAF	42	14,01	14	68,77	1786,05
REFLEX PREMIERE (C)	STE CAF	43	14	16	68,74	2099,77
INDOSUEZ LONG TERME (D)	INDOSUEZ	44	13,99	93	55,46	464,14
MDM PREMIERE CATEGORIE	MDMASSUR	45	13,94	26	65,17	167,85
NATIO EPARGNE OBLIGATIONS	BNP	46	13,83	29	63,92	231,10
UNI-GARANTIE (C)	CNCA	47	13,77	58	59,82	1848,32
UNI-GARANTIE (D)	CNCA	48	13,77	59	59,80	1413,67
BATI PREMIERE	INVESTIM	49	13,74	17	68,32	23599,77
CARDIF GESTION OBLIGATIONS	CARDIF	50	13,72	65	58,39	7171,73
SELECTION RENDEMENT	CCF	51	13,65	56	59,86	235,55
AIRES (C)	BGP	52	13,61	84	55,95	1158,07
AIRES (D)	BGP	53	13,61	86	55,89	862,22
OBLIFUTUR (C)	CNCA	54	13,54	82	56,07	534,19
OBLIFUTUR (D)	CNCA	54	13,54	82	56,07	534,19
PRIMANCE (C)	SG	56	13,53	—	—	13843,56
PRIMANCE (D)	SG	57	13,53	—	—	11934,03
SAINT-HONORE CAPITAL	CF ROTHS	58	13,53	92	55,60	19131,35
PREVOYANCE ECUREUIL	ECUREUIL	59	13,48	145	47,91	108,49
ECOFI PREMIERE	ECOFI FI	60	13,43	80	56,26	1649,03
SUD HORIZON	L.B.	61	13,36	119	52,10	423
VALPREMIERE	CARDIF	62	13,34	38	62,16	139977,21
LION TRESOR	CL	63	13,33	55	59,94	2534,40
ECUREUIL CAPITALISATION	ECUREUIL	64	13,27	139	49,19	249,49
ETOILE OBLILONGTERME	CDT NORD	65	13,22	70	57,60	265,53
ODDO CAPITALISATION	ODDO	66	13,21	69	57,73	1976,06
CAPISCOR	SCOR	67	13,12	30	63,86	1312,47
PLACEMENTS REASSURANCE	SCOR	68	13,06	25	65,29	1152,59
BRED OBLI-PREMIERE	BRED	69	13,03	94	54,99	4880,13
BARCLAYS PREMIERE (D)	BARCLAYS	235	5,46	181	43,18	17095,97
ORSAY VALORISATION	ORSAY	236	5,31	182	42,99	19279,07
OPPORTUNITE OBLIGATAIRE	B PARIBA	237	5,30	95	54,78	79401,38
PATRIMOINE RETRAITE (C)	CCBP	238	5,18	197	41,17	303,24
PATRIMOINE RETRAITE (D)	CCBP	238	5,18	197	41,17	303,24
VAUBAN	BRED	240	5,18	202	40,14	39347,51
UNIPREMIERE - CT	SANPAOLO	241	5,17	201	40,75	1849,34
HAUSSMANN INSTITUTIONNELS	WORMS	242	5,84	233	34,62	1713,20
REAL SENSIBLE	SOFIDEP	243	4,94	—	—	1048,30
EPARC CONTINENT	CONTINEN	244	4,86	240	30,10	64,30
MULTIASSOCIATIONS (C)	CFCM NOR	245	4,77	218	37,76	22005,95
MULTIASSOCIATIONS (D)	CFCM NOR	246	4,77	219	37,76	20855,28
INTENSYS (D)	SOGEPOST	247	4,73	—	—	112,02
PASQUIER RENDEMENT (D)	BIMP	248	4,73	226	36,47	107,83
INTENSYS (C)	SOGEPOST	249	4,73	—	—	116,98
PASQUIER RENDEMENT (C)	BIMP	250	4,72	227	36,45	153,40
MIDLAND PREMIERE	MIDLAND	251	4,69	217	37,98	2198,75
CENTRALE COURT TERME	CCR	252	4,65	176	44,18	24898,21
ABF COURT TERME	ABF	253	4,60	205	39,90	1940,31
NATWEST TAUX VARIABLE (C)	NATWEST	254	4,56	—	—	1126,35
NATWEST TAUX VARIABLE (D)	NATWEST	255	4,56	—	—	1075,26
BIP TRESORERIE	BIP	256	4,48	216	38,38	12345,17
OBC COURT TERME	OBC	257	4,31	—	—	113788,71
PYRAMIDES PLACEMENTS	VERNES	258	4,17	223	37,25	44306,91
SNVB EPARGNE DYNAMIQUE (C)	SNVB	259	4,15	214	38,31	11868,24
SNVB EPARGNE DYNAMIQUE (D)	SNVB	260	4,15	215	38,35	10796,72
OPFIS CT+SICAV	ORSAY	261	4,12	—	—	303813,84
BTP MONEPLUS	B BTP	262	4,07	212	39,15	20288,46
PASQUIER SECURITE	BIMP	263	3,98	—	—	10541,44
FIMA C.T.	FIMAGEST	264	3,97	185	42,54	18670,50
FRANTERME	B PARIBA	265	3,87	209	39,56	129179,14
ECOFI ARBITRAGE (D)	ECOFI FI	266	3,83	207	39,58	1677,03
ECOFI ARBITRAGE (C)	ECOFI FI	267	3,83	208	39,58	1815,92
BFT COURT TERME	BFT	268	3,72	—	—	121180,29
CENTRALE PREMIERE	CCR	269	3,72	—	—	6983,39
ELAN SECURITE	ROTHSCHI	270	3,53	237	31,35	17233,53
OBLI-CIAL (D)	CIAL	271	3,48	225	36,81	11503,50
PARIBAS EPARGNE (C)	B PARIBA	272	3,15	229	35,77	27436,12
PARIBAS EPARGNE (D)	B PARIBA	273	3,15	230	35,77	25615,70

OBLIGATAIRES FRANÇAISES COUPONS MULTIPLES
Performance moyenne sur 1 an : 8,70 %, sur 5 ans : 48,47 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
NATIO REVENUS	BNP	1	12,90	1	59,62	1120,06
ECUREUIL TRIMESTRIEL	ECUREUIL	2	11,65	13	48,39	2027,94
FRANCE TRIMESTRIELLE	CDC GEST	3	11,09	—	—	5932,54
NORWICH REMUNERATION	NORWICH	4	10,74	10	51,38	115,10
ETOILE TRIMESTRIEL	CDT NORD	5	10,57	5	53,96	1133,85
REVENU-VERT	CNCA	6	10,39	12	50,27	1208,97
PLACEMENTS TRIMESTRIELS	NSM	7	10	8	52,42	10541,58
HAUSSMANN MULTIREVENUS	WORMS	8	9,98	15	47,37	1342,53
TRILION	CL	9	9,42	11	50,66	5269,97
CARDIF REVENUS TRIMESTRIELS	CARDIF	10	9,29	9	51,58	5313,14
MENSUELCIC	CIC PARI	25	6,43	24	44,14	10208,79
AGF REVENUS	AGF	26	6,40	—	—	1023,65
EPAROBLIG	NATWEST	27	6,22	16	47,32	1269,17
SOLSTICE	SOGEPOST	28	5,29	25	41,81	2368,11
INTERETS TRIMESTRIELS	CORTAL	29	4,74	27	34,09	1079,18

OBLIGATAIRES FRANÇAISES INTERNATIONALES
Performance moyenne sur 1 an : 12,93 %, sur 5 ans : 46,56 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
INDOSUEZ MULTIOBLIGATIONS	INDOSUEZ	1	32,33	1	76,43	834,82
MDM OBLIG-INTER	MDMASSUR	2	20,65	7	60,76	141,84
MDM ECU	MDMASSUR	3	20,16	6	61,28	150,26
INDOSUEZ STRATEGIE MONDE (C)	INDOSUEZ	4	19,89	—	—	1411,10
INDOSUEZ STRATEGIE MONDE (D)	INDOSUEZ	5	19,79	—	—	1399,25
VICTOIRE ANDROMEDE	ABEILLE	6	18,55	—	—	1430600,92
CONVERGENCE EUROPE GESTION (D)	CDC GEST	7	18,49	43	34,61	14054,62
CONVERGENCE EUROPE GESTION (C)	CDC GEST	7	18,49	43	34,61	14054,62
SELECTION OBLIGATIONS INTER.	CCF	9	17,58	14	54,92	2095,22
VICTOIRE SECURITE	VICTOIRE	10	17,49	2	67,80	206,09
STATE STREET OBLIGATIONS MONDE	STATE ST	11	17,31	—	—	1242,30
EPARGNE REVENU	CDT NORD	12	17,15	8	59,41	536,33
VICTOIRE OBLIGATIONS	VICTOIRE	13	17,02	3	67,39	449,57
MONDOBLIG (C)	BGP	14	16,69	49	26,57	160,71
MONDOBLIG (D)	BGP	15	16,67	50	26,51	132,62
FIMINTER	FIMAGEST	16	16,57	27	45,88	1642,65
NORD-SUD DEVELOPPEMENT (C)	CDC	17	16,50	9	57,42	2452,31
NORD-SUD DEVELOPPEMENT (D)	CDC	17	16,50	9	57,42	2452,31
UAP ALTEFI	UAP	19	16,28	15	52,90	229,34
EUROVAL	CIC BUE	20	16,03	28	44,45	1809,73
ORSAY INTERNATIONAL BONDS	ORSAY	57	8,34	—	—	11901,87
ATLAS EUROBLIG	ATLAS	58	8,18	40	38,58	1018,52
CHATEAUDUN OBLIGATIONS	CPRGESTI	59	7,96	33	41,30	1720,61
PRIVOBLIG	BIMP	60	7,38	37	40,40	324,44
SOPRANE OBLIG-INTER	BACOT	61	6,81	—	—	12042,55
GEOBILYS (D)	SOGEPOST	62	6,39	—	—	610,30
GEOBILYS (C)	SOGEPOST	63	6,39	—	—	639,44
SOPRINA	BDEI	64	6,26	48	27,21	365,38
CPR MOBIDIV	CPRGESTI	65	5,50	29	42,81	93395,70
ALFI PREMIUM	ALFI GES	66	5,38	35	41,04	96773,10
PRIMSET	SG	67	4,62	—	—	5654,20
CPR CASH SME	CPRGESTI	68	4,39	36	40,89	16444,27
CPR MOBISECURITE	CPRGESTI	69	4,04	32	41,52	18945,93
ELAN OBLIMONDE	ROTHSCHI	70	3,20	—	—	13499,46
PARIBAS TRESORERIE PLUS	B PARIBA	71	2,74	—	—	130983,55

Les craintes d'un report de l'euro troublent les gestionnaires

LA LOGIQUE est respectée. Les sicav investies en obligations internationales continuent d'afficher de meilleures performances que les sicav obligataires françaises. En un an les premières progressent en *moyenne de 12,93 % contre 10,05 %* pour les secondes. *« Les taux d'intérêt français sont désormais les plus bas du monde, si on met à part le cas particulier du Japon »*, fait remarquer Philippe Alter gestionnaire de Sélection obligations internationales, sicav du CCF. Les gestionnaires ne peuvent plus tabler sur une baisse des taux en France qui ferait monter les cours des anciennes obligations. Néanmoins, le gestion des sicav investies en obligations internationales devient de plus en plus sportive. *« Il faut être flexible »*, résume Nicolas Luccioni, gestionnaire de Convergence Europe gestion, un fonds d'une filiale de la Caisse des dépôts et consignations.

Une certitude vient en effet d'être remise en question ces dernières semaines : le mise en place de l'euro le 1er janvier 1999. Il semble désormais certain que l'Italie ne sera pas en mesure de remplir l'ensemble des critères de Maastricht cette année. Pire, le niveau des déficits publics de la vertueuse Allemagne risque de se situer au-dessus des limites exigées pour prétendre passer à l'euro. Pourtant les gestionnaires n'osent pas imaginer un report de la mise en place de la monnaie unique. *« Cela signifierait* de facto *un report* sine die *»*, estime Philippe Alter. Ils adaptent néanmoins la répartition de leur portefeuille.

Ainsi, Eric Maina, gestionnaire de MDM écu, une sicav des Mutuelles du Mans, a profité de la spectaculaire augmentation de l'écart, le « spread », entre les taux d'intérêt allemands et les taux italiens pour acheter un peu d'obligations italiennes. Il ne croit pas à une diminution similaire à celle observée l'année dernière du « spread » entre l'Allemagne et l'Italie. Mais Eric Maina table sur une réduction d'environ 30 à 40 centimes dans les *prochains mois, une fois que la* tempête sera passée. Philippe Alter a quant à lui réduit la part des obligations investies en écu dont l'écart de taux avec l'Allemagne s'est déjà considérablement réduit. Il a en revanche renforcé sa ligne d'obligations allemandes qui devraient moins souffrir d'un éventuel report de l'euro. Beaucoup de gestionnaires ont d'autre part conservé ou augmenté la part des obligations anglaises. Le royaume de Sa Majesté, qui n'est pas candidat à la monnaie unique *« ne devrait pas être affecté par le risque de délai de l'euro »*, estime Nicolas Luccioni. De plus, les obligations anglaises bénéficient de la récente remontée de la livre sterling.

En ce qui concerne les sicav qui ne limitent pas leurs investissements aux titres européens, la plupart sont dopées par la part qu'elles consacrent aux obligations américaines (autour de 40 % du portefeuille). Ces dernières profitent en effet de la bonne santé du dollar. Toutefois les spéculations sur un éventuel retour de l'inflation outre atlantique rendent prudent les gestionnaires. Ils craignent une remontée des taux d'intérêt à court terme américains, ce qui ne manquerait pas d'avoir des répercutions sur les taux longs. Ainsi Philippe Alter a légèrement réduit la part des obligations américaines. Bruno Crastes, gestionnaire de Indosuez multi-obligations, sicav qui fait course en tête dans le palmarès Fininfo, continue de consacrer plus de la moitié de son fonds aux Etats Unis.

Joël Morio

Le repli des marchés obligataires s'accentue

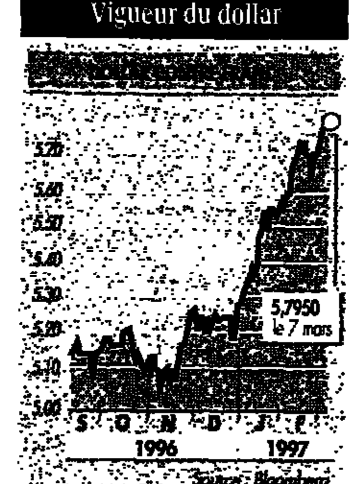
Le dynamisme de l'économie américaine et les craintes de resserrement de la politique monétaire aux Etats-Unis provoquent des tensions sur les taux d'intérêt à long terme dans le monde. Ils favorisent aussi l'ascension du dollar

Les statistiques publiées cette semaine aux Etats-Unis ont confirmé le dynamisme de l'économie. Les créations d'emplois se sont élevées à 339 000 au mois de février, ramenant le taux de chômage à 5,3 %. Dans ces conditions, les perspectives de resserrement de la politique monétaire américaine se précisent, ce qui provoque une remontée des taux d'intérêt à long terme et favorise la progression du dollar. Le billet vert a franchi, pour la première fois depuis le mois d'avril 1994, la barre des 1,72 mark et 5,80 francs. Malgré la faiblesse de la croissance en Europe, les marchés obligataires du Vieux Continent ne sont pas épargnés par les tensions observées aux Etats-Unis. Les devises européennes ont en revanche retrouvé un certain calme après que le président de la Bundesbank eut fermement démenti un report de l'Union monétaire.

APRÈS une pause d'un mois, le dollar a repris son ascension cette semaine. Il a franchi, jeudi 6 mars, pour la première fois depuis avril 1994, la barre des 1,72 mark et 5,80 francs, avant de se replier légèrement vendredi (1,7180 mark et 5,7930 francs).

L'envolée du billet vert (+ 16 % face au mark et au franc en six mois) avait brutalement été interrompue, début février, par le sommet du G 7 de Berlin, à l'issue duquel les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des sept pays les plus industrialisés avaient appelé à une stabilisation des cours du dollar. Depuis, la Bundesbank s'était employée à contrer toute tentative de reprise du billet vert. Le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, avait notamment prévenu que *« le processus de correction du dollar »* ne devait pas *« dépasser les limites du tolérable »*.

Mais les menaces verbales de Francfort ont aujourd'hui perdu de leur efficacité. Aussi écoutée et respectée soit-elle par les milieux financiers internationaux, la Bundesbank ne peut pas grand-chose contre les données économiques et monétaires, qui plaident pour une appréciation du dollar. L'activité reste très dynamique outre-Atlantique, comme l'a confirmé cette semaine une longue série de statistiques : hausse de 0,7 % des



Le dollar a franchi cette semaine la barre des 5,80 pour la première fois depuis le mois d'avril 1994.

dépenses et de 0,3 % des revenus des ménages en janvier, progression de 0,4 % des dépenses de construction et de 8,6 % des ventes de maisons neuves. Enfin, 339 000 emplois ont été créés aux Etats-Unis au mois de février, ramenant le taux de chômage à 5,3 %.

Cette situation contraste avec les difficultés allemandes et japonaises. Outre-Rhin, le produit intérieur brut a stagné au quatrième trimestre 1996, et le nombre de chômeurs a légèrement progressé en février pour atteindre un niveau record de 4,671 millions, soit 12,2 % de la population active.

Au Japon, l'agence gouvernementale de planification économique (EPA), dans son rapport mensuel publié vendredi, a estimé que *« le lent mouvement de reprise ne donne toujours pas signe de vouloir s'accélérer »*. A cette morosité économique s'ajoutent les difficultés persistantes du système bancaire. La banque nippone Dai-Ichi Kangyo, l'une des dix plus grandes au monde par la taille de son bilan, a annoncé une perte courante imposable de 260 milliards de yens (12,75 milliards de francs) au titre de l'exercice s'achevant fin mars 1997 alors qu'elle prévoyait jusqu'ici un bénéfice de 80 milliards de yens (3,8 milliards de francs).

UNE FRAPPE « PRÉVENTIVE »

Ce décalage conjoncturel entre les Etats-Unis et le reste du monde a une traduction monétaire. Les rendements à trois mois sont nettement plus élevés à New York (5,25 %) qu'à Francfort (3,10 %) et Tokyo (0,50 %), ce qui a pour conséquence d'attirer en masse les capitaux outre-Atlantique. Cet écart pourrait d'ailleurs encore s'élargir, le président de la Réserve fédérale (Fed), Alan Greenspan, ayant évoqué la possibilité d'une frappe *« préventive »* pour apaiser les tensions inflationnistes. La question semble d'ailleurs aujourd'hui moins de savoir si la Fed relèvera ses taux directeurs mardi 25 mars, lors de son prochain conseil, mais plutôt de combien : 0,25 % ou 0,50 % ? Quelle sera, dans ce cas, l'attitude de la Banque du Japon, qui ne peut se permettre de voir le yen plonger sous peine d'accélérer les achats d'obligations étrangères par les investisseurs nippons (24 milliards de francs nets en janvier) ? On peut aussi tout imaginer, dans le cas où le billet vert viendrait à s'envoler, de la part d'une Bundesbank dont l'attitude continue à dérouter – elle a laissé inchangés, jeudi, ses taux directeurs – et dont la foi européenne reste à démontrer.

La perspective d'un resserrement monétaire outre-Atlantique commence en tout cas à déstabiliser les marchés obligataires internationaux. Le rendement de l'emprunt d'Etat américain à 30 ans est remonté – les taux progressent quand le cours des titres baisse –, en deux semaines, de 6,50 % à 6,88 %. Cette remontée est une bonne nouvelle pour la Réserve fédérale américaine car, conjuguée à la force du dollar, elle est en mesure de freiner la croissance et d'apaiser les tensions inflationnistes.

Le problème, pour les économies européennes, est que les tensions observées outre-Atlantique sur les taux d'intérêt à long terme se propagent sur le Vieux Continent. Depuis un an, les marchés obligataires allemand et français avaient pourtant réussi à se déconnecter de leurs homologues américains. Début 1996, les rendements à dix ans aux Etats-Unis étaient inférieurs de 1 % aux taux européens de même échéance. Début mars 1997, ils leur étaient supérieurs de 1 %. Ce mouvement de déconnexion est aujourd'hui remis en cause. Dans le sillage des rendements américains, le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans est remonté cette semaine de 5,37 % à 5,55 %.

Si les marchés obligataires d'Europe enregistrent des turbulences, celui des changes a retrouvé un certain calme. La lire italienne, qui était tombée, lundi, jusqu'à un cours de 1 004 lires pour un mark, son niveau le plus bas depuis son retour dans le système monétaire européen (SME) au mois de novembre dernier, s'est redressée par la suite pour terminer vendredi à 990 lires pour un mark. Les investisseurs ont été rassurés – à raison ? – par les propos du président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, selon qui *« les craintes et les rumeurs du marché sur un report de l'UEM sont ridicules »*.

Pierre-Antoine Delhommais

Statu quo de la Bundesbank

Le conseil de la Bundesbank, réuni jeudi 6 mars, a décidé de ne pas modifier sa politique monétaire, malgré la nouvelle progression du chômage outre-Rhin. Le niveau des prises en pension, inchangé depuis la fin du mois d'août, reste fixé à 3 %. La banque centrale allemande semble se contenter de l'effet monétaire stimulant que représente la hausse du dollar.

Le conseil de la politique monétaire de la Banque de France (CPM) se tiendra pour sa part jeudi 13 mars. Les analystes ne prévoient pas de geste de l'institut d'émission, en dépit de la bonne tenue du franc (3,3710 francs pour un mark vendredi soir) et du nouveau recul de la masse monétaire annoncé vendredi. *L'agrégat de monnaie M3 s'est* replié de 0,5 % en janvier et de 2,9 % sur un an. Le niveau des appels d'offres s'établit à 3,10 %.

Marché international des capitaux : le retour de la Russie

DEPUIS les nouvelles mises en garde de la Réserve fédérale américaine – qui ont ravivé la perspective d'un relèvement du loyer de l'argent outre-Atlantique – un mouvement d'ensemble s'est dessiné, tendant à rétablir une meilleure hiérarchie entre les emprunteurs. L'évolution a été très prononcée dans le compartiment des emprunts dont le crédit des débiteurs est discuté. Les cours de plusieurs obligations d'Amérique latine, par exemple, ont beaucoup baissé, si bien que, aujourd'hui, leur rendement s'établit de nouveau à bonne distance de celui des titres de très grande qualité. Il semble ne s'agir que d'une correction normale. Certaines exagérations s'étaient produites, notamment sur le marché du deutsche mark, lequel retient actuellement l'attention de nombreux spécialistes, car la Russie s'apprête à y lever des fonds.

Ce sera le second emprunt international de la Russie depuis l'époque de la pérestroïka. Le premier, d'un montant de 1 milliard de dollars, a vu le jour en novembre dernier, pour une durée de cinq ans. Son rendement est actuellement supérieur d'environ 3,3 à 3,4 points de pourcentage à celui des bons du Trésor américain. En février, d'aucuns estimaient qu'il lui serait possible d'obtenir de meilleures conditions en deutsche marks pour une durée plus longue. Des prévisions circulaient qui faisaient croire qu'une marge de trois points au-dessus des fonds d'Etat allemands suffirait à assurer la réussite d'une opération de 2 milliards de marks, et d'une durée de sept ans. Les estimations sont devenues beaucoup plus prudentes. On voit mal, aujourd'hui, pourquoi la Russie pourrait se procurer des ressources dans des conditions relativement plus économiques dans une monnaie que dans l'autre.

L'affaire sera suivie de très près pour une foule de raisons, ne serait-ce que du fait de sa taille. Ce sera une des plus grandes émissions internationales de ces prochaines semaines. En outre, l'accueil qui lui sera fait montrera comment les investisseurs internationaux jugent les mérites du programme de réformes économiques à Moscou.

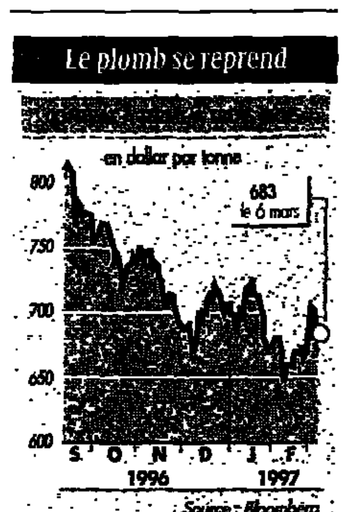
Du point de vue français, l'emprunt promet d'être particulièrement intéressant, car il aura peut-être l'attrait du fruit défendu. Les autorités se sont fermement opposées au placement en France des obligations russes en dollars, à l'automne dernier. Leur désapprobation était liée à la pénible question des titres russes émis avant la révolution d'octobre, et, depuis, la position de Paris ne s'est pas assouplie.

Pour ce qui est des emprunteurs à l'abri de tout soupçon, la tendance à la hiérarchisation s'est surtout exprimée dans le marché du dollar. Les décalages de rendement n'ont pas eu du tout la même ampleur. Il ne s'est agi que de quelques centaines de points de pourcentage, au maximum. Ainsi, une transaction qui avait été très bien accueillie à sa sortie, mardi 4 mars, n'a pas échappé à l'évolution générale. Par l'intermédiaire de Crédit suisse First Boston et de Morgan Stanley, la banque inter-américaine de développement offrait en souscription pour 1 milliard de dollars d'obligations d'une durée de dix ans, en proposant 0,17 point de plus que le Trésor américain. A la fin de la semaine, ce supplément avait augmenté à 0,185 point. Lorsqu'on compare des emprunts contractés par les meilleurs des débiteurs aux fonds d'Etat qui servent de référence, ce n'est pas tant la qualité intrinsèque qui est en cause, mais bien plus la taille des opérations et leur liquidité.

C'est dans ces conditions que la Caisse d'amortissement de la dette sociale a contracté son premier emprunt à taux fixe en dollars, dont elle avait confié la direction à la Deutsche Bank et à Goldman Sachs. L'opération se monte également à 1 milliard de dollars, mais sa durée est de cinq ans seulement. Les échéances moyennes conviennent normalement à un cercle d'investisseurs beaucoup plus large que les longues, et l'échéance était certainement bien choisie. L'emprunt a pourtant été vivement critiqué en raison de la faiblesse du rendement supplémentaire qu'il offrait par rapport aux bons du Trésor des Etats-Unis : 0,05 point de pourcentage seulement. Ses détracteurs estiment que la marge était par trop insuffisante et qu'il aurait fallu offrir au moins 0,07 ou 0,08 point de plus que les fonds d'Etat. Ses défenseurs disent que cela aurait été nécessaire pour convenir aux investisseurs européens, mais qu'en réalité, l'essentiel du placement devait se faire en Asie, où les bailleurs de fonds sont plus attentifs au rendement absolu qu'à la comparaison avec les bons du Trésor américain. C'est la première fois que l'emprunteur français ne fait pas l'unanimité.

Christophe Vetter

MATIÈRES PREMIÈRES



L'ANNÉE 1997 s'est engagée sous de bons auspices pour le plomb, et les professionnels sont optimistes. Une consommation record a marqué 1996 : avec 5,70 millions de tonnes utilisés dans le monde, elle est en hausse de 127 000 tonnes par rapport à l'année précédente. Chez Metal Europ, l'humeur est, elle aussi, au beau fixe. On confirme que les perspectives sont ouvertes, dopées par la bonne tenue du secteur des batteries automobiles (principale application du métal). La consommation, nous affirme-t-on, devrait *« prendre quelques points tous les ans »* malgré la faiblesse du marché de l'automobile.

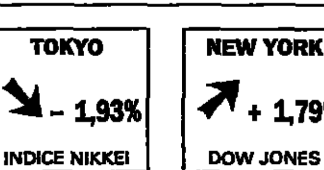
Metaleurop a toutes les raisons d'envisager l'avenir avec sérénité. Cette demande forte de plomb ne *peut que servir ses intérêts au moment* où elle annonce l'émission prochaine d'actions à bons de souscription d'action (ABSA) pour 600 millions de francs. Le groupe s'estime également *« très bien placé »* sur le secteur des produits chimiques, les sels de plomb en particulier. Les semi-produits – tubes, gainages de câble – sont en perte de vitesse mais ne représentent plus un très grand secteur. La demande provient surtout du continent nord-américain et de l'Asie (Corée du Sud, Asie du Sud-Est avec un Japon en baisse). Les Chinois recentrent leur production vers leur propre marché et diminuent d'autant les exportations.

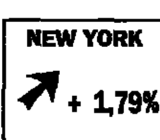
Dans une Europe assez stable, la France, gros consommateur d'accumulateurs, se porte bien. Les stocks mondiaux sont, eux, globalement faibles. Avec un total d'environ 420 000 tonnes – 120 000 au London Metal Exchange (LME), 150 000 chez les producteurs, 150 000 chez les consommateurs –, ils représentent à peine un mois de consommation. On peut donc raisonnablement se demander pourquoi, avec de tels paramètres, les cours ne sont pas plus hauts. Ils se maintiennent autour de 700 dollars la tonne, après avoir passé les 850 dollars en mai 1996.

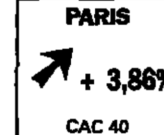
La faute en incombe à la spéculation : les fonds de pension sont montrés du doigt, qui viennent perturber l'industrie qui se passerait bien d'eux.

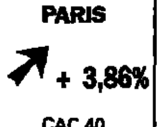
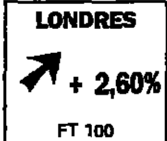
Carole Petit

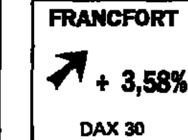
Les places européennes ont battu des records et Wall Street est reparti de l'avant









L'ALCHIMIE a une nouvelle fois *fonctionné*, ce qui tendrait à prouver que la formule est bonne ! La vigueur du dollar, le bas niveau des taux d'intérêt, l'abondance de liquidité et les opérations industrielles ont donné cette semaine encore un coup d'accélérateur à l'ensemble des marchés. Ces derniers ont réalisé des performances qui vont d'un gain de 3,86 % pour la Bourse de Paris à une perte de 1,93 % à la Bourse de Tokyo. Londres et Francfort ont terminé la semaine sur une progression sensible tandis que Wall Street qui n'avait gagné que 1 % en quatre séances, a été rassurée par la réaction du marché obligataire après la publication du rapport sur l'emploi et affichait vendredi soir un gain hebdomadaire de 1,79 %.

In extremis, Wall Street finit la semaine au-dessus du seuil des 7 000 points à 7 000,89 points, soit 68 points en deçà de son record historique atteint le 18 février. Les analystes conviennent dans leur ensemble que la Bourse de New York affiche quelques petits signes de faiblesse comme en témoignent les performances mensuelles : au mois de janvier, l'indice Dow Jones avait gagné plus de 6 %, au mois de février ses gains ont été inférieurs à 1 %. Si un certain essoufflement est visible, il faut accorder des circonstances atténuantes aux investisseurs américains : le marché devait à la fois digérer le deuxième discours d'Alan Greenspan devant la commission bancaire de la Chambre des représentants et écouler la tension nerveuse préludant à la publication du chiffre de l'emploi.

« Il y en avait qui s'attendait à la fin du monde une fois que Greenspan aurait parlé », résume Dick Stein de U. S. Clearing Corp. *« Comme ça ne s'est pas produit, ils sont revenus aujourd'hui, attendant la même chose. »* Il y a eu 339 000 créations d'emplois aux Etats-Unis en mars, alors que le marché prévoyait 230 000 en moyenne. Mais le salaire horaire moyen a augmenté de 0,2 %, moins que prévu. Le marché qui se préparait au pire, s'est bien accommodé de ce panorama mitigé.

Reste que la statistique de l'emploi passée, le marché américain se cherche toujours une orientation et il risque d'attendre des semaines avant de la trouver, estiment les analystes. Dans l'ensemble, le sentiment est plutôt haussier, mais la cote devrait fluctuer étroitement jusqu'à la prochaine réunion du conseil de la Fed qui doit se tenir le 25 mars.

RECORDS HISTORIQUES

En Europe, le sentiment était plutôt euphorique. Paris, Londres et Francfort ont toutes trois battu des records historiques au cours de la période écoulée. La place parisienne a terminé vendredi à son plus haut niveau de clôture à 2 708,28 points gagnant 3,86 % en cinq séances. Cette progression s'est accompagnée – preuve d'une certaine solidité – de volumes de transactions qualifiés d'exceptionnels avec un point d'orgue, jeudi, séance où il s'est traité plus de 13 milliards de francs de capitaux.

Toutefois, certains opérateurs français, mais également anglo-saxons, commencent à juger la frénésie d'achats excessive. *« Techniquement, les marchés européens sont en territoire extraordinaire. Le goût du risque devient presque malsain »*, estime David Bowers, stratège européen pour Merril Lynch.

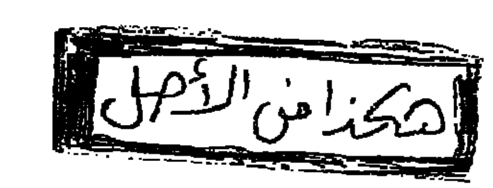
Il reconnaît que le contexte économique européen est particulièrement porteur, mais s'inquiète de l'intérêt croissant des investisseurs pour des valeurs de moins bonne qualité. *« Les gens se détournent de la qualité pour aller vers des valeurs plus volatiles »*, affirme-t-il. *« La qualité du rallye commence à se détériorer »*, conclue-t-il. Edouard Garrana, analyste de la société de Bourse Cheuvreux de Virieu, cité par Reuter, s'attend même à un retournement de tendance d'ici le 13 ou le 14 mars. Reste que de nombreux spécialistes s'accordent à dire que la clé de l'évolution des marchés est dans celle du dollar.

La bonne santé du billet vert, qui profite aux groupes fortement exportateurs, a été décisive dans l'ascension de la Bourse de Francfort cette semaine, souligne la Commerzbank dans son étude boursière hebdomadaire. L'indice DAX a terminé la séance officielle de vendredi à 3 376,20 points, un bond de 3,58 % par rapport à la clôture du vendredi 28 février. L'indice a valsé de record en record, crevant mardi le plafond des 3 300 points puis deux jours après, celui des 3 400 points, avant de reprendre son souffle vendredi, les investisseurs préférant prendre leurs bénéfices après trois séances de records d'affilée.

La Bourse de Londres n'a pas joué *« les utilités »* non plus. La tendance de la Bourse britannique a été à la fois soutenue par les déclarations tempérées d'Alan Greenspan et surtout par quelques statistiques domestiques faisant espérer une stabilisation des taux d'intérêt. L'indice Footsie a terminé la semaine à 4 420,3 points, contre 4 308,3 une semaine plus tôt, soit une progression de 2,6 %, et franchi une nouvelle barre symbolique, celle des 4 400 points. Il a également atteint un nouveau record historique en cours de séance, avec 4 420,7 points, vendredi. Le marché est clairement convaincu que les taux d'intérêt ne seront pas relevés en Grande-Bretagne, au moins pendant le premier semestre de cette année. L'enquête mensuelle de la Confédération de l'industrie britannique (CBI) sur le commerce de détail, montrant un ralentissement de la croissance de la consommation en février, a apporté de l'eau au moulin des partisans d'un *statu quo monétaire*.

Reste la Bourse de Tokyo. L'indice Nikkei s'est inscrit une nouvelle fois en baisse. Les valeurs japonaises ont abandonné 1,93 % après avoir déjà perdu 2,51 % la semaine précédente. Depuis le début de l'année, le Kabuto cho affiche un recul de 6 %. Les opérateurs reconnaissent que désormais la Bourse est seulement sensible aux transactions techniques à l'approche de la clôture de l'année fiscale le 31 mars.

F. Bn



ATHLÉTISME Wilson Kipketer, d'origine kényane et en attente de nationalité danoise, a amélioré de 88 centièmes de seconde le record du monde du 800 m en salle, que détenait le Kényan Paul Ereng en 1 min 44 s 84 depuis mars 1989. Cette performance, réalisée en série, en a fait le héros de la première journée des championnats du monde en salle, disputés à Paris jusqu'au dimanche 9 mars. ● LES 60 m ont vu les victoires de l'Américaine Gail Devers et du Grec Haralambros Papadias. L'Ukrainien Youri Bilonoh a gagné le lancer du poids. Frédérique Bangué, l'espoir du sprint féminin français, a obtenu une médaille de bronze sur 60 m. ● LES ESPÉRANCES de la sélection nationale reposaient encore sur le sauteur à la perche Alain Andji et le triple sauteur Serge Hélan. Le Marocain Hicham El Guerrouj semble en mesure d'améliorer le record du monde du 1 500 m.

Wilson Kipketer offre un record aux championnats du monde

La première journée de la compétition en salle organisée à Paris a été marquée par la performance du coureur d'origine kényane, qui a amélioré le record du 800 m en 1 min 43 s 96. Absent des Jeux olympiques d'Atlanta pour cause de nationalité incertaine, il a détrôné le Kényan Paul Ereng

WILSON KIPKETER n'a d'autre pays que la course. Il n'est plus kényan, et pas tout à fait danois. Citoyen en attente dans une Europe du Nord où l'on ne peut qu'oublier l'Afrique, il vit l'ordinaire des déracinés, tanguant entre deux mondes, entre un hier et un demain. Il n'y a que sur la piste qu'il est toujours chez lui.

Plus de frontières, plus de papiers, de comptes à rendre, et une paire de jambes pour unique passeport. Entre quatre ou huit couloirs, voilà sa maison. L'ex-Kényan et futur Danois s'est bâti un domaine. Il s'y sent bien, tel un heureux propriétaire. Athlète est sa nationalité. Qu'importe si ses exploits, les secondes assenées sur les tablettes des records en font un coureur de nulle part. Wilson Kipketer aime à frapper du sceau du secret, avec le sourire, les mille et une raisons de sa supériorité.

Tant de talent est un mystère. Il entend bien le garder. D'où lui vient cette foulée limpide, ample et sereine, au point d'infliger à ses époustouflants 800 mètres des allures de promenade du dimanche ? En quelle contrée étrange a-t-il appris cette insolente nonchalance, cet air de courir comme on respire, qui assomme les plus orgueilleux de ses adversaires ?

CRUELLE DIFFÉRENCE

Vendredi 7 mars, dans la chaleur du Palais omnisports de Paris-Bercy, Kipketer n'était que lui-même, autant dire une exception. Pour cette cinquième et ultime série du 800 mètres, il n'avait que de vagues souvenirs de salle, et deux mois de préparation en Arizona. Pour n'importe qui d'autre, cela aurait été un peu court. Lui ne s'est guère embarrassé de doutes ni de questions. Le coup de feu du starter a claqué, il est parti. A toute allure.

Il menait un train d'enfer, comme s'il était à bord de l'une de ces incroyables machines que personne ne sait plus contrôler. Devant, un homme s'en allait. Derrière, ce fut la panique, la pagaille, puis la résignation. Il fallait admettre une cruelle différence. Wilson Kipketer, homme en quête de passeport, va trop vite pour le commun des coureurs. Quel que soit leur pays. Dans cette série de feu, l'un était irlandais, les autres anglais, ghanéen ou jamaïcain, des athlètes tout ce qu'il y a d'honnête, sérieux dans leur métier. C'était loin d'être assez.

D'habitude, Kipketer le facétieux ne s'emballe jamais au départ. On dirait une pesante formalité, dont il s'acquitte faute de mieux. Il attend l'arrivée des derniers mètres pour soumettre l'ennemi. Cette fois, il a forcé sa nature. La solitude lui est venue à toute vitesse. Il courait souverainement isolé dans l'effort. A deux tours du but, il s'est permis un coup d'œil vers le chronomètre. Les chiffres étaient bons.

Alors Wilson Kipketer s'est mis à songer à ce record du monde. Il s'était découvert un nouvel adversaire. S'il le battait, il empochait une prime de 50 000 dollars (environ 290 000 francs). Il jurera ne pas y avoir pensé. Au bout d'une dernière accélération, il a franchi la ligne. 1 minute 43 secondes 96 centièmes. Wilson Kipketer surpassait Paul Ereng, son ex-compatriote kényan, détenteur de l'ancien record en 1 min 44 s 84. On en oubliait presque qu'il ne devenait pas encore champion du monde, qu'il lui restait une demi-finale et une finale pour être roi.

PAS DE RANCŒUR APRÈS ATLANTA

Il a alors joué les modestes, servi les banalités d'usage, et remercié son entraîneur, le Polonais Slavomir Nowak. Il laissait donc le monde à son ébahissement. Où avait-il puisé la force de ce record ? Bercy n'était que sa première apparition en salle cette année. Il est loin d'être un spécialiste. S'il n'écoutait que son cœur, Wilson Kipketer ne courrait qu'en extérieur, comme en 1994 et 1995, par exemple.

Slavomir Nowak l'a pourtant convaincu de venir à Paris. Le coureur écoute son entraîneur depuis quatre ans, il a entendu ses arguments. Parce qu'un titre de champion du monde était en jeu. Et qu'il a la faim de palmarès d'un banni d'Atlanta. Aux Jeux olympiques, le meilleur spécialiste mondial du 800 mètres n'a pas pu courir. Il n'avait pas encore la nationalité danoise. Le pays qu'il a choisi en novembre 1990 est exigeant. Il impose sept années de résidence avant la naturalisation. Le Kenya, de son côté, s'était opposé à sa participation sous les couleurs d'un autre Etat. Kipketer n'a pas pu prétendre à la médaille d'or qui lui était promise.

A Paris, il nie toute rancœur. *« Le passé est le passé, 1997 n'a rien à voir avec 1996 »*, dit-il, en philosophe, malgré lui. Les futures victoires effaceront celle qu'il n'a pas eue. Quand il s'agit de courir, Wilson Kipketer ne laisse que peu de place au rêve. Il gagne d'abord, le bonheur ne vient qu'ensuite.

Pourtant, une chose l'amuserait. Que l'on se rassure, c'est encore une histoire de record, et peut-être la meilleure façon d'enterrer son passé de Kényan. Il aimerait battre le record du monde du 4 x 800 mètres, en avril aux Etats-Unis, lors des Penn's relays. La tradition américaine en a fait une réunion consacrée aux courses de relais. Kipketer compte s'aligner avec trois camarades qui ont fréquenté avec lui la célèbre école Saint-Patrick, haut lieu d'apprentissage de la course au Kenya.

Après, la loi est formelle. Wilson Kipketer, vingt-six ans, changera définitivement de nationalité, au plus tard au printemps 1998. Aujourd'hui, il n'est pas encore danois, mais c'est déjà le plus grand coureur de demi-fond de l'histoire du Danemark.

Pascal Ceaux

Saut à la perche : une nouvelle épreuve pour les femmes

Les adeptes féminines du saut à la perche attendaient cet honneur depuis longtemps. Dimanche 9 mars, le premier titre de championne du monde de saut à la perche sera attribué à Bercy. L'an passé, les championnats d'Europe en salle de Stockholm avaient offert un avant-goût du niveau qu'ont atteint ces pionnières, à force d'amadouer les jurys pour obtenir l'autorisation de sauter dans les compétitions masculines ou de convaincre des organisateurs de meetings de leur concocter une épreuve.

Vala Flosadottir, Islandaise de 17 ans sacrée en Suède, grâce à un bond de 4,17 m, inspire Amandine Homo, 16 ans, recordwoman de France en salle (4 m) et en plein air (4,05 m), et Linda Meziani, 18 ans, (3,95 m), qualifiées pour Bercy. Mais le titre devrait se jouer entre les spécialistes de la discipline depuis la reconnaissance du record du monde en 1992 : l'Australienne Emma George, 22 ans, ancienne acrobate de cirque et recordwoman du monde en salle (4,40 m) et en plein air (4,55 m), Daniela Bartova, 22 ans (4,22 m en salle), sélectionnée aux Jeux de Barcelone dans l'équipe tchèque de gymnastique, et la Chinoise Sun Caiyun, 23 ans (4,28 m en salle).



TEMPSPORT/IUNDT DIMITRI

Gail Devers, au départ de la finale du 60 m dames en salle qu'elle a remportée, vendredi 7 mars à Paris-Bercy.

Frédérique Bangué prête à la relève en sprint

GAIL DEVERS ne s'est toujours pas coupé les ongles depuis les Jeux d'Atlanta. De ce côté de l'Atlantique comme de l'autre, les paparazzis ont fait leur miel de ces longues griffes laquées. Ils les ont longuement « flashées » vendredi 7 mars, après que la championne olympique 1992 et 1996 du 100 mètres eut reconquis le titre mondial des 60 mètres en salle. L'Américaine a été photographiée avec autant de complaisance quand elle s'était précipitée sur sa rivale russe, Irina Privalova, foudroyée en bout de piste par un claquage à la cuisse droite. Effusions et démonstrations autour des nouvelle et ancienne reines du sprint ont en tout cas concentré toute l'attention.

Frédérique Bangué a ainsi pu s'éclipser de la piste assez discrètement. Elle aurait pourtant mérité plus d'attention. Non seulement la jeune femme avait gagné la première médaille française dans ces championnats, mais elle venait surtout d'entrer dans le futur du sprint féminin. Âgée de vingt ans depuis décembre 1996, elle était la plus jeune des six finalistes et des trois médaillées. Irina Privalova, qui aurait pu gagner cette finale, a vingt-neuf ans. Gail Devers, qui l'a emporté, est née en 1966. Et la Jamaïcaine Merlene Ottey, absente de Paris en raison d'une blessure, est de 1960. Inéluctablement une nouvelle génération de filles va prendre le pouvoir sur la ligne droite de la piste des stades. Et Frédérique Bangué a de sérieux arguments à faire prévaloir dans cette révolution en marche.

On s'en est aperçu à Liévin (Pas-de-Calais), il n'y a pas plus de deux semaines. Cette grande fille (1,80 m pour 60 kg) *« profilée à l'américaine »*, c'est-à-dire toute en muscles souples et fuselés, avait alors amélioré le record national du 60 mètres en salle de 2 centièmes de secondes, finissant, dans la foulée d'Irina Privalova, en 7 s 11, temps qui était alors la quatrième meilleure performance de la saison. En trois sorties, elle venait d'améliorer son record personnel de 21 centièmes.

« UN BON MOTEUR »

Restait à savoir si elle était capable de soutenir la pression d'une grande compétition. Le test de Bercy a été des plus concluants. *« Il ne faut pas respecter la hiérarchie, sinon on ne progresse pas,* dit-elle comme une évidence dans un grand sourire. *Je n'ai plus envie de me faire battre. Avant que Privalova n'explose, je n'avais qu'une obsession, comme à Liévin : aller la chercher. »* Des propos qui ravissent l'homme à la base de ces résultats, Jacques Piasenta, l'entraîneur dont la précédente révélation était Marie-José Pérec. En connaisseur, il affirme donc : *« Elle a un bon moteur et elle en a encore beaucoup sous la semelle. »* En clair, la marge de progression de Frédérique Bangué reste immense, de nature à la propulser aux avant-postes mondiaux si elle veut bien s'en donner la peine.

Apparemment, toute ambiguïté a été levée dans l'esprit de Jacques Piasenta sur ce point. Quand il a accepté d'intégrer Frédérique Bangué dans son groupe, elle faisait, selon ses propres termes, *« du tourisme à Atlanta »*. Quart-de-finaliste aux championnats du monde de Göteborg en 1995, elle avait seulement été retenue comme remplaçante du relais 4 x 100 dans la sélection française aux JO, et elle ne mettra pas les pieds dans la chambre d'appel du stade olympique.

Il semblait alors que son nom allait grossir la liste des juniors français prometteurs – elle a été championne d'Europe junior en 1995 – qui n'ont pas passé le cap de la compétition seniors : *« J'en avais marre de tout, et surtout de m'entraîner. »* Cela a radicalement changé depuis qu'à l'automne elle a quitté Annecy pour « monter » à Paris. Elle a entrepris des études de mathématiques à Paris-Jussieu et elle suit cinq entraînements hebdomadaires sous la houlette du technicien « Pia ». *« Ça n'a plus rien à voir,* dit-elle. *J'étais vraiment zéro. Là, j'ai progressé. Ma foulée a changé. Je ne me bats plus pour être la meilleure Française, mais pour aller au-delà. »* Un enthousiasme sans forfanterie qui fait noter à Jacques Piasenta : *« Elle est formidable au quotidien. »*

Alain Giraudo

Hicham El Guerrouj veut améliorer son record du 1 500 m

IL A EXTRAIT des pointes ses longs pieds badigeonnés de henné avant de se rhabiller méthodiquement. Un sourire de béatitude sur les lèvres, les yeux dans le vague, il a même pris le temps d'enfoncer un bonnet de laine sur son crâne. Pour ne pas prendre froid en parcourant les quelques dizaines de mètres qui séparent le Palais omnisports de Paris-Bercy de son hôtel. Le Marocain Hicham El Guerrouj n'entend rien laisser au hasard. Tout va si bien pour lui ces temps-ci.

Vendredi 7 mars, vers 19 h 45, ses concurrents traînaient dans la zone des vestiaires, la mine désabusée des gens conscients que tout est déjà joué. En plaçant une accélération à 400 mètres de l'arrivée, en remportant, sans forcer, sa série (3 min 40 s 18), le cou de guingois pour observer le déroulement de la fin de la course loin derrière lui, El Guerrouj avait à moitié reconquis son titre mondial du 1 500 m en salle.

Hicham El Guerrouj affectionne les pistes couvertes. Celle de Barcelone, où ont eu lieu les derniers championnats du monde en 1995, l'a révélé. En l'absence de l'Algérien Noureddine Morceli, alors leader mondial incontesté de la distance, ce fils d'un petit restaurateur de l'Est marocain s'était imposé. Il n'avait que vingt et un ans. Deux ans plus tard, il arbore toujours le même visage d'adolescent timide, mais il est devenu la preuve incontestable que la piste couverte révèle aussi des talents. Après son succès catalan, il était devenu vice-champion du monde en août, à Göteborg, la même année. Derrière Morceli.

Motivé par sa progression, Hicham El Guerrouj est arrivé aux Jeux olympiques d'Atlanta avec la ferme intention de bouleverser ce qui restait de hiérarchie dans le 1 500 m. Une chute au cours de la finale a mis fin à son projet. Le duel tant attendu avec l'Algérien, qu'il talonnait à l'amorce du dernier tour, a avorté. Un peu de précipitation, une seconde d'inattention et ce fut l'accrochage avec Morceli, qui s'est envolé seul vers la victoire.

L'incident est trop rageant pour qu'El Guerrouj l'oublie un jour. A plusieurs reprises, il a revisionné la cassette vidéo d'Atlanta. La foi profonde qui l'anime l'a poussé à aller de l'avant. *« Il s'agissait d'une fatalité divine,* a-t-il expliqué dans un entretien au mensuel d'athlétisme *VO2 Magazine. Mais le Coran comporte des passages qui apportent un soulagement automatique à ceux qui les récitent avec détermination. »*

SUR LES TRACES DE SON IDOLE

Avec la même ferveur, El Guerrouj s'est lancé sur les traces de son idole : son compatriote Saïd Aouita. N'a-t-il pas détenu en son temps les records du monde du 1 500 m, 3 000 m et 5 000 m ? Hicham El Guerrouj a procédé par étapes. A la finale du Grand Prix, à Milan, dès septembre 1996, il a d'abord mis fin à quatre années d'invincibilité de Morceli sur 1 500 m.

« Il a un grand avenir », a commenté laconiquement le champion olympique, vexé par la démonstration du jeune homme de vingt-trois ans. El Guerrouj a poursuivi sa quête. Le 2 février, à Stuttgart (Allemagne), en plein ramadan, il a pulvérisé le record du monde du 1 500 m en salle de Morceli : 3 min 31 s 18 contre 3 min 34 s 16. Près de 3 secondes de différence. Autant dire un monde. Dix jours plus tard, il s'est offert le record du monde en salle du mile à Gand (Belgique) (3 min 48 s 45).

Comme il y a deux ans à Barcelone, Noureddine Morceli, vingt-sept ans, a boudé les championnats du monde en salle de Paris-Bercy. El Guerrouj n'aura donc aucune opposition à contenir dimanche 9 mars. Pas même celle du Kényan William Tanui, pourtant champion olympique du 800 m en 1992 et cinquième aux Jeux olympiques d'Atlanta sur 1 500 m. *« Maintenant, je vise le record du monde »*, a donc lâché, vendredi, le timide El Guerrouj. Le sien. Un exercice auquel il devra sans doute s'accoutumer, comme l'a fait Morceli ces dernières années.

Patricia Jolly

60 m hommes : le Grec Papadias révèle ses ambitions

La perspective de disputer des championnats du monde en plein air à Athènes cet été dope-t-elle les athlètes grecs ? En tout cas, Haralambros Papadias a provoqué une belle surprise vendredi 7 mars, lors de la première journée des championnats du monde en salle, disputés au Palais omnisports de Paris-Bercy (POPB) : il s'est imposé sur 60 m dans le temps respectable de 6 s 50, à la barbe des meilleurs spécialistes de la distance.

Agé de vingt-deux ans, Haralambros Papadias avait été un discret quatrième des championnats d'Europe en salle 1996, et il n'était pas allé plus loin que les séries du 100 m aux Jeux olympiques d'Atlanta. A Paris, il a grillé le Jamaïcain Michael Green, qui était le plus rapide de la saison (6 s 49) et qui n'avait été battu qu'une fois en sept compétitions cet hiver. Dans l'affaire, le plus déconfit a été le Canadien Bruny Surin, champion du monde de la spécialité en 1993 et 1995, qui s'est retrouvé à la cinquième place (6 s 57).

Les podiums

● **60 m dames.** Championne olympique sur 100 m en 1992 et 1996, l'Américaine Gail Devers, trente ans, a reconquis le titre mondial du 60 m en 7 s 06, soit 11 centièmes de plus que lors de sa première victoire en 1993. Elle a précédé la Bahaméenne Chandra Sturrup (7 s 15) et la Française Frédérique Bangué (7 s 17).

● **Pentathlon.** L'Allemande Sabine Braun, trente-deux ans, est devenue championne du monde de pentathlon en salle, avec un total de 4 780 points pour les cinq épreuves (8 s 11 ; 1,86 m ; 14,39 m ; 6,40 m ; 2 min 19 s 74). Elle précède sa compatriote Mona Steigauf et l'Américaine Kym Carter.

● **60 m hommes.** Le Grec Haralambros Papadias, vingt-deux ans, s'est imposé en 6 s 50 devant le Jamaïcain Michael Green (6 s 51), recordman de la saison, et le Nigérian Davidson Ezinwa (6 s 52), champion du monde juniors sur 100 m en 1990.

● **Poids hommes.** L'Ukrainien Iouri Bilonoh, vingt-trois ans, avec un jet de 21,02 m, a devancé son compatriote Alexander Bagach (20,94 m) et l'Américain John Godina (20,87 m).



Le Comité international olympique privilégie cinq grandes villes pour les Jeux de 2004

Le président du CIO, Juan Antonio Samaranch, a invité la délégation lilloise à « insister »

Trois capitales européennes, Athènes, Rome et Stockholm, une sud-américaine, Buenos Aires, et une ville africaine, Le Cap, ont été retenues, vendredi 7 mars à Lausanne, par le Comité international olympique pour organiser les Jeux olympiques d'été de 2004. Le CIO a donc éliminé Istanbul, Rio de Janeiro, Saint-Pétersbourg, Séville, San Juan de Porto Rico et Lille qui complétaient la liste des onze prétendants. Dans la métropole du nord de la France, où plusieurs milliers de personnes s'étaient massées sur la Grand'place pour l'annonce des résultats, la déception a été grande, avant de laisser place à la fête. *« La belle aventure se termine, mais il y en aura d'autres. Nous aurons d'autres occasions de défendre de grandes causes »*, a assuré le maire, Pierre Mauroy. Istanbul et Séville ont déjà annoncé qu'elles se relançaient dans la course pour les Jeux de 2008.

LAUSANNE
de notre envoyé spécial

Le Comité international olympique (CIO) a choisi de ne pas surprendre. La sélection des cinq villes, sur onze candidates, qui restent en lice pour l'organisation des Jeux olympiques d'été de 2004 est en tous points celle que l'on pouvait attendre. Sa présentation, vendredi 7 mars, au musée de Lausanne, ne s'est accompagnée d'aucune émotion.

Le CIO ne pouvait pas écarter Athènes, le berceau de l'olympisme, surtout après la bourde des Jeux du centenaire offerts à Atlanta. Il ne pouvait pas plus repousser une cinquième fois Buenos Aires et les espoirs de l'Amérique latine. Comment éviter de saluer le symbole de fraternité retrouvée que représente Le Cap ? Stockholm a trouvé sa place en raison de l'excellence de son dossier. Et Rome ne pouvait pas ne pas être dans cette *« short list »*.

Ainsi, le mouvement olympique a effectué, en apparence, le choix géopolitique qu'on attendait de lui. Il a reconnu le bien-fondé de deux continents, l'Amérique latine et l'Afrique, à obtenir un jour pour la première fois les Jeux. Il a réparé une erreur historique en rendant à la Grèce ce passé qui lui appartient. Il a salué la technicité suédoise, et a montré par le choix de Rome comme troisième ville européenne que le principe de l'alternance serait respecté. Après l'Amérique et l'Océanie, le Vieux Continent devrait voir le retour de « ses » Jeux en 2004.

La procédure mise en place pour la première fois pour des Jeux d'été en paraît d'autant plus inutile. Les auditions des délégations des villes candidates par les quatorze membres du collège de sélection n'auront servi qu'à confirmer ce qu'on savait déjà. *La candidature de* Séville était trop proche des Jeux de Barcelone. Celle de San Juan de Porto Rico hypothéquée par le probable rattachement de l'île des Caraïbes aux Etats-Unis. Le chaos qui prévaut en Russie rendait irréalistes les efforts de Saint-Pétersbourg. La candidature de Rio de Janeiro anticipe trop sur le développement du Brésil. Et les Turcs d'Istanbul ont grillé toutes leurs chances par une agressivité hors de propos, accompagnée d'une politique de cadeaux.

Restait la candidature de la France, représentée par Lille. *Il était* difficile pour le CIO d'écarter sans explication, comme le permet le processus de désignation, la quatrième puissance mondiale. D'autant que la patrie du baron Pierre de Coubertin attend le retour de l'événement depuis 1924. *C'est là qu'est* intervenu le rapport de la commission technique présidée par l'Allemand Thomas Bach.

Le collège de sélection se voyait débarrassé d'une mission délicate : celle d'écarter la candidature de la France, représentée par une métropole régionale aux efforts méritoires, par une délégation convaincante, appuyée par un message du président de la République. Mais le CIO s'est engouffré dans les faiblesses réelles du dossier de Lille et en a inventé quelques autres pour que la question ne se pose pas.

Contrairement à ce que certains membres du CIO souhaitaient, les leçons des dysfonctionnements d'Atlanta ont été oubliées. Les Jeux *« à dimension humaine »* ne sont pas au programme de 2004. Les télévisions et certains financiers veulent des « grands » Jeux. Ils les auront.

Mais le CIO a pris vendredi quelques risques. Cette *« short list »* ouvre une voie royale à la candidature de Rome. Trois pays n'auront pas le temps d'ici le 5 septembre, date du choix définitif, de remédier aux handicaps de leurs candidatures. La situation économique de l'Argentine ne se sera pas redressée. L'incertitude sur l'avenir politique de l'Afrique du Sud existera toujours. Et la Grèce n'aura pas mis de l'ordre dans le chaos qui règne dans les rues d'Athènes. Reste donc la Suède et la perfection lisse d'une Stockholm étrangement semblable à la Sydney *des JO de l'an 2000. Une voie royale* semble donc s'ouvrir pour Rome, *qui a déjà montré son savoir-faire* à plusieurs reprises depuis les JO de 1960. Bref, quelques années après le jubilé de l'Eglise catholique, la Ville éternelle n'est-elle pas le cadre approprié des premiers Jeux du troisième millénaire ?

ÉCHANGES DE BONS PROCÉDÉS

Contrairement à ce qui était réclamé par le cahier des charges du CIO, la capitale italienne disperse ses sites sportifs dans ses banlieues nord, sud et est. *La candidature de Rome* est appuyée par Primo Nebiolo, le puissant patron d'une fédération d'athlétisme qui fournit plus de la moitié du spectacle des Jeux. La candidature de Juan Antonio Samaranch à sa propre succession à la tête du CIO réduit à néant les espoirs de cet homme ambitieux.

Le choix du CIO d'avoir mis dans sa liste la candidature de Rome s'apparente à un échange de bons procédés dans un jeu de pouvoir à la tête d'un empire convoité. Il devra s'accompagner d'ici le 5 septembre de messages plus exaltants aux autres villes qui restent en lice. Faute de ces indications, la procédure qui commence pourrait apparaître aussi vaine et inutile que celle qui vient de s'achever.

Christophe de Chenay

Les villes sélectionnées

● **Athènes** : après avoir raté l'organisation des Jeux du centenaire en raison d'un dossier mal préparé et de dissensions au sein du comité d'organisation, la capitale grecque n'a pas voulu commettre d'erreurs. Tout est presque parfait sur le papier, mais le pari sur le climat et l'absence de pollution risque de faire peur au CIO.

● **Buenos Aires** : le dossier de la candidature de la capitale argentine est un magnifique travail... virtuel. Même si la majorité des sites sportifs existent déjà, ils devront être reliés par un « corridor olympique » vert de quatorze kilomètres. Enfin, le système de transports devra être entièrement revu.

● **Le Cap** : la candidature de la métropole sud-africaine est attrayante, car la ville offre un site sublime. Mais l'Afrique du Sud sort difficilement de l'apartheid, sa stabilité politique est incertaine après le départ annoncé du président Mandela en 1999, et la situation économique ainsi que la capacité du pays à organiser des Jeux en 2004 sont bien aléatoires.

● **Rome** : la capacité de Rome à organiser de grands événements sportifs ne fait aucun doute, et la plupart des équipements existent. Mais le projet, qui s'écarte bien naturellement du centre de la ville historique, est contraire à la tendance récente de vouloir privilégier la convivialité. Celle-ci sera surtout offerte aux notables de l'olympisme, qui bénéficieront au centre de Rome d'une via Veneto fermée à la circulation.

● **Stockholm** : le projet et le charme de la capitale suédoise sont tels que tous les observateurs n'attendent qu'une chose : 2004. La candidature de la ville se heurte cependant, malgré la volonté d'explication du gouvernement, à l'hostilité d'une partie de la population, qui craint pour sa tranquillité et ses impôts.

Lille rêve de grands projets pour oublier sa défaite

LILLE
de notre correspondante

L'aventure olympique lilloise a pris fin vendredi 7 mars à 13 h 29 : Lille n'accueillera pas les Jeux de 2004. Certes, la nouvelle n'a pas déclenché une véritable surprise dans la métropole du Nord : on savait que la ville n'était pas favorite, que la commission technique n'avait pas toujours été convaincue par le dossier lillois, qu'il serait difficile de rivaliser avec des capitales. Mais les quelques milliers de Lillois massés devant l'écran géant installé sur la grand-place, venus pour marquer leur soutien ou par simple curiosité, n'ont cependant pas caché leur déception par des sifflets et quelques huées.

A l'annonce des résultats, chacun avait retenu son souffle. *« Quand ils ont dit que cinq villes et non pas quatre seraient retenues*, raconte Annie, étudiante de vingt-cinq ans, *alors, là, j'étais sûre qu'on serait dedans. »* L'espoir fut de courte durée... Déçue mais pas amère, Annie reconnaît : *« Je me suis déplacée surtout par curiosité, parce que les JO je n'y tenais pas plus que ça. »* Plus amer, Julien, seize ans, se dit *« écœuré »* : *« J'ai soutenu la candidature depuis le début et je me disais que c'était possible. Je trouve ça un peu injuste parce qu'on ne nous a pas vraiment donné notre chance face aux grandes capitales. »*

A Lausanne, puis à Lille, Pierre Mauroy, maire de la ville, a voulu rassurer et encourager : *« La belle aventure se termine, mais il y en aura d'autres*, a-t-il déclaré. *Je suis déçu pour tous les Français qui nous ont apporté leur appui. Mais je suis persuadé que ce que nous avons fait depuis deux ans va laisser quelque chose, car nous n'allons pas nous arrêter là. Nous recommencerons sans attendre 2008 pour le développement de notre ville et de notre région. Nous aurons d'autres occasions de défendre de grandes causes. »*

Un avis partagé par les responsables et par les élus locaux, qui veulent déjà regarder vers l'avenir. *« Nous sommes un peu déçus, bien sûr*, reconnaît Bernard Grison, membre du comité directeur Lille 2004 et conseiller municipal de Marcq-en-Barœul. *Mais un outsider se prépare forcément à ne pas être lauréat. Nous y avons gagné assurément en notoriété. Et le plaisir éprouvé par tous ces gens du monde économique, sportif ou politique de tous bords, qui ont travaillé ensemble sur un projet commun, restera un bénéfice acquis. »*

NE PAS TOUT METTRE « À LA POUBELLE »

« L'essentiel est que tout un travail a été mené autour de la candidature. Il ne faut pas que tout cela soit mis à la poubelle. Il faut que l'on prenne le temps de trier », analyse Guy Hascoët, vice-président écologiste au conseil régional et animateur de la commission développements durables. *« Certains des projets – pourquoi pas celui du parc de 200 hectares prévu entre Lille et Villeneuve-d'Ascq ? – seront, je le souhaite, réalisés »*, ajoute-t-il.

Le maire a assuré que, sélection ou pas, la plupart des aménagements seront effectués. *« Il y aura sûrement du retard, mais c'est déjà ça de pris »*, commente Salah, un jeune Roubaisien, qui veut croire que *« le palais omnisports prévu dans le quartier de l'Union à Roubaix-Tourcoing sera construit quand même »*.

Si beaucoup ont quitté la place dans les minutes qui ont suivi le verdict, quelques centaines de personnes sont restées pour *« continuer à être un peu dans l'ambiance olympique »*. La fête a continué, vaille que vaille, en chansons et en fanfare, et en présence des « carnavaleux » de Dunkerque. Vers 18 heures, ils étaient à nouveau fort nombreux sur la grand-place pour accueillir la délégation de retour de Lausanne. Une délégation attendue également par un petit groupe de manifestants, rapidement dispersés par la police, venus rappeler que, depuis plus de cinquante jours, des sans-papiers sont en grève de la faim à Lille et que, *« JO ou pas, leur galère continue »*.

Nadia Lemaire

DÉPÊCHES

■ **SKI ALPIN : Pernilla Wiberg, déjà assurée de remporter la Coupe du monde générale** grâce à sa troisième place dans le super-G de Mammoth Mountain (Californie), samedi 8 mars, a gagné le slalom, quelques heures plus tard. La Suédoise s'est imposée face à l'Autrichienne Sabine Egger et l'Italienne Lara Magoni. A cinq courses de la fin de la saison et avant la finale de Vail (Colorado), qui se dispute du 12 au 16 mars, elle ne peut donc plus être devancée par sa rivale directe. Malgré sa victoire dans le super-G, Katja Seizinger, tenante de la Coupe du monde, est distancée avec 614 points de retard (une victoire vaut 100 points). Pernilla Wiberg est également assurée du globe de cristal du slalom et peut encore prétendre à celui du super-G. En une saison exceptionnelle, elle s'est adjugé sept victoires et elle est montée quinze fois sur un podium sur vingt-huit courses. *« Je ne réalise pas encore*, a-t-elle déclaré. *Il va me falloir une nuit de sommeil pour me rendre compte. Il me reste encore à remporter une descente. Et puis, l'année prochaine, il y a les Jeux olympiques. »*

■ **Michael von Gruenigen a gagné le slalom géant** de Shiga Kogen (Japon), samedi 8 mars. Le champion du monde suisse a devancé l'Autrichien Andreas Schifferer et le Suisse Paul Accola. L'Italien Alberto Tomba, qui a terminé 35e de la première, n'a pas été qualifié pour la deuxième manche. Kjetil-Andre Aamodt, quatrième, se rapproche de Luc Alphand au classement de la Coupe du monde générale. Le Norvégien ne compte plus que 153 points de retard sur le Français.

■ **FOOTBALL : Lorient et Niort ont fait match nul (1-1)**, vendredi 7 mars, en match avancé de la vingt-huitième journée du championnat de France de deuxième division. Niort a pris la deuxième place provisoire du classement provisoire, derrière Toulouse et devant Martigues.

■ **TENNIS : en servant à 228,5 km/h, Mark Philippoussis** a amélioré le record de vitesse du service, vendredi 7 mars, lors d'un quart de finale du tournoi de Scottsdale (Arizona). Le joueur australien, qui était déjà réputé pour la violence de ses mises en jeu, a battu Byron Black (7-5, 6-3). *« Je savais que c'était fort, mais je ne savais pas que c'était fort à ce point »*, a déclaré Byron Black. Le précédent record était détenu par le Britannique Greg Rusedski (225 km/h au tournoi de Pékin en 1996). – (*AFP.*)

■ **Mary Pierce a déclaré forfait pour le tournoi d'Indian Wells** qui se dispute jusqu'au 16 mars. La Française, douzième joueuse mondiale, souffre d'une contracture musculaire à la cuisse gauche depuis la rencontre de Fed Cup entre la France et le Japon, la semaine dernière. Ce nouveau forfait s'ajoute à ceux de l'Allemande Steffi Graf et de l'Américaine Monica Seles et à l'absence de la Suissesse Martina Hingis. – (*AFP.*)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97042

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II								■				
III									■			
IV					■		■					
V				■								
VI								■				■
VII		■										
VIII			■	■		■					■	
IX									■			
X												

HORIZONTALEMENT

I. Il traverse la pièce, mais en général ne dit rien. – II. Un texte bon pour le feu. Une mesure difficile à mesurer. – III. Elles sont à l'intérieur sans toucher à l'enveloppe. Appelé en cas de panne. – IV. Mise hors de portée. Sac à vin. – V. Rapproche les banlieues. Se joue du calendrier. – VI. Quand la bouche est tarie. Bien en peine. – VII. Sont plutôt difficiles à supporter. – VIII. Plein soleil sur le Nil. Elle fit manger des cailloux à son frère pour sauver Zeus. – IX. Fit le travail du censeur. Ses débordements apportaient la fertilité à tout un peuple. – X. Donnent aux mots et aux paroles toute leur spiritualité.

VERTICALEMENT

1. Touchés quand il n'y a pas de salaire. – 2. Restes de loups après le repas. Choisit sa direction. – 3. Plus efficace et plus pratique que le bord de la rivière. Ne pas avoir sa carte ne l'empêche pas d'entrer chez nous. – 4. Jugée encore un peu légère pour entrer dans l'euro en 98. La mesure du temps. Cité antique. – 5. L'Europe des étoiles. Manifesta sa joie ou ses peines. – 6. Aide à tout larguer. Dans la gamme. – 7. Bon travailleur malgré sa réputation. A moins besoin de sa mère à présent. – 8. Pas très dégourdi. Le bruit de l'effort. – 9. Aussi dans la gamme. Ancienne capitale du Frioul. – 10. A subi un grand coup de froid pour le rendre aussi pratique. – 11. Sortie de la main. Personnel. – 12. Certainement plus belle que dans la réalité. Rendent le bain plus voluptueux.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97041

HORIZONTALEMENT

I. Plantureuses. – II. Oiseuse. Kane. – III. Repérage. Gin. – IV. Tri. Filtrées. – V. Erra. Tee. Sma. – VI. Peint. Musset. – VII. Nickelée. – VIII. Usée. Snel (Lens). No. – IX. Ma. Ruât. Lien. – X. Enterrements.

VERTICALEMENT

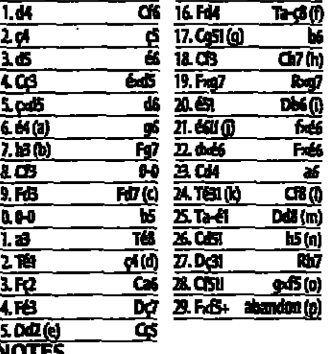
1. Porte plume. – 2. Lierre. San. – 3. Aspirine. – 4. Née. Anière. – 5. Turf. Tc. Ur. – 6. Usait. Ksâr. – 7. Réglemente. – 8. Eteule. – 9. UK. Selle. – 10. Sagesse. In. – 11. Enième. Net. – 12. Sensations.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde, 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées, 75409 Paris cedex 08
Tél : 01 44 43 76 00 Fax : 01 44 43 77 30
PRINTED IN FRANCE

ÉCHECS

N° 1731

**« MERMAID BEACH CLUB »
Warwick (Bermudes), 1997
Blancs : J. Hellsten (Suède).
Noirs : J. Maiwald (Allemagne).
Défense Benoni.**



1. d4	Cf6	16. Fd4	Ta-ç8 (f)
2. ç4	ç5	17. Cg5! (g)	b6
3. d5	é6	18. Cf3	Ch7 (h)
4. Cç3	éxd5	19. Fxg7	Rxg7
5. çxd5	d6	20. é5!	Db6 (i)
6. é4 (a)	g6	21. é6!! (j)	fxé6
7. h3 (b)	Fg7	22. dxé6	Fxé6
8. Cf3	0-0	23. Cd4	a6
9. Fd3	Fd7 (c)	24. Té3! (k)	Cf8 (l)
10. 0-0	b5	25. Ta-é1	Dd8 (m)
11. a3	Té8	26. Cd5!	h5 (n)
12. Té1	ç4 (d)	27. Dç3!	Rh7
13. Fç2	Ca6	28. Cf5!!	gxf5 (o)
14. Fé3	Dç7	29. Fxf5+	abandon (p)
15. Dd2 (e)	Cç5		

NOTES

a) Les Blancs ont un vaste choix à l'intérieur de deux grands systèmes, l'occupation du centre par é4 avec ou sans f4 ou le contrôle indirect du centre par 6. Cf3, g6 ; 7. g3 ou 7. Ff4 ou 7. Fg5.

b) Par rapport à la continuation principale, 7. Cf3, Fg7 ; 8. Fé2, 0-0 ; 9. 0-0, Té8 ; 10. Cd2 ou 10. Dç2, la ligne 7. h3 suivi de Cf3 et de Fd3 est à la mode depuis quelques années.

c) Les Noirs n'ont pas besoin de 9..., Fd7 pour avancer le pion b7 en b5. 9..., b5 est une suite courante, très analysée. Après 10. Fxb5, Cxé4 ; 11. Cxé4 ; Da5+ ; 12. Cf-d2, Dxb5 ; 13. Cxd6, Dd3 ; 14. Cd2-ç4, Dxd1+ ; 15. Rxd1, Fa6 ; 16. Rç2, Cd7 ; 17. a4, Cf6, les jeux sont équilibrés.

d) Et non 12..., b4? ; 13. axb4, cxb4 ; 14. Ca2! ni 12..., Ca6? ; 13. a4!, b4 ; 14. Cb5 suivi de Cd2-ç4.

e) Après 15. Fd4, Cç5 ; 16. é5!, dxé5 ; 17. Fxé5 ; Db6 ; 18. Dd4, les Blancs prennent l'avantage. Cependant, sur 15. Fd4, les Noirs peuvent jouer 15..., b4! et égaliser après 16. axb4, Cxb4 ; 17. Fb1, a5 ; 18. Dd2, Ta-b8 ; 19. Tç1, Fç8 ; 20. Ch2, Ca6 ; 21. Cé2, Cç5 ; 22. Txç4, Cçxé4 (Ionov-Lerner, Rostov, 1993).

f) Ou 16..., a5 ; 17. é5, dxé5 ; 18. Fxé5, Dd8 ; 19. Dd4, Tç8 ; 20. Cé4!, Cçxé4 ; 21. Fxé4 avec avantage aux Blancs (Epishin-Izeta (Dos Hermanas, 1993). Le coup du texte, qui menace 18. f4, force l'affaiblissement h7-h6.

g) Menaçant 19. é5, dxé5 ; 20. Fxé5, Db6 ; 21. Fxf6 et 22. Dxh6.

h) 18..., a5 valait sans doute mieux que ce nouvel affaiblissement du roque et si 19. é5, dxé5 ; 20. Fxé5, Dd8.

i) Et non 20..., dxé5? ; 21. d6!

j) Un sacrifice de pion qui donne aux Blancs de belles perspectives d'attaque sur le R noir, dont la précarité croît.

k) Visant le pion faible g6.

l) Si 24..., Ff7 ; 25. Tg3, Cg5 ; 26. h4, Cç-é6 (et non 26..., Cg-é4? ; 27. Cf5+!) ; 27. Cf5+!, gxf5 ; 28. hxg5, Cxg5 ou hxg5 ; 29. Txg5+!, hxg5 ou Cxg5 ; 30. Dxg5+, Rf8 ; 31. Fxf5, et l'attaque des Blancs ne peut être stoppée.

m) 25..., Dç7 permet la jolie variante : 26. Cd5!, Df7 ; 27. Cxb5!, Df7 ; 28. Cxb5!!, A) 28..., axb5 ; 29. Dd4+, Rg8 ; 30. Cf6+ et 31. Cxé8, etc. B) 28..., Fxd5 ; 29. Dd4+!, Rh7 ; 30. Cxd6!

n) La défense devient de plus en plus difficile. Si 26..., Dg5 ; 27. f4!

o) Forcé.

p) Si 29..., Fxf5 ; 30. Txé8 et si 29..., Cg6 ; 30. Cf6+, Rh6 ; 31. Dd2!

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1730

M. HAVEL (1904)

(*Blancs : Rb8, Df8, Cé3 et f6. Noirs : Rç6, Pa6 et b3. Mat en trois coups.*)

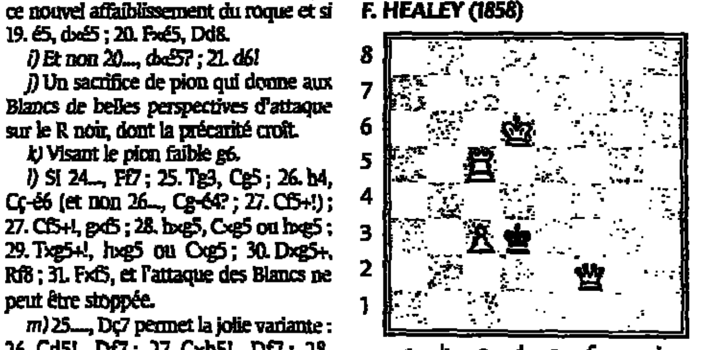
Clef : **1. Cé4! menaçant 2. Dé8+, Rb6 ; 3. Cç4 mat.**

Première défense libérant la case a6 : **1..., a5 ; 2. Dd6+, Rb5 ; 3. Cç3 mat.**

Deuxième défense : **1..., Rd7 ; 2. Rb7!, Ré6 ; 3. Dé8 mat.** Un prototype de l'Ecole bohémienne : participation de toutes les pièces, économie de matériel, pureté des tableaux de mat.

ÉTUDE N° 1731

F. HEALEY (1858)



Blancs (4) : Rd6, Df2, Tç5, Pç3.
Noirs (1) : Rd3.
Mat en trois coups.

Claude Lemoine

Calvin Klein, le style sensuel-puritain

La boutique parisienne du couturier américain ouvrira en mai avenue Montaigne. Flash-back sur un maître du minimalisme mondialisé

NEW YORK
de notre correspondante

La femme qui a le plus fasciné les Américains l'an dernier, Carolyn Bessette-Kennedy, a commencé sa carrière chez Calvin Klein. Femme-femme longiligne à la beauté sans artifices, elle a épousé John Kennedy, le célibataire le plus convoité d'Amérique, sur une île quasi déserte lors d'une cérémonie simplissime dont n'a filtré qu'une seule et unique photo, répétée à l'envi dans les magazines du monde entier.

Femme de tête, on lui prête une forte personnalité et une bonne pointe de sens de l'humour. Femme de pouvoir, elle a rapidement gravi les échelons chez Calvin Klein. D'abord vendeuse dans la boutique du couturier à Boston, puis chargée des clients célèbres à New York jusqu'à faire partie du petit cercle de Calvin Klein, sa deuxième épouse Kelly et sa fille Marcie – jouant même, dit-on, un rôle de muse.

Femme-mystère, sa capacité à éluder les médias tout en sachant y briller lorsqu'ils sont inévitables, suscite un parallèle auquel peu de chroniqueurs ont résisté : c'était là l'un des grands talents de celle qui aurait été sa belle-mère si elle n'avait succombé à un cancer en 1994, Jackie Kennedy-Onassis.

« SOLIDE AMÉRICAINE »

Tout dans ce qui est devenu le style Carolyn Bessette-Kennedy rappelle l'esthétique Calvin Klein: sa silhouette, d'abord, est dans la ligne de celle des mannequins que des associations féministes accusèrent il y a trois ans d'encourager l'anorexie chez les adolescentes. Son allure vestimentaire, ensuite, sobre, classique, dépouillée, tout en laissant parfaitement deviner les contours du corps. Bien que signée Nino Cerruti, sa robe de mariée en était une parfaite illustration, une soie fluide époustouflante de sensualité, agrémentée d'un vague voile de mousseline négligemment tombé sur une épaule nue. Ce peut être aussi une petite robe noire toute simple au décolleté bien net sur un rang de perles, aperçue cet hiver sous un manteau. Ou bien, pour sa première apparition de femme mariée et active, un matin, sortant du loft conjugal dans le quartier de TriBeCa, à Manhattan, un strict pull noir en V sur une jupe droite beige tombant au-dessous du genou. Calvin Klein n'avouait-il pas lui-même, il n'y a pas longtemps, que s'il faisait volontiers défiler du court pour les présentations de collections, la longueur de ses modèles vendus en prêt-à-porter couvrait généralement le genou, car « je trouve plus intéressant et plus sexy de voir les jambes des femmes un peu plus couvertes »?

Carolyn Bessette-Kennedy est, au bout du compte, le type même de femme auquel s'adresse Calvin Klein. Moderne, sûre d'elle, taille idéale et peu de temps – ou de goût – pour la fantaisie. C'est le style minimaliste, qui ne s'embarrasse pas de fioritures. *« C'est une belle, solide Américaine, et c'est ce que Calvin Klein aime le plus chez une femme »*, relève dans *New York Magazine* Sciascia Gambaccini, une ancienne de chez Calvin Klein aujourd'hui directrice de mode à *Marie-Claire USA*.

EAU GLACÉE

Evité dans les vêtements du soir, le côté androgyne des créations de Calvin Klein, qui a amené le couturier à créer la même ligne de sous-vêtements en coton pour hommes et femmes, refait surface chez Carolyn Bessette-Kennedy, comme chez tant de femmes américaines des années 90, le week-end, pour arpenter Central Park, faire du sport ou le marché : là, les vêtements du mari font aussi bien l'affaire.

« Où est la joie? » s'interroge Erica Moorhead, quadragénaire plongée dans un catalogue de prêt-à-porter de luxe, qui compare le style Calvin Klein *« à un grand verre d'eau glacée »*.

Mais les Américains aiment l'eau glacée et Calvin Klein s'adresse à une catégorie de clientes, qui, si elles ont les moyens de s'offrir du prêt-à-porter de luxe, n'ont pas le temps de songer à assortir couleurs ou imprimés; ces femmes pressées veulent un vêtement à la coupe irréprochable qu'elles pourront porter du matin au soir : réponse, le minimalisme. *« Pour réussir dans la mode aujourd'hui,* dit Calvin Klein, *il ne faut pas se contenter de savoir dessiner des vêtements. La mode reflète ce qui se passe dans la société. »*

Que s'y passe-t-il au juste ? Calvin Klein n'est pas le meilleur orateur en la matière, si l'on en juge par ses interviews à la télévision, en particulier au moment où une levée de boucliers d'associations familiales l'a amené, en 1995, à retirer une campagne publicitaire trop axée sur des mannequins adolescents photographiés dans des poses suggestives.

Car derrière le classicisme de ses lignes, Calvin Klein tente de jouer à fond l'argument de la sensualité, tant pour les hommes que pour les femmes: *« C'est athlétique, tonique, sexy,* dit-il à propos d'une de ses lignes de sous-vêtements féminins inspirée de sous-vêtements masculins, *une sensualité différente de la dentelle; c'est un petit peu d'homme dans chaque femme. »*

« Les Américaines ont découvert la sobriété dans le luxe », relève une autre consommatrice, américaine elle aussi. Peut-être aussi ont-elles redécouvert l'efficacité à l'heure de la mondialisation, lorsque la compétition globale implique d'aller droit au but, d'éliminer le superflu, de dégraisser systématiquement. Moins minoritaires dans un monde un peu moins masculin, les *careerwomen* américaines ne se sentent plus obligées d'assumer leur féminité par des talons aiguilles et des chemisiers à jabot, qu'elles remplacent de plus en plus par un tailleur pantalon. Quitte à porter en dessous un Wonderbra, comme en témoigne le succès impressionnant de la lingerie féminine corrective...

Pour des critiques de mode aux Etats-Unis, le mérite des couturiers américains par rapport à leurs concurrents européens est d'avoir capté l'humeur du moment pour parvenir, comme dit Calvin Klein, à *« dessiner des vêtements modernes pour des femmes modernes »*. Reste à savoir si le modèle américain, son austérité et son efficacité vont séduire les Françaises.

Sylvie Kauffmann



D.R.

Ci-contre : un modèle de caraco de la collection printemps 1997, quinze ans après les sous-vêtements en coton blanc pour hommes et femmes. A gauche : portrait de Calvin Klein, par Peter Lindberg. Le couturier a lancé sa première collection de prêt-à-porter en 1968.

Un magasin-phare sur Madison Avenue

Le minimalisme est présent à tous les niveaux du magasin-phare de Calvin Klein à New York, ouvert il y a dix-huit mois sur Madison Avenue, pour hommes et femmes, au coin de la 60e Rue. Dans le décor, murs blancs hauts et nus, dalles de béton, rampes d'acier dans les escaliers, grandes baies vitrées devant lesquelles évoluent des vendeuses et vendeurs tout de noir vêtus. Dans l'accueil, aussi glacial que celui du service des relations publiques au siège new-yorkais de l'entreprise où, là-aussi, minimaliste semble être le maître mot. Dans les couleurs des modèles exposés sur des présentoirs de verre ou de métal, où le noir, le blanc, le gris, le beige et le bleu marine dominent, avec parfois l'irruption d'un rouge vif ou d'un ton aubergine, mais toujours uniformément unis : l'imprimé est banni. Même obsession du presque rien au sous-sol où a été installée la nouvelle ligne de linge de maison et de vaisselle, d'une esthétique toute japonaise, avec les fleurs en moins.

LIEU

Les façades-vitrines de l'avenue Hoche

ON FLÂNE rarement avenue Hoche. Un Parisien n'a pas souvent l'occasion de passer dans cette voie du 8e arrondissement, la moins fréquentée de celles qui partent en étoile de l'arc de Triomphe, et qui s'achève devant l'une des grilles luxueuses, noir et or, du parc Monceau.

L'avenue Hoche a la discrétion de son rang, carré d'or de l'immobilier de bureaux, où même les cafés ont l'air de prendre un genre, au coin d'une rue qui se nomme encore du faubourg Saint-Honoré. Dans un quartier qui aurait pu rester figé dans l'haussmannisme triomphal de la Belle Epoque, entre Zola et la famille Boussardel, le panorama des façades vient pourtant, en plusieurs endroits, de se démarquer des conventions du fer forgé et de la pierre de taille moulurée néo-Louis XV.

Il y a peu d'exemples à Paris de ce rhabillage intégral de l'aspect d'un immeuble par la transformation de la façade sur rue : on se souvient, avenue Montaigne, de cet immeuble retravaillé par un architecte italien, Vittorio Mazzucconi, qui avait créé un « effet de ruine », en dessinant un fragment d'arc de pierre sur un mur de verre sombre.

On a oublié, avenue François-Ier, chez Rochas, la décoration style nouille plaquée devant le bâtiment qui avait assez rapidement été remplacée par une intervention néo-chic classique, plus sobre, de Ricardo Bofill. Toujours dans les flacons, et déjà avec Bofill, les parfums Christian Dior affichent, avenue Hoche, depuis 1992, une devanture sagement composée, où la pierre traditionnelle encadre un mur de verre soutenu par les puissantes colonnes à chapiteau simple qui restent la marque de fabrique du Taller catalan.

PARTITION MUSICALE

En face, au 30 de l'avenue Hoche, c'est un architecte parisien d'origine polonaise, Stanislas Fiszer, qui vient de signer un tableau urbain. Sans changer l'organisation des étages, il les a regroupés par deux pour donner une nouvelle échelle à la façade. Ordonné et aléatoire à la manière d'une peinture abstraite de Nicolas de Staël, l'ensemble évoque certains ateliers d'artistes de Montparnasse dans les années 30, mais la rigueur du découpage, le jeu des combinaisons variées de matériaux et les proportions modulaires des éléments entre eux donnent l'impression d'une partition musicale traduite en architecture.

Respectant les principes les mieux établis, l'immeuble a une base et un sommet nettement distincts et s'accorde donc avec ses voisins. Au centre, l'écriture prend sa liberté, comme le soliste dans un orchestre de jazz, pourtant solidaire de son entourage : corniches en fonte d'aluminium ouvragé, élements verticaux en pierre posés en dissymétrie devant les bow-windows largement vitrés, colonnes de verre et détails travaillés dans une harmonie de gris et de beiges qui ne heurtent pas la palette parisienne.

Auteur du centre d'accueil des Archives nationales dans le quartier du Marais, Stanislas Fiszer termine actuellement le chantier de la place de Chalon près de la gare de Lyon. Lauréat du concours lancé par le groupe LVMH en 1995 pour la rénovation de son immeuble des années 70, au 30 de l'avenue Hoche, il a également été choisi par l'ambassade du Japon, pour une opération similaire, au numéro 7.

Curieux face-à-face décalé de deux interprétations du jeu des façades : autant celle du 30, plus ensoleillée semble vibrante, autant celle du 7, assortie du système de sécurité (grilles et caméras) relativement oppressant propre à ce type d'établissement, paraît plus contrainte. Mais là encore l'alternance des matériaux, les finitions variées de la pierre, le rythme des accrochages et des tonalités nuancées, donnent une personnalité à ce qui ne veut plus être un simple immeuble de bureaux, mais s'attache à jouer sa partie dans l'harmonie citadine.

Michèle Champenois

Encore du soleil

LES HAUTES PRESSIONS se maintiennent sur notre pays, pour les prochains jours. Elles nous protègent des perturbations atlantiques, qui évoluent au nord des îles Britanniques. Exceptés les brumes ou brouillards matinaux, le soleil prédominera largement sur le pays, avec des températures agréables.

Bretagne, Pays-de-Loire, Basse-Normandie. – Sur les côtes de la Manche, les passages nuageux du matin laisseront place au soleil l'après-midi. Ailleurs, après dissipation de quelques brouillards matinaux, le soleil sera au rendez-vous. Le vent d'est à sud-est sera modéré. Les températures maximales avoisineront 13 à 16 degrés.

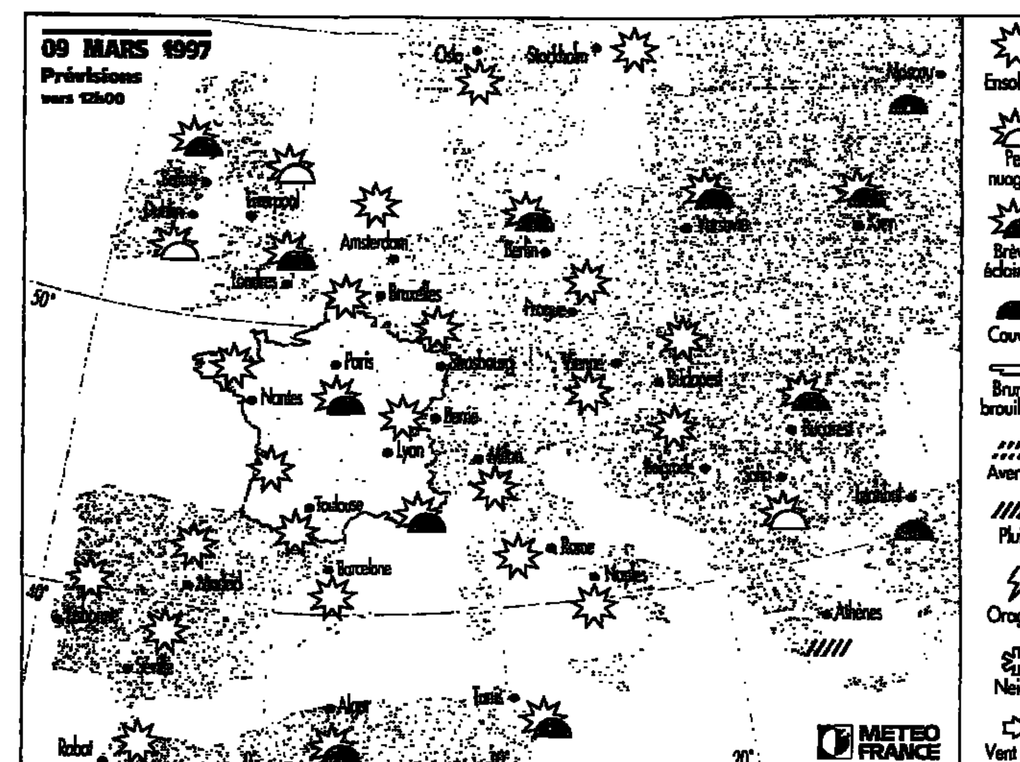
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Après dissipation de brumes ou de brouillards locaux, en début de matinée, la journée s'annonce bien ensoleillée. Il fera doux pourla saison, avec 14 à 16 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les brumes ou brouillards locaux formés au lever du jour, se dissiperont rapidement pour laisser place à une journée ensoleillée. Le thermomètre marquera 13 à 16 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les quelques brumes ou brouillards locaux, du début de matinée, se dissiperont rapidement, pour laisser place à un soleil généreux. Il fera doux, avec 18 à 21 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Mis à part quelques brouillards locaux de fin de nuit, le soleil brillera largement toute la journée. Les températures de l'après-midi seront douces pour la saison, avec 16 à 18 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Cote d'Azur, Corse. – Le soleil se montrera généreux toute la journée, avec parfois quelques nuages sans importance sur le relief. Le vent de nord-est soufflera à 60 km/h en rafales entre la Corse et le continent. Les températures maximales avoisineront 17 à 19 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 09 MARS 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	26/27 P	KIEV	-3/4 S	VENISE	1/10 S	LE CAIRE	3/18 S
				POINTE-A-PIT.	24/25 S	LISBONNE	11/18 S	VIENNE	-5/9 S	MARRAKECH	12/19 S
				ST-DENIS-RÉ.	26/27 P	LIVERPOOL	5/11 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	17/23 P
				EUROPE		LONDRES	4/11 S	BRASILIA	19/26 S	PRETORIA	17/24 P
				AMSTERDAM	5/11 S	LUXEMBOURG	-3/11 S	BUENOS AIR.	19/24 P	RABAT	12/19 S
FRANCE métropole		NANCY	0/15 S	ATHENES	9/10 P	MADRID	-2/12 S	CARACAS	21/25 S	TUNIS	11/13 S
AJACCIO	3/16 S	NANTES	5/16 S	BARCELONE	8/14 S	MILAN	-1/12 S	CHICAGO	0/5 P	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	4/19 S	NICE	8/16 S	BELFAST	7/9 S	MOSCOU	-2/-1 C	LIMA	15/21 S	BANGKOK	23/29 P
BORDEAUX	3/19 S	PARIS	4/15 S	BELGRADE	-4/7 S	MUNICH	-3/10 S	LOS ANGELES	9/21 S	BOMBAY	23/32 S
BOURGES	2/17 S	PAU	2/19 S	BERLIN	3/10 S	NAPLES	5/11 S	MEXICO	8/21 S	DJAKARTA	26/27 P
BREST	8/13 S	PERPIGNAN	4/18 S	BERNE	-3/9 S	OSLO	-4/2 S	MONTREAL	-15/-7 *	DUBAI	18/24 S
CAEN	5/12 S	RENNES	7/15 S	BRUXELLES	1/13 S	PALMA DE M.	13/15 S	NEW YORK	-2/2 S	HANOI	16/24 S
CHERBOURG	6/12 S	ST-ETIENNE	0/17 S	BUCAREST	-2/6 S	PRAGUE	-2/8 S	SAN FRANCIS.	9/17 S	HONGKONG	18/25 S
CLERMONT-F.	-1/18 S	STRASBOURG	0/12 S	BUDAPEST	-5/9 S	ROME	4/12 S	SANTIAGO/CHI	9/22 S	JERUSALEM	9/15 N
DIJON	-1/15 S	TOULOUSE	3/19 S	COPENHAGUE	1/6 S	SEVILLE	7/17 S	TORONTO	-5/2 P	NEW DEHLI	14/29 S
GRENOBLE	0/17 S	TOURS	3/16 S	DUBLIN	7/9 N	SOFIA	-2/5 N	WASHINGTON	-2/9 S	PEKIN	-7/4 S
LILLE	5/14 S	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	-4/11 S	ST-PETERSB.	-2/1 S	**AFRIQUE**		SEOUL	0/6 S
LIMOGES	4/17 S	CAYENNE	24/27 P	GENEVE	-4/12 S	STOCKHOLM	-2/7 S	ALGER	10/14 S	SINGAPOUR	26/28 P
LYON	1/16 S	FORT-DE-FR.	25/26 S	HELSINKI	0/2 S	TENERIFE	15/16 S	DAKAR	20/26 S	SYDNEY	16/20 S
MARSEILLE	3/17 S	NOUMEA	24/25 S	ISTANBUL	4/6 C	VARSOVIE	-4/9 S	KINSHASA	21/28 S	TOKYO	2/9 S

Situation le 8 mars à 0 heure TU

Prévisions pour le 10 mars à 0 heure TU

METEO FRANCE

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ÉTATS-UNIS.** Plusieurs Etats du centre et du sud des Etats-Unis subissent les conséquences des inondations, qui ont fait 55 morts et des millions de dollars de dégâts. Les prévisions météorologiques faisaient craindre de nouvelles précipitations dans les Etats du Kentucky, de l'Ohio, de la Virgine-Occidentale, de l'Indiana et du Tennessee. – *(AFP.)*

■ **IRAN.** D'importantes chutes de neige et des vents violents ont bloqué les accès à une quarantaine de villages du nord-ouest de l'Iran touchés la semaine dernière par un séisme, qui a provoqué la mort d'un millier de personnes. – *(Reuter.)*

■ **FRANCE.** Des perturbations pourraient avoir lieu samedi 8 février sur le réseau SNCF du Languedoc-Roussillon, en raison d'un préavis de grève déposé par la CGT. Le trafic avait déja été perturbé vendredi, mais le TGV et les grandes lignes ne sont pas touchés.

FAMILLE

Rester parents au-delà de la désunion

Des services de médiation peuvent aider les conjoints qui se séparent à bien exercer leur rôle auprès de leurs enfants

« COMME c'est moi qui voulais divorcer, mon mari considérait que c'était à moi de subir. Je n'avais qu'à partir et lui laisser les enfants », confie Anne, trente-quatre ans, mère de deux petits garçons, aujourd'hui âgés de six et trois ans. Anne n'est pas partie et le couple a – très mal – continué à vivre ensemble pendant un an et demi. *« Nous avions même entrepris une psychothérapie, mais, au bout de six mois, on n'avait pas avancé d'un pouce. »* Aussi quand, conseillé par une association de jeunes pères, Marc propose à Anne d'aller consulter un service de médiation familiale, Anne accepte de s'y rendre bien qu'elle ne sache pas à quoi s'attendre. *« Il fallait bien sortir de l'impasse »*, reconnaît-elle.

Importée d'outre-Atlantique, il y a une dizaine d'années, par une poignée de praticiens des secteurs social et judiciaire, la médiation en matière de séparation ou de divorce se présente comme un processus original de résolution des conflits familiaux. Son but est de permettre aux couples d'envisager, ensemble, les conséquences de leur rupture, essentiellement par rapport aux enfants.

Aidés par un tiers tenu à la neutralité, à l'impartialité et à la confidentialité, les parents construisent, au fil des entretiens – de cinq à dix en moyenne, répartis sur trois à six mois –, les bases d'un accord mutuellement acceptable. Ce projet d'entente n'a, en lui-même, aucune valeur juridique. Pour qu'il en acquière une, les candidats au divorce, ou les couples déjà divorcés souhaitant revenir sur certains points du jugement, doivent le confier à un avocat. C'est à lui d'en vérifier les différentes dispositions, avant de le transmettre au magistrat qui en appréciera la teneur.

S'ÉCOUTER POUR S'ENTENDRE

« Contrairement à la psychothérapie où nous aurions pu, pendant des années, continuer à échanger nos griefs, explique Anne, *la médiation ne sert pas à régler nos comptes de couple, même si les premiers entretiens peuvent aider à formuler pas mal de non-dits. Le but est de trouver ensemble des solutions très concrètes à tous les aspects de notre vie de parents de l'après-séparation. On entre d'ailleurs dans des détails auxquels on n'aurait jamais pensé tout seuls. »*

Résidence habituelle, ou hébergement partagé des enfants ; établissement de leur calendrier d'accueil pendant les week-ends et les vacances et des contributions financières de chacun à leur budget ; répartition des biens entre les parents ; implications économiques de leurs décisions au regard notamment du fisc et des allocations familiales... A travers l'évocation du quotidien le plus prosaïque, chacun est amené à expliciter ses conceptions éducatives et les conditions de leur mise en pratique.

Besoins des enfants, desiderata, disponibilités et ressources des parents : tous les aspects de la vie sont pris en compte. *« Quand, par exemple, un père dit : "Je veux voir mon enfant tous les jours, on s'interroge pour savoir si c'est réaliste : pourra-t-il être effectivement quotidiennement devant l'école à 16 h 30 ?" »*, explique Jacqueline Gallon, qui dirige le service de médiation familiale au Centre national d'information et de documentation des femmes et des familles (Cnidff). Elle assure que les responsables du service demandent aux couples, au fur et à mesure de leurs négociations, de tester les solutions qu'ils envisagent pour voir si elles sont viables.

La disposition qui prévoit l'exercice conjoint de l'autorité parentale après séparation ou divorce est en fait *« une coquille vide si les parents n'arrivent pas à s'entendre »*, déclare Me Laroque. Spécialisée dans le droit de la famille, cette avocate estime que l'apport essentiel de la médiation est justement de donner un contenu à la coresponsabilité parentale en permettant à chacun de reconnaître la place de l'autre.

« Bien sûr, la médiation ne constitue pas la panacée, ni le remède miracle aux conflits familiaux », commente Jean-Claude Sury, praticien à l'Ecole des parents et des éducateurs et président de l'Association pour la promotion de la médiation familiale (APMF). Le médiateur déplore que cette pratique ne concerne qu'un nombre infinitésimal de couples, essentiellement issus des classes moyennes ou intellectuelles.

Or, explique Jean-Claude Sury, *« des accords satisfaisants sont aussi plus durables, car mieux appliqués. On constate en outre que les contributions financières sont à la fois mieux adaptées aux besoins des enfants, et mieux versées, car correspondant plus exactement aux capacités réelles des parents. »* Des résultats auxquels on aboutit probablement parce que *« l'unique manière efficace d'aider des personnes bien intentionnées, et intelligentes, à faire de leur mieux pour élever leurs enfants »* consiste à les *« aider à aboutir tout seuls à de justes décisions »*. Ce n'est pas Jean-Claude Sury qui l'affirme, mais le psychanalyste Bruno Bettelheim, dans un ouvrage au titre emblématique : *Pour être des parents acceptables.*

Caroline Helfter

Pratique

● **Procédure**
En cas de divorce, la médiation peut intervenir avant ou en cours de procédure : celle-ci est alors suspendue. Une médiation peut également s'envisager après le prononcé d'un divorce pour en réajuster certaines dispositions. Si les intéressés sont d'accord, le magistrat peut décider d'une mesure de médiation, confiée à une personne physique ou à une association (loi du 8 février 1995, décret du 22 juillet 1996).

● **Prix**
Le coût d'un entretien de médiation se situe entre 300 et 600 F. Mais la gratuité totale ou la modulation en fonction des revenus est aussi pratiquée dans certains services. Les médiateurs familiaux sont, dans leur majorité, des psychologues, travailleurs sociaux ou éducateurs, ayant acquis une formation spécifique dans une association ou une université.

● **Adresses**
Une soixantaine d'organismes, la plupart associatifs, proposent des médiations. Parmi ceux implantés de longue date à Paris et ayant des antennes dans plusieurs villes on trouve : l'Ecole des parents et des éducateurs, 5, impasse Bon-Secours, 75011 Paris (01-44-93-44-70) et le Cnidff (Centre national d'information et de documentation des femmes et des familles), 7, rue du Jura, 75013 Paris (01-42-17-12-00). Regroupant praticiens ou services, deux centres peuvent indiquer les ressources en médiation familiale dans les différentes régions : l'Association pour la promotion de la médiation familiale (APMF), 172, rue Laurendeau, 80000 Amiens (03-22-53-23-81), et le Comité national des services de médiation familale, route d'Aunay, B.P. 8, 14111 Louvigny (02-31-29-18-80).

● **Lecture**
Notre enfant d'abord. Le divorce et la médiation familiale, de Marie Théault et Muriel Laroque, Albin Michel, 1994, 237 p., 98 F.

SANTÉ

Les armoires à pharmacie dévoilent leurs secrets

Une enquête menée dans 500 foyers lorrains montre que les patients pourraient mieux utiliser les médicaments qu'ils conservent

L'ARMOIRE à pharmacie familiale à la revue de détail ! Pour les besoins d'une enquête parue le 24 février dans *La Revue du praticien*, 60 médecins généralistes du Réseau épidémiologique lorrain (REL) ont profité de visites à domicile chez 500 patients, en mai et juin 1994, pour jeter un œil dans les pharmacies familiales.

Première surprise : les Français ne vivent pas l'exploration de leur placard à médicaments comme une violation de domicile : 97 % des armoires ont été volontiers ouvertes lorsque, à la fin de leur visite, les médecins ont proposé aux patients de participer à cette enquête, et *« pour les deux tiers des patients, la visite de la pharmacie est clairement du ressort du médecin »*.

Un meuble réservé aux médicaments n'existe que dans 40 % des foyers, et il n'est fermé à clé qu'une fois sur quatre. Chez 43 % des familles visitées, les médicaments sont stockés dans plusieurs endroits à la fois : on en trouve dans la cuisine, le salon ou la chambre, mais aussi dans l'entrée, les toilettes, le grenier, le garage, voire la cave. *« Il est probable*, notent les enquêteurs, *que la cuisine est le lieu d'élection des médicaments usuels, l'armoire à pharmacie – ou le meuble qui en tient lieu – étant réservée au stockage des produits "de réserve" »*. Les médecins ont eu le déplaisir de constater que remèdes et potions se situaient, dans 4 familles sur 10, à portée immédiate des enfants : *« Un accident défini comme une "automédication aberrante, par erreur ou ignorance, ayant nécessité l'appel du médecin", est intervenu dans 8 % des foyers : dans les deux tiers des cas, il a concerné un enfant »*.

Les substances non utilisées sont le plus souvent conservées, un investigateur ayant même trouvé dans une pharmacie des médicaments dont le prix était libellé en anciens francs, qui dataient donc d'avant 1960 ! Lorsque, à l'occasion d'un grand ménage, les mères de familles – puisque cette fonction leur est réservée, selon Lionel Lambert, du REL – se débarrassent des boîtes et fioles superflues, elles les jettent à la poubelle dans 46 % des cas. Mais de nouveaux réflexes « écologiques » semblent déjà bien ancrés : 38 % des familles les donnent aux pharmaciens, 9 % aux associations caritatives, 7 % aux médecins... La maîtrise des dépenses de santé étant à l'ordre du jour, cette étude, financée par une mutuelle lorraine (Previade), souligne : *« L'examen de la pharmacie peut être une source d'économies non négligeables ainsi que le support d'un travail éducatif. »* Dans un tiers des cas, cet examen a permis une économie sur l'ordonnance rédigée durant la visite à domicile : 25 F en moyenne, et 40 F pour les prescriptions concernant les pathologies chroniques. Même dans le cas de pathologies aiguës, les antalgiques, antitussifs et antibiotiques étaient très souvent déjà présents dans les armoires avant la visite du généraliste.

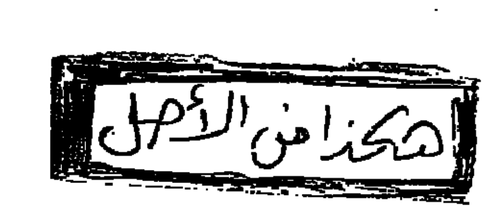
D'où l'intérêt, selon les auteurs de l'enquête, de montrer le contenu de la pharmacie à son médecin traitant, qui peut déterminer les médicaments à conserver et les produits potentiellement dangereux à éliminer, *« cette visite permettant d'ouvrir un dialogue personnalisé sur le bon usage du médicament »*.

Pascale Krémer

Redistribution

Les médicaments, même périmés, et les emballages peuvent être apportés aux officines de pharmaciens qui les remettent à l'association Cyclamed, née en 1993. Après tri, les médicaments réutilisables sont redonnés aux associations humanitaires et les périmés sont brûlés pour le chauffage collectif. En 1995, 7 000 tonnes ont ainsi été récupérées. Lunettes, prothèses, et radiographies de plus de vingt ans (qui contiennent de grandes quantités de sel d'argent) peuvent aussi être réutilisées.

★ **Association Cyclamed, 70, bd Flandrin, 75016 Paris. Tél. : 01-53-70-02-70.**



ROCK **A l'âge de trente-neuf ans, Nick Cave s'est imposé comme l'un des auteurs compositeurs les plus riches et les plus complexes de la scène rock actuelle, que ce soit au sein de The Birthday Party, le groupe de ses débuts, ou à la tête de ses fidèles accompagnateurs, les Bad Seeds. ● DANS SON NOUVEL ALBUM, *The Boatman's Call*, l'Australien ne s'est pas réfugié dans son univers habituel, de destruction et de cruauté. Plutôt que de s'épancher sur les thèmes morbides qu'il a si souvent exploités, le chanteur préfère exprimer, avec pudeur, sa passion et son spleen. ● EN ÉCHO à cet événement est publié *King Ink*, le premier volume du recueil bilingue de ses chansons, poèmes et prose. ● RENCONTRÉ à Paris, le chanteur revient sur ses années terribles, affirme son goût pour la littérature et parle de la Bible, du sud des Etats-Unis et d'Elvis.**

Nick Cave, comme libéré de ses vieux démons

Le chanteur et pianiste australien publie un nouvel album, « The Boatman's Call », apaisé et nostalgique, et le recueil bilingue de ses chansons, poèmes et prose. Rencontre avec l'ancien chantre de l'extrémisme post-punk

ON ATTENDAIT une longue figure blême au regard mauvais. On rencontre finalement, dans le luxe d'un palace parisien, un gentleman filiforme dont les grosses lunettes ne sauraient cacher des yeux étonnamment clairs. Depuis le début des années 80, Nick Cave est censé incarner ce que le rock peut enfanter de plus funèbre. Cet Australien ténébreux a joué, comme peu d'autres, le théâtre de la cruauté et de l'autodestruction, tout en s'affirmant comme un des plus puissants auteurs-compositeurs de sa génération. Le chanteur donne aujourd'hui l'impression d'avoir laissé au vestiaire ses sanglants costumes de scène. Comme si la parution simultanée de *King Ink*, premier volume d'un recueil bilingue de ses chansons, poèmes et prose, et d'un nouvel album d'une sobriété aussi émouvante qu'inédite, *The Boatman's Call*, lui avait permis d'évacuer ses plus noirs démons.

La lecture de ses premiers textes montre que, dès ses débuts, Nick Cave s'est soucié de construire son propre univers. Violence, sexe, pourrissement, péché et damnation s'épanouissent au cœur des bois et des marais. De disque en disque, il ne cessera d'étoffer le décor de ses obsessions.

Très jeune, le crooner vénéneux a été à bonne école. « *Quand j'étais enfant*, explique-t-il, *mon père, qui était professeur de littérature anglaise, me prenait à part pour me lire des passages de ses livres préférés. La scène du meurtre dans* Crime et châtiment, *de Dostoïevski, les premiers chapitres dans* Lolita, *de Nabokov, ou des extraits de pièces de Shakespeare comme* Titus Andronicus. *Je ne comprenais pas tout ce qu'il me disait, mais je le voyais se transformer au moment de sa lecture, comme possédé par ces textes.* » Dès cette époque, il aura ainsi l'intuition d'une des fonctions de l'art. « *Je comprenais le rôle que jouait pour lui la littérature. Elle lui permettait de s'élever de la banalité du quotidien et de le protéger. Quand j'ai commencé à écrire, j'ai cherché à fabriquer un environnement avec sa propre moralité, son décor et ses personnages. Un endroit où je pouvais me réfugier, coupé du monde.* »

Si la peinture semble devoir être son premier asile, Nick Cave choisit finalement d'exprimer ses frustrations au sein d'un groupe de rock, The Birthday Party. Symbole de l'extrémisme post-punk, ce groupe sauvage vivra son goût de l'agression et du danger avec une rare intensité. Alliant la violence dionysiaque des Stooges, les concassages du Captain Beefheart au souffle lyrique d'un Jim Morrison *destroy*, The Birthday Party faisait de la catharsis un art de vivre. « *The Birthday Party me donnait l'occasion d'afficher publiquement mon dégoût du monde*, se souvient le chanteur. *Normalement, il est impossible de se mettre au coin d'une rue pour frapper et insulter ses semblables. Le groupe m'offrait cette possibilité sans finir en prison.* »

Dès cette époque, ses chansons sont imprégnées de références religieuses. Sur scène, cette immense silhouette prend souvent des allures de prédicateur fou. « *La Bible a toujours été ma principale référence littéraire. A l'époque, j'étais obsédé par l'Ancien Testament. J'étais attiré par ce Dieu de châtiment, cruel, jaloux. Capable d'écraser une nation entière. Je trouvais que le monde méritait un tel Dieu. Ce dégoût, je le ressentais aussi pour moi-même.* » Au point que ses pulsions autodestructrices le pousseront plus d'une fois au bord du précipice. Ne dit-on pas que Nick Cave aurait survécu à seize surdoses d'héroïne ?

Etouffé par l'isolement australien, le groupe quittera vite les antipodes pour une vie d'exil. Après Londres, la scène alternative berlinoise accueillera à bras ouverts ces rockers azimutés. Nick Cave restera trois ans en Allemagne. Le temps de séparer The Birthday Party, de recruter avec le toujours fidèle Mick Harvey, en 1983, de nouveaux musiciens, les Bad Seeds (dont l'Allemand Blixa Bargeld, leader d'Einstürzende Neubauten), capables d'illustrer plus librement les textes d'un auteur qui s'affirme au point de tourner avec Wim Wenders pour *Les Ailes du désir* (1987).

A cette époque, le chanteur enracine son univers dans une Amérique fantasmée. Les décors putrescents du Delta du Mississippi, la décrépitude du Sud profond forment la toile de fond mythique de ses créations. Conséquemment, Nick Cave se nourrit du blues primitif de Blind Lemon Jefferson, des incantations de John Lee Hooker, fasciné par la simplicité comme par la puissance de ces histoires sexuelles et maléfiques. Un de ses albums, *Kicking Against the Pricks*, se partagera entre reprises country lugubres et blues obsédants. Un autre, *The Firstborn Is Dead*, fera référence au frère jumeau, mort-né, d'Elvis Presley. Il avoue un amour pervers pour le King vieillissant. « *Il était gros, très malade, bourré de drogues, mais aussi un chanteur très émouvant. L'histoire d'Elvis est pour moi une parfaite métaphore du pourrissement de l'Amérique.* »

Son imagination littéraire sera alimentée par ces obsessions au point d'écrire, en 1989, à la demande d'un éditeur, un premier roman, *Et l'âne vit l'ange*, pétri de références aux grands romanciers du sud des Etats-Unis. Prenant ce défi très au sérieux, Nick Cave investira beaucoup d'énergie dans cette histoire baroque d'enfant muet, fils d'une mère alcoolique et d'un père psychotique, torturé par l'obscurantisme religieux dans un décor de marécages. Traduit en treize langues, le livre sera un succès. « *J'ai eu l'impression que l'écriture s'échappait de moi naturellement. Je réalisai ce que mon père, écrivain frustré, n'avait pu réussir. Mais je suis sûr que je peux mieux faire. Je regrette d'avoir autant fait référence au sud des Etats-Unis. Aujourd'hui, cette fixation ne m'obsède plus. J'ai envie de me mettre à un nouveau roman.* »

Dans les années 90, l'art de Nick Cave a évolué vers plus de classicisme. Influencé aussi par l'intimisme de Leonard Cohen et la magnificence de crooners existentiels comme Scott Walker ou Lee Hazzlewood, il a structuré ses chansons et fortifié ses mélodies. Si The Birthday Party se vautrait sur du verre pilé, les Bad Seeds affectionnent le velours rouge et les ors ternis. Encore capable de coups de sang – *Your Funeral... My Trail, Tender Prey, Henry's Dream* –, l'Australien joue plus volontiers de la nostalgie – *The Good Son, Let Love In*. Il analyse cette évolution en termes de religiosité. « *Après l'Ancien, j'ai été attiré par le Nouveau Testament et la vie du Christ, une figure plus douce et humaine que ce Dieu de colère. Par rapport aux dogmes et aux règles, le personnage du Christ libère l'imagination et l'individualisme. Ma musique était faite pour blesser. Elle est devenue plus mélancolique et compatissante.* »

Une dernière fois, Nick Cave a mis en scène ses obsessions meurtrières. En consacrant en 1996 un album entier – *Murder Ballads* – au crime et aux assassins, il se libérait sur le mode théâtral, et avec pas mal d'humour, des artifices de son petit monde.

> « Après l'Ancien, j'ai été attiré par le Nouveau Testament et la vie du Christ. Ma musique était faite pour blesser. Elle est devenue plus mélancolique et compatissante »

Aujourd'hui, il a rangé son couteau et se contente de son piano pour jouer au bourreau des cœurs. Longtemps, sa fascination pour les femmes ne pouvait se concevoir sans allusion morbide. Une rencontre l'a transformé. L'histoire d'amour et la séparation qu'il a vécues il y a quelques mois avec P. J. Harvey, diva extrémiste du nouveau rock anglais, lui a donné envie, pour la première fois, de s'avancer sans masque.

Les chansons de *The Boatman's Call* disent simplement sa passion et son spleen. « *Il est encore trop difficile pour moi de parler de ces morceaux. Cet album présente une joie et une douleur ordinaires. Je ne me suis pas refugié cette fois dans mon univers. Et je me sens beaucoup plus vulnérable.* »

Stéphane Davet

Au rythme lent du vague à l'âme

Comme un vampire qui rongerait ses crocs pour présenter un visage humain, Nick Cave chante sans décorum. Sa voix, habituée au jeu des incantations démoniaques ou passionnelles, diffuse ici la lumière délicate d'une gravité légère. Le cœur engourdi, le pianiste a posé ses mains sur les touches d'ivoire pour confier simplement quelques joies et beaucoup de peine. Le dépouillement, l'intimisme magnifique de ces chansons prouvent la grandeur d'un groupe, les Bad Seeds, capable de se retirer presque complètement au profit de l'émotion. Souvent réminiscentes de la fragilité du *Berlin* de Lou Reed, ces mélodies valsent au rythme lent du vague à l'âme.

Des titres comme *Green Eyes* ou *West Country Girl* évoquent sans la citer Polly Jean Harvey, rockeuse paysanne du Dorset, muse et amour perdu de l'ogre des antipodes. Dans ses disques précédents, Nick Cave l'aurait sans doute vouée à un martyre sanglant. Il se contente ici de vibrer de remords et de mélancolie. Pour l'un de ses plus beaux albums.

ANTON CORBIJN

Chanteur, pianiste, écrivain

DISCOGRAPHIE

● **The Birthday Party**
Hee Haw (4AD, 1980)
Prayers On Fire (4AD, 1981)
Junkyard (4AD, 1982)
Drunk On The Pope's Blood EP (4AD, 1982)
The Bad Seed EP (4AD, 1983)
Mutiny ! EP (4AD, 1983).

● **Nick Cave and The Bad Seeds**
From Her To Eternity (Mute, 1984)
The Firstborn Is Dead (Mute, 1985)
Kicking Against The Pricks (Mute, 1986)
Your Funeral... My Trial (Mute, 1986)
Tender Prey (Mute, 1988)
The Good Son (Mute, 1990)
Henry's Dream (Mute, 1992)
Live Seeds (Mute, 1993)
Let Love In (Mute, 1994)
Murder Ballads (Mute, 1996)
The Boatman's Call (Mute, 1997)

BIBLIOGRAPHIE

● ***Et l'âne vit l'ange***
Traduit de l'anglais par Christina Dauguet et Anne Dubois, éditions Le Serpent à Plumes, 472 pages, 130 F.

● ***King Ink***
Édition bilingue, traduit de l'anglais par Lise Brossard, éditions Le Serpent à Plumes, 221 pages, 120 F. Le deuxième volume de ce recueil devrait paraître au printemps en Grande-Bretagne.

A Naples, un dialogue provocateur entre les anciens et les modernes

Au Musée de Capodimonte, se côtoient Giordano et l'arte povera, le Corrège et Picasso

PERSPECTIVES DU PASSÉ, Naples. Palais de Capodimonte. Jusqu'au 6 avril.

NAPLES
correspondance

Présenter l'art contemporain en le reliant directement aux chefs-d'œuvre du passé : c'est la proposition du Musée de Capodimonte, à Naples, qui rouvre les salons de son deuxième étage avec « Perspectives du passé : de Van Gogh aux contemporains », exposition provocatrice organisée en collaboration avec le Musée Stedelijk d'Amsterdam, aux riches collections d'art du XX[e] siècle. Pour l'occasion, le surintendant des musées de Naples, Nicola Spinosa, et le directeur du Stedelijk, Rudi Fuchs, ont créé un parcours expérimental qui unit les œuvres des deux musées : se trouvent ainsi côte à côte les toiles mythologiques de Luca Giordano et les installations de l'arte povera, les pathétiques expressions des saints du Corrège et les traits décomposés et hallucinés des portraits de Picasso.

Provocation ou manière différente de raconter l'évolution de l'art ? « *Masaccio, Titien ou Caravage*, explique Spinosa, *ne doivent pas être regardés seulement comme interprètes et témoins de leur propre temps, mais à travers l'expérience d'artistes contemporains, vrais protagonistes de ce siècle.* » « *Le lien ininterrompu entre l'ancien et le nouveau*, ajoute Fuchs, *nous enseigne que l'art contemporain n'est pas seulement nouveauté.* » Ainsi, dans les salles de Capodimonte – le palais royal construit par les Bourbons au XVII[e] siècle –, qui accueillaient autrefois les peintures sur bois de Mantegna et les allégories morales de Brueghel, s'affrontent passé et présent.

L'exposition permet ainsi d'admirer dans une nouvelle perspective une nature morte de Cézanne placée à côté d'une installation minimaliste de Donald Judd, ou encore le *Violoniste* de Chagall avec une peinture intense de Mimmo Palladino. Il est des rapprochements surprenants quand les toiles anciennes dialoguent avec des installations, alors que les parallèles entre tableaux sont moins convaincants. Si le *Sant'Antonio* du Corrège exposé dans la première salle semble écrasé par les toiles de Karel Appel, Dubuffet et Picasso, la force principale d'une toile intense et obscure comme *Apollon et Marsyas* de Luca Giordano trouve un accord parfait avec la matière brute des œuvres de Baselitz, unie à la brutalité primitive de l'igloo de Mario Merz, dominé par une tête d'antilope embaumée. Intéressante aussi se révèle la confrontation de Kounellis et de la *Flagellation* du Caravage, ou celle du morbide *Transport du corps de saint Sébastien* du Florentin Passignano et l'inquiétant *Jeux* de Bruce Naumann, qui anime de son mouvement obsessionnel la salle la plus réussie de toute l'exposition.

L'ART SUR LA PLACE PUBLIQUE

Au troisième étage, Nicola Spinosa expose les œuvres d'art contemporain de sa collection permanente acquises ces dernières années. « *L'entrée des artistes d'aujourd'hui dans le musée remonte à 1978, moment où nous avons commencé à présenter des grandes œuvres créées expressément pour ce lieu* », explique Spinosa. Ainsi, au fil des ans, sont passés ici Joseph Beuys, Alberto Burri, Sigmar Polke. « *Cela a été un moyen de projeter dans le présent la tradition du mécénat, qui a caractérisé l'histoire de ce lieu extraordinaire* », ajoute le surintendant.

Le renouveau du contemporain va au-delà du musée. Naples est aujourd'hui la seule ville italienne où un maire a eu le courage de porter l'art d'aujourd'hui sur la place publique, l'année dernière avec la *Montagne de sel*, une immense œuvre de Mimmo Paladino, et cette année avec les vieux meubles de Kounellis, attachés aux voûtes du portique de Saint-François-de-Paul, place del Plebiscito, devant le Palais royal. Nicola Spinosa travaille actuellement sur un projet de transformation du Castel Sant'Elmo, forteresse médiévale, en structure multimédia ouverte jour et nuit. Cela serait un lieu unique en Italie, où les arts visuels pourraient se confronter avec le cinéma, le théâtre expérimental, la photographie et les nouvelles technologies. L'ouverture est naturellement prévue pour l'an 2000.

Ludovico Pratesi

La troupe belge Victoria révolutionne les canons du théâtre

Une poignée de très jeunes acteurs inventent une nouvelle forme de représentation

Les coauteurs et metteurs en scène belges Arne Sierens et Alain Platel, ce dernier par ailleurs chorégraphe, et Dirk Pauwels, chef de la troupe Victoria, de Gand, réunion de très jeunes acteurs encore adolescents, ont concocté un spectacle sans devancier connu qui mêle le théâtre, la danse, la musique, avec une vigueur, une énergie, une liberté jamais vues en scène. Naissance du « transe-théâtre ». Ils sont au Théâtre de la Bastille.

BERNADETTE, *de et mis en scène par* Alain Platel et Arne Sierens. *Avec la troupe Victoria, de Gand.*
THÉÂTRE DE LA BASTILLE, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille. Tél. : 01-43-57-42-14. 70 F et 100 F. 21 heures, le 8 mars et du 13 au 15 ; 17 heures, le 9. Jusqu'au 15 mars.

Si Bernadette, oui, Bernadette Soubirous, lourdaise et sainte, innocente parmi les innocentes, faisait aujourd'hui irruption sur la scène du monde, quelle voix entendrait-elle, de quelle lumière serait-elle illuminée, sur quels chemins l'entraînerait une hypothétique transcendance ? Une troupe belge frappée d'iconoclastie avance une réponse qui pourra surprendre.

Où l'on découvre, sans y croire d'abord, la petite silhouette d'une très jeune fille prise dans une robe blanche de première communiante s'approchant avec méfiance d'un manège métallique dont le toit est barré de sept lettres lumineuses : Lourdes.

Sur le toit, un jeune homme masqué par une crinière fauve, Yves, cuve une cuite prise jusque très tôt dans une boîte de nuit ; sur une piste graisseuse, un autre garçon, Riton, s'active à installer cinq autos tamponneuses sous le regard d'une poignée de copines qui piaffent d'entrer en jeu. Sur le devant de la piste, une femme maugrée, engoncée dans une robe de cocktail et un méchant manteau blanc à col de fourrure synthétique, de ce genre de femmes toujours entre deux verres, avec le tabac pour seul compagnon. Standardiste de la compagnie de taxi qu'elle dirige, Pascaline se prend de bec avec un quadragénaire au look facho, Jackie, chauffeur de Citytax 24/24, dont elle voudrait, enfin, se débarrasser... Bernadette n'en croit pas ses yeux !

Dès les premières répliques de cette « pièce », le spectateur sait qu'il va assister à un moment de théâtre absolument différent de ce qu'il a pu voir jusque-là. Le décor (Pol Heyvaert), cette piste d'autos tamponneuses qui occupe presque tout le plateau de la Bastille, est déjà un événement. Ni vraiment naturaliste ni totalement fantasmatique, il paraît flotter en lisière du réel et s'en démarque aussitôt par son incongruité.

Les costumes (Pynoo) sont à l'avenant, sorte de *street wear* dessiné par un styliste prolétaire. Les lumières (Philippe Digneffe) sont celles de la rue, de la foire, de la fête foraine, ni très belles, ni très propres, mais toujours très justes. Cet appareillage, aussi sophistiqué qu'il a l'air simple, est le cadre d'une comédie humaine *actuelle* – c'est rarissime au théâtre, hélas ! – qui défie les classifications ordinaires.

Elle met en jeu le théâtre d'abord, mais un théâtre de la parole brute, à cru, brefs échanges d'énoncés maladroits surgis tout droit des empêchements de l'adolescence, agencements de pensées mal articulées, de sentiments mal exprimés, d'existences maltraitées.

INVINCIBILITÉ

Quand l'un ou l'autre parle, ce sont toutes les incertitudes de l'époque qui traversent la piste, incertitudes du cœur, du corps, de l'esprit, méfiance ou fascination pour l'autre, pour l'étranger, ici une Polonaise dont on ne comprend pas la langue, ces études qu'on ne fera pas, ces amours qu'on ne vivra pas, ces espérances qui ne se réaliseront pas ou par procuration : on recourt alors aux mots des autres et, quand on n'a pas encore vingt ans, ces mots-là sont empruntés aux chansons du moment, ici Pizzaman, Prince, Germaine Jackson, Donna Summer, les Bangles ou la techno...

De ce fatras factice jaillissent quelques-uns des instruments du servage consumériste : une bagnole, des sapes, des armes..., échos d'une époque vaine. *Bernadette* met en jeu les corps. Leur jeunesse, leur vivacité, leur invincibilité, leur fragilité aussi. Alain Platel a imaginé des chorégraphies qui mettent aux prises les neuf adolescents de la troupe Victoria, leurs deux mentors adultes, Lies et Dirk Pauwels (Pascaline et Jackie) et... les cinq autos tamponneuses, qui deviennent très vite le support central d'instants dansés inouïs ! Sur des tempos lents ou délirants, les petites voitures s'animent et composent des ballets dangereux que servent avec virtuosité leurs interprètes intrépides. Ils jouent ici la solitude, là la meute, le clan, la fête, plus loin la castagne, et encore la guerre, la défaite, la violence pure. Du jamais vu qui provoque chez le spectateur un sentiment paradoxal de jubilation et d'effroi.

Ainsi naît un nouvel art vivant, sorte de « transe-théâtre » dont la frénésie est la meilleure nouvelle que les scènes européennes nous ont apportée de longtemps. On savait bien que les formes traditionnelles de la représentation étaient en crise, malgré les recherches incessantes de quelques artistes décidés à passer le siècle au service du théâtre (Patrice Chéreau, Robert Wilson, Peter Sellars, Pina Bausch, Dumb Type...).

Bernadette est l'affirmation miraculeuse d'un avenir souriant, à condition que les équipes artistiques fassent la preuve du même enthousiasme, de la même perspicacité, du même souci que la troupe Victoria : donner toute sa place à la jeunesse, sur le plateau et, aussitôt, dans la salle. A la Bastille, le public est en fête.

Olivier Schmitt

Ambassadeur culturel de la Flandre

Créée à Gand en 1992 sur les fondations de la compagnie Oud Huis Stekelbees, Victoria est une troupe itinérante dirigée par l'acteur *Dirk Pauwels. Elle réunit de manière informelle des acteurs,* souvent très jeunes, qui créent des œuvres nouvelles d'auteurs dramatiques et de chorégraphes importants, comme ici Alain Platel, artiste en résidence chez Victoria, ou Arne Sierens, auteur et metteur en scène indépendant après avoir animé, pendant plus de dix ans, une compagnie gantoise, De Sluipende Armoede (Misère insidieuse)... Victoria sert aussi la création des premières œuvres de jeunes artistes qu'elle présente chaque année lors de son Festival Victoria. Ses activités s'adressent en premier lieu à un public jeune. La compagnie a reçu le label « ambassadeur culturel de la Flandre ».

Découverte de deux toiles inconnues de Piet Mondrian

DEUX HUILES inconnues de l'artiste néerlandais Piet Mondrian (1871-1944), datant de ses débuts, ont été découvertes aux Pays-Bas, a indiqué, vendredi 7 mars, la Maison Mondrian (Mondriaanhuis). La première, *Paysage avec des arbres* (30 × 60), date de 1900-1905. Elle sera vendue aux enchères chez Christie's, à Amsterdam, le 4 juin. La seconde (50 × 70) est un portrait de face d'un enfant de quatre ans intitulé *Portrait de C. Bergman* (1907). Son propriétaire a décidé de le conserver.

Selon la Maison Mondrian, établie dans la maison natale de l'artiste, les deux toiles lui ont été présentées, en novembre 1996, par des particuliers qui soupçonnaient qu'il s'agissait d'authentiques Mondrian. Un examen réalisé par le professeur canadien Robert Welsh, spécialiste des débuts de Mondrian (jusqu'en 1911), a prouvé leur provenance.

DÉPÊCHES

■ **ART : la ville de Saint-Quentin (Aisne)**, a présenté officiellement, lundi 3 mars, en présence du ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, un portrait de Voltaire peint par Maurice Quentin de la Tour. La ville a acquis ce tableau pour un montant de 1,4 million de francs. L'Etat a participé à hauteur de 50 %, la région, le conseil général et la ville de Saint-Quentin ont aussi participé au financement. Provenant de la collection privée Marcille, cette œuvre, la plus connue de celles représentant l'écrivain, a été mise en vente en octobre 1995 à Drouot et préemptée par l'Etat au profit du musée Antoine-Lecuyer de Saint-Quuentin. Celui-ci dispose déjà de près d'une centaine d'œuvres de Maurice Quentin de la Tour, issues d'un fond d'atelier légué par le peintre à sa ville natale. – *(Corr.)*

■ **CINÉMA : des manuscrits de Marcel Carné** ont été retirés d'une vente à Drouot, vendredi 7 mars, à la suite d'oppositions multiples de la part d'ayants droit. Parmi ces documents, figuraient notamment les manuscrits des *Enfants du Paradis* et de *Quai des Brumes*, dont les dialogues étaient adaptés par Jacques Prévert. Drouot a *« décidé de surseoir à la vente »* en attendant que les problèmes juridiques afférant à la propriété de ces biens soient réglés.

■ **Gong Li demande un relâchement** du contrôle sur le cinéma et les arts en Chine. Seule vedette chinoise de stature internationale, l'interprète d'*Epouse et concubines* et d'*Adieu ma concubine* a annoncé son intention de soutenir une motion appelant à plus de liberté, dans le cadre de la Conférence consultative du peuple chinois. La comédienne est membre de la Conférence, bien que certains de ses films aient suscité la désapprobation des responsables de la censure. Selon elle, le conservatisme a déprécié l'industrie du film en Chine, limitant la variété des sujets.

■ **MUSIQUE : les Beatles** ont été, en 1996, le groupe anglais qui a vendu le plus de disques aux Etats-Unis selon le mensuel britannique *Mojo*. Les volumes 1 et 2 de la série *Anthology* ont atteint 1,4 million de ventes cumulées des deux doubles albums. Les Beatles ont ainsi devancé leurs compatriotes Oasis et Bush, deux des formations de rock anglais actuellement les plus populaires aux Etats-Unis.

■ **Les prix** de la 3e édition des Django d'or belges viennent d'être décernés au pianiste Charles Loos, catégorie « musicien belge francophone », et au saxophoniste Kurt Van Herck dans celle de « musicien belge néerlandophone ». Les Django d'or, qui récompensent les musiciens de jazz en France, ont créé cette version belge en 1994.

Combat de fantômes sur le « Caine »

Robert Hossein met en scène cette histoire d'un officier névrosé, d'après l'œuvre de Herman Wouk

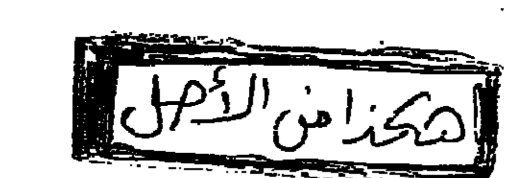
OURAGAN SUR LE CAINE, *de* Herman Wouk. *Mise en scène :* Robert Hossein. *Avec* Sylvain Joubert, Marc Cassot, Jean Negroni, Hervé Bellon...
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Du mardi au samedi, à 20 h 45 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-53-23-99-19. Durée : 1 h 40. De 110 F à 250 F. Jusqu'au 30 juin.

Interprétée par Humphrey Bogart à l'écran dans le film d'Edward Dmytryk et par Henry Fonda à la scène, l'œuvre de Herman Wouk, *Ouragan sur le Caine*, est moins le procès d'une mutinerie à bord d'un navire de guerre américain pendant la guerre du Pacifique que la célébration d'un rite, hors de toute réalité.

Le navire est supposé avoir été pris au centre d'un cyclone, juste au centre, c'est-à-dire en situation de non-décision absolue, presque de non-être, et le dialogue de la pièce ne fait que buter contre ce choix : fallait-il mettre le cap sur le nord ou sur le sud (alors que le navire était « fou », non gouvernable). Wouk imagine que le commandant du navire était fou, lui aussi, comme par osmose. Presque une « parabole » de Franz Kafka. L'appel des témoins permet de confronter les dérangements et les obsessions d'un expert psychiatre, d'un expert de navigation, et de plusieurs officiers, à la paranoïa supposée du commandant, le débat s'axant sur une caisse de whisky tombée à l'eau et une assiette de fraises disparue. Un juge et un avocat, très calmes, arbitrent les coups. Le mystère est que le spectateur, pris dans les fils serrés de cette métaphore aberrante, participe avec fièvre au match, comme si sa propre conscience était ici en jeu.

Robert Hossein dirige cette cérémonie en interdisant aux acteurs tout effet de prétoire. C'est net comme une épure. C'est impératif. Inévitable. Une « machine infernale », comme disait Cocteau. Bogart avait joué en grand acteur les étrangetés du commandant, Hossein a choisi le rôle de l'avocat, qu'il interprète du bout des doigts, sans y toucher, comme un *deus ex machina* fantôme, comme un marionnettiste qui tirerait en virtuose absolu ses fils, les yeux tournés vers un ailleurs, c'est magistral et, quoique dans un registre différent, il rappelle l'avocat joué par le grand Raimu dans le film *Les Inconnus dans la maison*, d'Henri Decoin.

Michel Cournot



« Souingue » au Théâtre Marigny

Un spectacle déluré qui fait rimer jazz et chanson



NORMALEMENT, le rideau devait tomber le 31 décembre 1996 sur *Souingue*. Près de quatre mois après sa mise à feu à l'Espace européen, le spectacle est toujours à l'affiche, installé désormais au Théâtre Marigny. Un plébiscite justifié pour ce pur moment de music-hall, mené avec panache par quatre chanteurs épatants, soutenus par trois musiciens sans reproche. Fabienne Guyon, Florence Pelly, Gilles Vajou et Jacques Verzier savent quasiment tout faire. Chanter, avec une justesse parfaite, mais aussi danser, jouer la comédie et faire des facéties. Avec pour fil conducteur « l'influence du jazz sur la chanson française », ils vagabondent dans un vaste répertoire qui va de Johnny Hess et Charles Trénet *(Sous le lit de Lily)* à Nougaro *(Dansez sur moi)*, en passant par Boris Vian, Michel Legrand, Charles Aznavour et Serge Gainsbourg. Rafraîchissant et idéal pour se mettre d'humeur légère.

★ Théâtre Marigny, carré Marigny, Paris 8e. Mo Champs-Elysées - Clemenceau. 21 heures, du mardi au samedi ; 17 heures, les dimanches. Relâche lundi. Jusqu'au 30 mars. Tél. : 01-42-25-20-74. 120 F et 150 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

« Le Traité des mannequins »
Créé à Lyon en 1992, *Le Traité des mannequins* est un choix de textes empruntés à deux recueils de Bruno Schulz (1893-1942), *Les Boutiques de cannelle* (1934) et *Le Sanatorium au croque-mort* (1937). Wladyslaw Znorko signe et met en scène ce spectacle, tableaux dans lesquels errent, se perdent, parfois se retrouvent les comédiens du Cosmos Kolej dans une sorte de ballet mécanique, comme des pantins.
Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. RER B Cité-Universitaire. 20 h 30, le lundi, mardi, vendredi et samedi ; 19 heures, jeudi ; 16 h 30, dimanche. Tél. : 01-45-89-38-69. De 55 F à 110 F.

« Lady Sings the Jews ! »
Accompagnée de ses musiciens, la chanteuse Marlène Samoun, née à Tlemcen, en Algérie, explore le répertoire des traditions juives. Le timbre limpide et clair, elle proclame son attachement à ses racines et interprète des chants nourris de joie ou de nostalgie.
Théâtre du Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris 4e. Mo Châtelet. 20 h 30, les 9, 10 et 16 mars. Tél. : 01-48-87-82-48. 60 F et 80 F.

Artango
Fabrice Ravel-Chapuis au piano et Jacques Trupin au bandonéon invitent un quatuor à cordes dans les déclinaisons libres de leur tango. L'art de s'emparer avec habileté d'une tradition populaire et de lui injecter un souffle de vie contemporain (nouveau CD *Métropole*/Virgin Classics).
Bobino, 20, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mo Gaîté. 20 h 30, les mardis et mercredis. Jusqu'au 16 avril. Tél. 01-43-27-75-75. Location Fnac, Virgin. De 70 F à 120 F.

Jacques Bertin
Pour accompagner la sortie de son nouvel album, *Hôtel du Grand Retour* (Scalen), Jacques Bertin s'installe près de deux semaines au Café de la danse. Journaliste (il est rédacteur en chef adjoint de l'hebdomadaire *Politis*), poète et chanteur au timbre profond, il nargue les modes avec les mots de son cœur.
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. 20 h 30, du 4 au 15 mars ; 16 heures, les 9 et 16. Relâche lundi. Tél. : 01-47-00-02-71. 100 F et 130 F.

Allan Holdsworth Group
Caractérisé par un son de guitare très personnel et une vélocité qui sait se faire oublier, Allan Holdsworth, « idole » du jazz fusion, dirige actuellement un trio qui se penche de belle manière sur les standards du jazz.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 8 mars. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

LES ANGES DÉCHUS
Film Hongkong de Wong Kar-Wai
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e ; George-V, 8e.

JERRY MAGUIRE
Film américain de Cameron Crowe
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e.

KARDIOGRAMMA
Film kazakh de Darejan Omirbaev
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

MARION
Film français de Manuel Poirier
Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LA MOINDRE DES CHOSES
Film français de Nicolas Philibert
14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

RIMBAUD VERLAINE
Film français d'Agnieszka Holland
VO : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10).

STAR TREK-PREMIER CONTACT
Film américain de Jonathan Frakes
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10).

TEMPS DE CHIEN
Film français de Jean Marbœuf
Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 ; réservation : 01-40-30-20-10).

TYKHO MOON
Film français d'Enki Bilal
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

LES EXCLUSIVITÉS

L'AMOUR EST A RÉINVENTER (**) Dix films courts (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10).
BRIGANDS, CHAPITRE VII (Fr.-géorgien-It.-Suis., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).
CAPITAINE CONAN (Fr.) : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) ; George-V, 8e.
CARMIN PROFOND (**) (Fr.-Mex.-Esp., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).
LA COLLINE OUBLIÉE (Fr.-Alg., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
LE COMMENT ET LE POURQUOI (Esp., v.o.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
CRÉATURES FÉROCES (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10).
DIEU SAIT QUOI (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
DU JOUR AU LENDEMAIN (Fr.-All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
EAU DOUCE (Fr.) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
GET ON THE BUS (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Lucernaire, 6e ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 ; réservation : 01-40-30-20-10).
GHOST IN THE SHELL (Jap., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er.
I. D. (*) (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e.
JUDE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
LARRY FLYNT (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, 6e ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).
LEVEL FIVE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60).
LOOKING FOR RICHARD (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Action Christine, 6e (01-43-29-11-30) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Triomphe, 8e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60).
LUCIE AUBRAC (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; La Pagode, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; UGC Opéra, 9e ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).
MACADAM TRIBU (Fr.-Za.-Por., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
MARS ATTACKS ! (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
MICROCOSMOS, LE PEUPLE DE L'HERBE (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Triomphe, 8e ; Denfert, 14e (01-43-21-41-01 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10).
NÉNETTE ET BONI (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).
NI D'ÈVE NI D'ADAM (*) (Fr.) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
POUR RIRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Lucernaire, 6e.
LA PROMESSE (Bel.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
LA RENCONTRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
SALUT COUSIN ! (Fr.-Alg.-Bel.-Lux.) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
SÉLECT HÔTEL (**) (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
THE PILLOW BOOK (Fr.-Brit., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
TOUT LE MONDE DIT « I LOVE YOU » (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34) ; UGC Danton, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; La Pagode, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, 8e ; Max Linder Panorama, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
UN AIR DE FAMILLE (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Triomphe, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).
UN BEAU JOUR (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; George-V, 8e ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10).
UN ÉTÉ A LA GOULETTE (Fr.-Tun., v.o.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
Y AURA-T-IL DE LA NEIGE A NOËL ? (Fr.) : 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LES REPRISES

CHRONIQUE D'ANNA-MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
LES DEMOISELLES DE ROCHEFORT (Fr.) : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60).
LA JETÉE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10).
PEAU D'ANE (Fr.) : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60).
LA RENARDE (Brit., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).
SUEURS FROIDES (A., v.o.) : L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LES SÉANCES SPÉCIALES

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) dimanche 19 h 15.
MON ONCLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10) dimanche 17 h 10.
ORFEU NEGRO (Fr., v.o.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10) dimanche 19 h 10.
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 21 h 30.
THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) samedi 22 h 10.
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10) samedi 18 h 40.
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10) samedi 18 h 30.

FESTIVALS

WOODY ALLEN, LE FESTIVAL (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). Coups de feu sur Broadway, sam. 16 h 10, 20 h 15 ; la Rose pourpre du Caire, sam. 18 h 20, 22 h 10 ; Hannah et ses sœurs, dim. 12 h, 16 h 10, 20 h 15 ; Tombe les filles et tais-toi, dim. 14 h 20, 18 h 10, 22 h 10 ; Radio Days, lun. 12 h, 16 h 10, 20 h 15 ; Stardust Memories, lun. 14 h, 18 h 10, 22 h 10 ; Meurtre mystérieux à Manhattan, mar. 12 h, 16 h, 20 h 15 ; Broadway Danny Rose, mar. 14 h, 18 h 10, 22 h 10.
L'AMÉRIQUE SELON ROBERT ALTMAN (v.o.), L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63). Mash, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Trois femmes, sam. 16 h 30, 19 h ; Quintet, lun. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; The Player, mar. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
CAMÉRAS D'AUJOURD'HUI, Centre culturel suisse, 3e (01-42-71-38-38). Magic Matterhorn, mar. 20 h 30 ; Georgette Meunier, sam. 16 h 30 ; Toi-même, sam. 20 h 30 ; Picture of Light, sam. 22 h 30 ; A Tickle in the Heart, dim. 14 h 30 ; Propellerblume, dim. 16 h 30 ; Perfect Life, dim. 18 h 30 ; Filou, dim. 20 h 30 ; Sylvie, ses mots pour le dire, lun. 18 h 30 ; Noah & der Cowboy, lun. 20 h 30 ; L'Heure bleue, lun. 22 h 30 ; Coup de lumière, mar. 18 h 30.
CARTE BLANCHE A TAYEB SALIH, Institut du monde arabe, 5e (01-40-51-39-91). Les Eaux noires, sam. 17 h ; Sourires d'une nuit d'été, dim. 15 h ; Le Terroriste, dim. 17 h.
CYCLE DAVID LYNCH (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). Twin Peaks, lun. 13 h 50, 18 h, 22 h ; Eraserhead, sam. 18 h, 22 h, mar. 14 h 10, 18 h, 22 h 15 ; Dune, dim. 13 h 50, 18 h, 22 h.
CYCLE TIM BURTON (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). Ed Wood, sam. 16 h, 20 h ; L'Etrange Noël de M. Jack, dim. 16 h, 20 h ; Pee Wee Big Adventure, lun. 16 h, 20 h ; Batman, le défi, mar. 15 h 50, 20 h.
DEMY TOUT ENTIER, Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18). Model Shop, lun. 14 h 30, 16 h 25, 18 h 15, 20 h 10, 22 h 10 ; Lola, sam. 16 h 25, 18 h 15, 20 h 10, 22 h 10, mar. 14 h 30, 16 h 25, 18 h 15, 20 h 10, 22 h 10 ; La Baie des anges, dim. 14 h 30, 16 h 25, 18 h 15, 20 h 10, 22 h 10.
DEMY TOUT ENTIER, Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47). Trois places pour le 26, dim. 14 h, lun. 14 h ; L'Evénement le plus important, sam. 18 h, dim. 18 h, lun. 18 h, mar. 18 h ; Parking, mar. 14 h ; Le Bel Indifférent, sam. 16 h, dim. 16 h, lun. 16 h, mar. 16 h.
DEMY TOUT ENTIER, Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07). Les Parapluies de Cherbourg, sam. 15 h 40, 19 h, 20 h 40, dim. 15 h 40, 19 h, 20 h 40, lun. 15 h 40, 19 h, 20 h 40, mar. 15 h 40, 19 h, 20 h 40 ; Les Demoiselles ont eu 25 ans, sam. 17 h 20, dim. 17 h 20, lun. 17 h 20, mar. 17 h 20 ; Le Joueur de flûte, sam. 14 h, 22 h 20, dim. 14 h, 22 h 20, lun. 14 h, 22 h 20, mar. 14 h, 22 h 20.
DEMY TOUT ENTIER, Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20). Lady Oscar, sam. 19 h 30, 22 h, dim. 21 h 30, lun. 14 h 30, 19 h 30, mar. 14 h 30, 19 h 30 ; Une chambre en ville, sam. 17 h, dim. 17 h, lun. 17 h, 22 h, mar. 17 h.
DOCUMENTAIRE SUR GRAND ÉCRAN, Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20). Chronique d'un été, dim. 11 h 30 ; Salesman, dim. 14 h ; Le Règne du jour, dim. 18 h ; Pour la suite du monde, dim. 20 h 15.
LE FAIT DU PRINCE (v.o.), Auditorium du Louvre, 1er (01-40-20-51-86). La Reine Christine, sam. 17 h ; Ivan le Terrible, sam. 19 h ; La Vie privée d'Elisabeth d'Angleterre, dim. 15 h ; Funérailles de l'empereur Yoshi Ito, dim. 17 h ; L'Impératrice Yang Kwei Fei, dim. 19 h ; Queen Kelly, lun. 20 h.
LES FEMMES ET L'ESTHÉTIQUE (v.o.), Institut finlandais, 5e (01-40-51-89-09). Mona et le temps de l'amour qui brûle, sam. 16 h.
FILMS ET ART, Centre Pompidou. Petite salle. Jean Renoir. Studio, 4e (01-44-78-12-33). Qu'est-ce que tu fais là sur un tableau de Blais, sam. 16 h ; Naples revisité par Ernest Pignon-Ernest, sam. 19 h ; Vladimir Velickovic, dim. 16 h ; Eugène Leroy, dim. 19 h.
ALFRED HITCHCOCK (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). L'Homme qui en savait trop, dim. 12 h 10 ; La Maison du docteur Edwards, lun. 12 h 10 ; Mr and Mrs Smith, mar. 12 h 10.
HOMMAGE À KIM NOVAK (v.o.), Grand Action, 5e (01-43-29-44-40). l'Adorable Voisine, sam. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; L'Inquiétante Dame en noir, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; La Blonde ou la Rousse, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Les Liaisons secrètes, mar. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME, L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63). La Maison de Jeanne, sam. 22 h ; Sans un cri, sam. 18 h, 19 h 45 ; Touchia, sam. 20 h 30 ; Lou n'a pas dit non, sam. 16 h, 22 h ; le Fabuleux Destin de Mme Petiet, sam. 18 h.
THE LUBITSCH TOUCH (v.o.), Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07). La Huitième Femme de Barbe-Bleue, sam. 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Sérénade à trois, dim. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Ninotchka, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Haute Pègre, mar. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20.
KEN McMUELLEN (v.o.), Action Christine, 6e (01-43-29-11-30). Ghost Dance, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Résistance, sam. 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Partition, lun. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40.
RÉTROSPECTIVE ARRABAL, L'INTÉGRALE, Accatone, 5e (01-46-33-86-86). l'Empereur du Pérou, dim. 15 h ; Viva la muerte, sam. 21 h 30, dim. 18 h 10, lun. 22 h, mar. 20 h ; Le Cimetière des voitures, sam. 18 h 10, lun. 18 h 10, mar. 18 h 30 ; L'Arbre de Guernica, sam. 16 h 30, dim. 19 h 50 ; J'irai comme un cheval fou, sam. 19 h 50, dim. 16 h 30 ; Fando et Lis, lun. 20 h.
THÉÂTROTHÈQUE, Studio-Théâtre, 1er (01-44-58-98-58). la Trilogie de la villégiature, dim. 14 h 30, lun. 20 h.

LA CINÉMATHÈQUE

Palais de Chaillot
(01-47-04-24-24)
DIMANCHE
La Cinémathèque de la danse présente : Le Chemin du paradis (1930, v.o. s. t. f.), de Wilhelm Thiele et Max de Vaucorbeil, 16 h 30 ; Glückskinder (1936, v.o. traduction simultanée), de Paul Martin, 19 h ; Fanny Elssler (1937, v.o. s. t. anglais), de Paul Martin, 21 h.
MARDI
Conférence de Charles Tesson : Mizoguchi, décor, personnage et spectateur, 18 h 30.
Salle République
(01-47-04-24-24)
DIMANCHE
José Bénazéraf : Brantôme 81 : vie de dames galantes (1980), de José Bénazéraf, 17 h ; The French Love (1972), de José Bénazéraf, 19 h 30 ; J. B. L. (1975), de José Bénazéraf, 21 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Salle Garance
(01-42-78-37-29)
DIMANCHE
Cinéma du réel : Printemps (v.o. s. t. f. – en compétition internationale), de Valdas Navasaitis ; Les Enfants de la colère (1996, v.o. s. t. f. – en compétition internationale), de Mikael Wiström, 14 h 30 ; Treize (1996, v.o. s. t. f. – en compétition internationale), d'Ewa Borzecka ; Rives lointaines (1996, v.o. s. t. f. – en compétition internationale), de Volker Koepp, 17 h 30 ; La Grande Route postale (1996, v.o. s. t. f. – en compétition internationale), de Bernie Ijdis, 20 h 30 ; Cinéma du réel – petite salle : La Sorcière ou le Collier de la reine (1996), de Thierry Augé ; Ouvert pendant les travaux (1996), de Bernard Mangiante, 14 h ; Krats (1963, v.o. s. t. f. – A la rencontre des pays baltes), d'Aivars Freimanis et Ivars Seleckis ; Rudens Sniegas (1992, v.o. s. t. f. – A la rencontre des pays baltes), de Valdas Navasaitis ; Errance dans un temps suspendu (1993, v.o. s. t. f. – A la rencontre des pays baltes), de Rimvydas Leipus ; Zone interdite (1975, v.o. s. t. f. – A la rencontre des pays baltes), d'Hercs Frank, 17 h ; Souvenirs de Bosnie (1996), d'Edina Ajrulovski ; Grandeur et miniature de la Bosnie Herzégovine (1996), d'Emmanuel Jespers, 20 h ; Cinéma du réel – Studio 5 : Dans les fils d'argent de tes robes (1996), d'Amalia Escriva ; Amor fati, acte 1 (1996), de Sophie Kotanyi, 14 h ; Tableaux d'une intimité (1996), de Judith du Pasquier ; La Passion de l'Imam Hossein (1996), de Soheila Haghdoost, 17 h ; Le Vieil homme et la terre (1965, v.o. s. t. f. – A la rencontre des pays baltes), de Robertas Verba, 20 h ; Une vie (1972, v.o. s. t. f. – A la rencontre des pays baltes), de Hercs Frank ; Nous n'avons peur d'aucun ennemi (1978, v.o. s. t. f. – A la rencontre des pays baltes), d'Edmundas Zubavicius ; La Constellation des tirailleurs (1982, v.o. s. t. f. – A la rencontre des pays baltes), de Juris Podnieks, 20 h.
LUNDI
Cinéma du réel : Chinchilla Dry (1996, v.o. s. t. f. – en compétition internationale), d'Andrew Wiseman, Richard Keddie ; Meddo (1996, v.o. s. t. f. – en compétition internationale), de Tamas Almasi, 14 h 30 ; Travail et travail (1996, v.o. s. t. f. – en compétition internationale), de Fuad Afravi ; Musiques en mouvement (1996, v.o. s. t. f. – en compétition internationale), d'Elizabeth Waelchli, Axel Brandt, 17 h 30 ; Le Rêve qui demeure (1996, v.o. s. t. f. – en compétition internationale), de Leopold Lummerstorfer, 20 h 30 ; Cinéma du réel – petite salle : Des contes inachevés de Jérusalem (1996, v.o. s. t. f. – A la rencontre des pays baltes), d'Arunas Matelis ; De la vie des elfes (1996, v.o. s. t. f. – A la rencontre des pays baltes), de Janina Lapinskaite ; La Boite noire (1994, v.o. s. t. f. – A la rencontre des pays baltes), d'Algimantas Maceina, 14 h ; Rêves et destinées (1961, v.o. s. t. f. – A la rencontre des pays baltes), de Viktoras Starosas ; Les Rêves des centenaires (1969, v.o. s. t. f. – A la rencontre des pays baltes), de Robertas Verba ; Il faut s'arrêter un jour (1989, v.o. s. t. f. – A la rencontre des pays baltes), de Kestutis Vaisvila ; le Rite (1991, v.o. s. t. f – A la rencontre des pays baltes), de Rimantas Gruodis ; le Courrier (1995, v.o. s. t. f. – A la rencontre des pays baltes), de Laila Pakalnina ; la Terre des aveugles (1992, v.o. s. t. f. – A la rencontre des pays baltes), d'Audrius Stonys, 17 h ; Voyage à travers la brume (1973, v.o. s. t. f. – A la rencontre des pays baltes), de Henrikas Sablevicius ; le Bac (1994, v.o. s. t. f. – A la rencontre des pays baltes), de Laila Pakalnina ; Dix minutes avant le vol d'Icare (1990, v.o. s. t. f. – A la rencontre des pays baltes), d'Arunas Matelis ; Survol des champs bleus (1996, v.o. s. t. f. – A la rencontre des pays baltes), d'Audrius Stonys ; Les Arpents d'Evald (1994, v.o. s. t. f. – A la rencontre des pays baltes), de Kersti Uibo, 20 h ; Cinéma du réel – Studio 5 : Chronique de Lettonie (v.o. s. t. f. – A la rencontre des pays baltes), ; A la fête (1970, v.o. s. t. f. – A la rencontre des pays baltes), de Robertas Verba ; Le Dernier Eté à la ferme (1971, v.o. s. t. f. – A la rencontre des pays baltes), de Robertas Verba ; La Lassitude du laboureur (1982, v.o. s. t. f. – A la rencontre des pays baltes), de Juri Muur et Enn Sade, 14 h ; Synti (v.o. s. t. f. – compétition internationale), de Susanna Helke, Virpi Suutari ; Je suis la fille de ma mère (1996, v.o. s. t. f. – en compétition internationale), de Seyhan Derin, 17 h ; Chronique de Lettonie (v.o. s. t. f. – A la rencontre des pays baltes), ; L'Echo des chants (1969, v.o. s. t. f. – A la rencontre des pays baltes), de Juri Muur ; Surale (1990, v.o. s. t. f. – A la rencontre des pays baltes), de Renita Lintrop et Hannes Lintrop ; Les Femmes de Kihnu (1973, v.o. s. t. f. – A la rencontre des pays baltes), de Mark Soosaar, 20 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles
(01-44-76-62-00)
DIMANCHE
Agnès Varda programme, 13 à la douzaine : La Môme singe (1995, v.o. s. t. f.), de Xiao-Yen Wang, 14 h 30 ; La Fille seule (1995), de Benoît Jacquot, 16 h 30 ; Sans toit ni loi (1985), d'Agnès Varda, 19 h ; le Mariage de Maria Braun (1978, v.o. s. t. f.), de Rainer Werner Fassbinder, 21 h ; Une semaine de cinéma néerlandais à la Vidéothèque : la Nouvelle Mère (1996, v.o. sous-titres anglais), de Paula Van der Œst, 18 h ; Lap Rouge (1996), de Lodewijk Crijns ; Petite Sœur (1995, v.o. s. t. f.), de Robert Jan Westdijk, 20 h 30.
LUNDI
Une semaine de cinéma néerlandais à la Vidéothèque : DaDa (1994), de Piet Kroon ; Abel (1986, v.o. s. t. f.), d'Alex Van Warmedam, 20 h 30.
MARDI
Elles : Actualités Gaumont (1925), ; Coup de foudre (1982), de Diane Kurys, 14 h 30 ; Marguerite Duras interroge Jeanne Moreau (1965), de Roger Pic ; Les Amants (1958), de Louis Malle, 16 h 30 ; La Vie rêvée (1972), de Mireille Dansereau, 19 h ; Actualités Gaumont (1925), ; Anatomie d'un rapport (1975), de Luc Moullet et Antonietta Pizzorno, 21 h.

GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME

(01-47-03-12-50)
DIMANCHE
Les Rives du fleuve (1991), d'Eric Pauwels, 14 h 30 ; Echecs (1972), d'Edmond Bernhard, 17 h.

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

SAMEDI 8 MARS

TF 1

20.45

VOUS NE RÊVEZ PAS !
Divertissement présenté par Nagui (140 min). 821801
Pour cette soirée spéciale « Journée de la femme », Nagui sera entouré d'un public exclusivement féminin.

23.05

HOLLYWOOD NIGHT
Dans les griffes d'une blonde.
Téléfilm Δ d'Alan Roberts, avec Harry Hamlin, Steven Railback (95 min). 4594330

0.40 Formule F 1. Magazine.

1.35 Formule foot. Magazine. 28e journée du Championnat de D1. 1.50 et 2.30 TF 1 nuit. 2.05 Les Rendez-vous de l'entreprise. Magazine. 2.40 Histoires naturelles. Documentaire. Faire les moores ou la chasse aux grouses (rediff.). 3.30 Musique. Concert. 3.40 F1 à la Une. Grand Prix d'Australie à Melbourne. 3.55 *Spécial sport.* En direct de Melbourne. Grand Prix d'Australie de F 1. 5.45 Podium F 1 (15 min).

France 2

20.50

ÉTONNANT ET DRÔLE
Divertissement présenté par Patrick Sébastien
Invités : Gérard Hernandez, Michel Galabru, Annie Pujol, Laurent Baffie, Laurent Ruquier, Karen Cheryl, Michel Muller, Albert Meslay... (145 min). 88383205

23.15

ADIEU PAULO
Hommage à Paul Préboist (65 min) 8360866

0.20 Journal, Bourse, Météo.
0.35 La 25e heure. Joe et Maxl (80 min). 1294625
Au décès de sa mère, une jeune femme, Maxi, décide de faire un film sur son père afin de mieux le connaître.

1.40 Bouillon de culture. Magazine (rediff.). 3.00 Les Z'amours. 3.30 Pyramide. 4.05 Chip et Charly. Le portrait de Fafnir. 4.25 De singe en singe. Documentaire. 4.55 Taratata (rediff., 90 min).

France 3

20.50

DOCTEUR SYLVESTRE
Un esprit clairvoyant.
Série d'Igaal Niddam, avec Jérôme Anger, Maria Pacôme (95 min). 423311
Le docteur est plongé dans l'irrationnel, la magie, la surperstition et la voyance.

22.25

LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE
Documentaire de Jamie Doran.
Sexpionnage, le piège de velours (60 min). 9208205
Les services secrets soviétiques se sont dotés d'un nouveau service lorsque Lénine confia à Dzerzinsky le soin de recruter des milliers de jeunes femmes afin de les utiliser comme piège sexuel.

23.25 Journal, Météo.

23.50 Musique et compagnie. 0.50 Matlock. Série. Gigolo. 1.40 Musique graffiti. Magazine (15 min).

Arte

20.45

L'AVENTURE HUMAINE : DEUXIÈME REGARD
Documentaire d'Axel Engstfeld.
[1/3] Samoa : rondeurs polynésiennes (1996, 60 min). 6574427
Sur les traces de Robert Flaherty et de ses films polynésiens comme Moana *et* Tabou.

21.45

L'AVOCAT
Saisie surprise.
Série de Werner Masten, avec Manfred Krug, Michael Kausch (45 min). 898446

22.30 *Metropolis. Magazine. Portrait :* Kinky Friedman ; Essai : la lettre ; Enzensberger et les mathématiques ; Tage Anderson ; L'évènement ; L'agenda culturel européen (60 min). 89088
23.30 Music Planet : Jazz collection : Billie Holiday. Documentaire de Philippe Koechlin (55 min). 84359
0.35 Pierre qui roule. Téléfilm de Marion Vernoux, avec Marianne Denicourt (1991, 90 min). 4728199
2.15 Cartoon Factory. (rediff., 35 min).

M 6

20.45

AU-DELÀ DU RÉEL : L'AVENTURE CONTINUE
Serie (170 min). 92797427
Un saut dans le temps O
Orbre et obéissance O
Le parasite Δ
« Ceci n'est pas une défaillance de votre téléviseur, ne cherchez pas a régler l'image... » Aux frontières du réel *disparaît jusqu'à la rentrée prochaine. Après trois épisodes en avant-première de la quatrième saison, les agents spéciaux du FBI Dana Scully et Fox Mulder laissent leurs places dans* Les Samedis fantastiques à Au-delà du réel : l'aventure continue *pour un nouveau cycle de 22 épisodes.*

23.35 Irrésistible Force. Téléfilm de Kevin Hooks, avec Stacy Keach (85 min). 3174798
1.00 Rock express. Magazine. Courtney Love - Bush - Helmet (30 min). 6579915

1.30 La Nuit des clips (380 min).

Canal +

20.35

AU NOM DE TOUTES LES FEMMES
Téléfilm de Paul Shapiro, avec Dana Delany, Rod Steiger (90 min). 207021

22.05 Flash d'information.
22.15 Jour de foot. Magazine.

23.00

XY
Film de Jean-Paul Lilienfeld, avec Clémentine Célarié (1995, 99 min). 7355934

0.40 Le Point de rupture ■ Film d'A. Drazan (1994, v.o., 105 min). 1446118
2.25 Necronomicon ■ *Film de Christophe Gans, Shu Kaneko et Brian Yuzna* (1993, 95 min). 68769644
4.00 Taxandria ■ Film de Raoul Servais (1995, 80 min). 5984828
5.20 Les Apprentis ■ ■ *Film de Pierre Salvadori* (1995, ♦, 97 min). 7734267

Radio

France-Culture

20.45 Fiction. Nouveau Répertoire dramatique : Entretien avec l'auteur ; 20.55 Le Temps des chiens, d'Eric Chantelauze ; 22.08 Nouvelle. Désir en novembre.
22.35 Musique : Opus. Naissance d'un opéra.

0.05 Tard dans la nuit. Le Gardien du cimetière, de Jean Ray. L'Etrange Orchidée, de Herbert George Wells. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Opéra. Vénus, opéra en trois actes op. 32, de Schoeck.
22.45 Entracte.
23.07 Le Bel Aujourd'hui. Festival Présences 97.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Haydn à Esterhazy.

22.30 Da Capo. Sandor Vegh. *0.00* Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

21.30 Télécinéma. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Les Beaux Joueurs (France 2 du 25/01/97).
0.00 Bon Week-End.

Planète

21.30 Léonard évincé.
21.55 La Marche des héros.
22.45 Paglop.
23.00 Cyberville.
23.50 L'Ours noir d'Amérique.

Animaux

21.00 Monde sauvage. Le plus bel oiseau du monde.
21.30 La Vie des zoos.
22.00 Jour d'hiver.
23.00 Faune ibérique. Les petits tueurs.
23.30 Faune vénézuélienne. Mon amie la loutre.
0.00 Monde sauvage.

Paris Première

20.30 Golf : Skins Game. Enregistré à La Quinta en Californie le 01/12/96.
22.00 Kat Onoma.
22.30 Nova. Magazine.
23.25 Depeche Mode. Enregistré lors du "Devotional Tour".
0.25 La Semaine du J.T.S.
0.50 Manu Dibango : silences.

France Supervision

20.30 Les Cahiers retrouvés de Nina Vyroubova (90 min). 51189595
22.00 Cap'tain Café. Magazine.
23.00 Georgie Fame en concert. A l'Arthur's Club de Genève (55 min). 31179885
23.55 Superglisse. Magazine.
0.50 De singe en singe (60 min).

Ciné Cinéfil

20.45 Le Club. Leslie Caron.
22.00 Hollywood Forever.
23.00 La Chambre noire (The Black Room) ■ Film de Roy William Neill (1935, N., v.o., 65 min). 6732934
0.05 Harvey ■ Film d'Henry Koster (1950, N., v.o., 105 min). 80245118

Ciné Cinémas

20.40 Bouvard et Pécuchet. Téléfilm de Jean-Daniel Verhaeghe, avec Jean-Pierre Marielle [2/2] (90 min). 6195798
22.10 Les Films américains de 1996. Les comédies dramatiques ; Les comédies.
23.00 Coup de foudre ■ ■ *Film de Diane Kurys* (1982, 110 min). 34055798

Série Club

20.45 La Caverne de la rose d'or. Téléfilm de Lamberto Bava, avec Alessandra Martines, Mario Adorf [2/2].
22.20 Code quantum. Coiffée au poteau.
23.10 Les Aventures du jeune Indiana Jones. Verdun, septembre 1916.
0.00 Mission impossible. Nicole.

Canal Jimmy

21.00 V.R.5. Prisonnière.
21.45 *Friends.* Celui qui embrassait mal.
22.10 Chronique californienne. Magazine.
22.15 T'as pas une idée ? Valérie-Anne Giscard d'Estaing.
23.15 Le Fugitif.
0.05 La Puissance et la Gloire.

Festival

20.30 Les Grands Simenon : Quartier nègre. Téléfilm de Pierre Koralnik, avec Tom Novembre (100 min). 26375885
22.10 *V comme Vengeance.* Une table pour six. Téléfilm de Gérard Vergez, avec Sabine Haudepin *(85 min).* 75817345
23.35 Le Voyageur. Auto-escamotage (25 min).

Voyage

20.30 et 23.30 Best of de L'heure de partir. Magazine. L'hôtellerie.
21.00 Suivez le guide. Magazine. L'aileron de requin - Glasgow - Italie.
22.55 Mémoire de palace.
23.00 A l'horizon. Allemagne.

Téva

20.30 Téva débat. Magazine. Homme, femme égaux devant l'exploit.
20.55 Cadillac blues. Téléfilm de Sharon Miller, avec Connie Sellecca [1/2 et 2/2] (185 min). 598523359

Eurosport

20.00 Tennis. En direct. Tournoi de Rotterdam (ATP). Demi-finales (120 min). 621595
22.00 Football. L'Open de Tennis' Ballon.
23.00 Arts Martiaux. Les Moines Shaolin.

Muzzik

21.00 Salzbourg, une utopie
21.55 Giovanna d'Arco. Opéra de Giuseppe Verdi. Mise en scène de Werner Herzog et Henning von Gierke. dir. Riccardo Chailly (145 min). 5014359

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 19.30 Inside Asia. 20.00 World Business this Week. 20.30 Computer Connection. 21.00 Larry King Live. 22.30 Best of Insight. 23.00 Early Prime. 23.30 World Sport. 0.00 *World View (30 min).*

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, *avec, en soirée :* 19.45 et 22.45 Correspondent. 20.30 et 0.30 Prisma. 21.10 Sport. 21.20 et 1.40 Style. 21.50 Mag P. E. 22.15 Sport. 23.15 Alpe Adria. 23.45 et 1.46 Business Weekly.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.30 et 22.30, 23.30, 0.40Le Grand Journal. 19.45 et 0.15 Box office. 20.13 Nautisme. 20.40 et 0.45 Emploi. 20.56 Découvertes. 21.10 Ça c'est passé cette semaine. *21.26 Automobile. 21.40* D'une semaine l'autre. 22.12 Place aux livres. 22.45 Vivre avec. 23.15 Press club (15 min).

LES CODES DU CSA
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

DIMANCHE 9 MARS

TF 1

16.50 Disney Parade.
18.00 Vidéo gag.
18.30 30 millions d'amis.
19.00 7 sur 7. Magazine. *Invitées : Simone Veil* et Elisabeth Guigou (55 min). 32183
19.55 Chiffres à la Une. Jeu.
20.00 Journal. L'image du sport, Tiercé, Météo.

20.45

DOUBLE DÉTENTE ■
Film O de Walter Hill, avec Arnold Schwarzenegger, James Belushi (1988, 110 min). 842170
Action, humour, bagorres et deux acteurs aux tempéraments opposés.

22.35 Ciné dimanche. Les films dans les salles.

22.45

JEUX D'ADULTES
Film O d'Alan J. Pakula, avec Kevin Kline, Mary Elizabeth Mastrantonio (1992, 110 min). 4986915

0.35 et 2.20, 3.05 TF 1 nuit.
0.45 Musique en France : Module 4. Concert. Œuvres de Schubert, Bartok, Bach, Martucci (95 min). 8932855

2.30 Cas de divorce. Série. Ferrault contre Duliège. 3.15 et 3.40, 4.35, 5.10 Histoires naturelles. *Documentaire* (rediff.). 5.00 Musique (10 min).

France 2

16.50 National Geographic : L'île des ours géants. Documentaire (60 min). 1413625
17.50 Stade 2. Magazine. *Spécial femmes. Invitée : Marie-José Perec.*
18.50 Déjà dimanche.
19.30 Déjà le retour. Invités : Clémentine Célarié et Alain Ducasse.
20.00 Journal.

20.50

GERMINAL ■ ■ ■
Film de Claude Berri, avec Renaud, Gérard Depardieu
[1/2] (1993, 85 min). 372422
[2/2] (85 min). 214373
Fidélité à l'intrigue bouillonnante du livre, mouvement continuel d'une mise en scène fascinante par son style de vérité du passé historique, fusion des événements et des personnages, vision dramatique et bouleversante des scènes de foule et de grève, admirable interprétation.

23.45 Journal, Bourse, Météo.
0.00 Musiques au cœur... [2/2] Hommage à James *Levine, chef d'orchestre,* directeur artistique du Metropolitan Opera de New York. (75 min). 2938881
1.15 Le Corbusier. Documentaire

2.15 Savoir plus santé (rediff.). 3.15 Polémiques (rediff.). *4.00* Aux marches du palais. Documentaire. 4.15 La Compète. Menaces. 4.30 Stade 2 (rediff., 55 min).

France 3

17.50 Corky, un ado pas comme les autres. Série. Un héros ordinaire.
18.45 Y'a pire ailleurs.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.02 Météo.
20.10 Mister Fowler, brigadier-chef. Série. Fausse route.

20.50

INSPECTEUR DERRICK
Série de Helmut Ashley, avec Horst Tappert
Une seconde vie.
Soif de vérité (130 min). 53261354

23.00 Dimanche soir. Invité : Gilles de Robien.
23.45 Journal, Météo.

0.05

L'AIGLE DES MERS ■ ■
Film de Michael Curtiz, avec Errol Flynn, Claude Rains (1940, N., v.o., 130 min). 3230403
En 1585, le roi d'Espagne Philippe II prépare l'invasion de l'Angleterre avec une puissante flotte, « l'invincible Armada ». Un conseiller de la reine Elisabeth est un traître. Mais un capitaine corsaire britannique est tout dévoué à la souveraine.

2.15 Musique graffiti. Magazine. Nel aspro mio dolor, Ergite amor, de Scarlatti, par Monserrat Caballé, soprano et Manuel Burgueras, pianiste (20 min).

La Cinquième

16.55 Le Sens de l'Histoire. Documentaire. *De Gaulle-Adenauer : un pont sur le Rhin.*
18.25 Va savoir. Larressingle - El Gringo. 18.50 Le Journal du temps.

Arte

19.00 Cartoon Factory. Dessins animés.
19.30 Maestro : Sergiu Celibidache répète Fauré. Concert. (60 min) 9183
20.30 8 1/2 Journal.

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : FOU DE MOTO – UNE CHEVAUCHÉE AMÉRICAINE
Proposée par Antoinette Spelmann et Chantal Bernheim.

20.45 Les Anges de l'enfer ■ *Film de Daniel Haller,* avec John Cassavetes, Mimsy Farmer (1967, v.o., 80 min). 922880
22.05 Pur-sang. Documentaire de Steven Duples (1995, 15 min). 7084538 *Divers clans de motards à New-York.*
22.20 Mad(e) in USA. Bike Week à Daytona. Documentaire d'Albert Knechtel (1994, 30 min). 481354
22.50 Moto-vitesse, moto-zen. Documentaire d'Etienne Sauret (1992, 50 min). 3388793
23.45 She Lives to Ride. Documentaire d'Alice Stone (1994, 55 min). 166002 *Un point de vue féminin sur la moto.*
0.40 Scorpio Rising. *Film documentaire de Kenneth Anger, avec* Bruce Byron, Johnny Sapienza (1962-1964, v.o., 30 min). 3869403
1.10 Metropolis (rediff., 60 min). 4990749
2.10 La Panthère rose (rediff., 25 min).

M 6

16.30 L'Exilé. Série. Mariage noir.
17.15 Ophélie Show (rediff.).
19.00 Drôle de chance. Série. Zones d'ombre.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 E = M 6.
20.35 Sport 6.

20.45

ZONE INTERDITE
Magazine présenté par Patrick de Carolis. Peut-on guérir de l'asthme ? ; Les femmes forçats d'Arizona ; fans à la folie (125 min). 461354

22.50

CULTURE PUB
Magazine présenté par Christian Blachas. Le grand retour de la couleur *(35 min).* 5605625

23.25 Rebecca. Téléfilm □ d'Alex Perry, avec Anita Rinaldi (90 min). 4122373
0.55 Sport 6. Magazine (rediff.).
1.10 Best of 100 % nouveautés.

2.10 Barbra Streisand. Documentaire. 3.00 Turbo. Magazine (rediff.). 3.30 Girls de Paris. Documentaire. 4.25 Jazz 6. Magazine (rediff.). 5.20 Hot forme. Magazine (rediff.). 5.50 Mister Biz. Magazine (rediff., 25 min).

Canal +

17.00 Caméra sauvage. Documentaire (45 min). 17422
▶ En clair jusqu'à 18.00
18.00 Le Maître des éléphants ■ Film de Patrick Grandperret (1995, 95 min). 389606
▶ *En clair jusqu'à 20.30*
19.35 Flash d'information.
19.45 Ça cartoon.

20.15

FOOTBALL
En direct. 28e journée du Championnat de France : *Monaco-Auxerre.* 20.30 Coup d'envoi ; A la mi-temps, le journal du foot (120 min). 4589538

22.30 Flash d'information.

22.35

L'ÉQUIPE DU DIMANCHE
Magazine présenté par Thierry Gilardi (149 min). 8268063

1.05 La Loi du plus fort (Only the Strong) *Film de Sheldon Lettich* (1993, 100 min). 1705039
Cela ressemble aux plus mauvais films qui ont été tournés sur des héros de kung-fu et autres.
2.45 Surprises (15 min).

Radio

France-Culture

20.35 Le Temps de la danse. La 9e Biennale de danse du Val-de-Marne.
21.00 Atelier de création radiophonique. Memento libri, par René Farabet.
22.25 Poésie sur parole. Omar Khayyam.
22.35 Musique : Le Concert. Musique traditionnelle chinoise.

0.05 Clair de nuit. Tentatives premières : La littérature au parloir ; Rub a dub dub ; Rémanences : Peuples en coques ; Des mots dans le vent, poème radiophonique ; La durée du oui : Satie-Tati-Kaki 1. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.05 Voix souvenirs. Germaine Cernay, mezzo-soprano.
21.00 Table d'écoute.
22.30 Transversales. 1. Déclic : Madame de Shanghai pour trois flûtes et sons mémorisés, de Luc Ferrari. - 2. Les Magiciens de la Terre : Œuvres traditionnelles *du Soudan, d'Inde du Nord.* - 3. Chansons : Elisabeth Wiener, voix et accordéon. - 4. Le jazz probablement : Un drame musical instantané ou l'art de l'esquive musicale.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.00 Soirée lyrique. Hippolyte et Aricie, tragédie lyrique en cinq actes, de Rameau, par les Arts florissants, dir. William Christie.

23.05 Les Soirées de Radio-Classique. Portrait de Lorraine Hunt, soprano. Œuvres de Britten, Fauré, Haendel. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

19.30 Journal (RTBF).
20.00 Sept sur sept.
21.00 Temps présent.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Un monde sans pitié ■ Film d'Eric Rochant (1989, 85 min). 10055538

Planète

20.35 ▶ Juan Manuel Fangio.
21.30 Maroc, corps et âmes. [10/11] Airs en terre berbère.
21.55 Les Classes.
23.20 Dernier Coup de pinceau.
23.55 Insoumis, mémoires de prêtres ouvriers.
0.50 Musique sous influence (50 min).

Animaux

20.00 et 2.00 Pukeko.
20.30 et 2.30 Le Lévrier Greyhound. Magazine.
21.00 Monde sauvage. La jungle malaisienne.
21.30 Le Vagabond. Le braconnier.
22.00 Aventure humaine. Orca.
23.00 Beauté sauvage. L'Afrique des animaux.
23.30 Animaux musiciens.
0.00 Monde sauvage. *Les animaux de la toundra, le retour* (30 min).

Paris Première

20.30 Top Flop. Magazine.
21.00 Le Festin de Babette *(Babettes* Gaestebud) ■ ■ Film de Gabriel Axel (1987, v.o., 100 min). 31824828
22.40 High Steppers Brass Band. Concert. Enregistré au festival Jazz à Vienne en juillet 1995 (50 min). 75474606
23.30 Eco, écu et quoi ?
0.00 Kat Onoma.

France Supervision

20.30 La Khovantchina. Opéra de Moussorgski. Dir. Valery Gergiev. Enregistré au Théâtre Marlinski de Saint-Pétersbourg *(210 min).* 31210731
0.00 Wynton Marsalis. Trompettiste américain.
0.50 London Brass (60 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Harvey ■ Film d'Henry Koster (1950, N., v.o., 100 min). 8137712
22.10 Pour que les autres vivent (Seven Waves Away) ■ Film de Richard Sale (1956, N., v.o., 100 min). 65898606
23.50 Et vint le jour de la vengeance ■ Film de Fred Zinnemann (1964, N., 120 min). 21983624

Ciné Cinémas

20.40 Un papillon sur l'épaule ■ ■ Film de Jacques Deray (1978, 95 min). 2429731
22.15 Le Bazaar de l'épouvante ■ Film de Fraser C. Heston (1993, v.o., 120 min). 76702335
0.15 Revenge Film de Tony Scott (1989, v.o., 120 min). 12812710

Série Club

20.45 La famille Addams. Rencontre du 33e type.
21.15 Colonel March. Le vœu du silence.
21.40 Sherlock Holmes. Le bébé mène l'enquête.
22.05 Chasse au crime. Le cadavre du Bois de Boulogne.
22.20 Code quantum. *Y a-t-il une vie après le viol ?*
23.10 Les Aventures du jeune Indiana Jones. Afrique Orientale allemande, décembre 1916.
0.00 Mission impossible. Illusion.

Canal Jimmy

20.30 Dream On. L'étudiante.
20.55 Le Meilleur du pire. Le flop des sports d'hiver à la fin des années 80.
21.30 Absolutely Fabulous. Joyeux anniversaire.
22.00 La Semaine sur Jimmy.
22.10 New York Police Blues. Les innocents.
23.00 Destination séries. Star Trek, "dernier contact".
23.30 Friends. Celui qui embrassait mal.
23.55 Batman.
0.45 Dancing in the Street. [1/10] Whole Lotta Shakin.

Festival

20.30 Les Peupliers de la prétentaine. Téléfilm de Jean Herman, avec *Jacques Alric* (115 min). 44397977
22.25 Le Boulanger de Suresnes. Téléfilm de Jean-Jacques Goron, avec Jean-Marc Thibault, Catherine Rouvel (95 min). 93529002

Téva

20.55 Ma Pavlova. Ballet. Chorégraphie de Roland Petit (70 min). 501788199
22.05 L'Amant de ma sœur. Téléfilm de Pierre Mondy, avec Karine Viard (80 min). 502226373
23.25 Téva spectacle (90 min).

Voyage

20.30 et 23.30 Best of de L'heure de partir.
21.00 Suivez le guide. Fundi requins - Cambodge.
22.55 Levez l'encre. Magazine. Chronique de Michel Polac.
23.00 A l'horizon. Bali.
23.25 Les Clés du luxe. Chronique de Macha Béranger (35 min).

Eurosport

13.30 Athlétisme. En direct. Championnats du monde indoor à Paris-Bercy (270 min). 40847539
19.30 Tennis. Tournoi de Rotterdam. Finale.
21.00 Tennis. En direct. Tournoi de Scottsdale (EU). Finale du tournoi (120 min). 107538
23.00 Boxe (60 min).

Muzzik

21.00 Les Açores de Madredeus.
21.45 Le Journal de Muzzik.
22.15 Puccini. Téléfilm de Tony Palmer, avec Robert Stephens *(115 min).* 400118
0.10 Recollections. Art Blakey et Kenny Drew.

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Report. 22.30 Best of Insight. 23.00 Early Prime. 23.30 World Sport. 0.00 World View. *0.30 Style with Elsa Klensch. 1.00* Diplomatic Licence. 1.30 Earth Matters. 2.00 Prime News.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45 et 22.45 Euro 7. 20.35 et 0.20 Visa. 20.45 et 0.30 Alice. 21.20 Alpe Adria. 21.35 Style. *21.45 et 23.45 Business Weekly.* 22.15 Sport. 23.15 No Comment. 1.20 Labnews. 1.40 Odeon (20 min).

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.30 et 22.30 le Grand Journal. 20.12 L'Hebdo du monde. 21.11 En l'an 2000. 21.38 et *0.48 Photo hebdo. 21.41 et 0.15* Box office. 21.56 Mode. 22.12 La Vie des idées. 22.26 et 23.26 Planète info. 22.40 et 23.40, 0.40 Sports. 23.12 *Police justice.* 23.45 Décideur. 0.12 Reportages. 0.15 Box office. 0.45 Multimédia (8 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Havana. Film de Sydney Pollack (1990, 150 min), avec Robert Redford. *Comédie dramatique.* 23.00 La Maison des otages. Film de Michael Cimino (1190, 105 min), avec Mickey Rourke. *Policier.* 1.00 Litan. Film de Jean-Pierre Mocky (1981, 85 min), avec Marie-José Nat. *Fantastique.*

TMC

20.35 Quand la Panthère rose s'emmêle. Film de Blake Edwards (1976, 105 min), avec Peter Sellers. *Comédie policière.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
DIMANCHE 9 - LUNDI 10 MARS 1997

Le dernier des Cheddar

par Pierre Georges

AH ! CELA ne s'arrange pas ! Dernières nouvelles de l'homme de Cheddar, un humain ayant vécu il y a 9 000 ans, en plein âge de pierre, quelque part dans ce qui n'était pas encore le Somerset. On vient de trouver à ce pensionnaire du Muséum d'histoire naturelle de Londres un descendant en ligne directe. Un descendant en chair et en os qui, dans les dîners en ville, pourra se vanter désormais d'être le recordman mondial de l'arbre généalogique.

La nouvelle est fort sérieuse. Et elle fait, ce samedi, la « une » du *Guardian*. A droite, la photographie d'un crâne en parfait état de crâne. Avec notamment de sérieuses quenottes, bien pointues, aiguisées, qui attestent que l'*Homo Cheddar*, retrouvé en 1903 dans une grotte, avait un goût prononcé pour le steak d'ours, de loup ou de cerf *al dente*. A droite, en médaillon, la bobine, hilare, d'un homme de quarante-deux ans, Adrian Targett, professeur d'histoire justement rattrapé par sa propre histoire.

Quel rapport entre les deux, entre le fossile et l'enseignant ? C'est tout simple. Sur une molaire du squelette, des scientifiques ont trouvé des fragments d'ADN. Le professeur Bryan Sykes, de l'Institut de médecine moléculaire de l'université d'Oxford, a eu alors une idée saugrenue : il a prélevé, sur une vingtaine de volontaires appartenant à des familles établies depuis des générations dans la région, des échantillons d'ADN.

Le résultat ne se fit pas attendre. Et, comme dit le professeur, *« nous en restâmes sans voix »*. L'ADN de l'un, *Homo Cheddar*, correspondait à l'ADN de l'autre, Adrian Targett. Sans l'ombre d'un doute, sans l'ombre *« d'un si ou d'un mais »*, précisera le professeur Sykes. *« Nous sommes sûrs à 100 % que les deux hommes sont de la même famille, reliés par la lignée féminine de l'homme de Cheddar. »*

Il fallut donc annoncer, avec ménagement, à Adrian Targett cette découverte essentielle : pour album de famille, voir Muséum ! Il s'en déclara *« bouleversé »*. Son épouse Catherine, autrement pragmatique ou moqueuse, commenta ainsi la gloire nouvelle de l'époux : *« Peut-être cela explique-t-il pourquoi il aime ses steaks bleus ! »*

L'affaire pourrait s'arrêter là. Sauf que dans la longue lignée des Cheddar-Targett, un drame se prépare. En effet, Adrian Targett se trouve être fils unique et n'avoir pas d'enfants ! Neuf mille ans d'arbre généalogique pour s'achever ainsi, est-ce bien raisonnable ? La science, qui peut tout, devrait s'offrir une exception. Vite, vite, cloner le dernier des Cheddar !

Pour autant, en ce 8 mars, comment n'avoir pas une pensée émue pour la femme de Cheddar. Voilà bien l'injustice avérée. De quoi s'agit-il en l'espèce ? D'une *« lignée féminine »*. De quoi parle-t-on ? De deux hommes. Même la science n'arrive pas à instaurer la parité des mérites ! On sait tout de l'homme de Cheddar. Et rien de celles qui furent, l'une, sa mère, l'autre, sa femme, et qui ne contribuèrent pas peu au patrimoine génétique et à la survie de l'espèce. Comment vivaient-elles ? Furent-elles en permanence consignées à la caverne ? Pourquoi ne passèrent-elles point à la postérité ? L'homme de Cheddar, un jour de disette, les aurait-il mangées ? Neuf mille ans après, la question reste d'actualité !

L'« eurogrève » a mobilisé les salariés de Renault contre la fermeture du site de Vilvorde

Les usines belges des autres constructeurs automobiles ont aussi débrayé pendant une heure

LES SYNDICATS de Renault sont satisfaits des résultats de la première « eurogrève » qu'ils ont lancée, vendredi 7 mars : ils avaient appelé tous les sites européens du constructeur à débrayer une heure pour manifester contre la fermeture, en juillet, de l'usine de Vilvorde et la suppression en 1997 de 2 764 postes en France. *« Il y avait entre 18 000 et 20 000 personnes en grève sur les sites français de Renault* (environ 100 000 personnes), selon la CGT. *C'est une très forte mobilisation. »* Pour la CFDT, *« le mouvement a été suivi par 40 % à 60 % des salariés »*. La direction considère que la mobilisation est *« normale »* pour Renault.

Les sites les plus touchés par l'« eurogrève » sont les usines de mécanique, où la CGT reste majoritaire et où les mouvements sont traditionnellement les plus durs. Selon la direction, il y avait 36,1 % de grévistes à Choisy et à Cléon vendredi. Il y en avait eu 39,4 % au Mans, dont les ouvriers, qui étaient au chômage technique vendredi, avaient débrayé jeudi. C'est à Orléans que la participation à la grève a été la plus forte : 48 %. Pour la CFDT, qui base ses calculs essentiellement sur le personnel de production (et non administratif et d'encadrement), les taux de participation dans ces sites sont supérieurs.

Dans les usines de montage, la situation est plus diversifiée. A Douai (Scenic), la participation n'a pas été très élevée : de 27 % par les équipes du matin et de 35,3 % dans la journée pour la direction, de 500 personnes seulement pour la CFDT. *« Il y a beaucoup d'intérimaires à Douai. De plus, FO, qui y est majoritaire, a mis un certain temps avant d'appeler à la grève »*, explique-t-on à la CFDT. A Flins (Clio et Twingo), qui était au chômage technique vendredi, mais qui avait appelé à la grève jeudi, *« il n'y a rien eu »*, selon la direction. Pour la CGT, 2 000 personnes ont débrayé jeudi.

A Sandouville (Safrane, Laguna), le taux de participation à la grève calculé par le siège s'est élevé à 26,4 %. Pour la CGT, il a été de 40 %. C'est à Maubeuge que le taux de participation a été le plus faible, 3,4 % selon la direction, inférieur à celui du siège du quai du Point-du-Jour, à Boulogne-Billancourt (3,7 %). Des débrayages ont également eu lieu dans des succursales.

« Ce qui était intéressant dans ce mouvement, c'est qu'il y avait beaucoup de cols blancs – des ETAM (techniciens et agents de maîtrise) et des cadres, estime Emmanuel Couvreur, délégué central CFDT chez Renault. *Ils ont marqué leur désaccord avec la direction générale. »* Pour la direction, il n'y en avait pas plus que d'habitude : *« Ainsi au Mans 16 % des ETAM et 53 % des ouvriers ont fait grève, ce qui correspond à ce qu'on a d'habitude. »*

A Rueil, à la direction des études de Renault, le taux de grévistes s'est élevé à 26,1 %. Les ETAM de Rueil avaient été au printemps 1995 les premiers cols blancs de Renault à participer à un conflit social d'ampleur en faisant plus de trois semaines de grève. Ils revendiquaient une modification de l'organisation et de la nature même de leur travail.

ATTENTE CHEZ PSA

En Belgique, les salariés de Vilvorde ont arrêté tout travail depuis le 27 février, jour de l'annonce de la fermeture du site. L'industrie automobile belge (30 000 personnes) s'est jointe à l'« eurogrève » par solidarité. *« Les usines belges de Volkswagen, Volvo, Opel et Ford ont cessé toute activité pendant une heure »*, dit-on à la CFDT. Avec leurs confrères de Vilvorde, ils sont allés jeter une carcasse de Mégane pardessus les grilles de l'ambassade de France.

En Espagne, *« il y a eu plus de 90 % de grévistes »*, selon la CFDT. Selon la direction, le taux de participation était de 17,8 %. En Slovénie, enfin, il n'y a pas eu de débrayage : *« La grève politique y est interdite »*, explique Renault.

Par ailleurs, le groupe PSA n'a toujours pas présenté son plan social pour 1997. La direction a fait savoir qu'il serait comparable à celui de l'an dernier (environ 2 000 suppressions de postes). Il préfère probablement attendre que la situation se soit calmée chez Renault pour le présenter.

Virginie Malingre

La CGT métallurgie renouvelle ses instances

Première fédération du privé de la CGT, la métallurgie a tenu son 35e congrès, du 2 au 7 mars, à la Cité des sciences et de l'industrie à Paris. Placé sous le signe du renouvellement des hommes et du toilettage de ses statuts, le congrès a vécu au rythme de l'affaire Renault, déclenchée après l'annonce de la fermeture de l'usine de Vilvorde, en Belgique. Sur les 50 000 adhérents revendiqués par la fédération, 15 000 appartiennent au secteur automobile et une centaine de délégués issus de ce secteur ont participé aux travaux. Par ailleurs, la fédération a sérieusement révisé ses statuts. En votant son retrait de l'Union internationale syndicale des travailleurs de la métallurgie, qui dépendait de la Fédération syndicale mondiale, elle s'est mise en conformité avec le choix fait un an auparavant par la CGT, qui a quitté l'ex-internationale syndicale communiste, en décembre 1995. Elle pourra ainsi poser sa candidature à la Fédération européenne de la métallurgie, qui se montre très en pointe sur le conflit Renault en Belgique.

La déforestation de la planète se ralentit

Selon la FAO, ce sont les pays du Sud qui souffrent le plus de la diminution des espaces boisés

ROME
de notre correspondant

Notre planète continue de perdre ses forêts, mais le rythme de déforestation diminue. Tel est le constat établi par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à l'occasion de la réunion du comité des forêts qui se tiendra à Rome du lundi 10 au jeudi 13 mars. *« Il y a une amélioration. Nous allons dans la bonne direction mais il reste beaucoup à faire »*, a résumé David Harcharik, sous-directeur général de la FAO et responsable des surfaces boisées.

Chaque année, la déforestation se poursuit. mais à un niveau moins élevé puisque 11,3 millions d'hectares de forêts disparaissent chaque année contre 13,7 millions d'hectares au cours de la période 1980-1990. Il n'empêche qu'entre 1990 et 1995 l'équivalent de deux fois la superficie de l'Italie a été réduit à l'état de sols dénudés. Au total, pour cette période, on constate une perte de 56,3 millions d'hectares, soit une diminution de 65,1 millions d'hectares dans les pays en voie de développement, légèrement compensée par une augmentation de 8,8 millions d'hectares dans les pays développés.

En 1995, les forêts – qu'il s'agisse de forêts naturelles ou de plantations – occupaient 3,5 milliards d'hectares, soit 26,6 % de la totalité des terres émergées de la planète, à l'exclusion du Groenland et de l'Antarctique. Mais ce capital naturel continue d'être lentement grignoté au fil des ans, au rythme annuel de 0,65 % dans les pays du Sud, surtout dans les zones tropicales d'Asie et d'Océanie, où le taux atteint 0,98 %. Les plus grands ennemis de la forêt, outre le feu, les maladies, la pollution, phénomènes surtout recensés dans les zones développées, sont, selon M. Harcharik, la pauvreté et la pression démographique.

CONVERSION À DES « USAGES AGRICOLES »

Il n'est pas facile de déterminer avec précision quelles sont les zones les plus affectées par le phénomène de déboisement. On évoque la surexploitation commerciale en Afrique de l'Ouest, notamment en Côte d'Ivoire et au Nigeria, mais aussi le surpâturage et le bois de feu, ainsi que l'impérieuse nécessité de conquérir des terres cultivables par le défrichage.

La FAO estime qu'*« au cours des prochaines décennies, sous l'effet des pressions exercées pour accroître la production vivrière, la conversion des terres forestières à des usages agricoles devrait se produire dans de nombreux pays en développement, en particulier en Afrique subsaharienne et en Amérique latine »*. Le sommet mondial sur l'alimentation qui s'est tenu, l'automne dernier à Rome, a permis de calculer que 50 millions d'hectares de forêts seront nécessaires en l'an 2010 pour nourrir la population mondiale. *« Nous n'allons pas laisser les gens mourir de faim. Le déboisement est donc quelque chose de nécessaire »*, souligne Marc René de Montalembert, directeur au département des forêts de la FAO. En plus, les derniers calculs permettent de constater que la demande de produits forestiers ne cesse d'augmenter. Entre 1970 et 1994, la consommation mondiale de bois a progressé de 36 %.

Pourtant, tout n'est pas si noir. Dans les pays développés, la surface boisée s'est globalement agrandie. Il n'est pas rare aujourd'hui de voir des terres cultivées retourner à leur origine : des forêts. Dans le tiers-monde, le taux de croissance de la déforestation marque un ralentissement. Entre 1980 et 1990, la perte annuelle était de 15,5 millions d'hectares. Entre 1990 et 1995, elle n'est plus que de 13,7 millions d'hectares, soit un gain de presque 11,6 %. Ce qui permet à M. Harcharik de déclarer qu'il y a de l'*« espoir »*. D'autant que *« la mort généralisée des forêts d'Europe prédite par de nombreux spécialistes dans les années 80 ne s'est pas produite »*. Ce qui n'autorise cependant qu'un optimisme modéré, car beaucoup d'arbres des pays du Nord – s'ils sont restés debout – ont néanmoins perdu leur bonne santé. Celle-ci s'est sensiblement dégradée. Et, s'il s'est ralenti, le rythme de déforestation des pays du Sud reste préoccupant.

Michel Bôle-Richard

Alain Fourment a été élu président de la Société des personnels du « Monde »

LES CONSEILS d'administration de la Société des rédacteurs, de la Société des cadres et de la Société des employés du *Monde* se sont réunis, jeudi 6 mars. Ils ont élu, à l'unanimité, Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction, au conseil de gérance de la nouvelle Société des personnels du *Monde* dont la création avait été approuvée, en décembre 1996, par les assemblées générales des rédacteurs, des cadres et des employés.

Le conseil de gérance de la Société des personnels du *Monde* est donc désormais constitué. Il est composé de : Gérard Courtois (président de la Société des rédacteurs), Alain Fourment, Dominique Gallois (vice-président de la Société des rédacteurs), Serge Marti (vice-président de la Société des rédacteurs), Isabelle Naudin (présidente de la Société des employés) et Bernadette Santiano (présidente de la Société des cadres).

Le conseil de gérance s'est ensuite réuni et a élu Alain Fourment à sa présidence. A ce titre, il occupera le nouveau siège créé pour les actionnaires internes au conseil de surveillance de la SA Le Monde et réservé à la Société des personnels.

[Né le 13 mars 1939 à Caen (Calvados), Alain Fourment, diplômé du Centre de formation des journalistes (promotion 1962) et docteur en sciences de l'information, a commencé sa carrière à l'hebdomadaire *Toutes les nouvelles de Versailles* en 1963. Après avoir été secrétaire de rédaction à *L'Equipe* (1967), Alain Fourment est entré en novembre 1969 au *Monde*, dont il était le correspondant pour les Hauts-de-Seine et les Yvelines, comme secrétaire de rédaction. Après avoir dirigé le secrétariat de rédaction, il est nommé secrétaire général de la rédaction en 1988, puis rédacteur en chef adjoint en 1992. Il occupe, à nouveau, le poste de secrétaire général de la rédaction du *Monde* depuis 1994.]

Dans « Dossiers et documents » du mois de mars

LE PREMIER dossier du numéro de mars de *Dossiers et documents* fait le point sur « La guerre des monnaies ». Dans la « guerre économique » que se livrent les nations industrialisées, l'« arme » monétaire revêt une importance stratégique majeure. Mais les gouvernements peuvent-ils la maîtriser face à la force des marchés financiers de la planète ? L'ambition de l'euro est que ces derniers croient en la future monnaie unique pour rééquilibrer l'hégémonie monétaire du dollar et la concurrence du yen.

Le deuxième dossier est consacré aux « Pays émergents de l'Asie du Sud-Est ». Dans les sept pays (bientôt dix) qui forment l'Asean, vivent un demi-milliard de personnes et sont localisés les principaux gisements de croissance économique du monde. Mais, confrontés aux limites et aux impasses d'une croissance élevée, ces pays peuvent-ils accroître leur stabilité politique et sociale intérieure et assurer leur sécurité extérieure face à la puissance et aux revendications de la Chine ?

Dans *Les Clés de l'info* : « Parquet-chancellerie, faut-il couper le cordon ? » En « une » : « La spoliation des juifs » ; « Les petits secrets du couple franco-allemand » en matière de défense.

★ En vente chez votre marchand de journaux : 12 F.

Tirage du *Monde* daté samedi 8 mars 1997 : 478 551 exemplaires

L'ONU demande aux rebelles zaïrois d'accepter le cessez-le-feu

DANS UNE DÉCLARATION commune, adoptée par consensus, les quinze membres du Conseil de sécurité des Nations unies ont demandé, vendredi 7 mars, aux rebelles zaïrois de *« déclarer publiquement »*, à leur tour, l'acceptation d'un cessez-le-feu. Pour sa part, le gouvernement de Kinshasa avait donné, mercredi, son accord au plan de paix de l'ONU, qui prévoit l'arrêt immédiat des combats, le retrait des forces étrangères (l'Ouganda et le Rwanda sont accusés de soutenir activement la rébellion) et des mercenaires (qui servent aux côtés de l'armée zaïroise), des négociations et des élections, ainsi que la protection des réfugiés.

Jusqu'à présent, tandis que ses troupes occupent un cinquième du territoire zaïrois et se trouvent aux portes de Kisangani, la troisième ville du pays, le chef de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre, Laurent-Désiré Kabila, s'est abstenu de se prononcer. Seul un de ses collaborateurs, après l'acceptation de Kinshasa, a commenté le plan de l'ONU en déclarant que celui-ci était *« défavorable »* à la rébellion et qu'un cessez-le-feu devrait être précédé de discussions. L'absence de réponse claire de la part des rebelles semble indiquer que ceux-ci veulent encore pousser leur avantage et s'emparer de Kisangani avant une éventuelle cessation des hostilités.

La déclaration demande également *« à toutes les parties »* de permettre aux organisations humanitaires l'accès aux réfugiés et aux personnes déplacées après quatre mois de combats. Près de 200 000 personnes refluent devant la progression des rebelles. Le Conseil de sécurité, préoccupé par des rapports faisant état de violations des droits de l'homme, s'est félicité de l'envoi d'une mission d'enquête de l'ONU, qui devait quitter New York pour le Zaïre dès dimanche.

France 2 supprime un sketch d'« Etonnant et drôle »

FRANCE 2 a déprogrammé un sketch du comique Michel Muller, qui devait être diffusé, samedi 8 mars, dans l'émission « Étonnant et drôle », à 20 h 30, de Patrick Sébastien. *« Il s'agit d'un numéro qui met en cause le Front national*, indique la direction de France 2, qui veut *« éviter les risques de perception au premier degré »*. *« Ce n'est pas le moment de faire de l'humour avec des choses graves »*, précise la chaîne. Patrick Sébastien avait été, en mars 1996, condamné pour provocation à la haine raciale après avoir chanté, sur TF 1, *« Casser du noir »*, en présence de M. Le Pen. Le tribunal avait jugé que *« le public, à cette heure d'écoute (...), au profil varié, ne comprend pas qu'il est invité à se moquer des racistes »*. Un sketch fustigeant les dérives de la télévision commerciale a également été déprogrammé.